★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9338 — 36 PAGES — JEUDI 23 JANVIER 1975

Le conflit cinéma-télévision

M. Marcel Jullian est disposé à réduire le nombre de films sur Antenne 2

LIRE PAGE 23



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 128 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers l'achèvement de la conférence paneuropéenne

Les trente-cinq délégations à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont repris leurs travaux cette semaine à Genève dans un climat d'incertitude.

Les dernières semaines de travaux avaient été marquées par un indiscutable dégel de l'attitude soviétique sur le chapitre du texte final le plus âprement discuté : la libre circulation des hommes et des idées, cette fameuse « troisième corbeille » dans laquelle les Occidentaux espèrent recueillir les bénéfices les plus attendus de la détente, et que Moscou considère, au contraire, comme une source de dangereuses ingérences dans ses affaires intérieures. L'U.R.S.S. avait finalement souscrit à un texte libéralisant le passage des frontières dans le cas de mariages entre citoyens de l'Est et de l'Ouest et facilitant la réunion des familles dispersées.

Ces concessions étaient apparues, en tout cas, encourageantes à plusieurs dirigeants occidentaux : M. Ford à Vladivostok, puis M. Giscard d'Estaing à Rambouillet ont signé avec M. Brejnev des communiqués relativement optimistes, saluant les résultats intervenus et envisageant la conclusion des travaux à bref délai et au plus haut niveau, comme le demande depuis longtemps le secrétaire général du parti communiste soviétique.

Cependant, la C.S.C.E. a été dès l'origine très sensible au climat des relations Est-Ouest. De même que l'invasion de la Tchécoslovaquie avait ralenti encore le processus déjà long de sa mise en route, la guerre d'octobre au Proche-Orient, puis la crise du pétrole, avaient semblé mettre ses travaux en sommeil. Le refroidissement constaté dans les rapports soviéto-américains va-t-il entraîner maintenant des conséquences analogues ? Les Soviétiques, qui viennent de réagir avec la raideur que l'on sait contre les tentatives d'ingérence dans leurs affaires de la part du Congrès américain à propos de la loi sur le commerce, pourraient être tentés de se raidir de la même manière face à des projets négociés « régulièrement » cette fois, mais qui ne leur demandent pas moins d'assouplir leur législation ou leurs pratiques sur l'émigration et les échanges d'idées.

Sans doute s'emploie-t-on à Moscou à rassurer les Européens sur la continuité de la politique soviétique, et même à leur faire miroiter les bénéfices que leurs milieux d'affaires pourraient retirer des difficultés soviéto-américaines actuelles en matière de commerce.

Les travaux de Genève permettront, en tout cas, de vérifier si l'effacement actuel de M. Brejnev, que l'on peut considérer comme le « père » de la C.S.C.E., entraîne un durcissement, sur ce plan-là aussi, de l'attitude soviétique. Un tel changement serait malvenu au moment où la plupart des gouvernements occidentaux paraissent maintenant décidés, ou au moins résignés, à terminer la conférence, au niveau le plus élevé, avant l'été.

Malaise persistant à Lisbonne

LES SOCIALISTES PORTUGAIS n'écartent pas l'éventualité de leur retrait du gouvernement

Le gouvernement portugais poursuit l'examen du projet de loi syndicale après avoir adopté le principe de l'unicité. Le commandant Vitor Alves, ministre d'Etat, a déclaré le mardi 21 janvier que le gouvernement ne reviendrait pas sur ce principe et qu'il pensait que les ministres socialistes ne donneraient pas leur démission. De son côté, M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du parti socialiste, a affirmé mardi que « *le conseil des ministres pourrait corriger le projet dans ses aspects les plus désagréables* », et a laissé entendre que le comité directeur du parti socialiste déciderait du maintien ou du retrait des socialistes du gouvernement.

Le Portugal sera-t-il un nouveau Chili ? L'expérience de gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende avait suscité les plus grandes espérances dans la gauche européenne et des sarcasmes à droite. Les conseils et les avis n'avaient pas manqué aux Chiliens, tant de leurs amis socia- gime démocratique à Lisbonne, représentants de régimes conservateurs qui se penchaient avec sollicitude sur le combat difficile de l'Unité populaire contre ses adversaires de l'intérieur et ses ennemis de l'extérieur.

Le Chili d'Allende est mort, assassiné. La dénonciation, pendant trois ans, du péril rouge qui grandissait à Santiago-du-Chili a finalement débouché sur l'instauration d'une dictature militaire, dont les excès sont tels qu'elle a réussi le tour de force d'être à peu près isolée diplomatiquement dans un continent où le vent ne souffle pas précisément du côté du libéralisme.

Les docteurs qui se penchaient au chevet de l'Unité populaire s'intéressent aujourd'hui aux soubresauts prévisibles provoqués par l'accouchement difficile d'un ré- listes ou communistes, que des après quarante-huit ans de dictature et d'immobilisme. Il est vrai que les dirigeants des partis politiques portugais encore associés au gouvernement cherchent à l'extérieur des appuis, des conseils et même, dans le cas du parti socialiste, un secours financier. Une collecte organisée aux Pays-Bas par les amis néerlandais de M. Mario Soares, secrétaire général du P.S. portugais et ministre des affaires étrangères, est en passe de provoquer une querelle qui illustre l'ampleur des passions suscitées à l'étranger, particulièrement en Europe, par l'évolution du nouveau régime portugais. Il est vrai aussi que des représentants du patronat et de formations politiques portugaises modérées, n'ont cessé, depuis le 28 septembre dernier, de faire part de leurs inquiétudes à l'occasion de voyages aux Etats-Unis et en Europe.

M. N.

(Lire la suite page 6.)

APRÈS LE VOYAGE DE M. MIYAZAWA EN U.R.S.S.

La question territoriale empêche le Japon de signer le traité de paix avec Moscou

nous déclare le ministre nippon des affaires étrangères

Dans une interview au « Monde », M. Kiichi Miyazawa, ministre japonais des affaires étrangères, réaffirme avec netteté, à la suite de ses entretiens infructueux avec M. Gromyko, que Tokyo ne pourra signer un traité de paix avec l'U.R.S.S. aussi longtemps que le différend territorial soviéto-nippon ne sera pas réglé. Il confirme en revanche implicitement que le traité de paix avec la Chine pourrait être signé rapidement.

M. Chou En-lai, dans son rapport du 13 janvier devant l'Assemblée nationale, avait déclaré que les relations entre Pékin et Tokyo ne cessaient de s'améliorer. Recevant d'autre part lundi M. Hori, l'un des dirigeants du parti libéral démocrate nippon, il a eu cette phrase : « J'ose espérer que le Japon et les Etats-Unis maintiendont des relations étroites. »

Pékin souhaite que Tokyo conserve des relations étroites avec Washington

De notre envoyé spécial

Tokyo. — Au moment où le ministre japonais des affaires étrangères, M. Kiichi Miyazawa, s'entretenait à Moscou avec M. Gromyko, l'une des principales éminences grises du gouvernement de M. Miki, M. Shigeru Hori, rencontrait à plusieurs reprises à Pékin, MM. Chou En-lai et Teng Hsiao-ping. Le parallélisme de ces deux démarches est accentué par le fait qu'à Pékin comme à Moscou les conversations portaient sur la signature de traités qui, pour ne pas être désignés exactement sous le même nom, n'en sont pas moins appelés l'un et l'autre à fixer les bases des relations entre le Japon et l'U.R.S.S. d'une part, le Japon et la Chine d'autre part.

Les dirigeants japonais restent fidèles aux principes d'une politique d'équidistance dans leurs rapports avec leurs deux grands voisins communistes. Mais les pourparlers de ces derniers jours font clairement apparaître que, sur le plan diplomatique au moins, les progrès sont plus rapides avec la Chine qu'avec l'U.R.S.S. C'est ce qui ressort des déclarations que M. Miyazawa nous a faites à son retour de Moscou.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

BIEN QU'EN PROGRÈS

Le CID-UNATI aurait conquis moins du quart des chambres de métiers

Les premiers résultats des élections aux chambres de métiers révèlent, selon les indications fournies par les milieux professionnels, le maintien de la prééminence des organisations traditionnelles d'artisans. L'Union professionnelle artisanale, qui regroupait pour l'occasion ces organisations, conserverait la majorité des sièges dans soixante-sept chambres sur quatre-vingt-huit, dont les résultats sont actuellement recensés.

Le CID-UNATI doublerait néanmoins son influence, en contrôlant désormais vingt et une chambres au lieu de onze précédemment. Mais cette percée serait inférieure à ses espérances. Les résultats définitifs seront connus le 27 janvier seulement.

Le plus remarquable dans cette consultation a sans doute été la forte participation enregistrée : les artisans, pour plus de 40 % du corps électoral, se sont déplacés, contre 25 % en 1971.

(Lire page 33.)

L'EUROPE MINIATURE

LIECHTENSTEIN : UN BONHEUR EXIGU

I. — BANCO A VADUZ

L'exiguïté serait-elle pour les Etats le secret d'un bonheur discret ? Ce n'est pas sûr. On le verra à propos du Liechtenstein, avec lequel nous commençons aujourd'hui un voyage en « Europe miniature » que nous continuerons ultérieurement avec Saint-Marin, Monaco et l'île de Sercq.

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Vaduz. — Baissez les paupières et sentez un peu ! Il flotte une odeur de moquette tiède et de tweed neuf. A Vaduz, ça sent le cuir véritable, le tabac blond et le déodorant citronné ; du fumoir de l'hôtel Réal aux bureaux de la Verwaltungs und Privat Bank, voilà déjà un cocktail de parfums révélateurs : quelque chose de propre, net, épais, vaguement suisse et un peu ennuyeux. C'est clair : Vaduz sent le riche.

Ouvrez les yeux maintenant ! Pour ce qui est des couleurs dominantes, elles participent du même univers : l'inox mat, le verre fumé, le bois sombre, le gravier propre. Partout, des tuiles aux cravates, les choses de la vie liechtensteinoise se réfugient dans la demi-teinte et les tons tabac. Un luxe qui ne trompe pas et qui coûte cher.

N'oublions pas enfin d'entendre. Les premiers bruits du « village » (ici on ne dit pas « la ville ») paraissent toujours plus ou moins ouatés, amortis, généreux comme la fermeture d'une portière de Mercedes ou — vers le soir — discrètement stéréophoniques.

Odeur, couleur, sons : si l'on doit faire confiance à la « *première impression* », le diagnostic est vite fait. Ce petit royaume de 160 kilomètres carrés, souverain depuis 1806 et paradis fiscal depuis 1923, apparaît comme un concentré d'opulence post-industrielle où 20 000 citoyens goûtent aux délices quasiment exagérés d'un bonheur quantitatif tel que le définissent les statistiques internationales. Salaire minimum : 1 500 francs suisses (près de 3 000 francs). Renseignements pris, les chiffres confirment donc qu'à Vaduz la « *première impression* » est la bonne.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR **TEA FOR TWO**

Les ennuis du tunnel sous la Manche prouvent qu'avec nos amis britanniques nous sommes toujours en régime d'attente cordiale.

L'avantage est qu'Albion pose ses lapins avec une grande courtoisie, ce qui est une consolation. En fait, il faut compter sur la coquetterie de notre insulaire voisine qui n'a jamais eu tant envie d'être européenne que lorsque le général de Gaulle l'avait boudée.

Annonçons donc publiquement, en direction de Douvres, que nous sommes contre le tunnel, mais continuons à creuser : ce serait bien le diable si, à mi-chemin, on ne voyait un beau jour apparaître une tasse de thé fumant, accompagnée d'une voix disant : « Mister Frenchie, I presume. »

BERNARD CHAPUIS.

LE NOUVEAU FILM D'INGMAR BERGMAN

« Scènes de la vie conjugale »

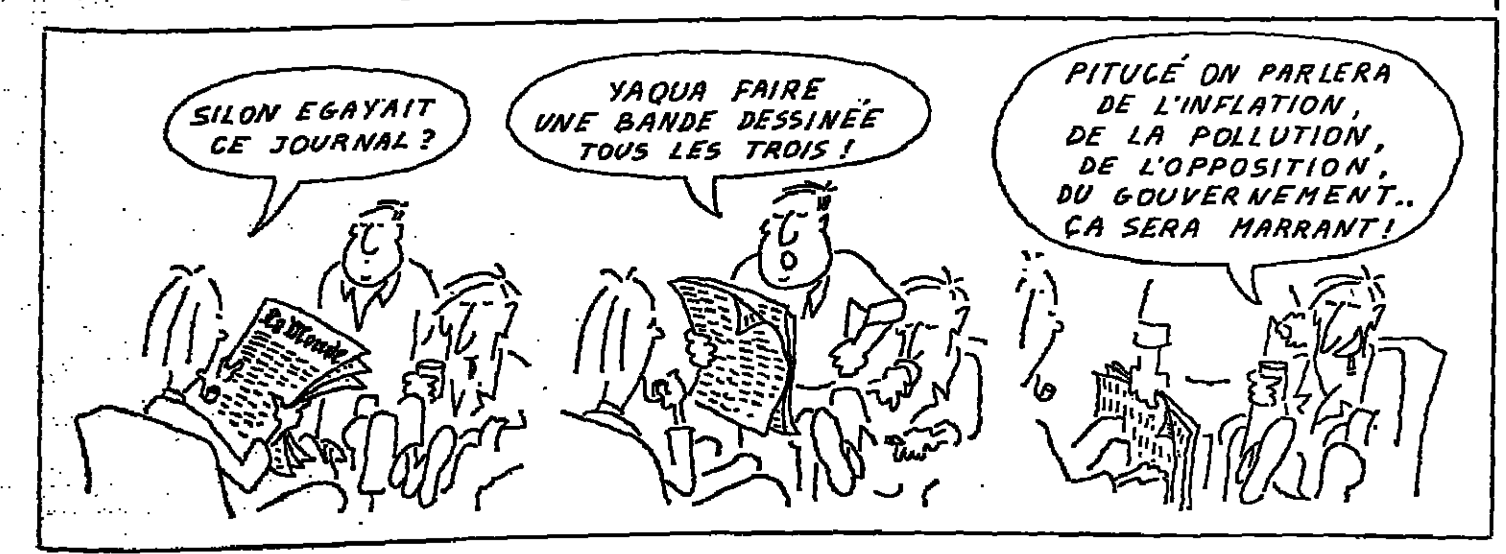
Ingmar Bergman aime les femmes. Elles sont les piliers, les cariatides d'une vaste partie de son œuvre. Même pour parler du silence de Dieu et de la mort, c'est à elles qu'il a eu recours. Femmes entre elles, mais le plus souvent face à l'homme. L'amour. Le couple. Les problèmes du couple. Parce que ces problèmes sont étroitement liés à sa conception de la vie et à sa philosophie du bonheur, sans doute aussi parce qu'ils font partie intégrante de son expérience personnelle (quatre mariages et plusieurs unions officieuses), Bergman leur a toujours porté un intérêt particulier. Déjà dans « Prison », en 1948, un de ses personnages déclarait : « Il m'arrive de penser que deux époux peuvent se perdre, lambeau par lambeau, sans avoir besoin de se quitter pour cela. » (1). Et dans « l'Attente des femmes » : « Que sommes-nous devenus ? Deux petits Chinois de paravent qui se font des révérences. » L'usure de l'amour, la métamorphose de la complicité conjugale en indifférence, en amertume ou en haine, la nécessité d'en arriver à des compromis : autant de thèmes répétés, pour ne pas dire ressassés, par l'auteur.

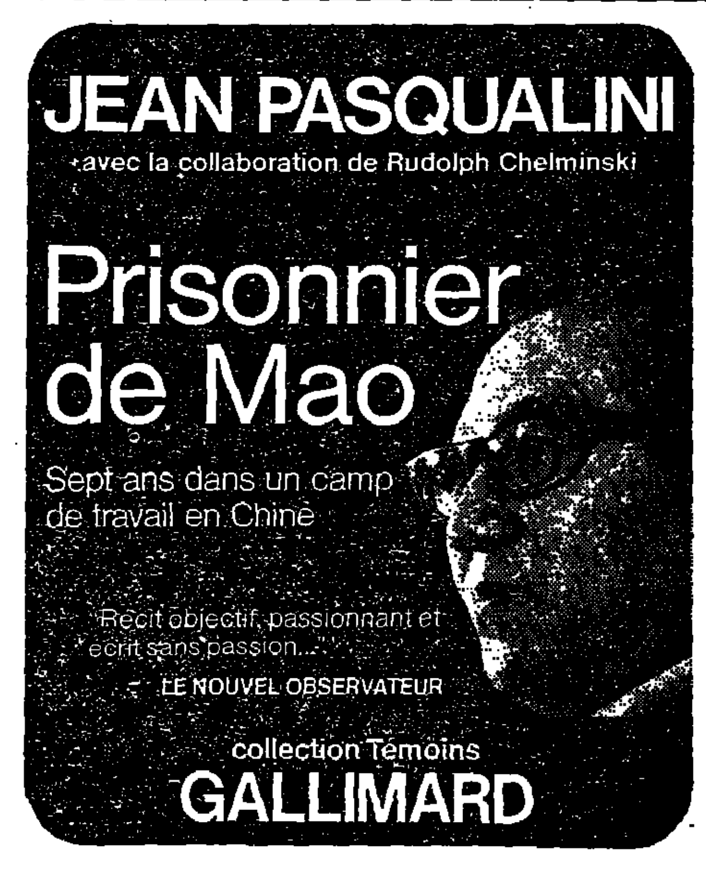
« Scènes de la vie conjugale » apparaît ainsi comme la synthèse d'un certain nombre de situations-clés, d'idées-forces éparses dans les films qui précèdent. Synthèse réalisée quasiment « in vitro », sans atours ni détours. C'est sous la forme d'une « série » de télévision que le film a été conçu. Tel qu'il nous est présenté aujourd'hui dans sa continuité, il constitue une somme d'une acuité et d'une force dramatique remarquables.

(1) Cité par Jean Béranger dans *Ingmar Bergman et ses films* (Terrain Vague, éd.).

(Lire page 15 l'article de JEAN DE BARONCELLI.)

SILON, YAQUA ET PITUCÉ DE GUY BEART
DESSINS DE KONK





ASIE

Indochine

L'aviation sud-vietnamienne interviendrait au Laos et au Cambodge

L'aviation sud-vietnamienne interviendrait au Laos et au Cambodge, comme autrefois, l'aviation américaine. Le Pathet-Lao et les Nord-Vietnamiens affirment que des appareils ont bombardé des localités d'une « *région libérée* » de la province d'Attopeu, dans le sud du Laos. D'autre part, des sources militaires cambodgiennes dignes de foi, citées par les agences Reuter et U.P.I., indiquent que des bombardiers à réaction A-37 ont attaqué, mardi 21 janvier, des positions tenues par les révolutionnaires khmers le long du Mékong, en particulier autour de Kaam-Samnar, position assiégée à 5 kilomètres de la frontière vietnamienne. Un porte-parole saïgonnais a démenti l'information.

Selon les sources khmères de Phnom-Penh, les raids aériens auraient pour *but, au Cambodge*, de faciliter le passage des convois fluviaux ravitaillant la capitale.

Un convoi d'armes et de munitions tente actuellement de franchir les barrages de tirs adverses, mais il était toujours, mardi soir, dans les eaux vietnamiennes ; des troupes d'élite républicaines envoyées pour défendre des secteurs menacés le long du Mékong ont subi de lourdes pertes. Phnom-Penh a six semaines de réserves de riz et seulement trois semaines de réserves de carburant : *80 % de son ravitaillement* passe normalement par le Mékong : une coupure définitive du fleuve par les révolutionnaires provoquerait une intensification des vols d'avions américains entre la capitale et les bases de Thaïlande.

D'autre part, le régime du maréchal *Lon Nol* vient d'enrôler dans des unités combattantes 50 % des militaires travaillant au ministère de la défense et 20 % des militaires employés à l'état-major.

● **AU VIETNAM DU SUD**, l'état-major annonce la suspension de la démobilisation des militaires atteints par la limite d'âge. L'aviation attaque toujours les régions tenues par *le G.R.P. Les communistes ont*, mardi, tiré de nombreux obus et roquettes sur Tay-Ninh et Moc-Hoa, au nord-ouest de Saigon. D'autre part, la piastre a été dévaluée mardi, sa parité passant de 685 piastres pour 1 dollar à 700 piastres (cette monnaie a été dévaluée dix fois en 1974).

● **A PARIS**, l'Association d'amitié France-Vietnam, présidée par M. Letourneau, ancien ministre, dénonce « l'agression militaire déclenchée par les troupes communistes venues du Nord contre le Sud ».

Quant à l'Union des intellectuels vietnamiens en France et le Collectif intersyndical universitaire d'action Vietnam-Cambodge-Laos, ils présenteront vendredi 24 janvier, à 20 h. 30, au Foyer international, 30, rue Cabanis (Paris-14e), des témoignages sur les activités *scientifiques* en République démocratique du Vietnam. Participeront notamment au débat MM. Kastler, Prix Nobel de physique, Y. Lacoste, P. Lavallard, Le Duc Trang.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

UN ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE ANNONCE LA CRÉATION D'UNE « ARMÉE DE LIBÉRATION »

Port-Moresby (Reuter, A.P.). — Une « armée de libération » est actuellement créée en Papouasie. Les « combattants de la liberté » auront bientôt des fusils, des uniformes et des *tenues de combat*. « Je ne peux pas dire d'où proviennent les armes, mais des dispositions ont été prises pour les obtenir », a fait savoir lundi 20 janvier le dirigeant de cette nouvelle armée, M. Simon Kaumi.

Craignant d'être arrêté, il est passé dans la clandestinité et l'a fait savoir mardi par téléphone au journal « *Post Courier* ». *Il a renoncé* à se rendre à Bereina, une ville du district à 100 kilomètres au nord-ouest de Port-Moresby (la capitale), où il se proposait d'installer une nouvelle antenne de son armée. « Mais je n'ai pas renoncé au combat pour la Papouasie », a-t-il assuré.

M. Simon Kaumi, un ancien haut fonctionnaire qui a été suspendu, avait provoqué une grande surprise en annonçant au cours du week-end, avec d'autres séparatistes, la formation *d'un gouvernement de Papouasie* pour obtenir l'indépendance de ce territoire qu'administre l'Australie (« le Monde » du 21 janvier). Était également présente Mlle Joséphine Abaijah, la seule femme membre du Parlement de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Kaumi préconise un référendum *en Papouasie pour savoir si les* habitants souhaitent ou non unir leur territoire à celui de la Nouvelle-Guinée.

Le gouvernement australien a fait savoir lundi qu'il refuserait de traiter avec un gouvernement de Papouasie. C'est à la Papouasie-Nouvelle-Guinée tout entière qu'il veut accorder cette *année l'indépendance. Quant au* premier ministre du gouvernement du Port-Moresby, il se dit décidé à combattre les rebelles.

Corée du Sud

● M. PARK CHUNG HEE, chef de l'Etat sud-coréen, a annoncé, mercredi 22 janvier, la prochaine organisation d'un référendum au sujet de la Constitution de 1972, qui lui accorde des pouvoirs quasiment sans limites et que l'opposition veut voir modifier. Il a déclaré que ce référendum aurait valeur de question de confiance et qu'il abandonnerait ses fonctions s'il était battu. Les représentants de l'opposition ont fait savoir qu'ils considéraient cette proposition comme une manœuvre du président pour se maintenir au pouvoir, et que la consultation serait sans valeur en l'absence de garanties de liberté et de secret des votes. — *(A.P.)*

ARNYS
SOLDE

14 rue de Sèvres
75007 Paris Tél.: 548.76.99

Costumes pure laine, grand choix de coloris, serge, flanelle, tweed, à partir de 550 F.
Costumes velours à partir de 490 F.
Vestes pure laine, cheviotte, tweed, poil de chameau, à partir de 300 F.
Blazers pure laine, droits et croisés, à partir de 380 F.
Pantalons serge, flanelle, tweed, à partir de 190 F.
Pardessus pure laine, poil de chameau, à partir de 650 F.
Pardessus 100% cashmere, 1200 F.
Impermeables à partir de 450 F.
Blousons drap sportswear, à partir de 290 F.
Parka toile doublée Borg, 400 F.
Chaussures à partir de 180 F.
Pyjamas polyester, 45 F.
Chemises fantaisie coton, 39 F.
Chemises unies, polyester, 49 F.

Carrip

Laos

La Thaïlande prodigue ses faveurs au régime d'union nationale de Vientiane

De notre correspondant

Bangkok. — Seul pays dépourvu de frontières maritimes en Asie *du Sud-Est, le Laos a obtenu*, ces dernières semaines, de deux de ses principaux voisins, d'importantes facilités de transit de marchandises. Après la République démocratique du Vietnam, qui a offert de transporter, à partir de 1975, 50 000 tonnes de produits laotiens par an, dont 12 000 tonnes *gratuitement, par la route allant* de Thakhek (1) au port de Vinh, c'est maintenant au tour de la Thaïlande de prodiguer ses faveurs au petit royaume.

Une délégation laotienne, présidée par le ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire d'union nationale, M. Pheng *Phongsavan, membre de la faction* de droite, a négocié, du 12 au 19 janvier, à Bangkok, avec le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Charoonphan Issarangkhoon. La délégation laotienne aurait dû être présidée par M. Phoumi Vongvichit, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du Front patriotique Lao. Mais celui-ci s'est excusé, au grand regret de Bangkok, qui souhaitait entrer en contact direct *avec le Pathet-Lao et espérait*, à travers lui, ouvrir des relations avec Hanoï, les Thaïlandais cherchant désespérément à établir des liens diplomatiques avec la R.D.V.

A la suite de ces conversations, le Laos a obtenu une réduction de 15 % du tarif de transit des marchandises à travers la Thaïlande, ainsi que le libre choix de la compagnie de transport, sous réserve de l'accord de Bangkok. C'était auparavant la compagnie d'Etat siamoise Express Transportation Organisation qui en avait le monopole. A Vientiane, on se plaignait régulièrement des prix imposés par l'ETO, de la longueur des délais, et surtout des « *pertes* » qui se produisaient pendant le transit. Une telle dépendance (95 % du commerce *laotien passant par la* Thaïlande) n'était pas acceptée de gaieté de cœur.

Bangkok va aussi accorder une aide à son voisin et vient de supprimer les taxes d'exportation du riz vers le Laos. Ce dernier geste a aussi pour but de tenter de *reconquérir le marché laotien*, alors que Vientiane a conclu l'an dernier des contrats à long terme avec la Chine. Cette dernière a signé, en octobre dernier, un accord d'aide avec le royaume d'un montant de 25 millions de dollars.

Les Soviétiques, pour ne pas être *en reste, envisagent de construire* une nouvelle capitale dans la plaine des Jarres pour remplacer Vientiane, trop proche de la frontière thaïlandaise.

Avant la formation, l'an dernier, du gouvernement de coalition à Vientiane, la Thaïlande avait joué en quelque sorte le rôle de « *grand frère* » à l'égard du voisin laotien, avec lequel elle a une longue frontière en bordure du Mékong. Il ne faut pas oublier que les régimes militaires thaïlandais qui se sont succédé jusqu'en octobre 1973 n'ont cessé d'apporter leur soutien à la droite laotienne et que des mercenaires thaïlandais ont combattu jusqu'en 1973 aux côtés des troupes royales, tandis que la Thaïlande servait de point de départ aux bombardiers américains.

Les choses ont changé depuis. Les mercenaires ont été retirés, un gouvernement civil est établi à Bangkok, et un gouvernement de coalition a été réinstallé à Vientiane. Mais, ici, les professionnels de l'anticommunisme n'ont pas renoncé à se mêler de ce qui se passe au-delà de leurs frontières. Le retour à Bangkok, décidé par les militaires en pleines négociations avec les Laotiens, du général Phoumi Nosavan, ancien premier ministre de droite qui renversa le prince Souvanna Phouma en 1960, doit-il être considéré comme un avertissement ? Le général, exilé à *Songkhla, au sud du pays*, à la requête des Laotiens, avait demandé à rentrer dans la capitale car le coût de la vie y serait, selon lui, moins élevé...

PATRICE DE BEER.

(1) C'est dans cette ville que s'est produit récemment un affrontement entre militaires de droite et organisations de gauche.

Japon

Les déclarations du ministre des affaires étrangères

(Suite de la première page.)

Le ministre rappelle que la signature du traité de paix entre l'U.R.S.S. et le Japon dépend, pour son gouvernement, de la solution préalable de la « *question territoriale* », c'est-à-dire de la restitution au Japon des îles Kouriles du Sud occupées par l'U.R.S.S. depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

« *A moins*, déclare-t-il, *que nous ne nous mettions d'accord sur la question territoriale, la signature du traité n'est pas possible. J'ai fait ressortir que cette question était pendante depuis l'époque du traité de San-Francisco (1)... Si nous la laissons sans solution pour encore vingt-cinq ans, nous serons déjà dans le vingt et unième siècle. Le Japon et l'U.R.S.S. ont beaucoup à faire en commun dans les vingt-cinq années qui viennent. Ce serait une erreur de laisser subsister un problème qui peut constituer une grave entrave au développement des relations entre nos deux pays. Je pense que M. Gromyko comprend ce que je dis, mais sa position paraît inchangée. Il dit que nous devons être réalistes. Nous n'avons donc pu nous mettre d'accord, du moins lors de cette dernière rencontre. Mais, cette fois, il n'a pas répété que la question territoriale était déjà réglée. En fait, nous en avons discuté pendant des heures. En ce sens, nous sommes sans doute un peu plus proches que nous ne l'étions, mais pas très proches, je l'admets. M. Gromyko a accepté de venir au Japon, cette année, et nous pouvons prendre cela comme le signe d'un rapprochement.* »

Les questions pétrolières

Le traité en cours de négociation avec la Chine doit, selon le communiqué sino-japonais de septembre 1972, être un « *traité de paix et d'amitié* ». Bien que prudent, M. Miyazawa est clairement optimiste à son sujet. « *Nous avons maintenant conclu avec succès des accords sur l'aviation civile, la marine marchande et le commerce*, dit-il. *Pourquoi pas, dès lors, un traité plus fondamental d'amitié ? Sur cela au moins, nous sommes d'accord. Cela dit, sur quoi doit porter ce traité et sur quoi ne doit-il pas porter ? C'est une chose qui reste à voir...* »

— M. Chou En-lai a récemment déclaré à des visiteurs japonais que ce traité pourrait, à son avis, être conclu dans un délai de trois mois. Qu'en pensez-vous ?

— *Je suis heureux qu'il ait dit cela, car j'interprète ses paroles comme le signe que la partie chinoise ne créera pas de difficultés. Nous n'en créerons pas non plus.*

— Prévoyez-vous un large développement des relations économiques entre le Japon et la Chine ?

— *Nous avons dû réaliser en 1974 un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars, et la tendance passée a été à l'augmentation. J'ai de bonnes raisons d'espérer que cette tendance s'affirmera, probablement aussi en ce qui concerne le commerce des produits pétroliers* »

Interrogé sur les chances d'une coopération *entre le Japon et l'Europe* et sur les difficultés auxquelles elle se heurte, M. Miyazawa avoue se poser lui-même des questions à ce sujet. *Outre l'éloignement géographique* et les barrières linguistiques — « *Les Parisiens*, dit-il, *ont une manière très polie d'humilier les étrangers qui ne parlent pas le français* ». — il évoque les difficultés de communication qui existent entre ces « *sociétés fermées* » que sont aussi bien la plupart des pays européens que le Japon. Au contraire, les Etats-Unis constituent à son sens une « *société plus ouverte* », avec laquelle les Japonais trouvent plus rapidement et plus facilement un langage commun.

Quant aux divergences franco-américaines *sur le pétrole*, le ministre rappelle qu'elles s'étaient manifestées, en janvier 1974, à Washington. « *Je pense*, dit-il, *que les Japonais ont beaucoup fait pour combler le fossé qui séparait Français et Américains. La position de ce gouvernement est que le Japon, l'un des plus grands consommateurs et importateurs de pétrole, souffre de la crise actuelle. Nous reconnaissons donc qu'il est nécessaire pour les pays consommateurs de se réunir pour résoudre ce problème. Mais, en même temps, le Japon a eu la même expérience que les pays arabes d'un dur combat pour devenir une nation industrialisée moderne, cela pendant les cent dernières années. En ce sens, le Japon peut mieux comprendre la position des pays producteurs de pétrole. C'est pourquoi nous nous efforçons d'agir pour rapprocher les positions des Etats-Unis et de la France. Et nous sommes heureux de voir les résultats de la rencontre de la Martinique. Nous espérons que le rapprochement réalisé à la Martinique portera des fruits dans un proche avenir. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps dans cette affaire.* »

ALAIN JACOB.

(1) Le traité de San-Francisco fut conclu le 8 septembre 1951, par quarante-huit pays, avec le Japon. L'U.R.S.S. et ses alliés refusèrent de le signer, Moscou n'ayant pas obtenu l'inclusion dans le traité de clauses prévoyant notamment le retrait des troupes étrangères du Japon et des limitations précises de l'armement de l'archipel.

Bangladesh

Opération « nettoyage »

De notre envoyé spécial

Dacca. — *C'est l'« urbanisme » du bidonville. Près de la ville de Tongi, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale du Bangladesh, des fonctionnaires, qui se présentent pompeusement comme des « architectes », délimitent au cordeau les zones attribuées aux habitants des quelque cent dix-neuf slums de Dacca, délogés, affirment le plus sérieusement du monde les autorités, parce qu'ils* « n'avaient pas de titres de propriété ». *Des camions ont transporté ces « occupants illégaux » et leurs « effets ». Les toits de tôle ondulée et les murs d'osier sont hâtivement reconstruits autour de puits creusés par les « secouristes ». Il n'y a pas un arbre, pas une zone ombragée sur cette étendue plate du Delta. La terre, récemment inondée, craque maintenant sous l'effet de la chaleur. Une gamelle à la main, des milliers d'enfants font la queue devant des cantines de fortune, où l'on distribue des biscuits et du lait en poudre fournis par la Croix-Rouge suisse.*

Deux autres zones de regroupements sont prévues pour « débarrasser » la capitale de ses slums. Une sous-humanité grouillante attend l'arrivée des pelleteuses dans les quartiers qui n'ont pas encore été assainis. Combien sont ces gens ? Les fonctionnaires « compétents » ne sont jamais pris au dépourvu : cent soixante-treize mille trois cent trente-neuf, répondent-ils, comme si l'on pouvait compter les fourmis.

« Tous ces gens n'auraient jamais dû quitter la campagne dont ils sont venus, *explique un responsable*. En les délogeant de Dacca, nous les obligeons à se rapprocher des zones industrielles où ils pourront trouver du travail. » *Les « zones industrielles », ce sont quelques briqueteries artisanales, trois usines de jute, où l'on n'embauche plus, et une fabrique d'allumettes. Mais l'on ne verra plus les slums des fenêtres de l'hôtel Intercontinental...*

Le mot « nettoyage » revient de façon obsessionnelle dans la logomachie officielle depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 28 décembre 1974. Il a fallu, sur ordre des autorités, « nettoyer » les murs de tous les slogans politiques hostiles au régime. Il faut maintenant « nettoyer » le pays des « profiteurs », des « mécréants » et des « collaborateurs ».

Profiteurs et mécréants

Les « profiteurs », qui comprennent les « contrebandiers », les « stockeurs » et les « spéculateurs » sont une espèce vague, responsable de tous les maux de la nation et qui englobe tous ceux qui se bornent à tenir compte des simples lois du marché dans un pays dont la situation économique est catastrophique. Est « profiteur », par exemple, le paysan qui refuse de vendre son riz au prix imposé par le gouvernement. Ne l'étaient pas — du moins jusqu'à l'arrestation récente de deux dignitaires de la ligue Awami, qui « étaient allés trop loin » — *les membres du parti gouvernemental qui détournent les fonds publics, y compris ceux de l'assistance internationale, ou monnaient chèrement leurs relations avec des ministres complaisants.*

Les « mécréants » sont des hommes qui, animés par un idéal révolutionnaire ou poussés par la nécessité, ont pris le maquis et assassiné un grand nombre de notables locaux de la ligue Awami, notoirement corrompus, au cours d'incursions dans des villages où la population leur offre généralement des vivres. Un des chefs des « mécréants » était Siraj Sikdar, un ingénieur diplômé. Arrêté le 2 janvier à la suite d'une trahison et tué « au cours d'une tentative d'évasion ». *Des opérations militaires sont en cours contre les maquis entre le port de Chittagong et la frontière de l'Etat indien du Mizoram, dans une région de collines qu'un dépliant touristique distribué par les autorités décrit comme* « une merveilleuse zone de repos parmi une flore et une faune d'une beauté sans égale »...

Mais les principaux ennemis seraient, selon le premier ministre, qui table manifestement sur les réflexes antipakistanais de ses compatriotes, les « collaborateurs » qui s'étaient signalés par leurs excès pendant la guerre de libération. Un mouvement appelé Décembre noir, par allusion au mois de décembre de l'année où eut lieu la défaite des troupes d'Islamabad, serait à l'origine du meurtre de plusieurs militants de la ligue Awami et de quelques attentats à la bombe contre des édifices publics et les locaux d'Air India. Toutefois, il n'a pas revendiqué la responsabilité de ces actions.

Vers un régime présidentiel ?

Dacca vit dans le calme apparent et l'attente. Conscients des menaces qui pèsent sur eux depuis la suspension des droits fondamentaux, les journaux sont d'une prudence qui touche à l'insignifiance. Les cinq syndicats sont silencieux. Lors de la réunion du Parlement de la fin janvier, M. Mujibur Rahman pourrait proposer une réforme constitutionnelle pour l'instauration d'un régime présidentiel dont il prendrait la tête. Comme la ligue Awami dispose d'une majorité écrasante à la Chambre, il n'y a, en principe, pas d'obstacle à une telle évolution. Toutefois, si certains ministres, tel M. Mansur Ali (intérieur), en qui on voit le futur chef du gouvernement, sont favorables à cette initiative, d'autres sont plus réservés. Le débat est déjà ouvert dans les instances supérieures de la ligue Awami. L'opposition redoute l'adoption d'un système de parti unique.

La « fascisation » du régime a commencé depuis longtemps, avec les activités des Rakki Bahini, les membres de la milice gouvernementale. En principe, ces hommes sont des « combattants de la liberté » (pendant la guerre contre le Pakistan) qui n'ont pas pu être intégrés dans l'armée régulière. On trouve, en fait, dans ce corps tous les individus généralement intéressés par les opérations de basse police. Leur mission est vaste. Selon un document officiel, « ils vérifient les billets dans les trains, expulsent les occupants illégaux des immeubles résidentiels, recherchent les armes détenues illégalement, font respecter la loi et maintiennent l'ordre dans les zones industrielles, et participent aux opérations contre les éléments antisociaux ». *Actuellement de vingt mille hommes, les effectifs de ces milices seraient portés à plus de cent mille, selon les projets du pouvoir. Des « brigades » sont en cours d'implantation dans tous les districts. Plusieurs cadres ont reçu un entraînement militaire à Dehra-Dun, en Inde.*

L'armée professionnelle ne compte que trente mille hommes. Elle est de plus en plus mécontente de la part qui est faite aux Rakki-Bahini dans le budget national, y voyant une marque de défiance à son égard. Sans doute le pouvoir a-t-il effectivement raison de craindre un coup d'Etat de quelques officiers lassés d'être les « muets » d'un régime qui n'est plus qu'une caricature de la démocratie dans une nation fantôme.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Inde

LE PARTI DU CONGRÈS SUBIT UNE GRAVE DÉFAITE ÉLECTORALE

New-Delhi (*Times*). — Le parti du Congrès a subi une grave défaite lors d'une élection partielle dans la circonscription de Japalbur (Etat du Madhya-Pradesh). Il *détenait ce* siège depuis l'indépendance, et la circonscription était considérée comme un de ses bastions.

Le candidat du parti de Mme Gandhi n'a obtenu que 85 000 voix contre 173 000 à M. Shared Yadav, qui se disait « *candidat du peuple* » et était soutenu par tous les principaux mouvements d'opposition, à l'exception du P.C. pro-soviétique.

[Il est certes imprudent de tirer des conclusions générales d'une élection partielle à un siège de la Chambre basse. Cependant, ce résultat témoigne de l'actuelle impopularité du gouvernement, aux prises avec de grosses difficultés économiques et des accusations de corruption. L'élection a aussi montré que, lorsqu'elles forment une coalition, les forces d'opposition sont capables de l'emporter sur le parti du Congrès.]

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Après les incidents entre Palestiniens et soldats libanais

M. Arafat s'engage à mettre un terme à l'anarchie dans les camps de réfugiés

De notre correspondant

Beyrouth. — Des démarches sont en cours entre autorités libanaises et palestiniennes pour liquider les séquelles des derniers incidents signalés au sud du Liban, et qui ont mis aux prises des éléments incontrôlés de la résistance palestinienne et des soldats de l'armée libanaise. L'affaire remonte à l'aube du samedi 18 janvier quand trois fedayin menacèrent de leurs armes des soldats retranchés derrière un barrage, à Saf-el-Hawa.

Un accrochage s'ensuivit, au cours duquel les membres d'un commando qui se réclame du Front arabe de refus ou, plus exactement, du Front populaire de la libération de la Palestine (F.P.L.P.) trouvèrent la mort. Leurs camarades voulurent les venger lundi 20 janvier. Six fusées furent tirées en direction de la caserne de l'armée, à Tyr. Les projectiles n'ont pas atteint leur cible. Ils s'écrasèrent dans la cour intérieure, causant des dégâts matériels. L'enquête a établi que tous ces engins ont été tirés de la région de Bordj-Chémali, où se trouve un camp de réfugiés.

C'est là, d'autre part, qu'étaient retenus depuis plusieurs heures six soldats que des fedayin venaient d'enlever. Sommée par le gouvernement *« de prendre les mesures qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard »*, la direction politique de la résistance dépêchait d'abord sur les lieux des patrouilles du Commandement de la lutte armée palestinienne avec pour mission de libérer à tout prix les soldats au risque de se heurter aux fedayin dissidents.

« Des représailles contre les provocateurs »

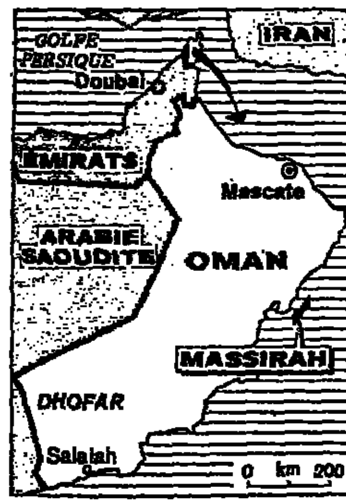
M. Arafat devait déclarer par la suite au chef du gouvernement, M. Rachid Solh, qu'il prenait sur lui de mettre un terme à l'anarchie qui sévit dans certains camps de réfugiés. Il a promis *« d'user de représailles à l'encontre des provocateurs dont l'activité devient suspecte »*. MM. Solh et Arafat sont convenus aussi de ranimer les commissions mixtes armée-résistance chargées de prévenir les incidents entre militaires libanais et fedayin.

D'autre part, dans l'Arkoub, région limitrophe de l'Etat hébreu, et dont le village le plus important, Kfa-Chouba, a été soumis la semaine dernière à un pilonnage systématique de l'artillerie israélienne, un trêve est observée de part et d'autre de la ligne de démarcation. Cette accalmie a permis aux équipes de secours de faire un bilan des dégâts causés dans le village par les bombardements : quatre-vingt-dix bâtiments ont été entièrement détruits, quatre-vingt-six autes sont inhabitables et dix ont subi des dégâts réparables. Il ne reste que vingt-six habitations en état d'abriter des villageois. — E.S.

Sultanat d'Oman

Les États-Unis sollicitent le droit d'utiliser la base aérienne de Massirah

Le porte-parole du Pentagone, le général Winant Sidle, a confirmé, mardi 21 janvier, que les Etats-Unis avaient sollicité du sultanat d'Oman le droit d'utiliser la base aérienne britannique située sur l'île omanaise de Massirah, importante position stratégique à la sortie du golfe, à quelque 650 kilomètres du détroit d'Ormuz.



Des consultations ont lieu entre la Grande-Bretagne, le sultanat d'Oman et les Etats-Unis, au sujet de cette requête. La R.A.F. dispose d'un point de transit sur l'île, aux termes d'un accord conclu entre la Grande-Bretagne et Oman, en 1958. Ce point de transit sert cependant aux avions britanniques qui participent, sous les ordres du sultan Qabous, à la guerre contre les rebelles du Dhofar.

Le gouvernement britannique ne fait pas d'objections, en principe, à la requête des Etats-Unis qui auraient précisé qu'ils ne souhaitaient utiliser la base de Massirah qu' « occasionnellement ». Il craint, cependant, les réactions négatives de certains Etats arabes, sensibilisés par les spéculations sur la possibilité d'une intervention militaire américaine contre les puits de pétrole de la région.

Critiquesde l'agence A.P.S.

L'agence Algérie Presse Service estime, ce mercredi matin, que l'utilisation par l'armée américaine de la base britannique de Massirah constitue, selon toutes probabilités, un « *début d'exécution* » des menaces de M. Kissinger. « *En s'installant à Massirah*, déclare l'A.P.S., *les Américains s'assureront une position de premier choix pour le contrôle de la navigation dans le golfe, par lequel transite la moitié du pétrole expédié vers l'Occident. Ainsi, en cas de conflit ouvert, les Etats-Unis imposeront leur volonté aux pays arabes exportateurs de pétrole, en verrouillant tout simplement le golfe à hauteur de Massirah.* » — (A.F.P., U.P.I.)

Egypte

A L'ISSUE DE SA VISITE AU CAIRE

M. Norbert Ségard annonce la mise au point de plusieurs contrats industriels

De notre correspondant

Le Caire. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, accompagné d'un quarantaine de personnalités du monde industriel et bancaire français, a effectué une visite officielle en Egypte du 17 au 22 janvier. Il a été reçu par le président Sadate, à Assouan, et a également rencontré le premier ministre M. Hegazi, et plusieurs autres membres du cabinet.

Des perspectives pour la centrale thermique d'Aboukir

Le secrétaire d'Etat s'est félicité des résultats du voyage en Egypte de « *la plus importante mission économique qu'il ait jamais conduite* », dans la mesure où les entretiens économiques qui se sont déroulés ont permis « *de mettre au point plusieurs contrats industriels qui seront annoncés lors de la prochaine visite du président égyptien à Paris* ».

Une lettre d'intention a d'ores et déjà été échangée entre l'administration égyptienne et une société française, en vue de la réalisation de la centrale thermique d'Aboukir, à l'est d'Alexandrie, au financement de laquelle la France participera, pour une somme de 100 millions de francs prélevés sur les crédits accordés au Caire par Paris en 1974. Les études du métro du Caire par la SOFRETU vont reprendre. Divers autres projets (laminoirs d'aluminium, télécommunications, sucreries, etc.) ont été examinés dans le détail, et un groupe de travail franco-égyptien a été, d'autre part, constitué pour l'étude de réalisations à « *risques partagés* », où pourraient intervenir capitaux arabes et technologie française ; M. Jean Gibert, vice-président de la Compagnie financière de Suez et président du comité Proche-Orient et Moyen-Orient du C.N.P.F., a déclaré, pour sa part, que « *le patronat français ferait tout son possible pour que revivent les traditions commerciales françaises en Egypte* ». Enfin, M. Ségard a révélé que la France était devenue en 1974 le deuxième fournisseur de l'Egypte après les Etats-Unis.

J.-P. P.-H.

LES RÉACTIONS APRÈS LA PRISE D'OTAGES A ORLY PAR UN COMMANDO PALESTINIEN

Je souhaite une prise de position internationale pour sanctionner les terroristes assassins

déclare M. Michel Poniatowski

Avant de présenter la liste des mesures de protection des passagers dans les principaux aéroports français, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a déclaré, mardi 21 janvier : « *Je souhaite une prise de position internationale permettant de sanctionner les terroristes assassins — il n'y a pas d'autre mot. Une attitude collective des Etats dans l'application de ces sanctions permettrait aux tribunaux des pays où se produisent les attentats d'en juger les auteurs.* » Le ministre de l'intérieur a insisté, d'autre part, sur les différentes attitudes qu'il convient d'adopter contre les commandos terroristes, qu'ils retiennent ou non des otages : « *Dans le premier cas*, a-t-il *expliqué, il convient de tout faire pour préserver les otages. Il serait impensable de mettre leur vie en danger sous le prétexte de fermeté.* »

« *Par contre*, a-t-il ajouté, *s'il n'y a pas d'otage, les mesures prises seront sévères, et, croyez-moi, je suis un ancien parachutiste. Dans ma bouche, le terme sévérité a une portée particulière.* »

Onze mesures de protection

Les mesures présentées par M. Poniatowski sont au nombre de onze.

1) Les terrasses des bâtiments surplombant les pistes, — terrasses d'Orly sud et d'Orly ouest, promenoirs de Roissy — sont interdites au public ;

2) Les grillages entourant les aires de vol seront surélevés pour atteindre 3 mètres, notamment autour des points de stationnement qui longent les routes ;

3) Des fouilles surprises seront faites, en dépit des désagréments possibles qu'elles pourront causer aux voyageurs.

4) Les unités de police seront dotées d'armes spéciales et, notamment, de fusils permettant le tir à longue distance.

5) L'ordre de tirer immédiatement sur toute personne surprise à perpétrer un acte de terrorisme sera maintenu.

6) L'entraînement au tir des hommes chargés de la sécurité sera poussé.

7) Les appareils de ligne aérienne seront placés sur des aires éloignées dans des endroits de meilleure surveillance.

8) Les C.R.S. chargées de garder les aéroports ne seront pas renouvelées aussi souvent que par le passé, afin de permettre à leurs membres de mieux connaître les installations.

9) La brigade spéciale anti-commandos étudiera les emplacements de tir possibles.

10) Des badges de couleur seront fournis aux employés et ne leur donneront accès qu'à leurs lieux de travail respectif et non pas à toutes les installations de l'aéroport.

11) Des appareils de radiographie spéciaux pour le repérage des armes à l'intérieur des bagages seront mis en place.

● *Dans une lettre de remerciements* remise par M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet du *ministre* français des affaires étrangères à M. Naguib A. Kachy pour son rôle dans l'affaire d'Orly, le gouvernement français précise : « *L'ambassadeur de la République arabe d'Egypte n'a pas hésité, malgré les menaces qui étaient proférées à son encontre, à transmettre directement aux terroristes les conditions émises par le gouvernement français pour la libération des otages. Le gouvernement de la République française tient, en ces circonstances, à remercier l'ambassadeur et le gouvernement de la République d'Egypte.* »

« Les terroristes ont utilisé des termes très vifs pour condamner M. Arafat »

indique l'équipage du Bœing d'Air France

« *Les terroristes ont utilisé des termes très vifs pour condamner M. Yasser Arafat et l'Egypte où ils ont absolument refusé d'atterrir alors que les aéroports arabes se fermaient l'un après l'autre.* » Reçus au ministère de l'intérieur par M. Michel Poniatowski dès leur retour de Bagdad mardi 21 janvier, le commandant Vigneau, son copilote, le commandant Robert Durin, et le mécanicien navigant Marcel Gauthier ont fait au ministre un récit détaillé de leur vol.

Ils avaient, à leur arrivée à Orly, précisé que le chef du commando était de nationalité algérienne, un autre membre Palestinien et le troisième de nationalité libanaise. Elevé à Beyrouth chez les maristes, ce dernier parlait parfaitement le français.

« *Le commando était extrêmement nerveux*, ont précisé les membres de l'équipage du Boeing d'Air France. *Les trois hommes n'ont pas quitté leurs armes un instant et leur intention était de gagner Djedda ou Aden (ces aéroports étaient fermés). (...) Lors de l'approche de Bagdad, les terroristes criaient que nous les avions trompés sur notre destination et que nous les déposions au Caire où ils ne voulaient surtout pas aller. Ils se sont un peu calmés lorsqu'ils se sont aperçus que nous nous trouvions effectivement en Irak et non en Egypte.* »

Certaines des déclarations de l'équipage du *Château-de-Compiègne* aideront sans doute la police dans son enquête pour laquelle tous les témoins de l'attentat ont été entendus par les policiers de la brigade criminelle. Ces derniers cherchent à préciser les circonstances de l'attentat, de la fusillade qui a suivi et de la prise d'otages. Après avoir reçu les déclarations des blessés, des otages et des promeneurs présents sur la terrasse au moment des faits, il leur est impossible d'affirmer que d'autres terroristes se trouvaient dans l'aéroport.

Cependant, selon un haut fonctionaire du quai des Orfèvres, il est probable que les trois fedayins devaient avoir un soutien logistique : des conducteurs de voitures, par exemple, pour quitter rapidement Orly si des forces de l'ordre n'étaient intervenues et n'avaient contraint le commando à se replier vers les toilettes en emmenant les otages.

De même les enquêteurs de la brigade criminelle n'ont-ils pu apporter la preuve que ce commando était le même que celui qui avait tenté de tirer au bazooka sur un avion d'El Al le lundi 13 janvier.

« Tous les Arabes tiennent au maintien de l'amitié avec la France »

déclare l'Agence irakienne d'information

Le commentateur politique de l'Agence irakienne d'information a relaté, mardi 21 janvier, les circonstances de l'atterrissage de l'avion d'Air France à Bagdad en ces termes : « *Après que l'avion, ayant à bord les hommes armés, eut quitté l'aéroport de Bagdad lundi à 21 h. 40 (heure locale), il s'est dirigé vers les aéroports de Djeddah, Aden et Le Caire, mais les autorités compétentes refusèrent de recevoir le Boeing 707.*

» *Mardi, à l'aube, l'ambassade de France à Bagdad est entrée en contact avec le ministre irakien des affaires étrangères pour lui demander, pour la seconde fois, d'accorder à l'appareil l'autorisation d'atterrir à Bagdad, en raison du manque de carburant. Accédant à la demande de l'ambassade, les autorités irakiennes ont alors autorisé l'appareil à atterrir à l'aéroport de Bagdad, ce qui a été fait à 4 h. 50 (heure locale). Les trois hommes armés ont été arrêtés par les autorités irakiennes responsables. Quant aux membres de l'équipage, ils étaient en bonne forme et ils s'apprêtaient à partir pour Paris.* »

L'agence a fait remarquer ensuite que c'était la première fois que les autorités irakiennes autorisaient l'atterrissage d'un avion ayant à bord des hommes armés auteurs d'un détournement d'avion ou d'opérations semblables. L'agence a fait état de « *la sincérité de la position de principe du gouvernement irakien à l'égard de telles opérations* » et souligné « *l'attitude équitable de la France à l'égard des problèmes arabes* » Elle concluait : « *Tous les Arabes tiennent au maintien de l'amitié de la France et ne permettront pas aux milieux impérialistes et sionistes de chercher un prétexte pour porter préjudice à l'amitié existant entre la France et les pays arabes en général et l'Irak en particulier. La décision d'autoriser l'atterrissage a été prise en raison de l'amitié existant avec la France et pour des considérations humaines, car le refus d'accueillir l'avion aurait provoqué son explosion en vol et la mort de l'équipage et de tous ceux qui se trouvaient à bord.* »

Après être resté dix heures à Bagdad, l'appareil d'Air France a quitté l'aéroport de la capitale irakienne mardi à 14 h. 50 (heure locale) à destination de Paris.

L'O. L. P. annonce sa décision d'adhérer aux conventions de Genève

L'agence palestinienne Wafa a annoncé, mardi 21 janvier, que l'O.L.P. avait décidé d'adhérer aux quatre conventions de Genève du 12 août 1949. Cette décision, précise l'agence, a été communiquée aux autorités suisses par un envoyé spécial de l'O.L.P. le 12 décembre dernier

Commentant cette nouvelle, l'agence souligne qu'elle reflète « *l'attachement de la révolution palestinienne aux valeurs humaines, attachement qui a été exprimé par son comportement à l'égard des populations civiles* ». L'agence affirme aussi que de son côté Israël n'a adhéré qu'à trois de ces conventions et refusé de souscrire à la quatrième, relative à la protection des populations civiles en temps de guerre.

A Berne, le porte-parole du département politique suisse, M. Pierre Erni, a confirmé mardi après-midi que l'O.L.P. avait adressé, au mois de décembre, une lettre au conseil fédéral helvétique pour lui faire part de son intention d'adhérer aux conventions de Genève de 1949. L'initiative de l'O.L.P. place les autorités suisses devant un problème difficile car c'est la première fois qu'un mouvement de libération proclame son adhésion aux conventions de Genève. — (*A.F.P.*)

● *Un homme qui disait représenter le commando Mohamed Boudia* a téléphoné mardi 21 janvier à l'agence de presse Reuter, à Paris, pour affirmer que le commando frapperait une troisième fois en France. « *Israël frappe dans le sud du Liban, on lui fera payer très cher* », a précisé l'homme. C'était, semble-t-il, la même voix qui avait revendiqué au nom du commando Mohamed Boudia le premier attentat contre un avion d'El Al lundi 13 janvier par un coup de téléphone à la même agence.

AMÉRIQUES

Chili

Quarante-six réfugiés de l'ambassade d'Italie à Santiago sont arrivés à Rome

Quarante-six Chiliens, dont certains étaient réfugiés depuis plus de six mois à l'ambassade d'Italie à Santiago, sont arrivés le 21 janvier à Rome. Leur intention est de s'installer définitivement en Italie. Ils ont indiqué qu'ils appartenaient à toutes les tendances de l'opposition chilienne à la junte militaire, et que cent soixante-dix compatriotes, également réfugiés dans l'enceinte de la représentation diplomatique italienne à Santiago, ont obtenu leur sauf-conduit et arriveront prochainement à Rome. Parmi eux figure M. Humberto Sotomayor, ancien dirigeant du MIR.

Selon le comité international de la Croix-Rouge à Genève, plus de deux mille six cents personnes étaient détenues en décembre dernier au *Chili* pour des motifs d'ordre politique.

Enfin les poursuites judiciaires ont été suspendues contre sept personnalités de gauche accusées d'avoir commis des délits financiers. Il s'agit de l'ancien ministre des mines, M. Orlando Cantuarias (radical), du secrétaire privé de l'ancien président Allende, M. Osvaldo Puccio (socialiste), de l'ancien membre du comité central du parti socialiste, M. Alejandro Jiliberto, et de quatre parlementaires radicaux, MM. Carlos Morales, Abarzua, ancien président du parti, Anselmo Sule, Hugo Miranda et Camilo Salvo.

Ces personnalités, arrêtées après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, avaient été détenues six mois dans l'île Dawson, à l'extrême sud du pays, puis ramenées à Ritoque, près de Santiago. Elles pourraient être prochainement libérées et autorisées à quitter le pays. — (*A.F.P.*)

CORRESPONDANCE

La situation au Chili et à Cuba

Rendant compte des dernières séances du Conseil exécutif de l'UNESCO, où fut débattue la situation de l'enseignement au Chili (le Monde *des 13-14 octobre 1974*), *nous rapportions que M. Berguño, délégué permanent du Chili auprès de l'UNESCO, s'était référé à l'ouvrage* Persona non grata, *de Jorge Edwards, ex-chargé d'affaires du Chili à Paris après l'avoir été à Cuba. Ce dernier nous avait écrit pour protester contre l'usage fait de son livre par M. Berguño et pour signaler que ce livre était interdit actuellement au Chili* (le Monde *du 5 novembre 1974*). *M. Berguño nous écrit à son tour à ce propos :*

Les procès-verbaux des séances du Conseil exécutif de l'UNESCO (dont je conserve également l'enregistrement sur bande de magnétophone) démontrent que je n'ai jamais cité le livre de mon ami Jorge Edwards, *Persona non grata*. Je me suis référé uniquement à deux documents : un rapport de la Commission internationale des juristes, ayant son siège à Genève, sur la faillite de l'Etat de droit à Cuba, et le rapport d'Amnesty International sur la torture, ce dernier en me référant à l'Union soviétique.

Quant à la remarque faite par Jorge Edwards, je désirerais seulement signaler que, contrairement à ce qui arrive dans d'autres pays, ce livre « interdit » a été amplement diffusé et a obtenu des éloges mérités de la critique littéraire au Chili.

[Nous donnons acte à M. Berguño de l'amitié qui le lie à M. Edwards, dont il assura effectivement l'intérim à Paris sous l'administration Allende, avant d'être promu à l'UNESCO par le gouvernement du général Pinochet. Il est exact, contrairement à ce que nous tenions de sources habituellement sûres, que M. Berguño n'a pas cité expressément M. Edwards. La confusion provient sans doute de ce que c'est en brandissant à bout de bras l'ouvrage « Persona non grata » de Jorge Edwards, violemment critique envers Cuba, que M. Berguño, au cours d'un débat houleux, a évoqué devant le Conseil exécutif de l'UNESCO l'absence totale de libertés à Cuba. Au sortir de la séance, il déplorait tout haut que le président de la session ne lui ait pas laissé le temps de lire les paragraphes qu'il avait cochés dans l'ouvrage.]

Un « grand progrès » de notre civilisation

D'autre part, M. Michel Calef, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme, nous écrit, à la suite de notre information selon laquelle le général Pinochet se déclare prêt à libérer immédiatement deux cents prisonniers si le Mexique accepte de les recevoir, une lettre dont voici la conclusion :

Jusqu'à aujourd'hui, les dictatures se contentaient du silence complice et de la complicité silencieuse des « démocraties ». Maintenant, elles exigent mieux : une reconnaissance indirecte mais évidente de leurs méthodes par la passation d'accords concernant les réfugiés politiques. L'affirmation du général Pinochet selon laquelle « *la libération des détenus (...) est retardée en raison de la réticence des pays étrangers à les accueillir* » n'est-elle pas la porte ouverte à l'un des plus « grands progrès » de notre civilisation : un accord international stipulant que tout pays démocratique doit aider les dictatures en accueillant systématiquement les opposants politiques et, par là, assumer la responsabilité des massacres si le malheureux régime dictatorial ne parvient pas à écouler son stock d'opposants. En un mot, ce n'est absolument pas la faute des Pinochet et autres colonels si massacres et sévices sont le lot quotidien de leurs régimes ; non, c'est bien évidemment celle des indignes voisins qui refusent les cargaisons que l'on désire absolument leur livrer !

Quelle dérision ! Comment un tel langage peut-il être tenu sans soulever une vague de protestations internationales ? Comment ne voit-on pas le danger de laisser se développer une telle logique ? Comment ne sent-on pas que c'est entrer dans un processus visant à créer une nouvelle communauté errante : celle des proscrits politiques ? Songeons qu'à force de prudence et de réalisme politique nous risquons de sombrer dans le cataclysme des régimes aveugles.

● *L'Association France-Canada* a offert mardi soir, 21 janvier, au Palais du Luxembourg, un dîner en l'honneur de son nouveau président, M. Adolphe Chauvin, sénateur du Val-d'Oise (Union centriste), maire de Pontoise, président de l'Union des présidents des conseils généraux de France.

DIPLOMATIE

Le président Ford envisage de solliciter du Congrès une refonte du Trade Act

De notre correspondant

Washington. — *« La détente avec l'Union soviétique va continuer, s'élargir, se développer... Je pense que c'est notre intérêt et celui de l'Union soviétique »*, a déclaré mardi 21 janvier le président Ford au cours de sa première conférence de presse de l'année. Mais, tout en disant ces propos optimistes et conciliants, le président Ford, à deux reprises, s'est refusé à exclure catégoriquement le recours à la force en Extrême-Orient et au Proche-Orient. Le chef de l'exécutif avait été certainement « chapitré » au préalable par M. Kissinger. Le secrétaire d'Etat juge nécessaire que les alliés comme les adversaires des Etats-Unis n'aient aucun doute sur la volonté du gouvernement de Washington de ne pas transiger sur ce qu'il considère comme les intérêts américains vitaux. La politique des « cartes sur table » paraît ici préférable, dans l'intérêt même de la paix, aux ambiguïtés et aux réserves de la diplomatie traditionnelle. Néanmoins le président Ford a pris soin de s'abriter derrière l'autorité du Congrès en soulignant qu'il suivrait strictement le processus constitutionnel si les circonstances devaient exiger une action militaire.

En ce qui concerne le Vietnam, le président Ford a confirmé qu'il allait demander au Congrès 300 millions de dollars d'aide militaire supplémentaire, jugée « essentielle ». Il a précisé qu'il n'envisageait pas d'autre action « à ce stade ». De même, « en ce moment » il ne prévoit pas les circonstances qui pourraient amener les Etats-Unis à s'engager de nouveau dans la guerre. Une question plus précise lui fut posée : *« Excluez-vous la possibilité d'un bombardement ou d'une opération navale ? »* Le président répondit qu'*« il ne serait pas approprié que je prédise les actions spécifiques qui pourraient être entreprises »*. Celles-ci, a-t-il ajouté, ne pourraient l'être que conformément à *« notre procédure légale et constitutionnelle »*.

Le président se référait à une décision du Congrès du 30 juin 1973 interdisant le financement des « activités de combat » pour les forces américaines. Ainsi, toute action militaire devrait être expressément approuvée par le Congrès qui, à s'en tenir aux récentes déclarations de ses leaders, a réagi très froidement aux propositions d'accroître l'aide militaire à Saigon. En cette période de difficultés économiques, le Congrès, comme Richard III, n'est pas « d'humeur donnante ».

Au sujet du Proche-Orient, le président a une fois de plus approuvé les paroles de M. Kissinger sur un éventuel recours à la force. Le secrétaire d'Etat, a-t-il précisé, a répondu à une question hypothétique. Il a conscience des obligations que la charte des Nations unies impose aux Etats membres de ne pas menacer d'employer la force... Mais, a-t-il ajouté, *« si un pays est en train d'être étranglé, il a le droit de se protéger contre la mort »*. Le président précisa qu'un nouvel embargo ne serait pas considéré comme un « étranglement ». Il a rappelé qu'il observerait également le processus constitutionnel dans l'éventualité d'un recours à la force. Sur ce point, il se référait à une autre loi, le *war power act* — moins restrictive que celle concernant le Vietnam, — qui lui imposerait d'obtenir l'approbation du Congrès avant tout engagement des forces américaines. S'il agissait sans la caution du Congrès, le président serait tenu, en vertu de ce texte, de retirer les troupes dans un délai de soixante jours après leur engagement.

M. Ford a, encore une fois, dit que le danger de guerre au Proche-Orient était « très sérieux ». D'où la nécessité d'intensifier les contacts diplomatiques avec Israël et avec les Etats arabes. Justifiant les livraisons d'armes américaines aux pays de cette région, il a ajouté que, parallèlement à l'effort diplomatique, *« il était important de maintenir un certain degré de capacité militaire des deux côtés... »*

Revenant sur les relations avec l'Union soviétique, le président Ford pense que son gouvernement pourrait travailler en coopération avec le Congrès à l'élimination des problèmes qui ont amené l'Union soviétique à mettre en cause l'accord commercial de 1972, ce qui se traduisait par une refonte du *trade bill*. Tout en affirmant qu'il ne voulait pas engager de controverses avec les membres du Congrès, il a clairement laissé entendre qu'il désapprouvait l'amendement Jackson. *« Des amendements restrictifs comme celui apporté au traité et à la législation de l'Export-Import Bank* (il se référait au plafond de 300 millions de dollars imposés aux crédits destinés aux Soviétiques) *ainsi que les limitations apportées à l'aide militaire à la Turquie... gênent le président dans l'exécution de la politique étrangère. »*

M. Kissinger, dans sa déposition devant la commission des affaires étrangères, avait fait preuve, dans la matinée, d'une grande prudence. Apparemment, le secrétaire d'Etat n'est pas pressé. Le gouvernement, a-t-il dit, n'est pas encore prêt à présenter des recommandations pour renégocier avec les Soviétiques. Il affirma avoir besoin de l'avis et de la coopération du Congrès sur la meilleure façon de concevoir et de stimuler les échanges commerciaux avec l'Union soviétique. Bref, M. Kissinger avait rentré ses griffes.

Il dit n'avoir jamais pensé que le Congrès se mêlait abusivement de la conduite de la politique étrangère, ajoutant qu'il le considérait comme un « partenaire » du gouvernement, non seulement pour approuver mais pour élaborer la politique étrangère. De toute évidence, le secrétaire d'Etat ne veut pas paraître répondre trop rapidement aux appels soviétiques ni bousculer le Congrès ou l'obliger à faire machine arrière.

HENRI PIERRE.

● *Les propos tenus par M. Kissinger* à l'issue d'une séance de *travail avec la commission des* affaires étrangères du Sénat ont été complétés par des déclarations du sénateur Jacob Javits, cosignataire de l'« amendement Jackson » et l'un des plus éminents représentants de la communauté juive américaine. Selon le sénateur de New-York — réélu haut la main en novembre dernier — le Congrès a le droit de faire du respect des libertés fondamentales par l'Union soviétique, une condition à l'expansion de ses échanges avec les Etats-Unis. Il n'a pas exclu cependant des aménagements au Trade Act dans le sens souhaité par la Maison Blanche.

L'agence Tass a rapporté immédiatement les déclarations sur la détente du président Ford au cours de sa conférence de presse.

Le Centre Universitaire

Edmond FLEG

Le Conseil des Intellectuels Juifs pour Israël invite les candidats aux élections du Conseil National F.S.J.U. à préciser le programme d'action en faveur :

a) d'Israël,

b) de la jeunesse.

Les exposés seront suivis d'un débat mercredi 22 janvier 1975, à 20 h. 30, 8 bis, rue de l'Eperon, Paris-6e. Tél. : 326-36-98.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE

Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - CEDEX 02

EUROPE

Italie

La démocratie chrétienne se heurte à Milan à l'« infiltration » gauchiste dans « son » syndicat

De notre correspondant

Milan. — *Le parti communiste n'est plus le seul à être gêné par les gauchistes : la démocratie chrétienne, à son tour, manifeste une certaine inquiétude devant* ces « extra parlementaires » *qui lui font l'effet du loup dans la bergerie.*

A Milan, ils se sont en effet introduits en force dans la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (C.I.S.L.) qu'elle considère comme son « syndicat ». *En dénonçant cette* « infiltration », *la section locale du parti vient de contredire maladroitement la doctrine officielle de l'autonomie syndicale. Les communistes — beaucoup plus liés à la C.G.I.L. que la démocratie chrétienne ne l'est à la C.I.S.L. — seraient mal placés pour lui faire la leçon. On les accuse du reste d'avoir eux-mêmes déclenché ce conflit et on leur prête des arrière-pensées qui dépassent le cadre de Milan.*

Comme beaucoup de hauts fonctionnaires italiens, M. Gianstefano Frigerio, secrétaire provincial de la démocratie chrétienne, possède un crucifix sur le mur de son bureau. Mais, ici, le crucifix est plus grand que de coutume, nettement en évidence. M. Frigerio ne ressemble guère aux notables usés par des années d'allées et venues dans les arcanes du pouvoir. Il n'a que trente-cinq ans et appartient, d'ailleurs, à l'un des courants de gauche (la base) de la démocratie chrétienne. Il a fallu curieusement que ce soit cette gauche du parti qui déclenche la polémique avec le C.I.S.L., à la plus grande satisfaction de la droite. Celle-ci, disent les méchantes langues, sera encouragée à fermer les yeux sur certaines difficultés financières de la section provinciale de la D.C.

Dans la lettre qu'il a adressée à M. Mario Colombo, secrétaire provincial du syndicat, M. Frigerio dénonce la présence massive de militants du P.D.U.C. (Parti d'unité prolétarienne pour le communisme) dans les instances dirigeantes de la C.I.S.L. Il souligne le *« sectarisme »* de ces éléments et l'*« aventurisme dangereux de leurs méthodes »* qui, tout en mettant en cause le *« caractère traditionnel »* de cette confédération, menace l'unité syndicale. Le dernier point est essentiel : la démocratie chrétienne ne s'ingère pas, elle dénonce une ingérance. Que la victime en soit le voisin — indépendant du parti depuis sa naissance, en 1950 — n'embarrasse pas M. Frigerio. *« Comme force politique,* nous explique-t-il, *la démocratie chrétienne peut émettre des jugements politiques sur n'importe quelle réalité. A fortiori quand il s'agit de la C.I.S.L., dont la matrice culturelle est la même que celle de la D.C. Nous faisons une plus grande attention à ce qui s'y passe. »*

Ce qui s'est produit a été dénoncé par l'autre grand syndicat proche des communistes, la C.G.I.L. Il a fait le compte des délégués à la Bourse du travail de Milan. Sur les 78 sièges, 37 lui appartiennent, 27 sont à la C.I.S.L. et 14 à l'U.I.L. ; mais alors que la C.G.I.L. et l'U.I.L. y sont représentées selon les dosages politiques habituels (60 % de communistes et 30 % de socialistes pour la première : 45 % de socialistes, 27 % de sociaux-démocrates et 28 % de républicains pour la seconde), la C.I.S.L. ne compte que six démocrates-chrétiens, un socialiste et un communiste, contre dix-neuf membres du D.P.U.P. Bref, les gauchistes contrôleraient une section syndicale de premier plan — Milan, capitale industrielle de l'Italie — menaçant d'entraîner tout le monde dans l'aventurisme le plus dangereux.

« C'est absurde, réplique M. Roberto Romei, ancien secrétaire provincial de la C.I.S.L. milanaise. *Parce qu'ils n'appartiennent à aucun parti traditionnel, des militants sont aussitôt qualifiés d'extraparlementaires. Nous ne demandons pas aux travailleurs d'où ils viennent, mais simplement d'accepter avec loyauté les règles et l'esprit démocratique du syndicat. »*

M. Romei, dont les doigts jouent sans cesse avec un minuscule crucifix placé sur son bureau, ne partage pourtant pas *« l'anti-démochristianisme viscéral »* de certains, aussi néfaste, selon lui, que l'anticommunisme systématique. Et on peut le croire : ce militant aux cheveux gris, considéré aujourd'hui comme l'un des principaux dirigeants nationaux de la C.I.S.L. appartient depuis toujours à la démocratie chrétienne. L'affaire de Milan, visiblement, le désole, bien qu'elle confirme, dit-il, combien son syndicat est indépendant du parti dominant.

La gauche du Christ

L'est-il vraiment ? *« En théorie à cent pour cent,* remarque un observateur milanais, *et en pratique à soixante-dix pour cent seulement, ce qui est tout de même beaucoup plus que les autres syndicats qui n'ont, vis-à-vis de leurs partis respectifs, qu'une indépendance formelle. »* Milan a toujours été en avance ; les dirigeants illustres de la C.I.S.L. y avaient décidé l'incompatibilité entre mandat politique et syndical en 1960, dix ans avant la C.I.S.L. nationale. Celle-ci fait de plus en plus figure de C.F.D.T. italienne, surtout depuis que les ex-contestataires des années 1967-1968-1969 sont venus grossir ses rangs; mais, contrairement à la C.F.D.T. en France, elle ne fait pas le gros des troupes du parti socialiste.

La tendance majoritaire de la C.I.S.L. sait, du reste, que l'unité syndicale, à laquelle elle est très attachée, ne peut se faire sans l'appui de la démocratie chrétienne. Plutôt que de chercher à détruire cette formation politique, elle voudrait contribuer à la transformer.

Le successeur de M. Romei, à Milan, n'est pas issu, lui, des rangs de la démocratie chrétienne: *« Mais j'ai toujours voté pour ce parti »*, nous affirme-t-il. Dans son bureau nul Crucifix, mais simplement, sur un coin de mur, la photographie jaunie d'un ecclésiastique des années 50. M. Colombo, qui a dénoncé dans une longue lettre *« l'indéniable ingérence »* de la démocratie chrétienne, hausse les épaules quand on lui parle de coupure entre la base et le sommet dans son syndicat. *« Lorsqu'une organisation perd le contact avec sa base, elle ne gagne pas des voix. Or la C.I.S.L. milanaise est passée de quatre-vingt mille inscrits en 1950 à deux cent vingt mille aujourd'hui. Le rapport avec le C.G.I.L. qui était de 1 à 5, il y a vingt-cinq ans, n'est plus que de 1 à 3. »*

En fait, ajoute M. Colombo, qui cite, au passage, un texte de l'épiscopat français sur la légitimité du pluralisme politique, *« on se trouve en face d'une grande dissidence dans le monde catholique. Beaucoup de ceux qu'on qualifie d'extra-parlementaires en sont issus et ceux-là, jeunes souvent, n'ont trouvé ni dans la démocratie chrétienne ni même au parti communiste une réponse à leurs aspiration »*.

De fait, la *« gauche du Christ »* a investi le champ extra-parlementaire, et particulièrement à Milan. Les militants d'origine chrétienne sont présents dans *Avant-Garde ouvrière*, nombreux à *Lotta continua* et certainement majoritaires dans le troisième grand mouvement gauchiste italien, le P.D.U.C., né de la fusion du *Manifesto* et d'une fraction de l'ancien P.S.I.U.P. C'est dire que la démocratie chrétienne n'est plus le point normal d'aboutissement des jeunes militants de l'action catholique ou des associations catholiques de travailleurs (A.C.L.I.), qui ont pris récemment leurs distances avec le parti. Un colloque organisé, en mai 1974, au centre San-Fedele de Milan, avait montré combien les dirigeants de la démocratie chrétienne, d'une part, et ceux de la C.I.S.L. et de l'A.C.L.I., d'autre part, réagissaient différemment : *« Nées sur le même terrain,* souligne un jésuite, *ces trois organisations se sont aperçues qu'elles ne partagent plus leurs principes communs de départ et qu'elles n'avaient peut-être pas les mêmes buts. »* Les jeunes militants de la C.I.S.L. et des ACLI penchent, en effet, nettement pour le socialisme et voient dans la démocratie chrétienne le diable en personne.

Est-ce à dire que le *« parti de la majorité relative »* est condamné à terme, faute de recrutement ? Les résultats des dernières élections législatives incitent à le penser : sur cent électeurs âgés de vingt et un à vingt-cinq ans, quarante avaient voté poru le parti communiste et quarante-deux pour la démocratie chrétienne. L'abaissement à dix-huit ans de l'âge du vote pourrait modifier cette tendance, mais non la bouleverser.

Tandis que la démocratie chrétienne milanaise s'en prenait à la C.I.S.L., le parti communiste multipliait, ces derniers jours, ses attaques contre les groupements gauchistes de manière particulièrement vive. Les deux grands partis italiens manifestent, ainsi, une certaine connivence, née d'une inquiétude réelle, mais provoquée peut-être aussi par des projets communs. Après Venise, plusieurs municipalités — dont celle de Milan, précisément — semblent être tentées par le compromis historique... Les communistes ne font ainsi qu'appliquer leur stratégie (excluant une victoire de la seule gauche unie), tandis que les démocrates-chrétiens voient venir avec une inquiétude grandissante les prochaines élections régionales et étudient, à tout hasard, une position de repli.

En donnant à la démocratie chrétienne milanaise l'occasion d'attaquer les gauchistes du C.I.S.L. et donc de rassurer sa droite, les communistes n'ont-ils pas agi dans ce sens ? La stratégie adoptée par le P.C.I. dans certains établissements scolaires de Milan, où se déroule en ce moment une élection de délégués, tend à le confirmer : ouverture aux démocrates-chrétiens et cordon sanitaire autour des gauchistes.

Rien ne dit cependant que tous les militants communistes acceptent avec enthousiasme ces appels du pied au parti dominant. La dernière réunion du comité central a révélé, au contraire, de nettes tendances au repli. Le thème des débats — la culture — a servi de prétexte à certains pour mettre en question les *« compromis »* de M. Berlinguer. Ils ont demandé que le parti se redéfinisse et précise son rôle dans la société.

Les gauchistes, eux, sont divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis du parti communiste. Dans un même mouvement, comme *Lotta continua*, qui vient de réunir à Rome son premier congrès, on a relevé trois tendances au moins : la première mise sur une prise de pouvoir du P.C.I. et de la gauche démocrate-chrétienne qui feraient de *Lotta continua* la force dominante de l'opposition ; la deuxième se verrait bien au gouvernement avec le parti communiste et les autres forces de gauche ; la troisième, enfin, vise une prise de pouvoir révolutionnaire dont tout le monde sait qu'elle n'est pas pour demain. Faisant la synthèse de ces trois positions, les militants de *Lotta continua* ont décidé de voter communiste aux prochaines élections. Il en faudrait plus pour rassurer les dirigeants du P.C.I.

ROBERT SOLÉ.

La Chambre adopte en première lecture le droit de vote à 18 ans

De notre correspondant

Rome. — Les députés italiens ont approuvé par 394 voix contre 65, mardi 21 janvier, l'abaissement de l'âge du vote à dix-huit ans. Ils ont décidé, d'autre part, de porter à vingt-deux ans (contre vingt-cinq jusqu'à présent) l'âge d'éligibilité à la Chambre et au Sénat. Dans la mesure où cette loi modifie la Constitution, elle devra — après avoir été approuvée par le Sénat — revenir en seconde lecture devant les deux Chambres dans un délai de trois mois.

Théoriquement donc, les jeunes de dix-huit ans pourront participer aux prochaines élections régionales. Celles-ci auront bien lieu au printemps, vient d'affirmer M. Fanfani, secrétaire de la démocratie chrétienne. Pour en convaincre les sceptiques, qui prévoyaient un renvoi de ce scrutin en raison d'élections générales anticipées, il a même proposé le dimanche 8 juin.

Le thème majeur de la campagne que la démocratie chrétienne engagera est tout trouvé. Ce sera la défense de l'ordre public. M. Fanfani lui a consacré, il y a quelques jours, un véritable discours-programme, qui devait mettre le gouvernement dans l'embarras et déchaîner surtout de vives réactions chez les socialistes et dans les courants de gauche de son propre parti. En proposant tout à la fois de diviser les forces de sécurité en trois corps autonomes, de dédoubler les services secrets, d'interdire aux magistrats l'appartenance à un parti politique, de refuser des fonds aux « films exploitant la violence », de contrôler rigoureusement la publicité destinée aux jeunes et de rendre plus sévères les enquêtes sur les enlèvements, M. Fanfani a pratiquement réclamé l'adoption de quinze ou vingt nouvelles lois. M. Fanfani n'aurait pas déclenché tout ce branle-bas de combat s'il n'était sûr à l'avance de répondre au vœu d'une grande partie de l'électorat politique. — R. S.

Espagne

Quatre membres de la Junte démocratique sont arrêtés

Légère décrue de l'agitation sociale en Navarre

Quatre personnes qui avaient annoncé le 18 janvier à Madrid, au cours d'une conférence de presse clandestine, la constitution d'une Junte démocratique madrilène, ont été arrêtés le 21 janvier, apprend-on de sources sûres. Il s'agit de personnalités très connues dans la capitale espagnole. L'une d'elles le professeur Donato Fuejo, spécialiste des maladies circulatoires, est l'un des principaux collaborateurs du marquis de Villaverde, gendre du général Franco. Les trois autres sont MM. Mario Rodriguez de Aragon, ancien directeur de l'hebdomadaire indépendant *Sabado Grafico*, José Vidal Beneyto, avocat au barreau de Madrid, et Carlos Santamaria, professeur d'université.

La Junte démocratique madrilène est l'antenne, pour la capitale espagnole, de la Junte démocratique d'Espagne, dont la création avait été annoncée le 30 juillet 1974 à Paris par MM. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, et Rafael Calvo Serer, monarchiste libéral, et dont le siège national est en Espagne.

D'autre part, l'agitation sociale, qui secoue le nord de l'Espagne depuis le début de l'année, paraissait légèrement décliner le 21 janvier. Cette tendance était particulièrement nette en Navarre, où de cinq mille à sept mille ouvriers, sur les treize mille environ qui étaient encore en grève, ont repris le travail. Des mineurs de la société Les Potasses de Navarre, qui s'étaient enfermés, le 8 janvier, dans le puits Esparza pour protester contre la mise à pied de deux cents travailleurs de l'entreprise, sont remontés à la surface. On ignore si tous les protestaires ont cessé le mouvement. Enfin, la trentaine d'ecclésiastiques qui faisaient la grève de la faim à Pampelune par solidarité avec les travailleurs des Potasses de Navarre ont interrompu leur action.

Dans les Asturies, deux mille travailleurs sont en grève. En Biscaye, la situation est plus floue. La reprise du travail se fait progressivement dans les hauts fourneaux de Biscaye, mais sept mille travailleurs appartenant à dix entreprises de la région se sont mis en grève le 21 janvier.

Enfin, dix mille personnes environ ont manifesté dans la soirée du 21 janvier dans un faubourg de Bilbao, après les obsèques de Victor Manuel Perez, tué la veille par la police, alors qu'il distribuait des tracts appelant les travailleurs de Biscaye à soutenir le mouvement de grève de Pampelune. Au début de l'après-midi, de violents affrontements avaient eu lieu entre les forces de l'ordre et environ deux cents jeunes gens. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

MARKETING COMMUNICATION GESTION présente

un séminaire de 3 jours sur la conduite des forces de vente

4-5-6 Février ● 19-20-21 Février
5-6-7 Mars ● 18-19-20 Mars

Le support de la réflexion sera constitué par des études de cas, des exercices d'enseignement programmé, des jeux de rôle enregistrés en magnétoscope, et complété par une abondante documentation distribuée en séances.

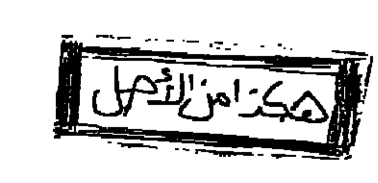
Les séminaires M.C.G.

Marketing - Communication - Gestion (Société d'ingénieurs-conseils intervenant à tous échelons dans toutes les branches de l'industrie) sont animés par de véritables spécialistes ayant à leur actif une importante expérience industrielle. Ils joignent donc à des connaissances théoriques de haut niveau, et à leur maîtrise des techniques d'animation, un sens très pratique de la réalité des affaires.

Questions auxquelles vous trouverez des réponses en suivant ce séminaire

- Comment rémunérer mes vendeurs?
- Et combien?
- L'argent, est-ce vraiment la seule chose qui les motive?
- Est-ce qu'on peut les faire participer aux objectifs de l'entreprise? Comment? Qu'est-ce que la D.P.O.?
- Quelles différences y a-t-il entre prévisions - quotas - objectifs?
- Comment améliorer la rentabilité d'un secteur de vente?
- Puis-je assurer une carrière à tous mes vendeurs?
- Faut-il faire des concours?
- Faut-il que j'attaque tel secteur en profondeur, ou vaut-il mieux couvrir une plus grande surface, quitte à avoir une position moins forte chez chacun de mes clients?
- Dois-je contrôler l'activité de mes représentants? Le nombre de leurs visites, les trajets qu'ils font?
- La règle des 20/80 s'applique-t-elle toujours?
- Est-ce que tous les objectifs personnels d'un vendeur sont conciliables avec les objectifs d'entreprise d'un directeur général, ou d'un directeur des ventes?
- Qu'est-ce qui pèse sur la courbe des ventes et empêche de la faire monter alors que, par ailleurs, toutes les conditions semblent favorables?
- Que vaut-il mieux avoir, des vendeurs qui réalisent des ventes, ou des vendeurs qui aient une clientèle?
- Un entretien d'évaluation avec un vendeur, ça sert à quoi?
- Quelles peuvent être les normes de performances d'un vendeur?
- Faut-il récompenser la compétence?

MCG — Toute demande de documentation sur ce séminaire doit être adressée à : M.C.G.
DÉPARTEMENT FORMATION
198, bd PÉREIRE – 75017 PARIS TÉL. 754.23.19.



LIECHTENSTEIN : un bonheur exigu

(Suite de la première page.)

Sans le crier sur les toits, cet Etat lilliputien collecteur de capitaux aux dimensions d'une sous-préfecture de l'Aveyron (trois fois plus petit qu'Andorre) s'enorgueillit, en effet, de pas mal de records très inattendus et très à la mode. Au milieu du maelström européen tout bouillonnant de crises et d'inflations, ce petit « œil du cyclone », immobile, impavide, affiche un bulletin scolaire de prix d'excellence. Premier prix de niveau de vie (11 000 francs suisses par tête et par an) ; premier prix d'« industrialisation » (quarante-quatre usines pour onze petites communes) ; prix d'honneur de motorisation (une voiture pour quatre habitants) ; premier prix d'exportation proportionnelle ; hors concours pour les équipements publics, les stades somptueux, les crèches (cinq pour quatre mille habitants à Vaduz) et les écoles. Dans la colonne « observations », on pourrait enfin ajouter des remarques à faire rêver nos technocrates : ici, les grèves et les chômeurs sont inconnus, comme d'ailleurs les syndicats et les communistes. Il n'y a ni armée ni service militaire, et si l'on trouve tout de même deux partis politiques — les « rouges » et les « noirs », — ils défendent « grosso modo » le même programme : monarchiste, progressiste et conservateur.

Alors ? Bonheur parfait ? Calme plat ? Quintessence d'une société réussie dans (et grâce à) son exiguïté ? Pas tout à fait, puisque le Liechtenstein a hérité aussi d'un tout petit record — disputé à la Suède — celui du taux de suicides par nombre d'habitants.

En 1974, le Liechtenstein est décidément une terre inconnue.

L'Arlberg Express

D'abord, parce que les clichés ont la vie dure. *A priori* et vu de Paris, on imagine encore là-bas — coincé entre une boucle du Rhin et un pli du Vorarlberg autrichien — quelque chose d'un peu tyrolien et de nettement campagnard. Un décor de vaches grasses et d'edelweiss surmonté d'un « Burg » où régnerait un prince du sang, petit-cousin de Sissi, déjà rencontré dans un album de *Tintin*.

Si, pour découvrir Vaduz, vous prenez l'Arlberg Express à la gare de l'Est, d'autres clichés — pour grandes personnes ceux-là — vous viennent paresseusement à l'esprit. Dans les sleepings « rétro » de ce train de nuit qui file vers Vienne à 70 kilomètres à l'heure, on se prend à chercher la silhouette d'un Paul Morand jeune qui flirterait avec une « madone » habituée des lieux. On attend un voyage « kitsch ». En vain. Ceux qui peuplent aujourd'hui les couloirs du wagon-lit sont tout bêtement des businessmen pressés qui épluchent le *Spiegel* en fronçant les sourcils.

Nous voilà avertis dès le départ. Le Liechtenstein a changé. Ses habitants se désolent qu'on ne le sache pas. Premiers soupirs de M. Walter Krantz, chargé du service de presse gouvernemental. « *Je suppose que vous venez, vous aussi, écrire quelque chose sur le paradis fiscal et les secrets bancaires du Liechtenstein !* » Cette courtoisie navrée a ses raisons. Quand, par extraordinaire, la presse internationale (surtout allemande) se prend d'intérêt pour Vaduz, c'est ordinairement après les frasques immorales d'un trafiquant international dont on découvre « in fine » qu'il était P.-D. G. d'une société liechtensteinoise. Condition au demeurant très galvaudée.

Les deux spécialités du pays, il est vrai, sont toujours les timbres-poste et les sociétés fantômes. Les premiers rapportent beaucoup d'argent (20 % du budget), mais les secondes valent — en plus — au Liechtenstein une réputation encombrante. Elle date de 1921.

A l'époque, le Liechtenstein avait bien failli être englouti dans l'effondrement de l'empire austro-hongrois avec lequel il était si étroitement lié depuis 1852 que les puissances européennes (la France notamment) refusèrent de reconnaître sa neutralité entre 1914 et 1918. Renversant prudemment ses alliances et le cours de son histoire après la guerre — sous la pression d'un parti pro-helvétique, le Volkspartei, et d'un slogan candide, « *le Liechtenstein aux Liechtensteinois* » — il se rapprocha donc de la Suisse, voisin plus riche et moins compromettant. Vaduz signa bientôt avec la Confédérat[ion] (en 1921 et 1923) des accords postaux et douaniers qui placèrent la principauté dans l'aire d'influence helvétique (1). Simultanément, il reconquérait juridiquement une indépendance plus crédible. Mais pas son niveau de vie. Le [Lie]chtenstein, royaume paysan, se trouvait ruiné. Son ultime richesse, c'était cette souveraineté internationale juste récupérée et qui pouvait rapporter gros.

Un avocat berlinois, Heinrich Kuntze, soucieux de sou[straire] ses capitaux à la débâcle financière de Weimar, imagina de faire de Vaduz un paradis fiscal d'inspiration helvétique, un refuge pour les capitaux flottants et les sociétés suspectes. A partir de 1923 et 1928, une série de textes sur les sociétés domiciliées et les privilèges fiscaux jetèrent les bases du système. Vaduz accueillit aussitôt beaucoup de candidats et fit joyeusement commerce de la nationalité liechtensteinoise (2).

Aujourd'hui, les « Anstalt » (la forme la plus usuelle de sociétés domiciliées) sont environ quinze mille à Vaduz, gérées par des avocats locaux ou des « fiduciaires » spécialisées, derrière une fumée de textes législatifs abstrus. Payant un impôt forfaitaire (et très modeste) sur le capital, elles ont rapporté en 1973 à la principauté quelque 23 millions de francs suisses. Mais leur « présence » (purement fictive) dans la mini-capitale ne pèse guère sur l'actualité locale. Elles n'ont ici qu'une boîte postale ou un répondeur automatique et parfois — c'est de plus en plus rare — une de ces plaques de cuivre dont la juxtaposition caparaçonne littéralement certaines portes de Vaduz.

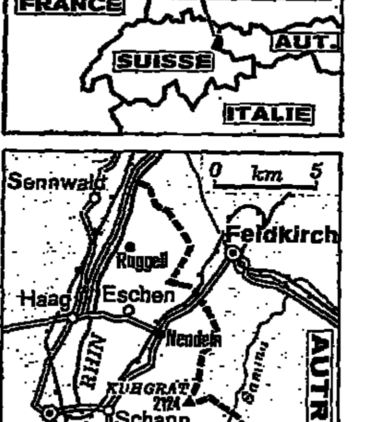
Dans ce petit univers secret où la première qualité d'un « client » est de se faire oublier, les seuls échos de leurs activités parviennent épisodiquement de l'extérieur. La C.I.A. veut-elle financer l'aviation des mercenaires du Katanga ? Elle crée une société au Liechtenstein. La fille de Staline, Svetlana, se soucie-t-elle de mettre à l'abri les millions de dollars payés pour ses *Mémoires* ? C'est par le biais d'une société créée à Vaduz. En octobre 1974, un banquier genevois, M. Tibor Rosenbaum, parvient-il à détourner 150 millions de francs provenant de la diaspora juive et destinés à Israël ? C'est encore grâce à Vaduz.

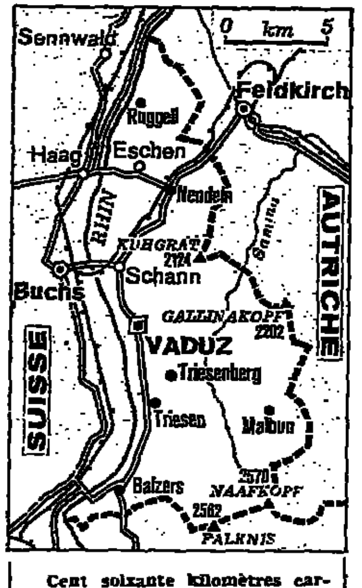
« *Bon, c'est vrai, nous avons un ou deux scandales comme cela par an*, reconnaît M. Walter B. Wohlwend, rédacteur en chef du *Liechtensteiner Volksblatt*. *Mais pas plus qu'en Suisse ou au Luxembourg. Professionnellement, je peux vous dire qu'il suffit de parler d'une affaire où il y a les mots finances et Liechtenstein pour que tous les journaux étrangers soient preneurs de l'information. C'est un peu injuste.* »

Tous les Liechtensteinois, en vérité, s'irritent d'une curiosité étrangère trop exclusivement axée sur cet unique problème. Les interlocuteurs directement « concernés » comme M. Wilfried Kaufmann, de la Privat Bank, répètent avec une lueur d'espoir des arguments « *qu'oublient toujours*, selon lui, *les journalistes allemands à l'affût du sensationnel financier* ». D'abord le Liechtenstein ne « vit » pas de cela, comme on pourrait le croire. Ensuite, la taille relativement modeste des trois banques locales (2 millions de francs suisses de chiffre d'affaires) ne fait pas de Vaduz la « place financière internationale » qu'on imagine. Enfin, l'éventuel accès de la principauté au Conseil de l'Europe la conduira sans doute un jour ou l'autre à faire des concessions qui rétréciront l'importance du « paradis fiscal ». « *Vraiment, nous sommes très choqués par ce que l'on dit à l'étranger* », ajoute M. Kaufmann avec l'attristement millimétré d'un banquier.

En l'espace d'une nuit

On peut pourtant invoquer un autre argument pour planter là les affaires fiscales. Elles sont, en définitive, moins intéressantes et beaucoup plus connues (3) que le second aspect de la réalité liechtensteinoise : cette ahurissante révolution industrielle parachevée en moins de quinze ans dans un mouchoir de poche.





Cent soixante kilomètres carrés, onze petites communes et vingt mille habitants : la principauté de Liechtenstein se trouve entre la Suisse et la province autrichienne du Vorarlberg. Elle réunit les deux anciennes seigneuries de Schellenberg et de Vaduz qui furent achetées en 1699 et 1712 par le prince Hans-Adam de Liechtenstein.

Indépendante et souveraine depuis 1806, date de son adhésion à la Confédération du Rhin créée par Napoléon, la principauté fut étroitement liée à l'Autriche jusqu'à la première guerre mondiale et l'effondrement de l'empire austro-hongrois. Depuis 1919 et 1923, c'est avec la Suisse qu'elle se trouve associée par des accords diplomatiques, postaux et douaniers. La Confédération helvétique assure par conséquent la représentation du Liechtenstein à l'étranger, le fonctionnement de ses postes et la surveillance de ses frontières.

Cependant, hormis ces trois domaines, le pouvoir au Liechtenstein est souverainement exercé par le prince régnant François-Joseph II et une Diète de quinze membres élus au suffrage universel.

Immédiatement après la seconde guerre, la principauté n'était qu'une minuscule enclave paysanne où 35 % de la population active travaillait dans l'agriculture familiale et où le nombre total d'ouvriers d'un tout petit secteur industriel (textile notamment) ne dépassait pas huit cent quatre-vingts personnes. Lorsque les premiers industriels suisses (l'entreprise Balzers par exemple) installèrent des usines sur place — amorçant une foudroyante industrialisation — il n'y avait à Vaduz ni main-d'œuvre, ni cadres, ni matière première et fort peu de place. On fit donc venir des [i]ngénieurs suisses, des techniciens autrichiens, des ouvriers italiens et des capitaux internationaux pour — avec le tout, dûment mélangé — propulser le Liechtenstein, presque sans qu'il s'en rende compte, dans une expansion à la japonaise.

Survenant un siècle après celle des autres pays d'Europe, elle n'eut pas à essuyer les plâtres des « *révolutions industrielles* » ordinaires. Ici, peu de fumée et guère de pollution. Les usines sont ultra-modernes, automatisées et tellement spécialisées que, parfois, elles ne laissent pas de paraître saugrenues : le Liechtenstein possède l'une des premières fabriques mondiales de peaux pour saucissons et produit soixante-quinze mille dents artificielles par jour.

Aujourd'hui, il reste à peine 3 % d'agriculteurs convertis à l'élevage intensif. Les autres ont vendu leurs terres pour profiter d'une extraordinaire spéculation foncière (4). Les exportations ont été multipliées par vingt, le nombre d'ouvriers par sept, et le chiffre d'affaires de la banque d'Etat par trente ! Ce formidable appel d'offres sur le marché du travail eut deux conséquences immédiates : il plaça les Liechtensteinois en position privilégiée devant des salaires très élevés : (« *A peine sorti de l'école, un jeune se voit proposer trois ou quatre situations* ») mais il bouleversa les structures de la population en augmentant considérablement la proportion d'étrangers.

L'expansion transforma surtout — « *en l'espace d'une nuit* », nous disait un interlocuteur — les paysans rigolards d'une vallée alpine en salariés ultra-nantis d'un « Etat industriel » de poche. Or nulle part ailleurs (sauf peut-être dans le golfe Persique) une société agricole n'avait été si rapidement pulvérisée, bouleversée, malaxée. Délicieuse réflexion d'un pasteur protestant, M. Christophe Möhle. « *Quand je suis arrivé ici venant de Suisse, il y a quelques années, on voyait parfois sur les routes deux voitures arrêtées côte à côte au milieu de la chaussée. Jadis, on stoppait ainsi les charrettes pour discuter de la pluie et du beau temps. Même s'ils roulaient désormais en Opel, les Liechtensteinois n'avaient pas eu le temps d'oublier.* »

M. Walter B. Krantz renchérit sur un registre plus grave. « *Les gens sont gâtés, c'est vrai. Ils ont presque tout — maison, sécurité, assurances sociales — mais ils travaillent encore beaucoup. A peine trois semaines de vacances par an. Pourquoi travaillons-nous autant ? Je ne sais pas. Peut-être parce que nous ne sommes pas encore habitués à ne plus manquer...* »

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Des thèses ont été écrites sur le point de savoir si le Liechtenstein était réellement un Etat souverain ou bien une variété particulière de canton suisse. Retenons la réponse de M. Pierre Raton (librairie Droz, Genève) : « *Le Liechtenstein est un véritable Etat qui a limité volontairement sa souveraineté.* »

(2) En 1953 cependant, la Cour de justice de La Haye, dans le fameux arrêt Nottenbohm, refusa de reconnaître la nationalité liechtensteinoise de complaisance vendue à un citoyen guatémaltèque. Cette décision et la pression de la Suisse incitèrent Vaduz à limiter cette pratique.

(3) Voir notamment le livre d'Alain Vernay : *les Paradis fiscaux*. (Le Seuil, 1968.)

(4) Aujourd'hui, au centre de Vaduz, le terrain coûte jusqu'à 6 000 F suisses pour un « klafter » (3,64 mètres carrés), soit près de 3 000 F français le mètre carré.

Prochain article :

VIVE LE PATOIS !

POMPIDOU ET L'EUROPE
P.B. Cousté / F. Visine
préface de Jacques Chirac
chez votre libraire 32F / Paris et LITEC, 27 pl. Dauphine, 75001





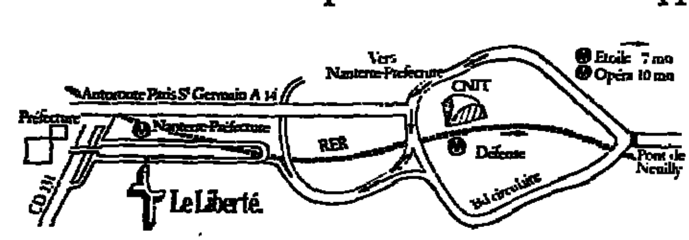




Photo des travaux octobre 1974.

• Le parc : 24 hectares boisés à votre porte.
• L'Opéra : 10 minutes par le RER.
• La station RER : 200 mètres de chez vous.
• La Défense : 1.500 mètres.
• Le prix : ferme et non révisable.
• Le crédit : des taux exceptionnels.
• Le remboursement : après la livraison de votre appartement.

Le Liberté.



prima
ufic sivegi

Renseignements et bureau de vente : sortie de la station RER Nanterre Préfecture. 774.59.75 et 774.59.64. Tous les jours de 10

EUROPE

Portugal

Les socialistes n'écartent pas l'éventualité de leur retrait du gouvernement

(Suite de la première page.)

Mais le contraste a été frappant et constant, depuis le 25 avril 1974, entre le calme avec lequel les Portugais ont suivi les crises qui se sont succédé à Lisbonne et l'agitation de l'étranger.

Il est excessif de vouloir comparer à tout prix. La querelle entre les partis communiste et socialiste portugais se déroule dans un contexte particulier, et les officiers du Mouvement des forces armées insistent sur le caractère original de leur expérience. Illusions ? Naïveté ? Peut-être. L'avenir le dira. Dans l'immédiat, il est en tout cas nécessaire d'éviter la caricature et l'amalgame.

Le parti socialiste de M. Mario Soares n'est pas tout le socialisme portugais. Au lendemain de son premier congrès national il a perdu son aile gauche dirigée par M. Manuel Serra, qui n'a pas la moindre intention de rejoindre les rangs du P.C.P. et renvoie dos à dos MM. Cunhal et Soares dans leur querelle actuelle sur la meilleure manière d'organiser la vie syndicale dans un pays privé de vraies libertés pendant longtemps.

La défense du principe de l'unicité par les communistes n'est évidemment pas désintéressée. Elle permettrait au P.C.P. d'obtenir une légalisation de son contrôle actuel de l'Intersyndicale. Mais cette emprise ne date pas d'avril 1974.

C'est dès 1943 que les communistes, utilisant les failles du système salazariste, se sont infiltrés aux postes de commande. On conçoit qu'ils n'aient pas l'intention de les abandonner. Les raisons du parti socialiste ne sont pas non plus toutes également pures. C'est dans la perspective des élections à la Constituante d'avril que le P.S. se bat pour ne pas perdre ses atouts dans le monde ouvrier.

2) Dénoncer la volonté de « conquête du pouvoir » par les communistes portugais est sans doute une hypothèse de travail. La vraie question est de savoir si cette conquête, dans un pays européen membre de l'OTAN et dont la situation politique est surveillée avec la plus grande attention par les Etats-Unis, est possible par le bulletin de vote ou par le fusil.

Le premier terme de l'alternative semble exclu, en dépit de l'appoint, sans aucun doute important, que le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), considéré comme un *« autre parti communiste »* par les socialistes, pourra apporter au P.C.P. Le second terme implique un choix résolu de l'aile gauche du Mouvement des forces armées en faveur d'un coup de force.

Or, l'adoption dans certains cas de positions communes par le P.C.P. et l'avant-garde politisée du M.F.A. ne signifie pas que la collaboration entre communistes et militaires soit sans failles et sans arrière-pensées. Le véritable pouvoir est détenu aujourd'hui à Lisbonne par le Mouvement des forces armées. Rien ne permet de penser que le M.F.A. n'a pas l'intention de tenir sa promesse d'organiser des élections libres au Portugal, à deux reprises cette année, en avril et en octobre. Quant au soutien éventuel d'une fraction du M.F.A. à un éventuel coup de force communiste, il implique un éclatement des forces armées, une guerre civile ou un retour rapide de « la droite spinoliste » écartée en septembre. C'était déjà en criant au feu que les pompiers internationaux ont mis le feu au Chili.

M. N.

Une collecte de fonds en faveur du parti socialiste portugais suscite de vives réactions aux Pays-Bas

De notre correspondant

La Haye. — M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, sera le samedi 25 janvier la vedette d'une longue émission d'une des chaînes de la télévision néerlandaise. Il y sera en tant que leader du parti socialiste portugais pour recueillir des fonds que les Néerlandais auront réuni pour apporter leur soutien à ceux qui prônent la « *liberté au Portugal* ».

Selon une campagne intensive sur le thème « Pour que le Portugal reste *libre* », *organisée* par le Parti du travail néerlandais, le syndicat N.V.V. et la radiodiffusion télévision VARA (proches du parti socialiste néerlandais), *« le P.S. portugais de M. Mario Soares sera le seul garant de la liberté »* dans ce pays, *« après cinquante ans de dictature fasciste »*.

Mais le parti de M. Mario Soares est pauvre, très pauvre ; c'est pour cela que les sociaux-démocrates néerlandais ont décidé d'entreprendre une action d'envergure nationale, afin de réunir l'argent indispensable à l'action du « parti frère ».

Mais cette action n'a pas manqué de soulever des vagues, tant à gauche qu'à droite. La presse de droite a ouvert le feu, en publiant une interview du président de la République portugaise, le général Costa Gomès, qui déclare que *« la remise des fonds venant de l'étranger à l'intention de partis politiques portugais est illégale »*.

Le Parti du travail néerlandais fait état de télégrammes envoyés par M. Mario Soares et réplique en affirmant que les fonds n'iront pas directement au P.S. portugais mais à une fondation Antonio Sergio, qui a pour but *« d'étendre le socialisme au Portugal »*. Nuance ! Néanmoins, des journaux estiment qu'il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures du pays et que la « nuance » ne rend pas la « légalité » de cette action plus « convaincante ».

Les mêmes arguments sont repris par des militants de gauche portugais immigrés aux Pays-Bas. Leur comité de liaison estime l'action en faveur du P.S. portugais « illégale » et considère *« Mario Soares comme un traître aux droits légitimes du peuple portugais »*.

Les promoteurs de la collecte affirment que *« le P.C. portugais a reçu des sommes importantes de Moscou »*.

Dans un appel télévisé aux Néerlandais, le secrétaire d'Etat portugais aux affaires étrangères, M. Jorge Campinos, l'a déclaré tout en vantant les mérites de la démocratie sociale-démocrate.

P. F.

Pologne

Un impôt sur la richesse est créé pour l'année 1975

De notre correspondant

Vienne. — Le gouvernement polonais vient d'instaurer une taxe sur les biens détenus par des personnes privées et dépassant une certaine valeur (700 000 zlotys, soit environ 154 000 F). Cet impôt sur la richesse s'appliquera aux biens acquis par des particuliers entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1974, et dont ils étaient encore détenteurs à cette dernière date. Les revenus de cette taxe doivent servir à financer le programme social mis en œuvre depuis trois ans par le gouvernement. Ces dernières mesures représentent, en effet, une charge croissante pour le budget de l'Etat.

Le montant du nouvel impôt créé cette année à titre exceptionnel se situera entre 10 et 50 % de la valeur des biens supérieure à 700 000 zlotys (1 zloty vaut 0,22 franc au cours officiel) ; les sommes à payer pourront être réglées en quatre versements jusqu'au 30 octobre 1976. Les personnes qui s'en acquitteront avant la fin de la présente année bénéficieront d'une réduction de 10 %.

Les signes extérieurs de richesse plus particulièrement visés par le fisc polonais sont les maisons et terrains individuels, les résidences secondaires, les fermes dont le propriétaire n'est pas exploitant, les automobiles, les yachts et autres bateaux à moteur, à l'exception des embarcations destinées à la pêche. Un certain nombre de dispenses sont prévues : ainsi les anciens émigrés qui se sont vu attribuer un bien immobilier pour compenser l'expropriation dont ils avaient été victimes, échapperont à la nouvelle disposition. De même, les véhicules utilisés pour le transport (les taxis par exemple), ou les automobiles fabriquées en Pologne ou dans un autre pays socialiste ne sont pas concernés. Les dépôts de caisse d'épargne font aussi l'objet d'une exception.

Une autre taxe, elle aussi créée pour la seule année 1975, s'appliquera aux personnes qui exercent dans l'agriculture depuis 1974 une activité lucrative soumise à l'impôt sur les revenus et le chiffre d'affaires. Les maraîchers, les éleveurs de volailles, de canards et de visons devront payer au fisc d'ici au 31 décembre une somme allant de 2 000 à 50 000 zlotys.

Dans un commentaire, l'agence officielle PAP écrit que ces dispositions sont destinées « *à assurer une répartition plus équitable du revenu national et à niveler les différences dans le niveau de vie, et qui ne sont pas justifiées par le travail individuel* ». C'est à la fois admettre l'existence de profondes inégalités ·.ciales et prendre les mesures ɔur y remédier en partie. De fait, lors de la seizième session du comité central du parti ouvrier unifié, au ·lébut de ce mois M. Gierek, premier secrétaire, avait réclamé avec une : sistance particulière que l'on accorde une attention accrue à la réalisation de la « *justice sociale* ». Reste à savoir si la taxe visant certaines activités agricoles ne risque pas de créer, dans ce secteur toujours délicat, de nouvelles difficultés pour le pouvoir.

MANUEL LUCBERT.

Autriche

VIENNE REJETTE LES CRITIQUES DE L'OPPOSITION OUEST-ALLEMANDE SUR SON ACCORD AVEC BERLIN-EST.

(De notre correspondante.)

Vienne. — Le chancelier Kreisky a rejeté fermement, mardi 21 janvier, les critiques exprimées ces derniers jours à Bonn par des hommes politiques de l'opposition chrétienne-démocrate au sujet de l'accord consulaire négocié entre le gouvernement autrichien et la R.D.A. Cet accord paraphé par les représentants de Vienne et de Berlin-Est il y a un an, devrait être signé prochainement.

Le mécontentement de la C.D.U. porte sur le fait que Vienne, dans le texte en cause, reconnaît une « citoyenneté de la R.D.A. ».

Refusant toute « immixtion » dans les affaires intérieures de l'Autriche, le chancelier Kreisky a fait valoir *« qu'il n'existe pas d'Etat sans citoyens »*. Après l'établissement des relations diplomatiques entre son pays et la R.D.A. et l'admission de celle-ci à l'ONU, il n'est plus possible, a-t-il assuré, de continuer à nier l'existence d'une citoyenneté est-allemande.

M. Kreisky a aussi fait valoir que des milliers d'Autrichiens vivent en R.D.A. Le gouvernement de Vienne souhaite se donner les moyens de leur offrir enfin une protection et une représentation consulaires. Cette raison explique que l'Autriche soit plus avancée que d'autres pays occidentaux dans ses pourparlers avec Berlin-Est.

La question, dont on estime, à Vienne, qu'elle a été soulevée par l'opposition de Bonn pour des raisons de politique intérieure, devrait être discutée lors de la visite que M. Kreisky rendra au chancelier Helmut Schmidt à la fin du mois de février. — A. R.

Union soviétique

LA « PRAVDA » FAIT L'ÉLOGE DE LA DIRECTION COLLÉGIALE

Moscou *(A.F.P.)*. — La *Pravda* a consacré, mardi 21 janvier, un long article aux méthodes de travail du parti et réaffirmé à plusieurs reprises l'importance du principe de la collégialité.

L'article, qui est signé par le premier vice-président de l'institut du marxisme-léninisme, indique notamment que le respect de ce principe *« crée les possibilités de faire entrer avec succès la politique scientifique du parti dans la vie (...) et constitue une garantie contre l'unilatéralité et la prise de décisions subjectives »*.

La *Pravda* ajoute que ce principe de collégialité, *« qui a été appliqué à tous les échelons du parti »*, se caractérise *« par une amélioration permanente de la qualité des dirigeants des organes du parti »*, mais aussi par *« la pénétration de nouvelles forces venant du plus profond du peuple »*.

La *Pravda* insiste d'autre part sur la nécessité de l'application du principe *« de la responsabilité d'un chef unique (...) pour éviter les lenteurs bureaucratiques »*, citant des paroles de Lénine. Toutefois, les appels à la collégialité semblent dominants, le comité central et le congrès du P.C. soviétique sont cités douze fois alors que le secrétaire général, M. Brejnev, n'est cité qu'une fois.

AFRIQUE

Rhodésie

Les pourparlers avec les nationalistes évolueraient favorablement

M. Connie Mulder, ministre sud-africain de l'information, a reporté la visite qu'il devait faire le mardi 21 janvier à Salisbury pour s'entretenir avec le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith. Un communiqué officiel précise que, *« compte tenu des discussions engagées lundi 20 janvier à Salisbury entre les représentants du gouvernement rhodésien et l'A.N.C.* (Conseil national africain, regroupant les mouvements de libération rhodésiens) *et de complications récentes, la visite de M. Mulder a été reportée. Le gouvernement rhodésien, informé, approuve la décision »*.

Dans les milieux politiques rhodésiens, on estime que le report de cette visite pourrait indiquer que les pourparlers engagés entre l'A.N.C. et le gouvernement rhodésien en vue de la réunion d'une conférence constitutionnelle sont en bonne voie et ne justifieraient pas la présence d'un observateur sud-africain. Rappelons toutefois que les dirigeants de l'A.N.C. ont protesté tout récemment encore contre la présence de forces de police sud-africaines en Rhodésie.

Ce mercredi 22 janvier s'ouvrent, d'autre part, au Cap, de nouvelles négociations entre le premier ministre, M. John Vorster, et les dirigeants des huit bantoustans sur le sort des millions d'Africains noirs qui vivent hors de ces bantoustans. En Namibie enfin (Sud-Ouest Africain), on annonce officiellement que 55 % des électeurs ont voté la semaine dernière en Ovamboland, bantoustan semi-autonome du nord du territoire. Selon les autorités sud-africaines, ce résultat constitue un *« sérieux revers »* pour le SWAPO (Organisation populaire du Sud-Ouest Africain), qui avait appelé les électeurs à boycotter le scrutin. Le SWAPO, reconnu par l'ONU comme étant le principal représentant du peuple namibien, assure de son côté que les électeurs ovambos ont été *« contraints »* de voter, *« au risque de perdre leur emploi, leurs droits aux services de santé et de se voir refuser tout permis d'aller travailler dans le Sud »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

CORRESPONDANCE

LE DESTIN DE L'ÉRYTHRÉE

M. Jean-Pierre Chrétien, attaché de recherche au C.N.R.S., nous écrit à propos de l'évolution actuelle de l'Ethiopie :

Nous avons pu lire avec un très grand intérêt les mises au point de M. J.-C. Guillebaud sur l'ensemble de la situation actuelle. Mais je voudrais revenir sur un article d'histoire de M. Cornevin. Je pense que ce savant article appelle quelques commentaires complémentaires, vu l'orientation spéciale que lui donnait son titre. Plus qu'une « difficile histoire de l'Erythrée », ne peut-on y voir en effet une difficile histoire de l'Ethiopie ?

— Le royaume sabéo-éthiopien d'Axoum contrôlait au début de notre ère les deux rives de la mer Rouge, et cette présence maritime éthiopienne se maintint jusque vers le dixième siècle.

— Les cultures de langues tigrinya (dont les trois quarts des locuteurs sont en dehors de la province d'Erythrée actuelle) et amhara sont issues l'une et l'autre du repliement vers l'intérieur de la civilisation guèze d'Axoum (christianisation, fusion avec les vieilles populations montagnardes de langues kouchitiques).

— La dynastie salomonienne établie au treizième siècle, et d'origine amhara, a contrôlé le littoral jusqu'au seizième siècle. Même après l'installation des Ottomans à Massaoua, une révolte d'un « gouverneur de la mer », Yeshaq, manipulé par les Turcs, fut réduite par l'empereur Sartsa Dengel en *1578*.

— Le repli du pouvoir sur Gondar au dix-septième siècle s'accompagna d'un morcellement de type féodal, qui fut exploité par des chefs Galla, mais aussi par le ras du Tigré Mikel (celui qui accueillit Bruce à la fin du dix-huitième siècle). Mais, encore une fois, l'entité tigrinya est radicalement différente du phénomène « érythréen » moderne. Jusqu'au début du dix-neuvième siècle, les Turcs de Massaoua ont dû compter avec les autorités éthiopiennes du Tigré.

— Tout change avec l'implantation egyptienne à Massaoua, effective depuis les années 30, officielle en 1868, cantonnée par Johannes IV en 1875-1876, et surtout avec l'implantation italienne à Massaoua en 1885, décidée, en fait, par les Anglais, inquiets de la menace mahdiste (beau remerciement à l'aide éthiopienne contre cette même menace). L'Erythrée a-t-elle été « bradée » par Ménélik après Adoua, ou bien a-t-elle dû être sacrifiée au concert des puissances ? La question reste ouverte si on se rappelle l'accord anglo-franco-italien de 1906 prévoyant le partage de l'empire, texte sur lequel Mussolini s'appuya encore trente ans plus tard.

Une phrase me semble donc essentielle dans cet article : « A la veille de la colonisation, l'Erythrée n'existait certainement pas. » M. Cornevin évoque justement l'impact des occupations italienne puis britannique (différenciations économiques et culturelles introduites par l'administration et les missions). Et ensuite comment ne pas songer à la politique des pays arabes ? Comment oublier la présence à Asmara d'une des principales bases américaines dans le monde ?

Certes, les populations érythréennes ont sans doute subi autant que les autres les méfaits de l'autocratie et du féodalisme de l'ancien régime. Comme le rappelait justement J.-C. Guillebaud, les cent mille morts de faim du Tigré et du Wollo n'ont pas suscité autant d'émotion internationale que les soixante personnalités exécutées récemment. Moins d'émotion aussi, pourrait-on ajouter, que les attentats il y a quelques jours à Asmara. Je m'étonne qu'une question ne soit pas posée enfin : la situation politique des leaders de l'indépendantisme érythréen n'est-elle pas compliquée par l'installation à Addis-Abeba d'un pouvoir qui remet en cause l'ancienne autocratie féodale et les liens préférentiels de l'Ethiopie avec les Etats-Unis ? Au moment où le contenu social et international de leur programme est repris dans la capitale éthiopienne, ne cherchent-ils pas, à travers les attentats et un effort redoublé de propagande, à brusquer le cours des choses en exploitant la fragilité du nouveau régime ? Restons libres de poser au moins la question (*mutadis mutandis*) : l'Erythrée est-elle le Biafra ou le Katanga de l'Ethiopie actuelle ?

● *Les télécommunications en Afrique.* — Du 22 au 25 janvier se réunissent, à Yaoundé (Cameroun), les Journées françaises ·:s télécommunications pour l'Afrique. Y participent notamment des représentants d'une vingtaine de pays africains et de différents organismes internationaux spécialisés.

A travers le monde

Bolivie

● L'ANCIEN PRESIDENT HERNAN SILES SUAZO, qui avait été arrêté à La Paz le 18 janvier, devrait être expulsé rapidement de Bolivie, a annoncé, le mardi 21 janvier, le gouvernement militaire. La semaine dernière, le ministre de l'intérieur bolivien avait declaré que le Mouvement nationaliste révolutionnaire de M. Siles Suazo avait formé, avec six autres formations de gauche, un Front démocratique d'unité nationale ayant pour objectif le renversement du gouvernement. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Danemark

● M. JENS OTTO KRAG, ancien premier ministre danois social-démocrate, qui représente la Commission européenne à Washington depuis le début de 1974, a annoncé qu'il avait l'intention de quitter ce poste à la fin de l'année 1975. — *(Corresp.)*

Finlande

● M. PENTTI PEKKARINEN, vice-ministre des affaires sociales et de la santé, est mort dans un accident de la route lundi 20 janvier. Il était âgé de cinquante-sept ans. M. Pekkarinen était une personnalité marquante du parti du centre (ex-agrarien) et avait mené campagne contre l'alcoolisme. — *(Corresp.)*

Irlande du Nord

● DEUX HOMMES ONT ETE TUES et plusieurs personnes blessées à Belfast par l'explosion d'une voiture piégée, mardi 21 janvier. Cet attentat a lieu alors qu'on attend la réponse de l'IRA provisoire après la première réunion tenue en Ulster entre représentants de Londres et du Sinn Fein pour une éventuelle remise en vigueur du cessez-le-feu. — *(A.F.P.)*

Italie

● LA GREVE GENERALE prévue pour jeudi 23 janvier, en Italie, est maintenue, en dépit de la reprise, lundi 20 janvier, des négociations interrompues fin octobre dernier entre le patronat et les syndicats sur le problème de l'aide aux chômeurs. — *(A.F.P.)*

● CENT DIX-NEUF MEMBRES du mouvement clandestin Ordre nouveau, accusés d'avoir *« tenté de reconstituer le parti fasciste »*, comparaissent, depuis mardi 21 janvier, devant le tribunal de Rome. — *(A.F.P.)*

ONU

● LA WIPO (WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGAISATION, ou organisation mondiale pour la propriété intellectuelle) est devenue mardi 21 janvier la quatorzième agence spécialisée des Nations unies par la signature d'un protocole entre MM. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et Bogsch, directeur de cette organisation intergouvernementale. Créée il y a quatre ans, celle-ci protège les droits de la propriété intellectuelle dans les domaines industriel (inventions, marques de fabrique, dessins) et artistique. Quatre-vingt-onze pays en font partie. — *(UPI.)*

R.F.A.

● UNE MANIFESTATION, regroupant quelques dizaines de nazis, a été dispersée, lundi 20 janvier, par la police, à Francfort. Elle avait été organisée pour célébrer le trente-troisième anniversaire de la conférence de Wansee, au cours de laquelle fut décidée *« la solution finale de la question juive »*. — *(A.F.P.)*

Tchad

● L'ORGANISATION AMNESTY INTERNATIONAL a lancé, lundi 20 janvier, un appel au président Tombalbaye, lui demandant « de libérer les centaines de prisonniers politiques détenus sans jugement dans le pays depuis deux ans ».

Union soviétique

● SOIXANTE FIDELES DE L'EGLISE BAPTISTE ont été libérés en U.R.S.S. et une centaine seraient toujours emprisonnés, a annoncé à son retour de Moscou, mardi 21 janvier, le secrétaire général de l'Eglise baptiste ouest-allemande, M. Gerhard Claas, à Bad-Hombourg (Hesse). — *(A.F.P.)*

● LE SECOND NUMERO DU JOURNAL « slavophile » clandestin *Zemlia* (la Terre) a commencé à circuler mardi 21 janvier à Moscou, deux mois après l'arrestation de son rédacteur en chef, M. Vladimir Ossipov. Ce journal rappelle son soutien *« à la valorisation de l'Eglise orthodoxe russe et à la renaissance de la culture et du peuple russes »*. Il réclame la libération de M. Ossipov et demande à pouvoir paraître librement. — *(A.F.P.)*

(Publicité)

APPEL D'OFFRE

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS D'ABU-DHABI, ÉMIRATS ARABES UNIS,

demande entrepreneurs en bâtiment internationaux pour faire une proposition d'offre pour sélection concernant

1) Complexe hospitalier de 500 lits a construire à Abu-Dhabi, E.A.U., avec meilleures conditions pour le soin des malades pensionnaires et externes et leur confort. Comprendre aussi logements pour 600 infirmières et docteurs et bâtiments communs. Travaux extérieurs terminés.

2) Complexe hospitalier de 250 lits à construire à Al-Ain, E.A.U., entièrement fini dans les mêmes conditions ci-dessus mentionnées, excepté logements prévus pour 300 infirmières et docteurs.

Deux offres séparées seront faites par le gouvernement d'Abu-Dhabi. Chacune peut être soumissionnée séparément ou bien ensemble.

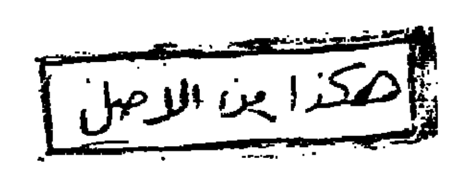
Un dépôt de garantie de 5 % du montant de la soumission sera exigé à la présentation de la soumission.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du 15 février et les prix sont de 5.600 DHS pour Abu-Dhabi et de 4.600 DHS pour Al-Ain (1 dollar U.S. équivaut approximativement à 4 DHS E.A.U.).

Pour se procurer un questionnaire de sélection et avoir d'autres détails sur ces projets, s'adresser :

The Architects Collaborative International
46 Brattle Street,
Cambridge, MASS. 02138
U.S.A.
ou TELEX 921494 A/B TAC CAM.

Le questionnaire doit être retourné à la même adresse avant le 31 janvier 1975.



POLITIQUE

PARRAINÉ PAR MM. DURAFOUR, ROSSI, STASI ET CARO

Le Mouvement de la gauche réformatrice entend respecter le principe de la direction collégiale

L'acte de naissance des Démocrates sociaux, Mouvement de la gauche réformatrice, a été rendu public mardi 21 janvier par les heureux parrains de la nouvelle formation, MM. Michel Durafour, André Rossi, Bernard Stasi, Aymar Achille-Fould, Jean-Marie Caro, Guy Ebrard, et quelques autres personnalités centristes. Le nom de baptême de ce regroupement en dit long sur l'ampleur de l'électorat visé.

Le Centre républicain et le Centre Démocratie et Progrès *sont* déjà embarqués dans cette nouvelle tentative de regroupement. Certains responsables du Centre démocrate, tel M. Jean-Marie Caro, et du parti radical, comme M. Bariani, s'y associent, mais en éclaireurs, car ils n'ont pas le gros des troupes derrière eux. Leur engagement est même contesté. M. Pierre Abelin, secrétaire général du Centre démocrate, a condamné ce « fractionnisme » (« le Monde » du 22 janvier), et les fédérations radicales de la Manche et des Yvelines critiquent cette « tentative de diversion ». Les deux formations vont devoir se prononcer sur l'initiative des Démocrates sociaux, au moins en tranchant le problème posé par la double appartenance. Le bureau sortant du Centre démocrate devait en débattre le 22 janvier. Quant au parti radical, il réunit son comité directeur le 24 janvier, avant l'ouverture du congrès.

Le regroupement amorcé par MM. Durafour, Rossi, Stasi et Caro procède beaucoup plus d'une série d'échecs que d'une levée d'espoirs. Le Mouvement réformateur n'a pas réussi à fusionner les formations qui le composaient. L'élargissement du parti radical, par association avec le Centre républicain, a capoté. Les retrouvailles du Centre démocrate et du C.D.P. tardent. Le centre cherche maintenant sa cohésion en s'abritant derrière les principes de collégialité dans la direction et de souplesse dans les structures. C'est une manière de se protéger de certains de ses leaders, plus soucieux d'assumer la personnalisation du pouvoir.

ANDRÉ LAURENS.

M. Durafour a précisé que le mouvement tiendrait son congrès constitutif les 8 et 9 mars. M. Rossi a défini en ces termes les raisons du redressement proposé au secteur divisé du « *centre gauche et de la gauche libérale* » (une dizaine de fédérations départementales se sont spontanément constituées, a-t-il indiqué).

« *Nous constatons dans la vie politique française l'existence, d'une part, d'électeurs du centre gauche qui ont voté pour l'actuel président de la République et souhaitent s'identifier dans la majorité ; d'autre part, d'électeurs qui n'ont pas pris le même engagement tout en refusant le programme commun.*

» *Si ces hommes et ces femmes ont pu formuler une analyse électorale différente, ils n'en sont pas moins liés par de profondes convictions communes. Ce qui les a séparés, c'est un problème de confiance dans le candidat. Le programme leur convenait, mais ils doutaient que son auteur l'applique.*

» *Depuis huit mois il s'est passé bien des choses : l'indépendance affirmée de la France, un combat courageux pour sauver une Europe moribonde, des réformes si hardies qu'elles n'ont pu être débattues que dans la passion.*

» *Et puis, il y a les six mois qui vont venir avec un programme où l'on retrouve la réforme de l'entreprise, la réforme foncière, la loi sur le divorce, la démocratisation de l'enseignement, la taxation des plus-values, la justice fiscale.*

» *Tout cela fait réfléchir beaucoup de Français. Etonnés d'abord, rassurés ensuite, ils attendent maintenant d'être convaincus.*

» *A ceux-là nous proposons de venir aider, avec nous, le président de la République à changer la société.*

» *Nous leur proposons un lieu de réflexion et d'action où tous, pourvu qu'ils soient d'accord sur l'essentiel, pourront exprimer leur point de vue sur les réformes en cours et formuler d'autres propositions.* »

(Dessin de BONNAFFÉ.)

Selon M. Durafour, le congrès constitutif élaborera un programme à partir des grandes orientations suivantes :

I. — ASSURER A TOUS LES SECURITES : sécurité de l'emploi, donc modulation de l'économie, désormais au service de l'homme, et non le contraire ; sécurité au niveau de l'acquisition de la connaissance par la réforme de l'enseignement et la mise en application d'une authentique égalité des chances ; sécurité de la *femme* et de la famille ; sécurité en ce qui concerne la santé ; sécurité de la vieillesse ; sécurité des oubliés, notamment des handicapés.

II. — REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES : répartir plus équitablement les revenus ; réformer la fiscalité.

III. — DEVELOPPER LA DEMOCRATIE A TOUS LES NIVEAUX : au niveau de la détermination des objectifs économiques et sociaux par une planification concertée, souple et humaine ; au niveau de l'entreprise, par une réforme cohérente et hardie ; au niveau des collectivités locales, en accordant à ces dernières les moyens de donner à chacun un cadre de vie conforme aux exigences de la vie moderne ; au niveau de la région, qui doit disposer d'un authentique pouvoir de gestion et devenir le cadre d'une vie économique sociale et culturelle de qualité ; au niveau de l'Europe, dont la construction demeure le meilleur garant du progrès et de la paix.

M. Durafour a précisé que tous ceux qui appartiennent au Mouvement réformateur — y compris M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — ou au C.D.P. peuvent adhérer individuellement au nouveau mouvement, à condition de respecter le principe de la collégialité.

La « collégialité »

COLLEGIALITE, chargée d'organiser le congrès (et qui reste ouverte à de nouvelles adhésions) :

MM. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, vice-président du Centre Démocratie et Progrès, ancien député de la Gironde ; Didier Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical, chef de cabinet de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique ; Jean Bégault, député réformateur de Maine-et-Loire ; Jean Briane, député réformateur (Centre démocrate) de l'Aveyron ; Jean-Marie Caro, député réformateur du Bas-Rhin, vice-président du Centre démocrate ;

Mme Aliette Crépin, député réformateur de l'Aisne, suppléante de M. Rossi, secrétaire d'Etat ; MM. Frédéric Dugoujon, député réformateur du Rhône ; Michel Durafour, ministre du travail, maire de Saint-Etienne, vice-président du Centre républicain ; Guy Ebrard, ancien député réformateur des Pyrénées-Atlantiques ; Roger Fénech, Centre démocrate, vice-président du conseil général du Rhône ; Pierre Gaussin, député réformateur de la Loire, suppléant de M. Durafour ;

MM. Louis Macaigne, président de la fédération radicale de l'Aisne ; André Martin, député réformateur (Centre républicain) de la Seine-Maritime ; Roger Partrat, député réformateur de la Loire ; André Rossi, secrétaire d'Etat, ancien député de l'Aisne, vice-président du Centre républicain ; Bernard Stasi, ancien ministre, ancien député de la Marne, vice-président du C.D.P. ; Mme Marie-Claude Stokis-Agnieray, président de la fédération radicale des Yvelines ; MM. Pierre Vallon, sénateur non inscrit (Centre démocrate) du Rhône, et Adrien Zeller, député réformateur du Bas-Rhin.

Les radicaux minoritaires dénoncent le « pouvoir personnel » de M. Servan-Schreiber

Les minoritaires du parti radical regroupés derrière MM. Léon Hovnanian, ancien député, et Claude Catesson au sein de la tendance Combat radical-socialiste ont critiqué, mardi 21 janvier, à l'occasion d'un déjeuner de presse, le « *pouvoir personnel* » que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber exerce, selon eux, au sein du parti radical qu'il préside. « *Depuis six mois* », ajoutent-ils dans une lettre d'information destinée aux militants radicaux et signée par des représentants des fédérations de l'Eure des Alpes-Maritimes, de la Loire-Atlantique, du Pas-de-Calais, de la Haute-Garonne, du Nord, du Val-d'Oise, de Paris et des Yvelines, *au problème de méthode s'ajoute un problème politique.*

» *Les radicaux-socialistes doivent-ils devenir l'aile gauche de la majorité présidentielle giscardienne-U.D.R., ou rester dans l'opposition et promouvoir le Manifeste radical dans l'union de la gauche ? Il appartient au congrès d'en débattre. C'est lui seul qui fixe la ligne politique du parti. Faut-il rappeler que le dernier congrès de novembre 1973 a condamné la politique de l'Etat U.D.R. et tout particulièrement de son ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing ? Que nous propose aujourd'hui la direction du parti ? Nous enfoncer et nous diluer encore plus dans la droite.* »

Les animateurs de la tendance Combat radical socialiste ont l'intention de remettre en cause, dès son ouverture vendredi 24 janvier, l'ordre du jour du congrès du parti radical. Ils craignent de ne pas avoir accès à la tribune du congrès, d'autant que la présentation de douze rapports ne laissera guère de temps pour le débat politique.

Ils précisent : « *L'existence d'une gauche radicale-socialiste humaniste forte est indispensable à la vie politique française. Sans elle, trois millions de citoyens, cadres, professions libérales, petits et moyens entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, en fait la bourgeoisie de progrès n'ont pas de représentation politique.* »

EN CORRÈZE

La réélection de M. Charbonnel à la tête de la fédération U.D.R. est contestée

La commission nationale des conflits de l'U.D.R. se réunit jeudi 23 janvier, à Paris, pour examiner une requête déposée par le secrétaire fédéral U.D.R. de la Corrèze contre la réélection de M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, aux fonctions de président du comité fédéral de Corrèze, intervenue au cours d'une réunion de cette instance lundi 20 janvier, à Brive (*le Monde* du 22 janvier).

Au cours de cette réunion, M. Charbonnel, qui présidait, a estimé que les nombreuses adhésions nouvelles (un peu moins d'un millier), dont faisaient état les représentants des circonscriptions de Tulle et d'Ussel (favorables à M. Jacques Chirac), ne devaient pas être prises en compte dans les votes pour la désignation des membres du comité fédéral. Se référant au titre II des statuts de l'U.D.R., M. Charbonnel a indiqué que les nouvelles adhésions, qui seraient intervenues depuis l'élection de M. Chirac à la tête de l'U.D.R., n'avaient pas été soumises au comité fédéral. Il semble, en effet, que les nouveaux militants de l'U.D.R. favorables au premier ministre aient adressé leurs adhésions à leurs secrétaires de circonscription qui les ont transmises directement au secrétaire général du mouvement à Paris.

M. Charbonnel a également fait remarquer que certaines personnalités ne sont membres de droit du comité fédéral que si elles appartiennent effectivement à la fédération départementale de l'U.D.R., ce qui, selon le maire de Brive, n'est pas le cas de M. Jacques Chirac, ni de M. Belcourt, son suppléant, inscrit au groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, ni de M. Jacques Coudert, sénateur U.D.R. de Corrèze.

A la suite de ce désaccord, les seize représentants des circonscriptions d'Ussel et de Tulle se sont retirés et ont indiqué qu'ils demanderaient l'arbitrage des instances nationales du Mouvement. M. Charbonnel a pris acte de ce fait, mais estimant, après leur départ, que « *le quorum était largement atteint et que les votes pourraient intervenir normalement* », il a invité les délégués de la circonscription de Brive à procéder aux scrutins prévus par les statuts. En conséquence, M. Jean Charbonnel a été élu à l'unanimité des huit délégués présents, et un bulletin blanc. Se référant aux effectifs officiels des adhérents de l'U.D.R. en Corrèze, M. Charbonnel avait accordé neuf mandats à la circonscription de Brive, trois à celle de Tulle et deux à celle d'Ussel.

Ce nouveau conflit corrézien s'ajoute aux rivalités déjà anciennes entre les représentants de la circonscription de Brive et ceux de la Haute-Corrèze. Ainsi le secrétaire fédéral, nommé il y a plusieurs années par Paris à la tête de l'U.D.R. locale, M. Fievet, vient-il d'écrire au nouveau secrétaire général, M. Chirac, pour lui rappeler qu'il n'a jamais donné sa démission et qu'il conteste la nomination par M. Sanguinetti de M. Jouassin comme secrétaire fédéral. M. Jouassin était jusqu'alors secrétaire de la circonscription de Tulle.

M. OLIVIER STIRN VISITE LES ILES WALLIS

Matautu (îles Wallis) (A.F.P.). — M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, est arrivé mercredi 22 janvier aux îles Wallis. Il a déclaré devant l'Assemblée territoriale que « Wallis ne sera pas abandonnée par le gouvernement ». Il a annoncé des mesures de contrôle des prix et a indiqué que la ligne maritime Nouméa-Wallis serait désormais considérée comme ligne d'intérêt national et bénéficierait de subventions de l'Etat. Il a précisé que la liaison aérienne Nouméa-Wallis, exploitée par l'U.T.A., serait désormais hebdomadaire, alors qu'elle n'était assurée que trois fois par mois. Le secrétaire d'Etat a annoncé l'octroi d'une subvention destinée à faciliter l'approvisionnement des archipels en 1975.

voici le canon qui a fait trembler l'Europe.



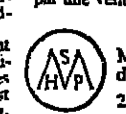
Canon Gribeauval en position de tir.

UN CHEF-D'ŒUVRE DE PRECISION REVETU D'ARGENT PUR

Canon Gribeauval, pièce de 12, sur son affût de campagne, identique au modèle utilisé par Napoléon de 1804 à 1815.
• Douze moules différents, gravés à la loupe d'après les documents fournis par le Ministère de la Guerre (archives de la bibliothèque du Musée de l'Armée).
• Alliage spécial de 5 métaux, recouvert d'une fine couche d'argent pur, et patiné à l'ancienne.
• Fût de canon à deux positions, timbré d'un N lauré, en coloris vieux bronze particulier aux canons de l'époque.
• Roues mobiles, caisson à munitions amovible, seau à revorde, chaîne à enrayer, écouvillons, refouloir, etc.
• A l'échelle des figurines historiques de la M.H.S.P.
• Livré entièrement monté, en position de tir.
• Accompagné de 4 planches historiques en Cadeau.
• Authentifié par le poinçon de la Manufacture Historique de Soldats de Plombs.

EXAMINEZ-LE CHEZ VOUS GRATUITEMENT PENDANT 10 JOURS.

LE PREMIER CANON lourd normalisé de tous les temps est français. Etranges retournements de l'histoire : il fut conçu par Jean-Baptiste Vaquette de Gribeauval sur les ordres de Louis XVI, pour défendre la royauté. Mais cette arme redoutable, plus puissante et plus maniable que toutes celles de l'époque, entra en service en 1792. Quand les Sans-Culottes remportèrent les victoires françaises de la Révolution, la France avait en fait la plus formidable artillerie d'Europe.
Napoléon dota le Gribeauval de modifications successives. L'affût de 12, mis au point en 1803, participa à toutes les campagnes napoléoniennes. Il tonna sur l'Europe atterrée à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, à Wagram...
Le voici reproduit aujourd'hui avec tant de finesse et de précision qu'on peut admirer à la loupe jusqu'au détail des rivets, des chaînes ou des porte-écouvillons. Il est devenu une admirable pièce de collection, gravée, fondue et montée selon les méthodes de la Manufacture Historique de Soldats de Plombs (M.H.S.P.) qui crée, fabrique et vend directement sans intermédiaire des figurines historiques réalisées selon les méthodes artisanales traditionnelles. Revêtu d'une fine couche d'argent pur, il figurera aussi bien comme objet d'art et de décoration que comme centre d'intérêt d'une scène militaire fidèlement reconstituée. Il est envoyé pour un examen gratuit de 10 jours à tous les collectionneurs et amateurs d'objets curieux et précieux. La modestie de son prix, compte tenu de la qualité de la gravure, s'explique par une vente exclusivement directe.



Manufacture Historique de Soldats de Plombs
2 rue Malus 75005 PARIS

BON DE CONSULTATION GRATUITE à renvoyer à:
LA MANUFACTURE HISTORIQUE DE SOLDATS DE PLOMB
2, rue Malus - 75005 PARIS

Oui, je désire recevoir le Canon GRIBEAUVAL sur son affût de campagne, réplique fidèle en alliage spécial revêtu d'argent pur et patiné à l'ancienne, que je règlerai:

☐ par un seul versement comptant de 137 F payable à la fin de la période d'essai (+ 6 F de participation aux frais d'envoi en recommandé et d'emballage).

☐ en 3 mensualités de 48 F dont je vous paierai la première à la fin de la période d'essai (soit au total 144 F + 6 F de participation aux frais d'envoi en recommandé et d'emballage).

Je me réserve le droit de vous retourner votre envoi après examen, sans rien vous devoir, dans les 10 jours suivant sa réception.

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
Code postal ______ Ville ______
Date : Signature :

Cogifrance vous propose
2 manières intelligentes d'investir dans l'immobilier

Près de la République, à deux minutes du métro (Stations Goncourt et Belleville)

A PARTIR DE 3.100 F LE M2
PRIX FERMES ET DEFINITIFS

Pour la location
Beaucoup de commerçants du quartier cherchent à se loger près de leur magasin. C'est donc l'assurance d'un revenu régulier et sans souci ainsi que d'une plus-value rapide et constante de votre capital.

Pour vous-même
Vous logez votre famille dans une rue calme, à proximité immédiate de tous les commerces et aux meilleures conditions possibles tout en protégeant efficacement votre patrimoine contre l'érosion monétaire.

STUDIO 28 M²

4 PIECES 88 M² + LOGGIA 11 M²



Livraison 1er trimestre 1975

Venez visiter l'appartement-modèle sur place
Tous les jours, sauf le dimanche, de 14 à 19 h - Samedi de 10 à 19 h

LA RESIDENCE PIVER

8/10, PASSAGE PIVER, PARIS 11e
(92, RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE)

Renseignements, ventes et documentation en couleurs.

Appelez sur place **700.09.82**

GEFIC 52, CHAMPS-ÉLYSÉES - 256.98.98

CHRISTIAN CHASSIN

POLITIQUE

Double scission à « Lutte ouvrière »

Le mouvement trotskiste Lutte ouvrière (qui compte sa direction politique nationale Mlle Arlette Laguiller, ancienne candidate à l'élection présidentielle de 1974), vient de connaître une double scission, au terme d'un débat interne qui s'était amorcé le 3 novembre 1973. Un texte signé de deux militants avait, ce jour-là, vivement mis en cause la nature du régime soviétique : « *La dictature des Brejnev, Kossyguine et Cie, comme celle de Khrouchtchev et de Staline avant lui*, pouvait-on y lire, *sont pour nous des dictatures politiquement et socialement bourgeoises.* »

Au fil de la discussion, qui devait durer plus d'un an, la critique de l'U.R.S.S. s'était durcie et avait peu à peu conduit les animateurs de la tendance ainsi créée (appelée « *fraction communiste* ») à s'interroger sur le « *capitalisme d'Etat* » qui règne, selon eux, en U.R.S.S., puis sur la nature même du salariat.

« *Les divergences sur la nature de classe de l'Etat soviétique résultent d'une divergence sur l'ensemble du programme révolutionnaire* », estiment aujourd'hui les dirigeants de Lutte ouvrière, qui ont réuni en deux volumes les textes des scissionnistes et les réponses qu'ils y ont apportées.

C'est la section de Bordeaux — l'une des plus importantes de province — qui a été la plus touchée par ce débat interne ; elle s'est, dans sa majorité, séparée du mouvement, un an jour pour jour après le début de la polémique. Avec d'autres militants, principalement venus de quelques grandes sections provinciales, une « *Union ouvrière pour l'abolition de l'esclavage salarié* » *a été constituée.*

L'organe de presse de Lutte ouvrière, qui porte le nom du mouvement, ne s'est pas fait l'écho de cette première scission ; mais l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, *Rouge*, également trotskiste, a donné asile dans ses colonnes au comité d'organisation de l'Union ouvrière, bien qu'aucun ralliement collectif des scissionnistes de L.O. à la L.C.R. ne soit envisagé.

Entre-temps des militants venus soit de l'Union ouvrière, soit de Lutte ouvrière directement, ont constitué une autre fraction, Combat communiste, aux thèses assez voisines, et d'inspiration plus parisienne que la première. L'une et l'autre publient un bulletin.

Les dirigeants de Lutte ouvrière affirment ne pas être affectés par cette double scission, qui ne concerne selon eux que de faibles effectifs. Ils comptent cependant faire un effort exceptionnel d'implantation dans les entreprises, tandis que la diffusion de l'hebdomadaire du mouvement (tiré actuellement à 40 000 exemplaires) fera l'objet de soins particuliers. La « *fête de Lutte ouvrière* », à la Pentecôte, doit permettre de dépasser le chiffre de trente mille entrées enregistré l'an dernier. Le succès — important, toutes proportions gardées — obtenu par Mlle Laguillier à l'élection présidentielle (2,36 % des suffrages exprimés en métropole, contre 0,37 % à M. Krivine, autre candidat trotskiste) ne semble pas, toutefois, avoir prémuni Lutte ouvrière contre la tentation scissionniste, fort répandue à l'extrême gauche, ni même, jusqu'alors, contre un relatif effacement dont ses dirigeants entendent la faire sortir cette année.

B. B.

★ *Union ouvrière*, imprimerie des Quatre-Pavillons, 2, rue Camille-Pelletan, 33150 Cenon.
★ *Combat communiste*, B.P. 15, 92220 Bagneux.

« LIBÉRATION » SE DÉFEND D'ÊTRE « PRO-CHINOIS »

Répondant à un de ses lecteurs parisiens qui lui reprochait de passer sous silence certaines informations concernant la Chine, et qui estimait, pour sa part, que « *dans ses relations internationales Pékin fait preuve d'un nationalisme et d'un impérialisme qui n'ont rien à envier à ceux de Moscou ou de Washington* », le journal *Libération* se défend, dans son numéro du 22 janvier, d'être « pro-chinois ». Sous le titre « Ni inféodés ni procureurs », un collaborateur du journal qui signe « P. R. » écrit notamment : « *Pour moi, l'admiration pour le socialisme chinois n'a jamais impliqué ni de* « se prosterner devant Mao » *ni de rejoindre le camp des* « atlantistes », *pas plus que la critique de certaines initiatives diplomatiques ne me permettent de me poser en censeur de la révolution chinoise.*

» *Cela dit, qu'il soit clair une fois pour toutes que ce n'est pas parce que nous nous méfions des sources d'information habituelles sur la Chine (nous n'avons pas de correspondant particulier à Pékin) et que nous avons donc des difficultés à assurer une information correcte sur ce pays que nous sommes* « inféodés à un régime politique » *et* « pas un journal libre. »

RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'AQUITAINE

M. Chaban-Delmas : il est temps de faire élire les conseils régionaux au suffrage universel

De notre correspondant

Bordeaux. — Le renouvellement du conseil régional d'Aquitaine n'a donné lieu à aucune surprise. M. Jacques Chaban-Delmas a été réélu par 40 voix contre 30 à M. André Labarrère, député socialiste et maire de Pau, candidat unique de la gauche.

En prenant sa place auprès du préfet de région, le maire de Bordeaux assura l'assemblée qu'il continuerait à en présider les travaux « *de la manière la plus objective* ». Cette « *objectivité* » n'alla pas, cependant, jusqu'à accepter la proposition faite au nom de la gauche par M. Duroure, député socialiste des Landes, d'élire les vice-présidents à la proportionnelle. « *La formule adoptée l'an passé des cinq vice-présidents départementaux est la plus propre à dégager une volonté régionale* », devait alors répondre M. Chaban-Delmas. « *Je ne pense pas que le seul moyen équitable de représentation soit la représentation géographique* », répliqua M. Duroure.

Finalement, les socialistes et radicaux de gauche proposèrent deux candidats, qui n'étaient autres que les sortants : MM. Bordeneuve, sénateur (gauche démocratique), président du conseil général du Lot-et-Garonne, et Robert Lacoste, sénateur socialiste et président du conseil général de la Dordogne.

L'assemblée reprendra ses travaux en séance plénière les 28 et 29 janvier. Il y sera notamment question du programme de centrales nucléaires.

A propos de l'organisation des travaux de l'assemblée régionale, M. Chaban-Delmas a déclaré après la réunion du conseil : « *Je pense qu'après un an d'expérience il est temps de modifier l'institution, de mieux l'enraciner dans l'opinion publique. Il faut envisager dès maintenant de faire élire les conseils régionaux au suffrage universel, l'opinion publique se sentira plus concerné.* » L'ancien premier ministre a poursuivi : « *La coopération interrégionale doit être également développée. Je vais d'ailleurs prendre contact incessamment avec les présidents des régions limitrophes pour voir dans quelles conditions on pourrait mettre à l'ordre du jour des questions communes.* »

M. Henri Caillavet, sénateur (gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, a demandé à M. Chaban-Delmas d'intervenir auprès du ministre de l'intérieur pour obtenir la modification des termes d'un décret qui soumet à l'autorisation préalable du préfet l'audition par le conseil régional d'une personnalité qualifiée. M. Chaban-Delmas a promis de faire diligence.

LA COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Jacques Chaban-Delmas, dép. de la Gironde (U.D.R.), maire de Bordeaux, anc. premier ministre.

Vice-présidents : MM. Bordeneuve, sén. du Lot-et-Garonne (gauche dém.), prés. cons. gén. ; Brun, sén. de la Gironde (ind.) ; de Chevigné, prés. cons. gén. des Pyrénées-Atlantiques (Cent. dém.) ; Coudane, cons. gén. des Landes (rad.) ; Lacoste, sén. de la Dordogne (P.S.), prés. cons. gén.

Secrétaires : MM. Esquirol, maire d'Agen (Cent dém.) ; Grondeau (U.D.R.) ; Labarrère, dép. des Pyrénées-Atlantiques (P.S.) ; Mirtin, cons. gén. des Landes (U.D.R.) ; Rouby, cons. gén. de la Dordogne (P.S.).



LES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Les communistes contestent à M. Mitterrand son rôle de chef de file de l'opposition

En l'absence de M. Georges Marchais, toujours hospitalisé, c'est M. Gaston Plissonnier qui a prononcé mardi 21 janvier l'allocution de clôture de la session du comité central du P.C.F. Ce choix a peut-être été fait pour éviter les rumeurs et les interprétations qui n'auraient pas manqué de courir si cette tâche avait été confiée à M. Roland Leroy ou à M. Paul Laurent. La succession de M. Georges Marchais n'est pas ouverte, et le P.C.F. s'applique à le confirmer.

En revanche, la succession de M. François Mitterrand dans son rôle de chef de file de l'opposition semble déjà se jouer. Dans « l'Humanité » du 14 janvier, Laurent Salini avait mis en garde contre tout « comportement plus ou moins présidentiel » et noté que l'idée d'un « leader de l'opposition au-dessus des partis » n'avait jamais effleuré le P.C.F.

M. Mitterrand en avait pris acte le jour même à TF 1 en expliquant : « Je suis le responsable du parti socialiste et je ne suis rien d'autre, et quand je dis rien d'autre, je dis beaucoup. »

Mardi, à France-Inter, M. Roland Leroy, en citant nommément M. Mitterrand, a récusé à son tour toute autorité du député de la Nièvre sur l'ensemble des formations qui constituent l'union de la gauche. Il a en outre franchi une nouvelle étape en cherchant à opposer les uns aux autres les dirigeants socialistes.

Alors qu'il continue de déplorer les propos, qualifiés de « lénifiants », de M. Mitterrand, M. Roland Leroy s'est en revanche félicité de voir M. Georges Sarre, membre du secrétariat du P.S. et animateur du CERES, s'inquiéter, tout comme les communistes, d'un éventuel retour du P.S. aux tentations centristes (« le Monde » du 22 janvier). — T.F.

M. Plissonnier : l'ambiguïté des positions du parti socialiste encourage le pouvoir

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du parti communiste, a prononcé mardi 21 janvier l'allocution de clôture des travaux du comité central.

Il a noté :

« *Jamais le divorce entre les paroles et les actes n'a été aussi éclatant. Loin d'être la* « *République populaire* », *dont ose parler Giscard d'Estaing, le régime actuel c'est la République du mépris pour le peuple, du bluff et du mensonge.*

» *L'entreprise du pouvoir n'est pas seulement idéologique ; elle est aussi politique.*

» *Les gouvernants manœuvrent dans le but d'élargir leur assise sociale et politique beaucoup trop étroite. Ils développent l'activité de chacun des partis de la majorité pour essayer de recruter.*

» *Comme le confirment les déclarations récentes de Chinaud et Lecanuet, ils veulent créer les conditions d'une rupture de l'union de la gauche et d'un retour du parti socialiste à une politique de gestion des intérêts du capitalisme. (...)*

» *L'ambiguïté des positions du parti socialiste, son refus d'une action commune nationale de haut niveau, ne favorisent pas une prise de conscience plus large et plus rapide des réalités de la crise et un développement efficace des luttes sociales. Elles encouragent au contraire le pouvoir à poursuivre son entreprise de confusion et de division.* »

Le comité central a fixé quatre tâches aux militants communistes :

— Poursuivre et intensifier notre bataille pour faire la clarté sur les causes de la crise ; dénoncer les responsables ; contribuer au développement des luttes.

— En liaison avec l'essor des luttes, poursuivre intensément notre activité pour faire connaître et soutenir partout le programme commun.

— Poursuivre la bataille pour l'union.

— Renforcer le parti.

En ce qui concerne « *la bataille pour l'union* », M. Gaston Plissonnier a rappelé :

« *Notre parti a proposé, en septembre, au parti socialiste une action commune de grande ampleur portant sur les tâches politiques décisives du moment. C'est-à-dire : faire la clarté sur la crise et ses origines ; refuser les sacrifices ; imposer des solutions conformes aux intérêts des masses par la mise en œuvre des grandes réformes sociales, économiques et politiques définies par le programme commun.*

» *Une telle action commune n'est naturellement pas contradictoire avec la poursuite de nos efforts pour faire la clarté sur le contenu de l'union.* »

La résolution sur la situation politique adoptée par le comité central reprend les thèmes développés dans le rapport de M. Jean Colpin (*le Monde* du 22 janvier) et précise :

« *Les organisations du parti continueront d'exposer aux travailleurs les problèmes préoccupants suscités par le comportement du parti socialiste qui n'oppose pas la riposte nécessaire à la campagne du pouvoir sur la fatalité des sacrifices et, parfois, justifie ces derniers, se dérobe aux exigences de la lutte pour le programme commun, maintient l'ambiguïté sur les conditions dans lesquelles il est prêt à aller au gouvernement, poursuit ses tentatives de se renforcer au détriment de notre parti. Des références abstraites au programme commun et à l'union de la gauche ne sauraient suffire.* »

PROBLEMES ECONOMIQUES
SÉLECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
CETTE SEMAINE
• Les perspectives nouvelles de l'industrie charbonnière française.
• Les répercussions probables de la crise de l'énergie sur les investissements en équipements collectifs.
• La géothermie en France.
• Une arme nouvelle de lutte contre l'inflation : le prélèvement conjoncturel.
• Nouveau type de relations entre producteurs et distributeurs : l'exemple des industries alimentaires.
• Un secteur prospère : la pharmacie.
• Etude sur la redistribution des revenus en France.
• Les directives du Premier Ministre au Commissaire au Plan.
LE NUMÉRO 3 F ABONNEMENT 1 AN : 123 F
dans les kiosques, grandes librairies et librairie de
la Documentation Française
29-31, Quai Voltaire 75340 PARIS CEDEX 07

M. Leroy : le risque existe de voir le P.S. retomber dans la collaboration de classe

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, qui était mardi 21 janvier l'invité de France-Inter a déclaré : « *Nous avons toujours souligné qu'il existe à gauche des partis différents. Leurs différences ne tiennent pas à des circonstances conjoncturelles et ne datent pas de quelques semaines seulement. Il s'agit de différences profondes, de différences de nature. Chacun des partis qui compose la gauche a sa propre direction, ses propres dirigeants. Il est arrivé que François Mitterrand soit le candidat commun de l'union de la gauche, pour l'élection présidentielle, mais il n'a jamais été pour autant le chef de l'opposition de gauche. La gauche est composée d'une alliance, selon nous, fondée sur l'égalité en droit des partis qui la constituent. (...)*

» *La différence de nature entre nos deux partis tient aux principes révolutionnaires qui sont les nôtres à la ligne traditionnellement réformiste qui a conduit la minorité du parti socialiste français, en 1920, à ne pas accepter la décision du congrès de Tours et à faire la scission. (...)*

» *La signature du programme commun de gouvernement a tiré le parti socialiste de la pratique de la collaboration de classe, mais le risque de l'y voir retomber existe car il est sollicité par les forces de droite. Les invites complaisantes de Poniatowski, de Lecanuet de multiplient. Je ne suis pas le seul à dire que ce ne sont pas seulement des rêveries. Je lisais une interview d'un des secrétaires nationaux du parti socialiste qui disait :* « *Ce serait être bien léger de dire qu'il s'agit d'une chimère nourrie par M. Lecanuet. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que ce qui, aujourd'hui, apparaît insensé, peut devenir, dans quelques années, réaliste.* » *(1) (...)*

» *Si les questions que nous avons posées reçoivent un tel écho dans les masses populaires, qu'elles provoquent ainsi des mises au point dans le parti socialiste lui-même, nous y voyons la preuve de la pertinence de ces questions et une raison supplémentaire d'être préoccupé d'un certain silence obstiné enrobé de propos lénifiants de la part du secrétaire national du parti socialiste.* »

(1) Déclaration de M. Georges Sarre dans le *Quotidien de Paris* du 21 janvier.

A Marseille, les élus communistes votent contre le budget supplémentaire

De notre correspondant régional

Marseille. — Alors qu'ils se cantonnaient régulièrement dans l'abstention depuis 1971, les sept élus appartenant au groupe communiste du conseil municipal de Marseille ont voté, lundi 20 janvier, contre le budget supplémentaire en équilibre que présentait le maire socialiste, M. Gaston Defferre. Nul ne s'y est trompé : cette décision, justifiée par le refus de cautionner un accroissement des charges fiscales — découlant, pour les communistes, de la politique du gouvernement, — a inauguré en fait au sein de la municipalité marseillaise une situation nouvelle qui est le reflet de l'aggravation de la querelle P.C.-P.S. au plan national. M. Gaston Defferre, suivi en revanche par tous les élus des cinq groupes formant la majo*rité municipal (1)*, a d'ailleurs souligné lui-même que le vote des élus du P.C. ne l'« *avait pas étonné compte tenu du climat politique actuel* ». Le maire de Marseille n'a pu, d'autre part, éviter de répondre à des attaques assez vives et inusitées du président du groupe communiste, M. Pascal Posado, qui lui a notamment reproché ses alliances locales et son refus de participer à des actions communes dans le cadre de l'union de la gauche et de la fidélité au programme commun.

« *J'ai toujours loyalement défendu le programme commun*, a répliqué M. Defferre, *mais j'en arrive à me demander si devant les attaques que vous nous lancez quotidiennement, vous souhaitez réellement qu'il soit mis en œuvre. J'ai le sentiment de l'appliquer mieux que vous en faisant voter le budget en équilibre, sans quoi la municipalité renoncerait à son autonomie.* »

A propos des actions communes en vue d'expliquer à la population marseillaise les problèmes de la gestion municipale, M. Defferre a estimé que les communistes eux-mêmes n'avaient fait aucune suggestion lors de réunions de travail. « *Vous avez choisi de nous mettre devant le fait accompli et nous ne pouvons accepter de telles méthodes* », a ajouté le maire de Marseille.

La « paix municipale » marseillaise est-elle définitivement compro*mise ? Le ton acrimonieux sur lequel* le quotidien communiste *la Marseillaise* rend compte de la séance du conseil municipal indique que la passe d'armes entre M. Defferre et les représentants du P.C. ne devait rien à la tension d'un soir. Des tiraillements pourraient se produire au sein du conseil général à l'occasion du renouvellement, jeudi 23 janvier, des membres de la commission départementale, laquelle est présidée depuis de nombreuses années par un socialiste.

GUY PORTE.

(1) Les groupes du Centre démocrate (six membres), du GAM (quatre membres), du Rassemblement d'union pour l'action communale, RUAC (onze membres), du P.S. (trente et un membres) et des radicaux (quatre membres).

LES COMMUNISTES ONT VOTÉ LE BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

(De notre correspondant.)

Lille. — Le conseil général du Pas-de-Calais, que préside M. Bernard Chochoy, sénateur socialiste, maire de Lumbres, a approuvé à l'unanimité le budget primitif de 1975. Le groupe communiste a voté ce budget, l'augmentation des impositions directes prévue par le préfet, qui était de 19 %, ayant été ramenée au cours de la session à 15,81 %. La semaine précédente, dans le Nord, les conseillers communistes avaient refusé de s'associer aux socialistes pour le vote d'un budget qui présentait une augmentation des impositions de 12,70 %.

Le conseil général du Pas-de-Calais, sur la proposition de M. Jacques Piette (P.S.), maire d'Hénin-Beaumont, a décidé de marquer la volonté des élus de ne plus accepter davantage les transferts de charges opérés par l'Etat au détriment des collectivités locales. Le conseil général a donc approuvé à l'unanimité une réduction du crédit sollicité pour la construction de trois bureaux de poste, réduction égale au montant de ce que le département devrait payer sur les travaux d'édification dans l'un de ces bureaux.

M. Maurice Andrieux, député communiste, a déclaré au nom de ses amis : « *Le groupe communiste a voté ce budget, qui n'est plus celui du préfet et qui enfonce un coin dans une construction savamment édifiée par le pouvoir.* »

Cent vingt-cinq mille femmes sont membres du parti communiste

indique Mme Madeleine Vincent

« *Cent vingt-cinq mille femmes au moins sont membres du parti communiste français et y prennent toute leur place. Ce fait prouve que pour les communistes la politique est aussi l'affaire des femmes. Il y a là un potentiel extraordinaire de dévouement, de capacités, de qualités qu'aucune autre formation politique ne possède.* » C'est en présentant récemment à la presse les travaux des dirigeantes communistes des départements, réunies à Paris que Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, a apporté ces précisions.

Mme Vincent a fait part de l'intérêt que le P.C.F. porte à l'Année internationale de la femme, proclamée par l'Organisation des Nations unies pour 1975. « *Les termes de la résolution de l'ONU*, a-t-elle déclaré, *retiennent toute notre attention. En invitant à promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme, non seulement en droit, mais aussi dans les faits, en appelant à assurer l'intégration complète des femmes dans le développement de la société, en montrant l'importance de leur contribution dans les relations amicales et la coopération entre les Etats et au renforcement de la paix dans le monde. Cette résolution donne à l'Année internationale une signification, un contenu qui rejoignent les préoccupations directes du parti communiste français.* »

Mme Madeleine Vincent a indiqué que son parti organiserait en 1975 « *de nombreux rassemblements, débats, réunions* », pour montrer aux femmes que « *le succès et l'application du programme commun de gouvernement créeront les moyens d'une politique sociale et démocratique audacieuse, favorable à la promotion de la femme* ». Elle a dénoncé la politique du gouvernement, « *qui essaie de faire croire que les questions féminines sont indépendantes des conditions générales de vie et du système social* ».

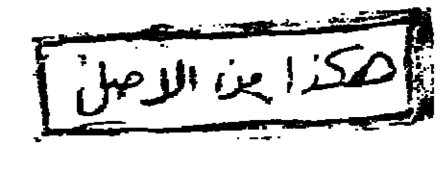
La Semaine de la pensée marxiste

« *La Semaine de la pensée marxiste*, a conclu Mme Vincent, *organisée par le Centre d'études et de recherches marxistes, du 29 janvier au 4 février, fera progresser dans la conscience des femmes comme dans celle des hommes les idées de la promotion de la femme.* »

Cette semaine aura pour thème « Les femmes, aujourd'hui, demain ». Cinq débats publics seront organisés dans la grande salle de la Mutualité, à Paris, à 20 h. 30 : 29 janvier, « La condition féminine, images et réalités » ; 30 janvier, « Travail professionnel, travail domestique » ; 31 janvier, « La femme et la sexualité » ; 3 février, « La femme, l'enfant, la famille » ; 4 février, « Démocratie, socialisme et promotion de la femme ».

Trois autres débats seront organisés à la Mutualité, à 18 heures : 30 janvier, « L'enfant exclu de la société » ; 31 janvier, « Les femmes et l'action politique » ; 2 février, « Le droit et la femme ».

(Publicité)
L'ALGÉRIE ROMAINE ET CHRÉTIENNE
Un voyage culturel du 8 au 19 février 1975, accompagné par le R.P. DALMAIS o.p. Professeur à l'Institut Catholique de Paris
Renseignements et inscriptions toutes agences de voyages et
PEUPLE ET CIVILISATIONS
5, avenue de l'Opéra
75001 PARIS
Tél. 260-31-66
Lic. 309 A



DEUX POINTS DE VUE SUR LA GAUCHE ET LA CRISE ÉCONOMIQUE

L'optimisme libéral

par GÉRARD PINCE (*)

LA situation mondiale donne souvent lieu à des interprétations économiques qui insistent principalement sur le caractère « structurel » de la crise que nous traversons. Il est en effet tentant de recourir à des explications économiques pour décrire des phénomènes qui concernent les prix, les matières premières et l'énergie. Mais ne risque-t-on pas ainsi de confondre les causes et les conséquences et de privilégier les manifestations économiques de la crise tout en laissant dans l'ombre ses véritables origines qui restent essentiellement d'ordre politique ? La crise est politique parce qu'elle exprime le conflit qui oppose les pays industrialisés aux peuples du tiers-monde, conflit qui peut déboucher soit sur une grave confrontation, soit au contraire sur l'établissement d'un nouvel équilibre international.

En fait, lorsqu'on étudie les trois composantes de la crise actuelle, qu'il s'agisse de l'inflation, de l'énergie ou de la pénurie alimentaire, on découvre toujours une origine politique commune fondée sur l'émergence du tiers-monde, qui s'inscrit dans la logique de la décolonisation entreprise après la deuxième guerre mondiale.

La crise étant politique, des solutions purement économiques ne permettraient sûrement pas à elles seules d'en venir à bout. Certes, la réforme du système monétaire international, la revalorisation de toutes les matières premières, le redéploiement industriel mondial, font bien partie des revendications présentées par le tiers-monde à Santiago, à Alger ou aux Nations-Unies. Mais il s'agit aussi d'instaurer un nouvel ordre international, et cette grande ambition appelle une réponse politique antérieure à tout projet économique.

En effet, tout en se gardant de céder aux facilités d'un mondialisme plus facile à exprimer qu'à réaliser, force est bien de reconnaître que nos déboires actuels proviennent essentiellement de la conception périmée que nous avons de nos rapports avec le tiers-monde. Tant que ces rapports ne seront pas décrispés de part et d'autre, tant que des relations de confiance et de respect mutuel n'auront pas dominé les tendances à la confrontation, il sera difficile d'édifier un nouvel ordre international. A cet égard, la crise présente n'aura pas été inutile si elle oblige les parties en cause à prendre conscience de leur interdépendance et si elle leur impose les concessions réciproques indispensables.

Du côté des pays riches, il faut abandonner les pratiques néo-colonialistes et surmonter un paternalisme maladroit qui altère trop souvent la portée de l'aide internationale. Il faut aussi cesser de soutenir des causes perdues d'avance, quelle que soit, d'autre part, la sympathie malheureusement surannée qu'elles peuvent encore nous inspirer.

Du côté des pays pauvres, il importe de bannir tout esprit de revanche en renonçant notamment au langage de la confrontation, qui placerait rapidement les pays les plus démunis dans une situation très vulnérable. Il faut aussi que ces pays s'affranchissent, et nous pouvons les y aider de ces régimes féodaux ou totalitaires qui découragent la libre circulation des capitaux, des marchandises et des idées. En vérité, ce n'est pas l'économie mondiale qui est malade, mais ce sont nos projets politiques qui paraissent périmés. La crise actuelle exige de notre part une nouvelle vision du monde, non seulement plus tolérante et plus libérale, mais aussi plus optimiste.

A cet égard, il ne manque pas de bons esprits pour affirmer que l'instauration du nouvel ordre international risque d'imposer des sacrifices considérables aux pays riches, rendant ainsi inévitable le recours durable à des politiques d'austérité en Europe et en Amérique. Nous pensons, au contraire, que les mutations en cours sont annonciatrices d'une prospérité accrue et que pour s'en convaincre, il suffit d'observer les conséquences de la crise pétrolière sous un angle approprié.

On commence, en effet, à réaliser que les capitaux accumulés par les émirs vont nécessairement se réinvestir en Europe et en Amérique, permettant ainsi de créer de nouvelles industries, de développer des technologies d'avant-garde, de financer l'exploitation des nouvelles sources d'énergie qui devront, de toute façon, assurer la relève du pétrole. Dans la mesure où ils se réinvestissent en Europe ou en Amérique, les pétrodollars peuvent être assimilés, sur le plan économique à une épargne forcée prélevée sur les consommateurs des pays industrialisés. Dans cette optique, les émirats jouent le même rôle qu'une banque qui mobiliserait des capitaux énormes pour les réinvestir aussitôt dans les pays où ils ont été prélevés, assurant ainsi une expansion inespérée des grandes industries occidentales.

En effet, si ces événements pétroliers ne s'étaient pas produits, il est probable que ni les Etats ni les grandes compagnies multinationales n'auraient été en mesure de rassembler, dans un laps de temps aussi court, les capitaux considérables qui sont nécessaires pour édifier les complexes industriels géants, comme ceux de Fos ou du Saint-Laurent, qui caractériseront le paysage économique à la fin de ce siècle. En favorisant par le biais de la hausse des prix du pétrole, une mobilisation financière sans précédent, les émirs seront peut-être à l'origine d'une nouvelle révolution industrielle et d'une économie mondiale plus puissante, plus structurée, plus internationale que celle que nous connaissons présentement.

Dans ce contexte, les prévisions de Tofler ou d'Herman Kahn deviennent paradoxalement plus crédibles que celles du club de Rome. D'ici la fin du siècle, de nombreux pays pauvres comme le Mexique, le Venezuela, l'Algérie ou l'Iran auront, sans doute, rejoint ou dépassé le revenu moyen actuel de l'Européen, mais cette élévation ne sera pas compensée par une réduction ou une stabilisation de notre propre niveau de vie. Bien au contraire, grâce à cet immense développement des investissements et des marchés, le revenu moyen de l'Européen ou de l'Américain sera peut-être plusieurs fois supérieur à ce qu'il est actuellement. En réalité, le monde qui s'ouvre devant nous est plus riche de promesses qu'il ne l'a jamais été.

Cet optimisme libéral, hérité de Diderot et de Condorcet parmi tant d'autres, fait traditionnellement partie de la philosophie radicale et va de pair avec notre souci d'ouvrir largement nos fenêtres sur le monde extérieur.

A ce titre, un rôle original nous incombe au sein de l'union de la gauche. En effet, nos partenaires évoquent souvent en quelques lignes d'introduction seulement les dimensions internationales de la crise, et ils s'empressent ensuite de se replier sur l'Hexagone pour définir les différentes mesures économiques internes qui leur paraissent les mieux appropriées. Certes, une telle démarche est également indispensable, qu'il s'agisse de la relance de l'investissement, de la restructuration industrielle grâce aux nationalisations, de la mise en œuvre d'une politique sélective du crédit, de la réforme de la fiscalité ou de la réduction des inégalités, toutes ces mesures, qui sont déjà contenues pour l'essentiel dans le programme commun, gardent leur actualité.

Mais, il est bien évident que leur efficacité serait néanmoins limitée si elles n'étaient pas relayées, au plan européen ou international, par les grandes réformes mondiales indispensables. L'élaboration d'un nouveau système monétaire, la revalorisation des matières premières, la nouvelle division internationale du travail, ne s'opposent pas aux préoccupations internes, mais elles doivent nécessairement en fournir le cadre et l'environnement. A la lumière des récents événements, il faut être bien conscient du fait que tout programme, tout projet de société devra désormais, de la première ligne jusqu'à la dernière, s'imprégner, s'inspirer de ces exigences internationales sans lesquelles il deviendrait vite caduque ou provincial.

Certes, nos partenaires sont évidemment avertis de ces problèmes, mais ils ne peuvent pas déplacer rapidement les gros bataillons dont ils sont constitués. C'est justement en cela qu'une troisième composante de la gauche peut pleinement se justifier. Individualistes convaincus, les radicaux n'aiment pas s'intégrer aux gros bataillons. Ils préfèrent caracoler hardiment en avant, jouant ainsi le rôle d'éclaireurs et de pionniers. Au sein de la gauche, nous devons assurer cette fonction d'avant-garde en multipliant nos contacts internationaux, en approfondissant nos réflexions, en restant à l'écoute du vaste monde qui nous entoure. Nous pouvons être et nous serons, pour la France et pour la gauche, non seulement le parti de l'optimisme libéral, mais aussi celui des grands espaces et du grand large.

(*) Membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche.

L'actualité du programme commun

par DOMINIQUE TADDEI (*)

LA crise se développe en France comme dans l'ensemble du monde capitaliste. Toute personne sensée est bien consciente que les causes essentielles de cette crise résident dans l'inadéquation de plus en plus profonde des structures économiques et sociales du capitalisme.

Il ne peut donc y avoir de solutions sérieuses à la crise, avec son cortège d'inflation et de chômage, que par de profondes réformes de structure d'inspiration socialiste. Ces réformes ne sont pas à inventer, sous forme d'une « trouvaille » démagogique ; elles existent en tant que résultats d'analyses sérieuses, elles sont précisément celles proposées dans le programme commun de la gauche. Il faut, de ce point de vue, s'expliquer très clairement sur l'actualité de ce programme.

Certains chapitres sont plus faibles que d'autres, parfois parce qu'il a fallu faire court pour être lu par le plus grand nombre possible de citoyens, souvent parce que certains problèmes concrets de la venue au pouvoir de la gauche étaient posés pour la première fois. De même, certaines données chiffrées sont évidemment dépassées (ne serait-ce qu'à cause de l'accélération inflationniste), mais il convient, si l'on veut ne pas tricher avec l'avenir des Français, que les arbres ne cachent pas la forêt. Au-delà de toutes les discussions de détail, on ne peut ignorer ce qui fait l'originalité décisive du programme commun, c'est-à-dire justement des réformes de structure fondamentales. Les nationalisations, la planification démocratique, le contrôle des travailleurs dans les entreprises, notamment publiques, constituent, en effet, la première étape d'une transition démocratique vers le socialisme.

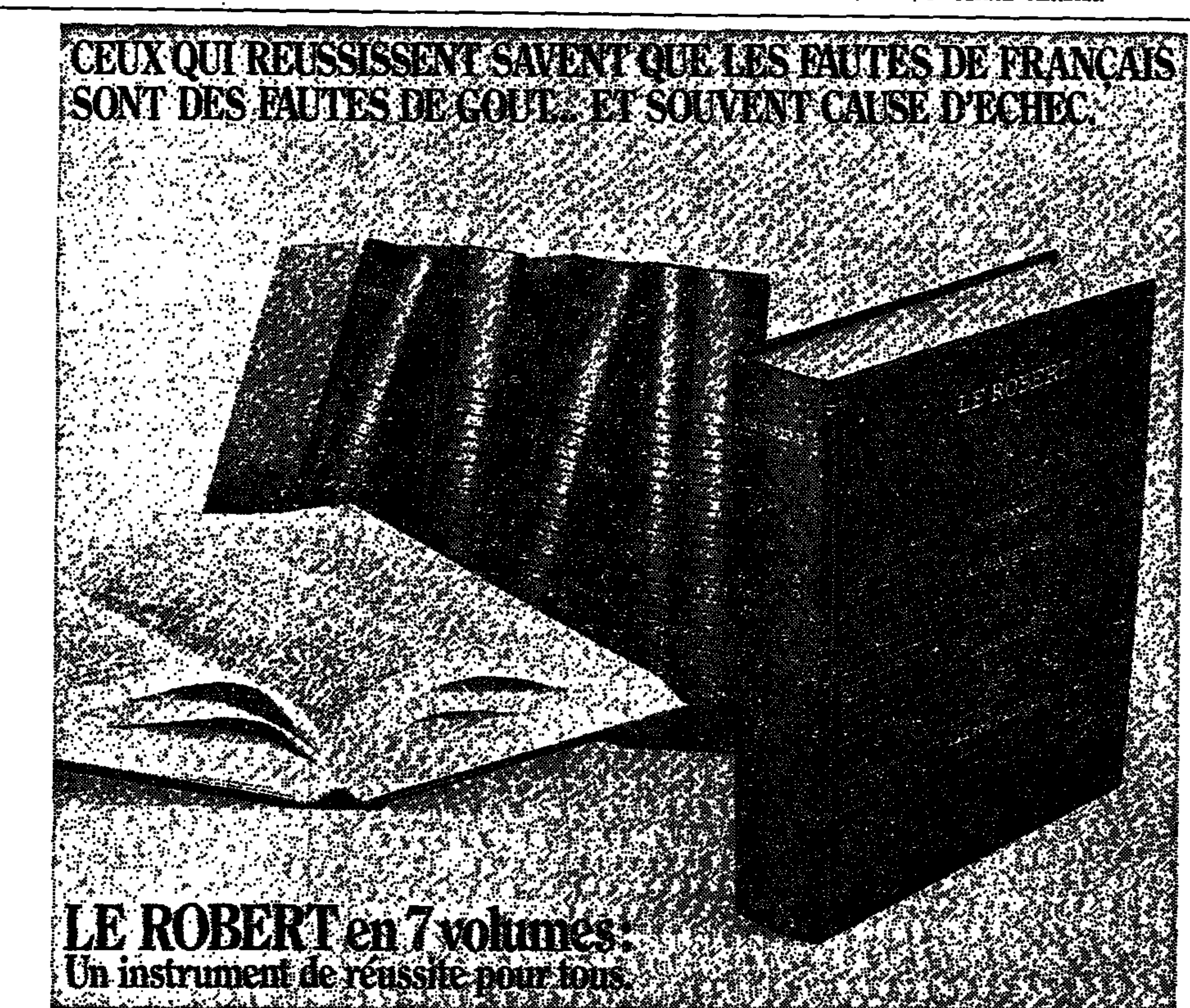
De ce point de vue, l'aggravation de la crise non seulement ne remet pas en cause ces orientations fondamentales, mais tout au contraire elle leur donne une justification nouvelle. Ce n'est pas l'effet du hasard. Les économistes de la gauche, contrairement à la béatitude des experts gouvernementaux et patronaux, avaient prévu la crise et par voie de conséquence les seules mesures propres à l'éviter ou du moins à la dépasser dans les meilleures conditions. Au-delà de l'actuel programme commun, qui n'est plus que de législature, la gauche unie aura à rediscuter son programme de gouvernement.

A cette occasion, s'il fallait rediscuter les nationalisations du programme commun, ce ne serait sûrement pas pour en diminuer le nombre, mais plutôt pour l'augmenter, ne serait-ce que parce que l'extension de la concentration financière et la mauvaise gestion des grandes entreprises ne laissent souvent pas d'autres solutions raisonnables : Titan-Coder, Citroën... S'il fallait redébattre les mécanismes de l'indispensable planification démocratique, ce serait certainement pour préciser le caractère obligatoire de l'exécution des décisions planifiées, justement parce qu'elles ont été élaborées démocratiquement. Quand il faudra préciser les choses en matière d'autogestion, les mesures de contrôle ouvrier devront être renforcées non seulement parce que l'aspiration démocratique des travailleurs à plus de responsabilité s'accroît, mais aussi parce que, en pleine crise, il faudra bien limiter les dangers de sabotage, ou, à tout le moins, d'arbitraire patronal.

On sait que de telles mesures n'auront pas d'efficacité complète avant dix-huit mois. Mais, d'ici là, les propositions de mesures techniques immédiates faites à plusieurs reprises par François Mitterrand et celles, convergentes, proposées par Georges Marchais à Albertville, ont précisément pour but de passer le premier cap. Et donc raison de plus pour que les grandes réformes de structures soient entreprises immédiatement après la venue au pouvoir de la gauche unie !

On répond à cela : « L'essentiel est de modifier les structures de consommation et d'investissement. » Mais à partir d'un approfondissement des réformes de structure contenues dans le programme commun, les travailleurs et les citoyens, en étroite liaison avec un gouvernement — le leur — doté des moyens de maîtriser l'économie, choisiront en toute liberté quel modèle de développement ils privilégient. Nous sommes de ceux, le programme socialiste en témoigne, qui pensons qu'ils feront des choix radicalement nouveaux, remplaçant les biens futiles par les biens utiles, les gadgets par les équipements sociaux. Mais nous ne sommes pas de ceux qui choisissent à leur place, on ne peut à la fois croire à l'autogestion et prétendre dicter un modèle de consommation, serait-il nouveau.

(*) Membre du secrétariat national du parti socialiste, chargé de l'action culturelle.



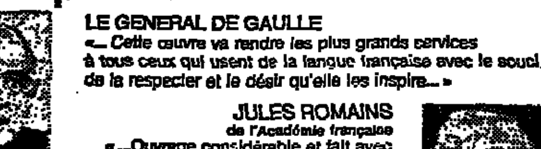
Dans notre monde moderne, vous savez qu'on vous juge sur votre façon de parler et d'écrire. Et vous savez que de cela peut dépendre votre réussite.

Grâce au ROBERT en 7 volumes, vous disposez d'un instrument de culture idéal qui est un véritable placement. En effet, Le ROBERT, seul dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française vous permet d'exprimer clairement votre pensée, de remédier aux défaillances de mémoire, de construire correctement des phrases ou de rappeler avec exactitude une citation célèbre ou son auteur. Pour chaque mot, Le ROBERT vous donne, bien entendu, définition, étymologie, prononciation, analogies, contraires, synonymes, difficultés grammaticales et citations (Le ROBERT en contient plus de 200000). Mais de plus, c'est le seul dictionnaire alphabétique et analogique de la langue classique et moderne qui vous permet de découvrir le mot inconnu ou oublié.

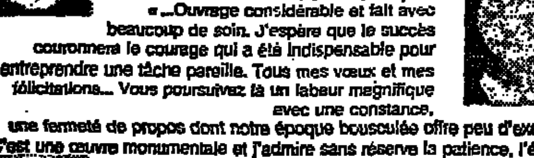
Atout indispensable de ceux qui veulent réussir, Le ROBERT en 7 volumes est aussi l'instrument du langage par excellence dont doivent disposer vos enfants.

Parce qu'il occupera une place de choix dans votre bibliothèque d'homme cultivé, Le ROBERT en 7 volumes a reçu une présentation de très grande classe : luxueuse reliure verte sous jaquette, inscriptions gravées à l'or fin, papier de haute qualité qui lui ont valu le Prix du plus bel ouvrage imprimé sur alfa.

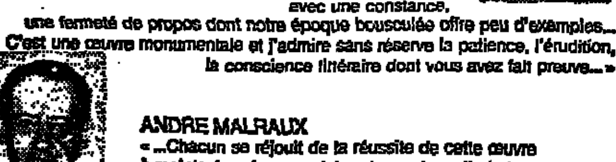
leur opinion



LE GENERAL DE GAULLE
«... Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire... »



JULES ROMAINS
de l'Académie française
« ...Ouvrage considérable et fait avec beaucoup de soin. J'espère que le succès couronnera le courage qui a été indispensable pour entreprendre une tâche pareille. Tous mes vœux et mes félicitations... Vous poursuivez là un labeur magnifique avec une constance, une fermeté de propos dont notre époque bousculée offre peu d'exemples... C'est une œuvre monumentale et j'admire sans réserve la patience, l'érudition, la conscience littéraire dont vous avez fait preuve... »



ANDRE MALRAUX
« ...Chacun se réjouit de la réussite de cette œuvre à maints égards exemplaire et pour laquelle la langue française n'a pas cessé de vivre en 1850... »

Pour recevoir, gratuitement, une documentation détaillée et illustrée sur ce monument de la langue française : LE ROBERT en 7 volumes, découpez le bon de documentation ci-dessous, et retournez-le dès aujourd'hui, sans l'affranchir à :
SNL LE ROBERT 107, avenue Parmentier 75011 PARIS

BON DE DOCUMENTATION GRATUITE POUR LE ROBERT EN 7 VOLUMES

Je désire recevoir gratuitement, et sans engagement de ma part, une documentation illustrée et détaillée sur Le ROBERT en 7 volumes.

M., Mme, Mlle ____________________

Adresse ____________________

____

A retourner sans affranchir à :
S.N.L. LE ROBERT 107, avenue Parmentier 75011 PARIS

5-01-07

NOTRE Télex A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants vous répondent par télex : nous vous téléphonons. 40 mots pour l'Europe : 7 à 9 F USA : 21,10 F Japon : 26,50 F etc. + abonnement 75 F par mois ou supplément 7,50 F par télex.
étrave SERVICE TELEX
345.21.82 + / 346.00.28
15, RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS
Agence à Lille et 30 correspondants.

GS Finition exportation. Faible kilométrage. Garantie usine. Tous coloris disponibles.
Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.
Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur.
Toutes possibilités de crédit.
Demander Monsieur Lemaire.
3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51

FAITS DIVERS

La catastrophe de Liévin n'est pas le fait de la fatalité

estime le syndicat C.F.D.T. des mineurs

La catastrophe de Liévin du 27 décembre dernier — quarante-deux morts — ne peut être imputée à la fatalité, estime l'union régionale des syndicats des mineurs C.F.D.T. du Nord - Pas-de-Calais.

Cette conviction exprimée dans un communiqué publié par ce syndicat repose sur les constatations du délégué qui a participé les 8 et 17 janvier aux descentes des divers enquêteurs dans la fosse 3.

Selon ce délégué, les appareils de détection de grisou auraient dû être installés dès les travaux préparatoires, et non pas probablement « *au moment de produire* ». Le communiqué relève « *le manque de tableau de contrôle sur le parcours du gazier, sur lequel celui-ci aurait pu noter son passage et la teneur relevée* ». Il note également que la visite d'un certain cul-de-sac « *n'était pas prévue alors qu'en cet endroit existe une possibilité de grisou par absence de courant d'air et proximité d'anciens travaux* ».

Le communiqué souligne en outre qu'une modification du travail des gaziers a entraîné l'absence de tournée entre le 15 et le 26 décembre. D'autre part la présence des maillots de corps des victimes accrochés aux parois « *semble indiquer que les mineurs travaillaient torse nu dans une ambiance bien plus chaude et donc moins bien aérée* ».

De ces diverses constatations, ainsi que des défectuosités relevées sur le monorail de transport, le syndicat des mineurs C.F.D.T. conclut que « *l'accident de Liévin n'est pas le fait de la fatalité* ».

● *Montréal : treize morts dans l'incendie d'un cabaret.* — Dix hommes et trois femmes ont été tués, pendant la nuit du 20 au 21 janvier, lors de l'incendie d'un cabaret de Montréal, Le Gargantua. Les pompiers ont découvert les treize corps entassés au milieu de caisses de bouteilles dans une petite réserve fermée à clé. Les enquêteurs considèrent cet incendie (d'origine criminelle) comme un règlement de comptes du « milieu » canadien.

● *Une voiture explose à Albi : deux victimes.* — Une violente explosion s'est produite dans une voiture en stationnement mardi 21 janvier, vers 14 heures, en plein centre de la ville d'Albi (Tarn), non loin du monument aux morts. Les deux personnes qui se trouvaient à l'intérieur du véhicule, Mlle Dominique Monti, vingt-quatre ans, demeurant à Juvignac (Hérault), et M. Jean-Claude Dirant, vingt-sept ans, demeurant à Paris, ont été gravement blessés, notamment M. Dirant, qui a eu les deux mains et les deux pieds arrachés.

L'enquête en cours n'a pas encore permis de déterminer si la voiture était piégée ou si ses deux passagers transportaient une charge qui aurait explosé prématurément.

RELIGION

La nouvelle association Credo projette de rassembler des catholiques traditionalistes de diverses tendances

Une nouvelle association catholique a été créée le 9 décembre dernier. Présidée par M. Michel de Saint-Pierre, écrivain, elle se propose de « *propager et de défendre les vérités contenues dans le symbole de Nicée, et d'en porter publiquement témoignage par tous les moyens et dans toutes circonstances* » (1).

Son nom est *Credo*, et elle entend mener son action « *en parfaite communion avec le Souverain Pontife, gardien et défenseur de la foi catholique* ».

Cette association ambitionne de grouper les diverses tendances de ce qu'on appelle « *les catholiques traditionalistes* » de France.

Credo ne saurait toutefois admettre les catholiques qui *estiment le pape hérétique*, mais n'entend d'aucune façon embrigader les catholiques ou leur enlever la moindre part de leur liberté.

Selon M. Michel de Saint-Pierre, « *il s'agit moins de rassembler que de révéler l'union préexistant entre les catholiques traditionnalistes* ».

Credo se propose de saisir toutes les occasions pour manifester la foi et son adhésion à la morale catholique. Pour l'instant la nouvelle association prépare un pèlerinage à Rome du 23 au 26 mai, qui sera présidé par Mgr Marcel Lefebvre, archevêque, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, qui a pris l'initiative de créer un séminaire « traditionnaliste » en Suisse à Econe.

« *Ce pèlerinage*, commente ce dernier, *consiste à célébrer l'Année sainte en union avec l'Eglise universelle. Il ne sera en aucune façon une manifestation revendicative ou une sorte de marche vers Rome. Il ne s'agit pas de faire un coup de force. S'il en était ainsi, je refuserai d'y participer.* »

Parmi les membres du comité de patronage de Credo (encore en formation) on relève les noms de l'amiral Auphan, de Claude Adam, du colonel H de Font Reaulx, de Paul Lesourd, du colonel Rémy, de Louis Salleron, etc.

★ **Pour tous renseignements, s'adresser à M. André Mignot, 20, passage des Récollets, 75010 Paris, par correspondance ou par téléphone : 205-80-59.**

(1) Le symbole de Nicée est l'une des trois formes du Credo qui jouissent d'une particulière autorité. Il est ainsi appelé parce qu'il a été mis au point par le concile de Nicée (325). Ce formulaire des principales vérités de la foi était notamment destiné à s'opposer à l'arianisme.

ÉDUCATION

Un débat sur l'échec scolaire

LA CHANCE ET LES DONS

Les controverses sur l'égalité des chances ne sont pas près de s'éteindre. Les projets du ministre de l'éducation, M. René Haby, étaient, mardi soir à la Mutualité, à Paris, le prétexte d'un débat organisé par le Groupe français d'éducation nouvelle, proche du parti communiste, à l'occasion de la sortie en librairie d'un ouvrage collectif : « l'Echec scolaire. Doués ou non doués ? » (1).

S'il est une remarque que les interventions — parfois confuses — ont suggéré, c'est bien l'impossibilité de sortir des chamailleries scientifiques sans faire appel à des considérations politiques. L'égalité des chances n'existe pas. Chacun peut en faire la vérification empirique. L'école et le milieu social sont-ils seuls responsables ? N'y a-t-il pas au départ des différences d'aptitudes qui rendent toute solution chimérique ? Trancher le débat, c'est aussi adopter une attitude : proposer des remèdes ou baisser les bras. Car, si la chance peut être favorisée, les dons, eux, relèvent de la fatalité.

Les prises de position sur la réussite à l'école évoluent constamment entre deux pôles. Les « naturalistes » mettent l'accent sur l'existence d'aptitudes innées. Les « culturalistes » en revanche voient dans l'échec scolaire l'influence du milieu social. Le débat de la Mutualité ne pouvait évidemment qu'effleurer la question de fond. Les participants toutefois ont insisté sur l'absence de fondements scientifiques de la thèse naturaliste : « Les dons n'existent pas ; ceux qui prétendent le contraire font appel à des *a priori* idéologiques qu'il importe de dénoncer. »

Personne, ont dit en substance les spécialistes présents, n'a pu jusqu'ici mettre la main sur un chromosome de l'intelligence. « Tout au plus, *a reconnu M. Lucien Sève, membre du comité central du parti communiste, qui présidait les débats*, existe-t-il des individus biologiquement différents à la naissance. Mais ces différences n'ont rien à voir avec les aptitudes innées que croient déceler certains scientifiques. »

Le débat, à ce stade, devient évidemment politique. Si les dons n'existent pas, il est, en revanche, incontestable, ont estimé les participants, que l'école, celle d'une classe, favorise davantage « les enfants de la bourgeoisie ». *La mesure de l'intelligence, telle qu'elle est déterminée par les tests, ne prend en compte que les aptitudes nécessaires à la réussite dans une société donnée. Sont laissées de côté les valeurs culturelles dont est porteur le prolétariat. Une éducation populaire devrait s'attacher au contraire à les favoriser.* — B. L. G.

(1) *Groupe français d'éducation nouvelle, l'Echec scolaire. Doués ou non doués ?* Editions *sociales*, 330 pages, 20 F.

SCIENCES

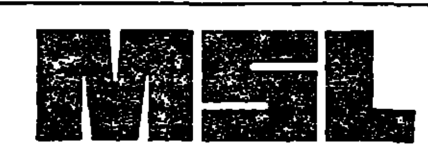
L'INSTALLATION DE CENTRALES NUCLÉAIRES

Un projet de centrale nucléaire dans la région parisienne est actuellement à l'étude. Il sera soumis très prochainement aux assemblées régionales : conseil d'administration du District et C.C.E.S. (Comité consultatif économique et social).

L'étude porte actuellement sur le lieu de l'installation et sur le nombre d'unités que comportera cette centrale. Trois communes de l'arrondissement de Provins, au confluent de la Seine et de l'Yonne, sont proposées : Barbey, Misy-sur-Yonne, Bazoches-lès-Bray.

Dans le Morbihan, d'autre part, le conseil municipal d'Erdeven s'est prononcé, par quatorze voix et trois bulletins nuls, contre l'installation d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune.

● *RECTIFICATIF.* — *Plusieurs* de nos lecteurs nous ont récemment écrit pour signaler qu'il s'était glissé une erreur dans un article paru dans *le Monde* daté 15-16 décembre 1974 et portant sur le krill. Il est pêché actuellement dans le monde environ 70 millions de tonnes de poisson par an, et non pas, comme il était écrit, 700 millions.



73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

l'une des premières Sociétés Françaises d'Entreprise Générale (1.000 personnes, dont 400 Ingénieurs) spécialisée dans la conception, les études et la réalisation, principalement à l'Etranger, d'ensembles industriels dans les domaines de la Chimie, du Pétrole, de la Pétrochimie, de la Métallurgie, du Ciment et du Papier, etc..., cherche pour faire face à une expansion rapide, à pourvoir plusieurs postes à larges responsabilités dont les rémunérations seront principalement fonction de l'expérience :

INGENIEURS COMMERCIAUX — PARIS
Dépendant du Responsable de la fonction commerciale, de l'une des Divisions, ils auront la responsabilité de la préparation et de la négociation de contrats supérieurs à 100 millions de Francs. Assurant un contact permanent *avec la Clientèle, et disposant de l'assistance des services estimation*, process, administratifs et financiers, ils établiront et négocieront les propositions. Agés d'au moins 38 ans, de nationalité indifférente, de formation supérieure de préférence technique, parlant parfaitement Anglais, ils auront l'expérience de la négociation de gros contrats à l'Etranger, si possible dans les domaines pétrole-chimie ou métallurgie. Les postes impliquent des déplacements fréquents et de durée moyenne. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B 9.156.

INGENIEURS DE CONTRAT — PARIS
Au sein du Département "Réalisations" d'une Division, ils seront responsables de la gestion de contrats supérieurs à 50 millions de Francs de la commande *à la livraison "clefs en mains", dans le respect des engagements financiers*, de la qualité et des délais. Assistés de l'Ingénieur de projet (coordinateur technique) et des services fonctionnels, ils assureront les contacts avec le Client et les co-contracteurs, négocieront les modifications, coordonneront l'ensemble du contrat. Agés d'au moins 35 ans, Ingénieurs Grande Ecole, parlant parfaitement Anglais, ils apporteront une expérience équivalente. Les postes impliquent de courts déplacements. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B 9.161.

DIRECTEURS DE CHANTIER — FRANCE & ETRANGER
Au sein du Département Chantiers, ils seront responsables de la gestion *technique, administrative et financière de chantiers d'ensembles industriels.* Ils assureront, outre les rapports quotidiens avec le Client, le montage de toutes les installations (équipements, machines tournantes, tuyauteries, etc...), le suivi des plannings et la coordination de l'ensemble des opérations. Agés d'au moins 40 ans, parlant bien Anglais, de formation technique, ils auront une grande expérience des techniques et moyens nécessaires à l'exécution des travaux et auront déjà exercé cette fonction dans la réalisation d'ensembles industriels importants. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B 9.166.

INGENIEUR GENIE CIVIL — PARIS
Au sein du bureau d'études Génie Civil, dans le cadre des activités de la Société, cet Ingénieur de haut niveau compétent en béton, charpente et bâtiment, aura à assurer l'ensemble des responsabilités d'engineering de Génie Civil au stade des propositions et des réalisations. Il devra avoir connaissance de problèmes rencontrés en cours de réalisation des travaux et des moyens techniques de contrôle à prescrire. Il sera Ingénieur Grande Ecole, âgé d'au moins 40 ans, ayant des connaissances en Anglais et ayant occupé des fonctions similaires dans un service travaux neufs de Groupe Industriel ou dans des Sociétés d'Entreprise Générale ou d'Engineering. Quelques déplacements de courte durée sont *à prévoir. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B 9.163.*

INGENIEURS PLANNING — PARIS
En assistance à l'Ingénieur de contrat, ils seront responsables de l'établissement et du suivi du planning concernant la réalisation totale d'un ensemble industriel. Ils diffuseront les informations, provoqueront les actions correctives à entreprendre et étudieront les répercussions sur les délais lors de modifications envisagées. Agés d'au moins 35 ans, ayant des bonnes connaissances en Anglais, Ingénieurs Grande Ecole, possédant une expérience pratique des problèmes de montage et de réalisation, ils auront tenu des fonctions analogues dans un service travaux neufs de Groupe Industriel *ou dans des Sociétés d'Entreprise Générale ou d'Engineering. Ecrire* à Y. Blanchon, Réf. B 9.174.

RESPONSABLES APPROVISIONNEMENTS — PARIS
Dépendant du Responsable Central des Approvisionnements, ils seront chargés pour une affaire donnée, de tous les approvisionnements (contacts avec les fournisseurs, négociations, passation des commandes) sur la base des spécifications techniques. Ces postes conviendraient à des candidats d'au moins 35 ans, de formation supérieure technique, ayant des connaissances en Anglais et justifiant d'une expérience d'achats de biens d'équipement *industriel. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B 9.159.*

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans autorisation expresse des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant.

AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD - CANADA

DDB
collection Christus
Jacques GUILLET, s.j.
JÉSUS-CHRIST DANS NOTRE MONDE
A travers les traits majeurs du comportement de Jésus, il s'agit de retrouver, ici, la figure et la source de l'expérience chrétienne.
272 pages 34 F
Desclée De Brouwer

Cet hiver, destination soleil...

Profitez d'une troisième semaine gratuite aux Baléares*

Les Baléares : des îles de rêve, baignées de soleil, qui vous apporteront plaisir, détente et évasion.
A Majorque, Mundicolor vous propose un séjour à l'Hôtel Cristina Palma 4 étoiles : magnifique hôtel avec des chambres luxueuses, une piscine couverte climatisée et une piscine extérieure d'eau de mer.
Trois semaines de promenades au bord de la Méditerranée, d'excursions extraordinaires et de calme parmi les palmiers et les fleurs : un séjour inoubliable.

2 semaines + 1 semaine gratuite 1.210 F — **3 semaines + 1 semaine gratuite** 1.610 F
(en pension complète et voyage compris).

du 20 décembre au 5 janvier 1975 et du 22 mars au 31 mars 1975 : un supplément par jour de 20 F par personne.

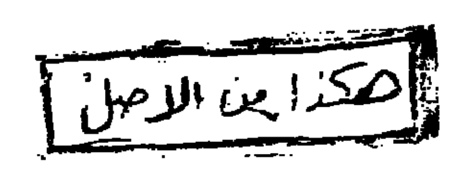
* Pour bénéficier de notre offre exceptionnelle, présentez cette annonce dans votre Agence de voyages.

C'est une sélection de la brochure hiver/printemps Mundicolor qui comporte les conditions et les détails des voyages. Cette brochure est disponible dans votre Agence de voyages ou chez IBERIA – 20, rue de la Paix – 75002 PARIS.



Licence 241 A

André Coutau/Benton & Bowles



LA RÉFORME DU TROISIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

Les nouveaux diplômes d'études supérieures spécialisées seront créés pour des débouchés précis

Les diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), prévus par la réforme du troisième cycle universitaire, devront être créés pour des débouchés précis et donner lieu à des travaux et des recherches en rapport avec eux, précise une circulaire du secrétariat d'État aux universités, publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation daté du 16 janvier. Le D.E.S.S. peut correspondre à un complément de formation plus spécialisé, comme les actuels diplômes d'université de psycho-pathologie ou de psychologue clinicien, préparés après une maîtrise de psychologie, ou le diplôme d'études supérieures de droit privé, option notariat, qui doivent normalement devenir des D.E.S.S. D'autres D.E.S.S. pourront servir à former « *des conseillers juridiques et fiscaux d'entreprise, des spécialistes des assurances, des cartographes, des démographes* », indique la circulaire.

On peut aussi concevoir des D.E.S.S. destinés à faciliter l'insertion professionnelle d'étudiants en lettres ou en sciences, comportant des enseignements de gestion, de psychologie sociale, d'informatique... Le certificat d'aptitude à l'administration des entreprises doit normalement devenir un diplôme d'études supérieures spécialisées.

Les projets de D.E.S.S. devront être préparés après discussion avec les milieux professionnels, qui pourront apporter une aide à l'organisation des enseignements : la circulaire invite notamment à faire largement appel à des professionnels sous contrat. D'autre part, les étudiants qui ont déjà exercé une activité professionnelle dans la branche où ils préparent un D.E.S.S. pourront être dispensés de stage. Ceux qui continuent à travailler pourront étaler la préparation du diplôme sur deux ans.

LES ÉTUDIANTS DE « L'AGRO » OCCUPENT LES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE CET INSTITUT

Les étudiants de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon, en grève depuis le 13 janvier, occupent actuellement les locaux administratifs. Commencé par les étudiants de première année pour protester contre la hausse de 118 % en un an de leurs frais de scolarité (montant actuel : 700 francs), le mouvement s'est élargi à ceux de deuxième et de troisième année. De nouvelles revendications sont apparues : l'ensemble des étudiants dénonce aujourd'hui l'insuffisance des crédits accordés aux écoles. Selon eux, celles-ci sont obligées de faire appel à des sociétés privées pour financer des chaires ; ces enseignements étant de courte durée, la société peut arrêter son financement d'un jour à l'autre.

Un mouvement de solidarité s'étend à d'autres établissements. Ainsi, à Dijon-Quetigny, une centaine d'étudiants de l'École nationale d'ingénieurs des techniques agricoles ont cessé leurs cours lundi 20 janvier pour les mêmes raisons. Le bureau national de l'Union des grandes écoles déclare dans un communiqué apporter son soutien aux élèves de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon.

L'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications vient d'être créée

Une École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA) vient d'être créée par un décret publié au *Journal officiel* du 19 janvier. Le texte ne fait que donner son indépendance à la section « ingénieurs » de l'École nationale de radiotechnique et d'électricité appliquée. Cette section, qui compte deux cents élèves, continuait à être rattachée au lycée technique de Clichy (mille élèves). Depuis 1970, son directeur d'études était chargé de préparer la scission.

Devenue école d'ingénieurs, l'ENSEA est maintenant un « *établissement public à caractère administratif* » et ses nouveaux statuts sont voisins de ceux de l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM) et des instituts nationaux des sciences appliquées. Elle est dirigée par un directeur choisi par le secrétaire d'État aux universités, dans une des catégories de personnel qui peuvent enseigner dans l'école. Le directeur est assisté d'un conseil d'administration tripartite de vingt-quatre membres (personnalités extérieures qualifiées : enseignants ; élèves et personnels administratifs, techniques ouvriers et de service), présidé par une des personnalités extérieures.

La scolarité à la section « ingénieurs » de l'ENREA durait quatre ans. Les élèves étaient recrutés sur concours après une année de classe préparatoire spéciale (la même que pour l'ENSAM) ou en deuxième année — après un diplôme universitaire d'études scientifiques, un diplôme universitaire de technologie ou un brevet de technicien supérieur d'électronique ou d'électricité. La réforme de l'ENSAM et la suppression à la rentrée 1975 des classes préparatoires à cette école va ramener à trois ans la scolarité à l'ENSEA. Le recrutement après deux années d'études supérieures, qui formait déjà les quatre cinquièmes des promotions, va devenir la règle.

En principe, l'ENSEA doit quitter le lycée technique de Clichy à la rentrée 1976 pour s'installer à l'I.U.T. de Saint-Denis dans des locaux libérés par le centre scientifique, qui lui-même va s'installer sur le campus de Villetaneuse.

UN NOUVEAU FLEAU

L'IMPAYE

Signe des temps ou baisse de la moralité : les factures notes, traites chèques impayés prolifèrent.

Les mauvais payeurs ont beau jeu : les frais de procédure sont si élevés que les créanciers sont découragés d'avance.

Pourtant, il existe un organisme qui, sans demander de provision, obtient des résultats indéniables dans le recouvrement des impayés. Il est rémunéré au pourcentage sur les encaissements : ainsi, ses clients ne courent aucun risque.

Si vous avez des impayés quels qu'en soient le montant, le lieu ou la cause, demandez-lui tout de suite sa documentation et ses références. Il s'agit du

Cabinet M. D'ORMANE

5, rue Yvon Villarceau PARIS 16e
Tél. 727.10.21 – 704.39.58

Mr ....

Prof. ....

Adr. ....

Désire recevoir documentation.

(Publicité)

GRAND ORIENT DE FRANCE

Salle Cadet - 16, rue Cadet, 75009 PARIS

JEUDI 23 JANVIER 1975 - 19 h 30 précises

Projection du film réalisé pendant la révolte de la prison américaine d'ATTICA

suivie d'une

TRIBUNE PUBLIQUE LIBRE

sous la présidence d'honneur de :

● M. Jean-Pierre PROUTEAU, Grand Maître du Grand Orient de France, en présence de MM. : Louis LAPOURCADE, J.-M. ROSENFELD, Ed. CORCOS, F. KESSIS, R. LERAY, Conseillers de l'Ordre, sur le thème :

« L'UNIVERS CARCÉRAL »

Débat animé par

● M. BLOCH, représentant le Syndicat de la Magistrature, Juge d'Application des Peines ;
● M. MONATE, Secrétaire Général de la Fédération Autonome des Syndicats de Police ;
● M. Serge LIVROZET, Président du Groupe d'Action des Prisons (GAP) ;
● M. LESAGE de la HAYE, Groupe « Marge », Psychologue à Ville-Evrard chargé de cours à l'U.E. de Vincennes ;
● Me de FELICE, Avocat à la Cour ;
● Mme le Docteur Solange TROISIERS, Médecin-Inspecteur Général des Prisons ;
● M. Claude BOURDET, Ancien Interné et Déporté de la Résistance, Compagnon de la Libération ;
● M. Jean-Pierre Le DANTEC, ancien Directeur de la « Cause du Peuple » ;
● M. MEGRET, Directeur de l'Administration Pénitentiaire au Ministère de la Justice ;
ou
● M. PICAT, Conseiller Technique au Cabinet du Garde des Sceaux ;
● Représentant Syndical des personnels pénitentiaires.

La synthèse et les conclusions des débats seront présentées par
● M. Roger NATHAN-MURAT, Conseiller de l'Ordre, ancien Déporté de la Résistance.

LA FÉDÉRATION DE PARENTS D'ÉLÈVES LAGARDE RAPPELLE SES EXIGENCES SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde, déclare dans un communiqué ne pas pouvoir se prononcer sur la réforme de l'enseignement du second degré, « *faute de textes pour conduire sa réflexion* ». Elle fait remarquer, toutefois, que, « *sous réserve d'un examen plus approfondi* », deux points lui paraissent positifs : « *La réforme est globale et elle introduit apparemment certaines souplesses entre les différentes structures de l'école.* »

La fédération souligne cependant qu'elle ne saurait donner son accord pour une réforme qui ne tiendrait pas compte de plusieurs de ses exigences : « *la gratuité effective de l'enseignement ; les investissements indispensables pour procéder à l'allégement des effectifs et à la mise en œuvre d'un véritable enseignement technologique ; une transformation profonde du mode de recrutement des maîtres et une amélioration sensible de leur formation pédagogique* ».

La P.E.E.P. déclare enfin ne pouvoir accepter « *une semaine de cours concentrée sur quatre jours, ce qui se traduirait par une fatigue excessive des élèves* », pas plus qu'une « *régression du rôle des organisations de parents d'élèves dans toutes les instances de fonctionnement de l'école, et spécialement de celles où l'avenir des élèves est en cause* ».

Liée à l'UNEF (Unité syndicale)

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE RÉSIDENTS SE CONSTITUE DANS LES CITÉS UNIVERSITAIRES

Le premier congrès de la Fédération des étudiants des résidences universitaires de France (FERUF) s'est tenu à Lyon, samedi 18 et dimanche 19 janvier. La FERUF a été créée le 17 novembre 1974 autour d'associations de résidents de Rouen et de Saint-Étienne, dissidentes de la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF). Elle est animée par des militants proches de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-tendance unité syndicale, dirigée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme), alors que la FRUF est liée à l'autre UNEF (ex-Renouveau, animée par des étudiants de gauche). La FERUF affirme avoir enregistré, au cours de ce congrès, l'adhésion de quarante et une associations de résidents et regrouper près de quatre mille étudiants.

Les délégués ont renouvelé pendant ces deux journées les revendications qu'ils avaient présentées à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, le 16 janvier. Pour éviter que ne s'aggravent les conséquences de la « pénurie (dégradation des services fournis aux étudiants, suppression de certains restaurants universitaires et compression du personnel) », la FERUF souhaite que les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) bénéficient d'une allocation de vie chère et d'une exonération de la T.V.A.

La FERUF réclame, d'autre part, que la vie dans les résidences universitaires soit « sécurisée », notamment grâce à la création d'un encadrement médical et à un aménagement des équipements collectifs. Sur ce programme, la FERUF appelle ses adhérents à constituer des listes communes avec l'UNEF (A.J.S.) lors des prochaines élections aux conseils d'administration des CROUS.

● *Peuple et culture nord* organise des sessions s'adressant aux personnes, venant de toute la France, qui remplissent une fonction éducative permanente ou volontaire. De janvier à novembre 1975, neuf stages d'une semaine sont prévus : vie des groupes, expression écrite et orale, initiation à l'économie, université musique et vie, connaissance des milieux, expression écrite et orale, institutions nationales et internationales, université de l'audio-visuel, expression écrite et orale. Les tarifs d'inscription (hébergement compris) sont de 1 500 F pour les entreprises, 600 F pour les associations, 500 F pour les individuels et 350 F pour les candidats au certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives et à l'exercice des professions socio-éducatives (CAPASE).

★ Renseignements : Bernard Lluch, 41, rue E.-Vaillant, 62430 Sallaumines, tél. : 28-43-68.

IMPRIMEZ VOS THESES SANS FRAIS

DEVIS IMMEDIATS

avec proposition éventuelle de contrat d'édition et de vente à l'échelle mondiale

LES PRESSES DU PALAIS ROYAL
IMPRIMENT DEPUIS 47 ANS
THESES PERIODIQUES ET LIVRES
65 RUE SAINTE-ANNE - PARIS 2e
266 10 00

LES PROJETS DE M. SOISSON POUR LES UNIVERSITÉS

● *Trois options pour l'accès à l'enseignement supérieur*

● *Une réforme de l'aide aux étudiants*

● *La préparation d'un nouveau statut pour les enseignants*

De l'allant. Du goût pour certaines formules simples. De l'ambition. Un peu d'esprit d'aventure, peut-être même une attirance pour le risque. Et surtout la volonté d'être accepté, reconnu, apprécié... Tel est apparu, à nouveau, devant les journalistes qu'il conviait à une conférence de presse mardi 21 janvier, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités. A plusieurs égards, en présentant les principes d'action et certaines orientations du gouvernement en matière d'enseignement supérieur, le secrétaire d'État a manifesté une intention réformatrice et parfois une certaine audace.

C'est que les dirigeants actuels ont, a déclaré M. Soisson, « *un projet politique à l'égard des établissements d'enseignement supérieur. Celui-ci est devenu un enseignement de masse ; nous n'entendons pas revenir sur une telle évolution, bien au contraire. Si le monde universitaire a été trop souvent tenu à l'écart de ce qui se passait depuis plusieurs années, il convient de le faire participer aux transformations de la société que souhaite conduire le gouvernement. C'est un véritable pari. Mais les universitaires ne doivent pas rester retranchés dans leur château-fort* ». Pour accélérer cette mutation, le secrétaire d'État estime que l'action publique doit être dirigée selon cinq principes : renforcer l'autonomie des établissements et créer entre eux des relations organiques par l'établissement d'une carte universitaire ; réglementer les conditions d'accès des bacheliers et des travailleurs non bacheliers dans les universités ; adapter les formations supérieures au monde du travail ; améliorer les conditions de rémunération et de carrière des personnels enseignants et non enseignants ; établir une réforme d'ensemble de l'aide de l'État aux étudiants.

Ces principes ne sont pas nouveaux. Ils guident l'action de M. Soisson depuis six mois et ont commencé à recevoir des applications concrètes — l'établissement de la carte universitaire, notamment, est en bonne voie (*le Monde* du 21 décembre 1974) — ou ont fait l'objet d'études approfondies et de consultation avec les partenaires sociaux, comme dans le cas de l'aide aux étudiants. Le secrétaire d'État a toutefois rendus publics certains projets ou décisions.

● Un colloque sur l'autonomie.

La conférence des présidents d'université organisera en mars un colloque auquel participeront l'état-major du secrétariat d'État et des représentants de plusieurs ministères, « *pour déterminer les conditions dans lesquelles cette autonomie pourrait devenir une réalité plus importante* ».

La réforme de l'enseignement préparée par M. René Haby, ministre de l'éducation, prévoit une classe terminale « optionnelle », sanctionnée (après le « *baccalauréat de base* » à la fin de la classe de première), par un second examen. Celui-ci porterait sur trois options étudiées par le candidat, en fonction de ses futures études supérieures ; l'élève devrait avoir obtenu, dans chacune des options, les niveaux exigés par une réglementation nationale. Les universités pourraient, chacune en ce qui la concerne, « *relever la barre* » pour les niveaux exigés dans les disciplines, et les étudiants pourraient postuler dans toutes les universités d'une même grande région universitaire. M. Soisson a indiqué que l'administration veillerait à ce que dans chaque discipline, à l'intérieur d'une même région, il y ait au moins une université qui applique la réglementation nationale « plancher ». D'autre part, le secrétaire d'État se propose de renforcer les mesures dissuasives pour fermer davantage aux provinciaux l'accès aux universités de la région parisienne.

M. Soisson veut, en outre, « *ouvrir plus largement les universités aux travailleurs non bacheliers* ». L'enseignement supérieur, a-t-il déclaré, « *n'est pas le monopole d'une classe d'âge* ». Un groupe de travail, autour de M. Jean-Louis Quermonne, se préoccupe de définir pour eux de nouvelles modalités d'accès. L'idée retenue est qu'après au moins cinq années d'activité professionnelle un travailleur non bachelier pourrait se présenter devant un jury, qui déterminerait s'il a « *la motivation et la capacité suffisantes pour entreprendre des études supérieures* ».

● Trois options en terminale.

La volonté gouvernementale d'aller de l'avant apparaît aussi dans le souci d'adapter les formations. Ainsi, M. Jean-Pierre Soisson a-t-il publiquement fait un acte de foi en faveur de l'enseignement par alternance, « *voie royale d'avenir pour les universités* », expérimentée de manière sérieuse pour la première fois cette année, à Lille (*le Monde* du 27 novembre 1974). Il espère que les opposants à cette formule seront « *convaincus par l'exemple* ». Il a aussi l'intention d'introduire dans la réforme du second cycle universitaire, l'obligation pour chaque étudiant d'effectuer un stage en dehors de l'université, stage dont les résultats seront pris en compte pour l'obtention du diplôme.

M. Soisson a repris, par ailleurs, une idée chère à la gauche depuis de nombreuses années : le rapprochement entre universités et grandes écoles. « *Je souhaite*, a-t-il notamment déclaré, *que l'enseignement supérieur forme un tout de plus en plus cohérent. Les grandes écoles et les universités qui établiront entre elles des passerelles pour leurs formations et des conventions seront aidées par des crédits supplémentaires.* » Certains établissements se sont déjà engagés dans cette voie : l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne et l'université de cette ville, l'École supérieure d'électricité et l'université de Paris-Sud (Orsay).

● Une réforme de l'aide aux étudiants.

La réforme de l'aide aux étudiants sera appuyée sur « *une étude d'ensemble* », tant pour le passage des bourses à une allocation d'études que pour la révision des aides sociales attribuées par l'intermédiaire des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). M. Soisson a déclaré qu'« *aucune augmentation des tarifs n'interviendrait avant que cette réforme ne soit soumise aux organisations d'étudiants* », et qu'il avait pris des mesures pour que « *la qualité des repas soit maintenue* » dans les restaurants universitaires. Le secrétaire d'État a, d'autre part, écrit aux organisations d'étudiants pour leur proposer, ainsi que certains en avaient fait la demande, une « *conférence des mouvements d'étudiants* » qui serait un organe consultatif permanent pour l'administration.

● Négociations sur le statut des enseignants.

A partir du rapport de M. de Baecque (*le Monde* du 3 octobre 1974), un projet pourrait être soumis aux organismes consultatifs, après que les organisations syndicales et la conférence des présidents — qui ont été sollicitées — eurent formulé leurs observations. Une négociation pourrait être ouverte en juin et un projet élaboré présenté au conseil supérieur de la fonction publique en septembre.

Pour certains de ces projets (conditions d'accès à l'enseignement supérieur, carte universitaire...), l'intervention du Parlement sera nécessaire. M. Soisson semble pouvoir compter, dès maintenant, sur l'appui sans réserve du gouvernement et du président de la République. N'a-t-il pas déjà obtenu une « rallonge » de 72 millions de francs pour l'enseignement supérieur et la recherche sur le budget de 1975 ? « *Une équipe s'est mise au travail. Un projet politique est avancé*, a-t-il encore déclaré. *Je souhaite le mener à son terme, dans la plus large concertation avec les uns et les autres. Rien ne m'arrêtera dans la réalisation de ce projet d'ensemble.* »

Ainsi M. Soisson, en homme qui a rencontré le succès sur sa route, se laisse-t-il aller parfois à quelques exagérations verbales et à quelques décisions hâtives. Comme pour l'université de Toulouse-le-Mirail (*le Monde* du 21 janvier), où il vient d'imposer un mode de scrutin pour les élections du conseil de l'université qui favorise résolument la droite conservatrice. « *Je ne reviendrai pas sur ma décision* », a-t-il déclaré à ce sujet, indiquant toutefois que le « test » de Toulouse a seulement valeur expérimentale. Il a ajouté que pour les autres universités « *les perspectives générales n'étaient pas figées* », et qu'il était partisan, en particulier, « *d'une suppression ou d'une modification de la règle du « quorum » pour relancer la participation étudiante* ».

Il y a quelque paradoxe à prôner, en théorie, autonomie, concertation, changement et progrès, et à intervenir dans un cas concret pour bloquer toute possibilité d'évolution. Et, pour un homme politique soucieux de sa popularité, à faire fi des vœux de la majorité des universitaires.

YVES AGNÈS.

La polémique dans les universités de l'Est

« IL FAUT REMPLACER LE CHAUVINISME PAR LA CONCERTATION » déclare M. Soisson

Les projets du gouvernement concernant les universités de l'est de la France continuent de provoquer dans cette région diverses réactions. Celles-ci, a notamment déclaré M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, au cours de sa conférence de presse du 21 janvier, « montrent bien l'importance de l'établissement d'une carte universitaire. Il n'est pas possible que s'affirment de manière aussi exacerbée des chauvinismes locaux. Il faut, au contraire, définir ensemble des programmes d'action et d'équipements ».

Le secrétaire d'État a d'autre part précisé, dans une interview à la télévision régionale de Strasbourg, que chaque grande région universitaire devrait avoir un « siège » ou un « secrétariat ». Pour l'Est, les conseils régionaux seront consultés pour le choix de son emplacement. M. Soisson a indiqué toutefois qu'il était favorable à Nancy.

M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), au cours d'une conférence de presse, réunie le 21 janvier à Nancy, a déclaré que la création d'une carte universitaire « risque de faire entrer l'Université dans la concurrence des régions, dont elle avait été tenue à l'écart jusqu'alors ». D'autre part, M. Michel Devèze, président de l'université de Reims, considère que l'idée de faire de Nancy « une capitale universitaire » est « contraire aux indications données par M. Soisson à la conférence des présidents d'universités ».

Les élèves de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA), rattachée à l'Institut national polytechnique de Lorraine, sont en grève depuis le mardi 21 janvier pour protester contre le projet du secrétaire d'État de construire un centre universitaire technologique à Metz.

● L'*Union nationale des étudiants de France* (UNEF, ex-Renouveau) recherche des offres d'emplois pour étudiants (travail à temps partiel ou pour la durée des congés universitaires, leçons particulières, garde d'enfants). Service emploi, logement de l'UNEF, faculté des sciences, tour centrale, 4e étage, salle 404, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Tél. : 336-25-25, poste 56-52.

VACANCES DE FÉVRIER

DU 1er AU 8 ET DU 8 AU 16

. SKI

COURS d'ANGLAIS ou d'ALLEMAND
à LEOGANG (Autriche)

. LONDRES

en FAMILLE avec COURS

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT

OSFB

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 874-24-50

Bon

pour une documentation complète et gracieuse

NOM ....
ADRESSE ....

à retourner à l'OSFB 43, rue de provence 75009 paris

JUSTICE

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTAT

175 ans d'une histoire parfois troublée

Conseiller du gouvernement (les sections administratives), censeur de son administration (les sections contentieuses) et, enfin, tournisseur privilégié de « grands commis », aussi célèbre et prestigieux que méconnu, le Conseil d'État méritait cette monumentale monographie (1) qui vient de lui être consacrée à l'occasion de son cent soixante-quinzième anniversaire, sur une initiative émise en 1971 et qui, paradoxalement, revient à un Britannique, M. Vincent Wright, professeur à la London School of Economics.

Comme l'explique M. Louis Fougère, conseiller d'État, qui fut le cordonnateur de cet ouvrage collectif. L'histoire du Conseil et celle de la France ont toujours été étroitement mêlées. *C'est dire l'intérêt d'une telle étude.*

Mais ces liens ne furent pas toujours, c'est le moins que l'on puisse dire, sans nuages ni orages. Comme on l'indiqua, mardi 21 janvier, aux journalistes avant que ne soit officiellement remis l'ouvrage, ce mercredi, au président de la République, ce furent successivement Louis XVIII, Louis-Philippe, le prince-président et jusqu'à Gambetta qui voulurent dissoudre la Haute Assemblée du Palais-Royal.

Ils n'y parvinrent pas plus — tant est nécessaire à la protection des libertés cette assemblée, même méfiante à l'égard du public — que le général de Gaulle, lequel d'ailleurs ne s'y engagea qu'à peine. Certes, sa fureur fut immense de l'arrêt Canal qui, le 19 octobre 1962, annula une ordonnance du 1er juin 1962 ayant créé la cour militaire de justice, auteur de la condamnation à mort de Canal, dirigeant de l'O.A.S.

A tel point qu'aujourd'hui encore l'ouvrage peut rappeler « une crise grave où furent mises en question ses attributions (du Conseil d'État), son organisation et le statut de ses membres ». *Certes, comme l'écrit le général dans* Mémoires d'espoirs (2), « céder à une telle injonction, surtout en pareille matière, serait évidemment souscrire à une intolérable usurpation ». *Il céda pourtant sur l'essentiel, et les modifications de 1963 ne paraissent pas avoir justifié les craintes nées de l'arrêt Canal. Heureusement.*

Ph. B.

(1) 1 012 pages reliées. Editions du C.N.R.S., 180 F.

(2) Cité dans l'ouvrage, qui consacre à ce conflit des développements détaillés.

● *Indemnité pour un internement abusif.* — Mme André Lavable, qui se plaignait d'avoir été internée absuivement du 12 février au 9 avril 1973, à l'hôpital psychiatrique du Perray-Vaucluse (Essonne) (*le Monde* du 12 avril 1973), s'est vu allouer par la première chambre du tribunal de Paris, le 20 janvier, 15 000 F de dommages et intérêts, que devra lui verser le Trésor public.

Le tribunal a estimé que la mesure de placement d'office prise par le préfet de police de Paris était injustifiée. Pour avoir relaté cette affaire, certaines éditions d'un hebdomadaire avaient été saisies en avril 1973.

● *M. Jean Tardy, ouvrier plombier, à Saint-Etienne*, vient de bénéficier d'un non-lieu, mardi 21 janvier. M. Tardy, malgré ses dénégations, avait été inculpé, le 25 juin 1973, et avait fait cinq mois de détention provisoire pour avoir été « *formellement reconnu* » par les témoins d'un hold-up (*le Monde* du 27 décembre 1974). Un autre homme a depuis été arrêté pour les mêmes faits. Il nie aussi. M. Tardy a maintenant l'intention d'entamer une procédure en dommages et intérêts.

Le « service minimum » à l'O.R.T.F.

La question de l'étendue du droit de grève des agents de la radiodiffusion et de la télévision a déjà donné lieu à plusieurs décisions du Conseil d'État. Cette jurisprudence a été complétée par un récent arrêt du 20 janvier 1975, rendu sur les requêtes du Syndicat national de radiodiffusion et de télévision et du Syndicat national des journalistes.

Ces groupements contestaient la légalité de la « note » du secrétaire d'État chargé des services de l'information en date du 27 septembre 1972, relative à la continuité du service public en cas de grève ; ils soulignaient notamment que les prescriptions contenues dans cette note, prise après l'entrée en vigueur de la loi du 3 juillet 1972, comportaient des sujétions excessives pour le personnel de l'O.R.T.F.

Même si l'article 11 de cette loi, qui disposait qu' « *en cas de cessation concertée du travail la continuité des éléments du service essentiels à l'accomplissement des différentes missions définies à l'article premier (de la même loi) doit être assurée par chacune des chaînes* » a été abrogé par la loi du 7 août 1974, la décision rendue par le Conseil d'État sur le rapport de Mme Hagelsteen et les conclusions de M. Jacques Thiry, après observations de Mes Coutard, Arminjon et Hennuyer, présente un intérêt certain. En effet, l'article 26 de la nouvelle loi impose à l'établissement public de diffusion et aux sociétés nationales de programme des obligations très comparables.

Le Conseil d'État a *notamment* estimé que la nature et l'importance des éléments du service à assurer en cas de grève étaient définies à l'article 11 de la loi par référence aux missions du service public de radiodiffusion et de télévision fixées à l'article premier de la même loi. Or l'article premier de la loi de 1972, dont les termes sont repris de façon presque littérale, assignait à l'O.R.T.F. la mission de « *répondre aux besoins et aux aspirations de la population en ce qui concerne l'information, la culture, l'éducation, le divertissement et l'ensemble des valeurs de civilisation* ».

Le Conseil d'État en a conclu que le service minimum pouvait, dès lors, également comprendre, non seulement la diffusion de bulletins d'information, mais aussi celle d'un programme composé d'un film ou d'une émission de caractère « *distractif* », suivi d'une émission de caractère culturel.

Il a également considéré que l'autorité de tutelle avait pu prescrire qu'en cas de grève devaient être mis en œuvre les moyens en personnel et matériel nécessaires pour assurer la production et la fabrication des deux journaux télévisés habituels sur la première chaîne, du journal télévisé normal du soir sur la deuxième chaîne et, en cas de besoin, des éditions spéciales de ces mêmes journaux.

LES PROFESSEURS ÉTRANGERS ÉLIGIBLES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ.

L'application du décret du 8 novembre 1968, modifié par le décret du 16 septembre 1969, qui a institué notamment un conseil d'administration dans tous les établissements d'enseignement public du second degré, a soulevé la difficulté suivante : les professeurs étrangers pouvaient-ils non seulement être choisis comme membres de ce conseil, mais même participer à l'élection ? Le ministre de l'éducation nationale s'y opposait.

Le Conseil d'État vient de lui donner tort en rejetant son recours contre l'électio des représentants du personnel au conseil d'administration du C.E.S. François-Mauriac, de Louvres (décision du 20 janvier 1975 ; M. Froment-Meurice, rapporteur ; M. Jacques Théry, commissaire du gouvernement, Me Le Prado, avocat).

Après avoir rappelé que la participation au conseil d'administration d'un établissement d'enseignement public était une fonction publique qui n'est accessible aux étrangers que si la loi, les principes généraux du droit et les règlements ne l'interdisaient pas, le Conseil d'État a considéré qu'en l'espèce aucune disposition ni aucun principe général ne faisaient obstacle à ce que les enseignants étrangers, nommés dans l'enseignement public du second degré ou associés à cet enseignement, fussent électeurs et éligibles au conseil d'administration des établissements en question.

SOCIÉTÉ

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Le malade et le médecin devant la mort

« *Les questions que pose la mort sont méconnues, voire éludées, de la société actuelle.* » C'est sur cette réflexion que M. Jacques Bréhant, professeur à l'université René-Descartes, a ouvert, devant l'Académie des sciences morales et politiques, sa communication sur ce sujet austère, ce « *sujet tabou* », comme il l'a dit lui-même.

Cette attitude de refus se manifeste de manière révélatrice dans la pédagogie infantile. Par exemple, « *on faisait faire aux enfants, le 11 novembre, un devoir consacré à nos morts (...). Cette initiative est actuellement jugée « traumatisante ». Les réflexions sur la mort sont expurgées des livres scolaires* ». Le professeur Bréhant a cherché à analyser ce refus dans deux conjonctures qui se situent sur le plan médical. Car « *la mort n'est pas seulement sujet de peur, elle est devenue objet de scandale* » et l'opinion cherche à se convaincre qu'elle doit être obligatoirement vaincue par la médecine. La première de ces conjonctures a trait aux méthodes cryoniques qui consistent à préserver le corps de la corruption par le froid, à l'exemple de ce psychologue américain de soixante-treize ans, atteint de leucémie qui, d'après sa propre volonté, gît immergé dans l'azote liquide à — 196°. Dix-neuf personnes l'ont suivi dans cette voie aux Etats-Unis. Selon l'orateur, ces méthodes se heurtent encore, chez les animaux supérieurs, à l'échec de la cristallisation. Mais la plupart des biologistes estiment que la reviviscence est possible.

L' « acharnement thérapeutique »

Quittant le domaine de la futurologie, le professeur Bréhant aborde la seconde conjoncture qui a trait à l'« *acharnement thérapeutique* », selon l'expression du docteur Jean-Robert Debray, formule préférable à l' « *activisme thérapeutique* » qui incite à prescrire des traitements alors que l'on sait que la partie est perdue. « *La littérature médicale*, poursuit-il, *est riche d'exemples de malades comateux qui ont été ainsi artificiellement entretenus pendant des mois et des années. (...) Le mythe ne se fonde plus sur l'introspection mais sur le défi.* »

Le médecin doit-il, au cours de ce corps-à-corps avec la mort, aller jusqu'à l'extrême limite de sa technologie ou convient-il d'assigner à ces survies, dès lors qu'elles présentent un caractère dérisoire, des limites fixées par le cœur ? Pour le professeur Bréhant, la personne humaine ne saurait être réduite à sa dimension biologique. Il évoque les cas de conscience discutés par l'état-major médical, dans les centres de soins intensifs, pour le prolongement ou l'interruption de la survie, et il ajoute : « *Les infirmières, beaucoup plus proches que nous des mourants et des familles, pénètrent-elles toujours assez profondément les raisons de l'interruption d'une survie ? Les fait-on assez participer aux décisions qu'elles seront chargées d'appliquer ? Et mesure-t-on suffisamment ce que représente pour ces silencieuses collaboratrices le simple fait de débrancher un respirateur ?*

» *Et les étudiants qui voient arrêter des mesures qu'ils ne comprennent souvent pas ? Il y a là, à mon sens, une carence très grave dans les études médicales, études au cours desquelles la psychologie est réduite à la parente la plus pauvre.* »

L'orateur étudie alors les données secondaires pouvant jeter un certain trouble dans le débat : les incidences économiques inhérentes à l'application de ces méthodes fort dispendieuses ; les greffes d'organes pouvant être prélevés sur des sujet apparemment morts. Enfin, est-on sûr qu'on ne va pas contre la volonté du mourant ?

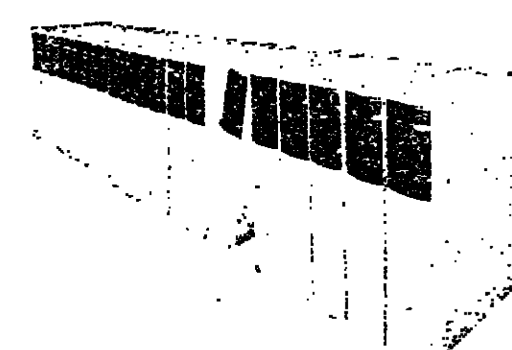
Le président de l'Académie, M. Wilfrid Baumgartner, le docteur Jean-Robert Debray, M. Mazaud, qui place le problème sur le plan juridique, le grand rabbin Kaplan, qui l'aborde sur le plan moral, MM. Poirier et Clarac, secrétaires perpétuels, ont participé à la discussion qui a suivi cet exposé d'un médecin doublé d'un humaniste. A ce propos, l'orateur a déploré que le corps médical compte de moins en moins d'humanistes et déclaré qu'il avait délibérément laissé de côté la question de l'euthanasie, qui mériterait une séance complète.

JEAN-MARIE DUNOYER.

L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

la preuve qu'en France "prestige" et "succès" ne sont pas toujours incompatibles...

Gollschalk



**Le fait est là :
si, aujourd'hui, de nombreux Français consacrent une partie de leurs revenus aux loisirs, ils n'en restent pas moins assoiffés de connaissances.
Et c'est bien rassurant !**

A la parution du premier tome de l'*Encyclopædia Universalis*, la presse écrivait :

"L'œuvre par son ampleur ne peut s'adresser à une large clientèle".

Or, actuellement, des dizaines de milliers de souscripteurs de tous âges, issus de tous les milieux, exerçant les professions les plus diverses sont en possession de l'*Encyclopædia Universalis*... et s'en félicitent.

A l'heure où la production d'encyclopédies est très intensive, d'où vient le succès remporté par l'*Encyclopædia Universalis* ? Le gigantisme de l'entreprise (7 années de travail - 20 volumes - 21.000 pages) n'explique pas, seul, cet engouement pour "l'héritière de Diderot".

Il faut en chercher ailleurs les raisons.

3.000 collaborateurs passionnés.

Pour consacrer 7 ans à la réalisation de ce projet grandiose, il fallait beaucoup de foi et d'enthousiasme. Pour captiver le lecteur, il fallait des hommes passionnés et non de froids érudits.

Ce qui fait la force de l'*Encyclopædia Universalis*, ce n'est pas seulement de réunir des personnalités de premier plan (prix Nobel, membres de l'Institut, académiciens), mais de transmettre leur ferveur. Quel que soit le domaine abordé (histoire, philosophie, théologie, droit, médecine, géographie, biologie, physique, génétique, ou encore, sciences humaines, arts et lettres...), tous les spécialistes de renommée mondiale ayant participé à l'élaboration de l'*Encyclopædia Universalis* font ici partager les joies de leurs études et de leurs découvertes. Sans craindre d'aller à l'encontre des croyances du XIXe siècle où l'on affirmait que "la science serait un jour close et objective"...

Une parfaite réalisation technique au service du savoir.

L'*Encyclopædia Universalis* est un peu à l'image d'un chef-d'œuvre architectural. Sa réussite ne peut dépendre des seuls "cerveaux" qui l'ont imaginée. Si la force et le travail acharné de milliers d'hommes n'avaient été mobilisés à la construction des pyramides d'Egypte, les colossaux tombeaux des pharaons n'auraient peut-être jamais vu le jour. Si la prodigieuse masse de connaissances réunies dans l'*Encyclopædia Universalis* n'avait été soumise à une parfaite réalisation technique, cette œuvre monumentale n'offrirait pas aujourd'hui cette clarté, cette simplicité et cette précision qui la rendent *accessible à tous.*

Sa devise : non pas "tout savoir," mais "tout comprendre".

S'il est vrai que l'on juge les encyclopédistes à leur savoir autant qu'à leur "savoir-faire", rien d'étonnant à ce que l'*Encyclopædia Universalis* suscite un tel enthousiasme parmi les souscripteurs. Exhaustive, vivante, largement illustrée (15.000 cartes, tableaux, schémas, photographies en noir et *en couleur*), l'*Encyclopædia Universalis* met le savoir à la portée de toutes les mains, grâce à une lecture en 3 niveaux progressifs, dont elle a l'exclusivité. Ce concept original permet de programmer le degré de connaissance auquel on souhaite parvenir, et ce, à partir d'une notion de base aussi simple soit-elle.

Quand on sait que l'*Encyclopædia Universalis* ne comprend pas moins de 6.000 articles principaux et de 13.500 articles de complément, on peut imaginer le nombre de sujets traités, expliqués, commentés, propres à stimuler la réflexion personnelle.

Pourquoi les jeunes ?

Si, parmi les souscripteurs de l'*Encyclopædia Universalis*, on compte un nombre impressionnant de "parents d'élèves", ce n'est sûrement pas par hasard. En mettant, 24 heures sur 24, 3.000 professeurs particuliers parmi les plus éminents à la disposition des jeunes, l'*Universalis* fait plus que de compléter parfaitement l'enseignement qu'ils reçoivent : elle suscite des vocations.

Saluée par la presse unanime.

"C'est un superbe monument : le seul digne de l'Encyclopédie de Diderot au XVIIIe siècle."
G. Lapouge France-Soir

"L'Encyclopædia Universalis a comblé un vide vieux de plus d'un siècle en mettant à la disposition du spécialiste comme de l'honnête homme moderne un outil de connaissance à la fois efficace et de haut niveau qui répond aux besoins de notre nouvelle culture."
P. Desgraupes

"L'Universalis stimule l'intérêt, force l'admiration, prête à la discussion."
J. Piatier Le Monde

"La plus grande Encyclopédie française depuis Diderot."
J.J. Brochier Magazine Littéraire

"Un puits de science pour combler nos gouffres d'ignorance."
J. Brice Le Figaro

"De volume en volume, l'Encyclopædia Universalis affirme sa remarquable tenue scientifique dont témoigne la qualité des collaborateurs choisis parmi les savants qui font autorité."
R. Clozier Les Livres

La meilleure preuve : le tome I, chez vous, gratuitement, pendant 10 jours.

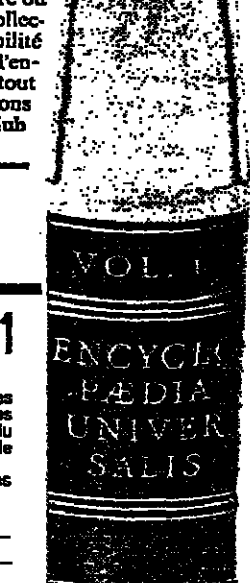
1.099 pages - 285 articles - 265 signatures illustres - 1.200 illustrations - photos - schémas - tableaux : voici ce premier volume dont PARIS MATCH a dit "qu'il invite déjà au voyage..."

Pour que vous puissiez le juger à votre tour, le Club Français du Livre vous propose de le recevoir chez vous, gratuitement, et de l'examiner tout à loisir durant 10 jours.

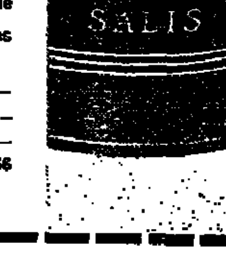
Parmi tous les sujets traités, vous y trouverez l'art abstrait, l'évolution de l'affiche, l'analyse mathématique, l'ancien régime, l'alchimie ou les théories d'Adler, l'aérotrain, les transports aériens, l'industrie aérospatiale...

Vous vous arrêterez sur le sujet qui vous attire le plus et vous partirez à sa découverte. Vous constaterez que chacune de vos questions trouve une réponse et que cette réponse provoque une nouvelle question, tenant constamment votre curiosité en éveil.

C'est alors seulement que vous déciderez en toute connaissance de cause, de souscrire ou non à l'ensemble de la collection. Vous aurez la possibilité de recevoir en une fois l'ensemble des 20 volumes, tout en bénéficiant des conditions réservées aux amis du Club Français du Livre.



*L'Encyclopaedia Universalis
20 volumes
format 21 x 30 cm - 60 kg.
Elégante reliure ivoire gravée à l'or.*



BON D'EXAMEN GRATUIT DU TOME 1

à retourner au Club Français du Livre, 9, place Stalingrad - 75491 Paris Cedex 10

Veuillez m'envoyer pour un examen de 10 jours, gratuitement et sans engagement de ma part, le Tome I de l'*Encyclopaedia Universalis*. Si je n'en suis pas satisfait, je vous le retourne avant 10 jours à vos frais, dans son emballage d'origine et je ne vous devrai alors absolument rien. Si je désire le conserver, je bénéficierai des conditions de souscription exceptionnelles réservées aux amis du Club Français du Livre pour la totalité des 20 volumes de l'*Encyclopaedia Universalis*.
Ces conditions me seront indiquées dans le bulletin accompagnant le Tome I.

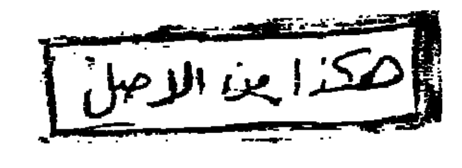
Nom ______ Prénom ______

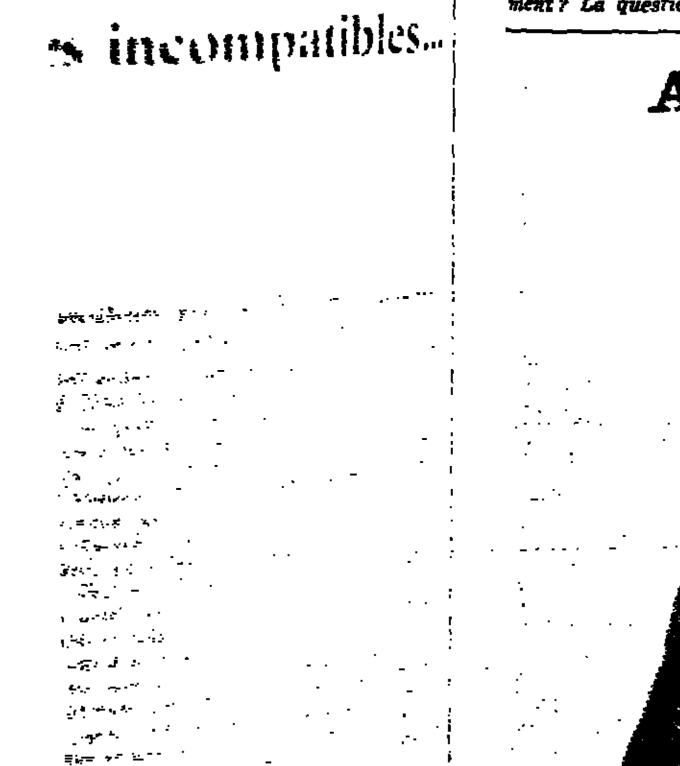
N° et rue ______

Code postal |_|_|_|_|_| Localité ______

Date ______ Signature ______ 5456

Offre valable seulement pour la France métropolitaine.





Accusé d'avoir laissé mourir des vieillards incurables

Un praticien de Zurich est soutenu par ses pairs

De notre correspondante

Genève. — Peut-on, sans pratiquer l'euthanasie active, laisser, lorsque le malade est indiscutablement condamné, la mort faire son œuvre, et ce dans l'unique souci de lui éviter des jours et des nuits de souffrances inutiles ? Telle est la question que se pose, une fois de plus, le corps médical, en Suisse, qui, dans sa quasi-totalité, répond par l'affirmative à la suite d'une affaire qui fait grand bruit.

Tout a commencé le 10 janvier, lors que Mme Régula Pestalozzi, juriste réputé, conseiller communal et directrice du service de santé de la ville de Zurich, engagea une procédure pénale pour meurtre contre un gastro-entérologue, le docteur Urs Peter Haemmerli, chercheur de renommée mondiale, professeur d'université et médecin chef de l'hôpital Triemli, principal établissement hospitalier zurichois. Le 15 janvier, il était suspendu de ses fonctions avec effet immédiat et interrogé par la police

Le médecin incriminé prenait la responsabilité de ne plus donner ni nourriture ni médicament et de n'administrer en goutte à goutte que de l'eau salée à des malades incurables, paralysés et sans connaissance, ce qui, selon les témoignages recueillis, rapprochait et adoucissait leur fin. Ses collaborateurs se déclarent tous solidaires. Le président du conseil d'honneur de la société des médecins zurichois, le docteur Félix Fierz, l'une des sommités qui se déclarent solidaires du professeur Haemmerli, tout en reconnaissant que la déontologie professionnelle commande de *« conserver la vie de la naissance à la mort »*, n'hésite pas à affirmer que chaque médecin *« a au moins une fois aidé quelqu'un à mourir »*.

Le neurologue de l'hôpital, le docteur Hanz Spiess, a manifesté, de même que d'autres éminents praticiens, le souhait que son collègue soit rétabli dans ses fonctions.

Pour sa part, le principal intéressé vient de faire à l'agence télégraphique suisse une déclaration dont voici l'essentiel : *« Je supporterai l'entière responsabilité pour tout ce que j'ai fait ou ce que j'ai ordonné de faire à mes médecins et infirmières concernant le traitement de nos patients. Ce que j'ai fait ou ordonné, je l'aurais fait s'il s'était agi de ma mère ou de mon père en pareille situation : si j'avais été moi-même dans cet état, j'eusse souhaité que mon médecin traitant agisse de même. Aucune euthanasie active n'a été pratiquée sur mon ordre. Dans quelles circonstances un médecin ne se sent-il plus moralement obligé de tout mettre en œuvre pour maintenir en vie des patients condamnés irrévocablement ? La question reste ouverte. Je suis convaincu qu'une discussion objective ne tournant pas autour de ma personne fera jaillir des éléments positifs pour la santé publique. »*

L'enquête continue, et on a tout lieu de croire qu'elle sera longue. Le procureur cantonal Hans-Ruedi Muller a déclaré qu'elle nécessitera le témoignage d'une centaine de personnes, notamment de médecin-légistes. La société des médecins zurichois, pour sa part, *« regrette que la discussion nécessaire sur l'euthanasie ait été déclenchée par une plainte pénale contre un médecin-chef hautement qualifié. La discussion ne saurait avancer par des mesures répressives engagées contre un médecin conscient de ses devoirs »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Après l'arrestation de son secrétaire général

LE PARTI RADICAL ITALIEN VEUT CRÉER UN RÉSEAU DE « CLINIQUES DU PEUPLE » POUR L'AVORTEMENT

M. Marco Pannella, ancien leader du parti radical italien, a déclaré mardi 21 janvier au cours d'une conférence de presse, à Paris, que son parti allait mettre sur pied *« dès la semaine prochaine »* un réseau de *« cliniques du peuple »* en Italie. Ce réseau aura notamment pour but de venir en aide aux femmes italiennes désireuses de subir un avortement, ce qu'elles ne peuvent faire actuellement que dans une clandestinité dangereuse.

M. Pannella a protesté contre l'arrestation, le 13 janvier, du secrétaire général du parti radical, M. Gianfranco Spadaccia (*le Monde* du 15 janvier). Cette arrestation a eu lieu au cours d'une enquête consécutive à la découverte d'une *« clinique d'avortements »* à Florence, où des médecins pratiquaient — depuis plus d'un an — des interruptions de grossesse de manière bénévole. L'argent demandé aux femmes qui pouvaient payer servait à financer le « voyage » en Angleterre de compatriotes moins fortunées. Mme Adele Faccio, responsable de l'association qui avait créé cette clinique, une émanation du parti radical, a participé à la conférence de presse réunie à Paris. Un mandat d'arrêt a été déposé contre elle dans son pays, ce qui ne l'empêchera pas de retourner à Rome, le 24 janvier, pour participer à un rassemblement pour la *« dépénalisation »* de l'avortement.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Être homosexuel

Deux médecins compréhensifs et presque modestes, qui admettent que leur science est de peu de secours pour éclairer le débat. Un prêtre jeune et sympathique, heureux que son Eglise se laisse *« interroger »* par les homosexuels. Un ancien député, éberlué de se retrouver là et qui s'efforce de représenter à la fois les intérêts de la *« race blanche »* et des *« pères de famille »*. Quatre homosexuels, enfin, à visage découvert, quatre hommes dont la carrière ne sera pas brisée parce qu'ils seront venus témoigner de leur homosexualité : leur statut d'intellectuels ou d'artistes le leur permet. Pour la deuxième émission consacrée en quelques mois à l'homosexualité, la télévision a proposé, mardi 21 janvier, sur Antenne 2, un « dossier de l'écran » exceptionnel par le sujet abordé et par le ton.

Les vieux réflexes tombent

Si l'on a dû diffuser, pour introduire le débat, le film vieillot et irritant de Jean Delannoy tiré du roman de Roger Peyrefitte, *les Amitiés particulières*, c'est qu'on l'a jugé comme la seule œuvre présentable sur la question. Pauvre histoire désuète et limitée, assez mélodramatique pour faire sourire, trop caricaturale pour indigner vraiment. C'est une image faussée de l'homosexualité que donne cette œuvre, dont on ne parlerait plus si elle n'avait été la première, au cinéma, à soulever un coin du voile.

Il y a, et il y aura longtemps, deux manières d'aborder le « problème » — puisque « problème » il y a — de l'homosexualité. Soit on l'envisage comme un phénomène étranger et scandaleux dont il faut connaître les origines pour mieux le combattre, soit on l'accepte une fois pour toutes comme une réalité — même dérangeante — avec laquelle il faut bien vivre et, si possible, vivre bien. La médecine, la religion et la loi s'étaient depuis longtemps épaulées dans la rude tâche du maintien d'un certain ordre sexuel : l'une devait guérir, l'autre devait culpabiliser, la troisième punir.

Mais voici que les vieux réflexes tombent. Le professeur Henri-Pierre Klotz vient expliquer que, pour un endocrinologue, *« aucune cause hormonale ne peut expliquer l'homosexualité »* et qu' *« aucun traitement n'a jamais pu inverser la nature d'un homosexuel bien établi après la puberté »*. Le docteur Romain Liebermann, neuropsychiatre, se refuse à parler de « maladie » et se borne à constater que *« la conduite homosexuelle est le résultat d'une conjoncture plurifactorielle »*.

Si la science baisse les bras, qu'au moins la religion continue à brandir les foudres de l'enfer ! Non. Le Père Xavier Thévenot rappelle que *« l'Eglise doit en tout premier lieu avoir une attitude d'écoute à l'égard de ceux qiu sont rejetés. Elle pense qu'il faut accueillir »*.

Heureusement, il reste la loi, si l'Eglise et la science se dérobent ! M. Paul Mirguet, alors député de la Moselle, fit voter, en 1960, par l'Assemblée nationale — à l'unanimité moins deux voix — un amendement fameux qui range l'homosexualité au rang des *« fléaux sociaux »*. Tassé dans son fauteuil, gêné, M. Mirguet a défendu timidement son initative de jadis, prenant à témoin *« les pères de famille »* inquiets du devenir sexuel de leurs enfants. M. Mirguet est sûrement un brave homme mais il ne fait pas le poids, et lorsqu'il affirme, en fin d'émission, qu'il faut *« lutter contre la dénatalité pour sauver la race blanche »*, et donc lutter contre l'homosexualité, un rire parcourt le plateau. Isolé, presque penaud, M. Mirguet a pour lui la conscience de représenter *« le juste milieu entre l'apologie de l'homosexualité et sa condamnation »*, l'opinion moyenne des *« villages lorrains »*. Il n'a peut-être pas tort.

Émotion et lyrisme

En face de M. Mirguet — ou plutôt à côté de lui, — les quatre homosexuels invités à l'émission ont pu témoigner beaucoup de leurs idées, un peu de leur vie. Jean-Louis Bory, avec une émotion violente, André Baudry, avec un lyrisme efficace, Roger Peyrefitte, avec des mines, et Yves Navarre, avec fougue. *« Je n'avoue pas, je ne proclame pas, je dis parce que c'est comme ça »*, dit J.-L. Bory. *« L'essentiel*, dit A. Baury, *n'est pas qu'on naisse homosexuel ou qu'on le devienne, mais qu'on puisse vivre son homosexualité à visage découvert. »*. R. Peyrefitte affirme sans rire qu'il *« suffit d'avoir du caractère »* pour assumer son homosexualité, tandis que Yves Navarre revendique pour tous ceux qui ne sont pas là ce soir, les sans-grade de l'homosexualité, ceux qu'on ne connaît pas parce qu'ils se cachent. Courageuse et bien menée, l'émission de mardi aura peut-être favorisé la poursuite d'une évolution des esprits dont elle était à la fois le signe et la conséquence.

BRUNO FRAPPAT.

L'Église catholique : une évolution sensible

Il n'y a pas si longtemps on aurait pu dire que les Eglises chrétiennes pratiquement sans exception, et l'Eglise catholique la première, condamnaient l'homosexualité totalement et sans nuances. Se référant à l'histoire de Sodome et Gomorrhe dans la Genèse, aux interdictions du livre du Lévitique et à celles de saint Paul, notamment dans l'épître aux Romains, l'Eglise catholique la traitait d'« abomination ».

Pour justifier ce point de vue rationnellement, elle s'appuie sur le principe de finalité : l'homosexualité est un usage délibéré de la sexualité qui, par définition, exclut toute possibilité d'une transmission de la vie, elle est donc contre nature.

Le devoir du chrétien homosexuel est clair. Encore qu'en 1959 G. Jacquemet écrivait dans l'encyclopédie Catholicisme : « Détourné du mariage par son inversion, l'homosexuel n'a devant lui qu'une voie possible : la chasteté absolue. Il faut qu'il stérilise toute sa vie sexuelle, qu'il devienne un être sans érotisme du tout. »

Aujourd'hui l'attitude de l'Eglise commence à évoluer sensiblement. Celle du Père Xavier Thévenot, au débat des « Dossiers de l'écran », *— attitude qu'il a prudemment qualifiée d'* « un point de vue dans l'Eglise », *— en est la meilleure preuve. L'exégèse ayant renouvelé l'interprétation des textes bibliques (l'histoire de Sodome et Gomorrhe, par exemple, n'est plus considérée comme un texte sur l'homosexualité mais sur l'idolâtrie et le refus d'hospitalité), on note une évolution de la pastorale.*

Sans aller jusqu'à ouvrir des églises pour homosexuels ou à célébrer des mariages religieux entre personnes du même sexe, comme le font certains groupes protestants aux Etats-Unis, sans affirmer que l'homosexualité est parfaitement compatible avec la vocation sacerdotale, comme l'ont fait certains prêtres hollandais, sans adopter même la position courageuse d'un docteur Michael Ramsey, ancien archevêque de Cantorbery, qui a plaidé à la Chambre des lords en 1966 en faveur du projet de loi demandant que l'homosexualité ne soit plus considérée comme un crime et qui a mis sur pied un groupe de travail, au sein de l'Eglise anglicane, pour examiner ce problème, la mentalité des catholiques commence à changer.

Dans un document, Mariage et Famille, *adopté le 26 mai 1974 par le synode diocésain de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, et approuvé par Mgr Pierre Mamie, on lit par exemple sous le titre* « Penchants homosexuels » : « Tout en reconnaissant que les homophiles sont obligés de s'accepter avec leur penchant pour éviter la panique et l'angoisse, le synode les invite à vivre dans la dignité et la croissance personnelle, évitant les excès et les dévoiements. Il rappelle, en particulier, qu'hétérophiles et homophiles sont également appelés par l'Evangile à exercer l'amour du prochain dans une relation ouverte, transparente et véritable. »

Si la hiérarchie française, en revanche, n'a pas encore abordé le problème de front, un archevêque a accepté à titre personnel d'ouvrir un dialogue avec les dirigeants du mouvement Arcadie, pour étudier la possibilité de faire évoluer la pastorale des homophiles. De son côté, Mgr Henri L'Heureux, évêque de Perpignan, a parlé de l'homosexualité dans une émission diffusée le 18 octobre 1974 sur la station périphérique Sud-Radio en ces termes : « Il faut absolument que nous arrivions sur ce point-là à une certaine définition, je dirai d'une pastorale, qui puisse aider les homosexuels à accéder plus librement au sacrement, à s'imprégner plus profondément de la parole de Dieu, à se retrouver en groupes, soit entre eux, soit avec d'autres, pour réfléchir sur les nécessités de leur vie chrétienne, et finalement aussi à ne pas se culpabiliser à travers des actes qu'ils seraient amenés à poser et qui nous paraîtraient anormaux par rapport à la tradition chrétienne. »

Des rencontres entre homosexuels chrétiens existent. Depuis 1972, un groupe, David et Jonathan, se retrouve tous les mois à Saint-Germain-des-Prés, pour prier, méditer, confronter opinions, sentiments, joies et peines (1). *Il existe également plusieurs ouvrages sur la pastorale des homosexuels* (2).

Les religions non chrétiennes enfin — le judaïsme mis à part — ignorent la condamnation des homosexuels. Si le Coran fait écho à la condamnation biblique dans une sourate, cette prohibition reste théorique dans les pays musulmans, tandis que ni l'hindouisme, ni le bouddhisme, ni le shintoïsme, ne s'opposent à l'homosexualité.

ALAIN WOODROW.

(1) Tous renseignements : G. de Mauve, Arcadie, 61, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

(2) *Vie chrétienne et problèmes de la sexualité*, Marc Oraison (éditeur : Fayard - Lethielleux, 1952) ; *Se reconnaître homosexuel*, W. J. Sengers, Mame, 1970 ; *Dieu les aime tels qu'ils sont*, ouvrage collectif, Fayard, 1972.

Avec Lange, il y a un meilleur skieur en vous.
Team 5 vous aide à le devenir.

Une sélection TEAM 5

Cette année, beaucoup plus de skieurs vont pouvoir, grâce à la perfection des chaussures Lange, découvrir le meilleur skieur qui est en eux : parce que Lange, c'est maintenant, une gamme complète. Team 5, qui a fait connaître Lange en France, vous la présente.
Pour skieurs moyens : la Demon très confortable à spoiler moyen, languette autoroulante. Pour bons skieurs : la Super-Pro, coque en deux parties, permettant l'articulation vers l'avant. Pour très bons skieurs : la Phantom, spoiler plus haut, flexion vers l'avant réglable par 4 niveaux. Pour champions : la Super-Comp, coque en deux parties, articulation vers l'avant freinée par 4 niveaux, spoiler très haut pour un très bon appui.
Le secret des Lange ? Team 5 vous l'expliquera, en vous aidant à choisir celles qui, forcément, vous feront mieux skier.
Les skieurs Team 5 sont des skieurs qui progressent.

TEAM 5
Paris :
TEAM 5 MONTPARNASSE 44-46, rue St-Placide 6e
TEAM 5 NATION 30, rue d'Avron 20e
TEAM 5 ITALIE 66, avenue d'Italie 13e
TEAM 5 HAUSSMANN 55, rue de l'Arcade et 80, bd Haussmann 8e
Centres Commerciaux Régionaux :
TEAM 5 ROSNY 2
TEAM 5 MASSY RADAR
TEAM 5 BELLE EPINE
TEAM 5 VELIZY 2
TEAM 5 CRETEIL

Team 5. Les magasins de sports qui vous donnent envie de faire du sport.

IMMIGRÉS

Les grévistes de la faim poursuivent leur mouvement dans un local paroissial à Paris-13e

Les travailleurs étrangers qui, depuis plusieurs jours, font la grève de la faim en compagnie de cinq membres du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés (« le Monde » des 21 et 22 janvier), ont quitté mardi 21 janvier au soir la Mission populaire évangélique, à Paris-18e, où ils avaient trouvé asile provisoirement. Ils se sont installés au presbytère de l'église Saint-Hippolyte, avenue de Choisy (13e arrondissement). Dimanche dernier, les fidèles avaient été consultés par l'abbé Renaudin, curé de Saint-Hippolyte, sur les conditions dans lesquelles ces militants seraient accueillis. Les paroissiens ont donné leur accord en précisant que celui-ci n'impliquait pas pour autant leur adhésion aux orientations spécifiques du Comité de défense.

De son côté, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) a publié un communiqué déclarant qu' « en refusant d'appliquer la décision du Conseil d'Etat annulant partiellement les circulaires Fontanet et Marcellin, les pouvoirs publics créent un climat d'insécurité et de tension (...) et portent l'entière responsabilité des conséquences qui pourraient en découler ».

De l'île Maurice à Fontenay-sous-Bois...

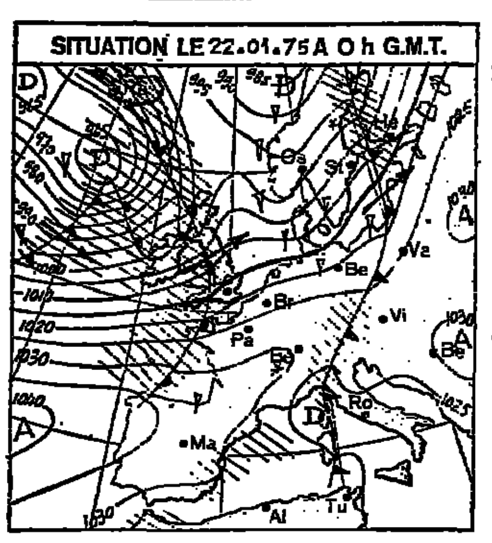
L'un des grévistes de la faim, un travailleur mauricien, nous a décrit le processus de son arrivée en France. C'est l'aventure presque classique d'un immigré victime de trafiquants de main-d'œuvre.

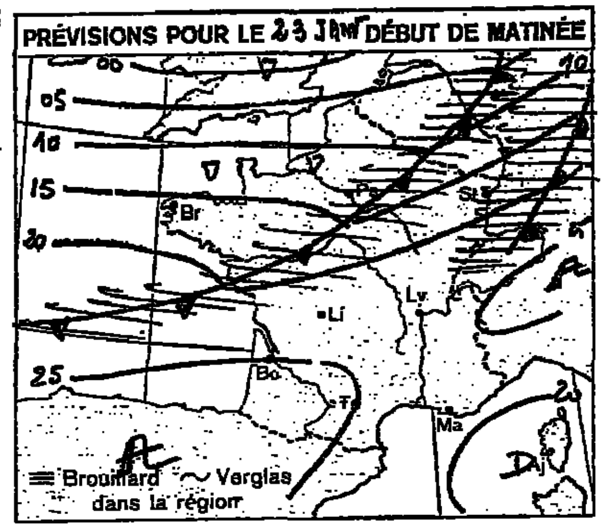
Première étape : un certain M. Edo, à l'île Maurice, entre en relation avec les candidats au départ et les met en rapport avec une agence de voyages locale, l'Apsala Travel Agency. On leur promet monts et merveilles, et ils vendront tous leurs biens pour payer les frais de transport (plus de 2 000 francs français l'aller simple). On leur remet — contre la somme de 1 500 francs — une lettre d'introduction pour... la Légion étrangère, avec l'assurance d'un travail après trois mois de formation.

Deuxième étape : l'aéroport de Bruxelles, puis Paris. *« Nous sommes arrivés le 11 décembre. A 23 heures, nous nous présentions à la caserne de la Légion, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Nous avons été bien reçus. »* Le gîte et le couvert, la discipline aussi : le lendemain matin, on leur fait éplucher cinquante kilos de pommes de terre, puis ils passent la visite médicale. *« On nous déclare alors qu'à la Légion il y a quatre mois d'entraînement, avec une solde mensuelle de 400 francs, puis un « contrat » de cinq ans. Interdiction d'écrire aux familles. Il faut changer de nom : on nous donnera de nouveaux papiers, une nouvelle date de naissance... Nous avons refusé. Ce n'est qu'à 19 heures qu'un officier nous a expliqué que nous avions été trompés, qu'il ne connaissait pas M. Edoo. Nous avons passé encore une nuit à la caserne. Le lendemain, nous avons dû décharger deux camions de bière et vers 10 heures, on nous a rendu nos papiers, nous avons quitté les lieux. Nous n'avions pas d'argent. A la préfecture, on nous a dit de nous débrouiller... »*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 janvier à 0 heure et le jeudi 23 janvier à 24 heures :

Dirigées par une profonde zone dépressionnaire située près du Groenland et de l'Islande, des masses d'air froid venant du nord de l'Amérique atteindront la moitié nord de notre pays.

Jeudi 23 janvier, le front froid s'étendra en début de journée de la Vendée aux Ardennes, puis il gagnera l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes. Sur ces régions, des pluies passagères seront suivies d'une amélioration avec éclaircies l'après-midi. Les vents, d'abord assez forts de secteur ouest, tourneront au nord-ouest ou au nord et deviendront modérés. Dans la moitié sud du pays, à l'exception du Midi méditerranéen où persisteront des éclaircies assez belles, le temps sera doux, très nuageux et faiblement pluvieux. Les vents souffleront de l'ouest.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire de la Bretagne à la frontière belge, le temps sera frais mais assez beau malgré des nuages passagers donnant quelques averses près de la Manche et dans le Nord.

Les vents, modérés ou assez forts, de secteur nord-ouest, faibliront notablement.

Mercredi 22 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Biarritz, 9 et 5 degrés ; Bordeaux, 12 et —1 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 9 et —1 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 6 et —4 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 8 et —2 ; Marseille, 10 et 6 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 12 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 10 et 7 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 10 et 4 ; Ajaccio, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 2 degrés ; Athènes, 11 et 9 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 6 et 3 ; Le Caire, 19 et 11 ; îles Canaries, 15 et 11 ; Copenhague, 5 et 3 ; Genève, 8 et —3 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 8 et —3 ; Moscou, 2 et —5 ; New-York, —1 et —9 ; Palma-de-Majorque, 12 et 7 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 4 et 2 ; Téhéran, 5 et —4.

Formation permanente

STAGES POUR TRAVAILLEURS SOCIAUX ET TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

Un stage de promotion permanente pour travailleurs sociaux et travailleurs de la santé (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, personnel des crèches et centres de P.M.I., infirmiers, sages-femmes, rééducateurs, psychomotriciens, kinésithérapeutes, infirmiers psychiatriques, etc.) est organisé par l'université de Paris-VII. Il comprend des séances hebdomadaires de deux heures pour un certain nombre de groupes qui, une fois par mois, se réunissent *ensemble. Les inscriptions sont* encore ouvertes pour les groupes : « l'enfant et l'institution », « idéologie médicale et sorcellerie », « la femme et l'institution ».

★ Service d'éducation permanente de l'université de Paris-VII, tour 46, couloir 46-45, deuxième étage (salle 09), 2, place Jussieu, 75005 Paris, tél. : 336-25-25, poste 51-23.

Loterie nationale

ÉMISSION DE TRANCHES SPÉCIALES EN 1975

Le secrétaire général de la Loterie nationale annonce qu'il procédera, au titre de l'année 1975, à l'émission des tranches suivantes :

« Tranches de la Chandeleur, du Mardi-Gras, de la Fête des mères, des Vacances, du 14 juillet, des Moissons, du Plein Air, du Bol d'or, des Vendanges, de l'Automobile et de l'Automne », dont les tirages auront lieu respectivement les mercredis : 29 janvier, 12 février, 28 mai, 4 juin, 16 juillet, 23 juillet, 13 août, 24 septembre, 1er octobre, 8 octobre et 15 octobre.

Ces tranches comprendront *500 000 billets*, répartis en cinq groupes de 100 000 billets ; elles seront dotées de 130 925 lots, dont un gros lot de 1 500 000 F, cinq lots de 100 000 F, quatre lots de 15 000 F, quarante lots de 10 000 F, deux cent quatre-vingt-quinze lots de 5 000 F, etc.

En outre, cent mille lots de 50 F seront attribués aux billets dont le numéro comportera un chiffre des unités égal à l'un des deux chiffres tirés au sort parmi les chiffres 1 à 5 d'une part, 6 à 9 et 0 d'autre part.

Le prix de vente du billet est fixé à 44 F, celui du demi-billet divisible à 22 F et celui du dixième de billet à 5 F.

Les billets seront mis à la disposition du public, respectivement les 24 avril, 6 mai, 17 juin, 24 juin, 15 juillet, 26 août, 2 septembre, 9 septembre, et 16 septembre 1975.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 janvier 1975 :

UN DECRET

● Relatif au statut particulier du corps des professeurs adjoints *d'éducation physique et sportive*, et arrêté du 21 janvier 1975 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à ce corps.

DES CIRCULAIRES

● Relatives aux caractéristiques et aux conditions de location des logements-foyers construits dans le cadre de la législation sur l'aide à la construction.

● Relative au logement des handicapés physiques.

Éducation

● *Préparation au DUT à temps partiel.* — Un cycle à temps partiel, en deux ans, de préparation au diplôme universitaire de technologie (DUT) en techniques de commercialisation débutera à l'Institut universitaire de technologie de Paris, fin février.

★ Renseignements et inscriptions : 143, avenue de Versailles, 75016 Paris, tél. 224-61-50.

Stages

● *Un stage de psycho-pédagogie* est organisé du 9 au 16 février par l'institut d'éducation permanente Léo-Lagrange. Les participants réfléchiront notamment à la question : *« La psycho-pédagogie est-elle une science occulte ? »* Ce stage intéresse les parents, enseignants, éducateurs, animateurs.

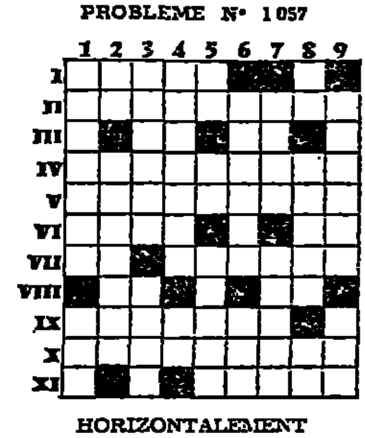
★ Renseignements et inscriptions : Marie-Claude Savoye, INSTEP Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 824-63-01 (poste 41).

● *Sexualité et société.* — Sur ce thème, le service formation de l'Ecole des parents et des éducateurs organise un séminaire qui aura lieu du 23 au 28 mars. Des sociologues et des chercheurs participeront notamment à ces journées.

★ Renseignements et inscriptions : Ecole des parents et des éducateurs, Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris, tél. : 754-29-00.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 057



HORIZONTALEMENT

I. On les étouffe sans l'ombre d'un remords. — II. Assez lourdes. — III. Qui aurait eu envie de l'embrasser sur le museau ? ; Il lui arrive de charrier. — IV. Regarderas de très près. — V. Ont tôt fait de s'évanouir si l'on n'arrête pas de les dissiper. — VI. Une mesure qui n'a plus cours ; Terme musical. — VII. Fleurissait au *temps de Babylone* ; *Communes* mesures. — VIII. Sur le tard, elle déçut ses soupirants ; Fin de participe. — IX. Que l'on peut facilement toucher. — X. Elève au carré. — XI. Rend moins élevé.

VERTICALEMENT

1. Fait son chemin lentement mais sûrement ; Prévu pour les choses, s'applique parfois aux gens. — 2. Désinence verbale ; Immenses, chez Augias. — 3. Fait défaut à l'enfant et abandonne parfois le vieillard ; Un nuage ou un doigt. — 4. Grincent des dents ; Préposition. — 5. Pronom ; En Angleterre, cela manque incontestablement d'agrément ; Ne réfléchit donc pas. — 6. Fait partir maints vieillards ; D'un auxiliaire. — 7. A donc pris un mauvais goût ; Assez fine. — 8. Il est plein d'arêtes ; Salubre ; Note. — 9. Prennent l'eau, à l'occasion ; Division.

Solution du problème n° 1 056

Horizontalement

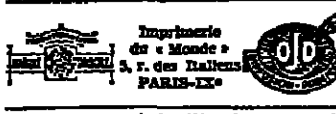
I. Radio ; Ota. — II. Epouse ; RL. — III. Pi ; Lé ; Vue. — IV. Ocre ; Sain. — V. Rie ; Fente. — VI. Tussor ; Es. — VII. Astérie. — VIII. Eacées. — IX. Ecrues ; Ut. — X. Sua ; Aïe !. — XI. Issarles.

Verticalement

1. Reportages. — 2. Apicius ; Cul. — 3. Do ; Resteras. — 4. Iule ; Seau. — 5. Ose ! ; Forcera. — 6. Sériés. — 7. Van ; Ee ; Al. — 8. Truite ; Suie. — 9. Alênes ; Tés.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries			
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Documentation

LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

La direction des journaux officiels a procédé à une nouvelle édition, mise à jour au 31 octobre 1974, de la brochure n° 1 092 relative aux sociétés d'économie mixte.

Cette brochure comprend sept parties : 1) participation des départements et des communes aux sociétés d'économie mixte ; 2) sociétés d'économie mixte d'aménagement ; 3) sociétés d'économie mixte pour la construction des immeubles à usage industriel ; 4) sociétés d'économie mixte pour la mise en valeur des régions ; 5) sociétés d'économie mixte pour la construction et l'exploitation d'autoroutes à péage ; 6) représentation de l'Etat ; 7) personnels des sociétés d'économie mixte.

Reproduisant des extraits du code de l'administration communale, du code de l'urbanisme et de l'habitation, du code de l'urbanisme, du code général des impôts et du code pénal, cette brochure, qui sera tenue à jour d'une façon permanente au fur et à mesure de la parution de textes modificatifs, est en vente au prix de 8 francs ou expédiée sur commande adressée à la direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75732 Paris, Cedex 15.

★ Pour le règlement, joindre le titre de paiement à la commande (mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal [C.C.P. 9063-13 Paris]).

Exposition

A Auxerre

« LE MONDE MINÉRAL ET LA VIE »

Jusqu'au mardi 18 février, les musées de la ville d'Auxerre (Yonne) organisent une exposition sur le thème « *Le monde minéral et la vie* » (1). Le public pourra ainsi s'initier à la minéralogie en général, aux minéraux et fossiles de l'Yonne et du Morvan en particulier. Il verra comment l'homme préhistorique a su utiliser les substances minérales. Enfin, il pourra contempler de très nombreux échantillons prêtés notamment par le Museum national d'histoire naturelle et par la galerie de minéralogie de l'université de Paris-VI.

Parmi les plus beaux minéraux exposés dans le cadre superbe de l'abbaye Saint-Germain, une topaze de 15 kilos trouvée au Brésil, un des plus remarquables béryls roses connus (provenant lui aussi du Brésil) et une magnifique wulfénite (du molybdate de plomb) jaune orangé du Mexique.

Des séances de projection de films et de diapositives auront lieu pendant toute la durée de l'exposition.

(1) Ancienne abbaye Saint-Germain. Ouvert tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée gratuite.

AUTOMOBILE

L'expérimentation en matière de sécurité secondaire

Des spécialistes européens contestent l'utilité de certaines simulations d'accidents

A l'occasion d'une visite de son centre d'essais de Lardy, qui vient de s'enrichir de nouvelles installations, la Régie Renault a fait le bilan de ses recherches propres en matière de sécurité dite « passive » ou secondaire et de celles entreprises depuis plusieurs années par le groupe de travail « biomécanique et accidentologie » du Comité des constructeurs du Marché commun.

C'est aux Etats-Unis, on le sait, qu'est né, en 1969, le projet de « véhicule de sécurité » E.S.V. (Experimental Safety Vehicle). L'idée en elle-même était bonne. Malheureusement, le DOT (Department of Transportation) fixa, à partir de critères purement locaux — circulation, homogénéité du parc — des normes parfaitement irréalistes. Les autorités américaines durent en convenir lors de conférences qui se tinrent à Paris, Stuttgart, Tokyo, Washington, Londres : la démonstration y fut facilement faite qu'un E.S.V. répondant aux spécifications du DOT devrait être une espèce de tank d'un poids et de dimensions très élevés, coûteux, dangereux pour les voitures existantes de poids inférieur, ainsi que pour les deux roues et les piétons.

Une des expérimentations imposées en 1969 — elle l'est encore — consiste à faire subir à des voitures un choc frontal sur un bloc de ciment, fixe et indéformable. Or les conditions d'un accident simulé par choc orthogonal sur un mur ne se retrouvent pour ainsi dire jamais — heureusement ! — dans la réalité.

Selon un rapport de l'Association Peugeot-Renault, établi avec l'aide du C.C.M.C., après étude de quelque 2 500 accidents réels représentatifs, environ 60 % sont dus à des chocs frontaux mais 20 % seulement à des chocs symétriques, face avant contre face avant. (En France, 56,8 % des accidents sont « frontaux » ; sur un échantillon de 480 chocs étudiés, 23 % sont pratiquement symétriques, 73 % sont obliques, asymétriques, et 4 % ont lieu contre arbres ou poteaux). Si l'on retient qu'en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne et en France, le nombre des occupants de voitures tués représente moins de la moitié du total des victimes de la circulation, la proportion finale apparaît peu importante.

Le choc orthogonal n'a pas non plus grande valeur sur le plan scientifique. Lors d'un tel essai, la projection du véhicule sur le mur est rigoureusement perpendiculaire, les roues maintenues en ligne droite : aucun pivotement n'intervient et l'écrasement a lieu sur la totalité de la structure avant ; la rigidité au choc est maximale, la déformation est régulière, minimale mais, à l'inverse, la décélération est très forte.

Dans un choc oblique, la partie de la structure lésée offre moins de résistance que la structure complète, les déformations seront donc plus importantes ; en revanche, la distance d'arrêt sera plus longue, la décélération étant plus faible et donc moins dangereuse.

La conclusion s'impose d'elle-même : l'expérimentation de choc sur barrière fixe est indispensable mais elle serait plus fidèle, plus réaliste si la barrière était non plus perpendiculaire, mais oblique, son angle étant, de surcroît, réglable.

Cela apparaît comme une évidence aux Européens ; il leur reste à convaincre les Américains.

DANIEL CLAVAUD.

SPORTS

AUTOMOBILISME

AU RALLYE DE MONTE-CARLO

Munari (Lancia) accentue son avance après l'abandon de Nicolas (Alpine)

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — C'est peu avant 4 heures du matin, ce 22 janvier, que la dernière voiture officielle de la régie Renault, l'Alpine de Jean-Pierre Nicolas, a été contrainte à l'abandon, après un heurt assez violent contre un mur, dans la septième des neuf épreuves spéciales du parcours commun. Nicolas a dérapé sur des graviers. Dans le choc, la partie avant de sa voiture a été endommagée et la crémaillère de direction brisée.

Il comptait à ce moment-là 3 min. 53 sec. de retard sur Sandro Munari (Lancia Stratos), mais il avait réussi à prendre la deuxième place au classement général, au détriment de Alen et Mikkola (Fiat-124 Abarth). Pendant toute la nuit, la course de Nicolas a été suivie avec intérêt tant il semblait être le seul à pouvoir éventuellement s'opposer à la suprématie manifestée par Munari et sa Stratos dans ce quarante-troisième Rallye de Monte-Carlo.

Jean-Pierre Nicolas, qui avait fort mal commencé le parcours commun, en raison d'une erreur de cloutage de pneumatiques, et avait perdu une minute sur Munari en 7 kilomètres seulement, s'était aussitôt après montré à son avantage. Dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième épreuves spéciales, c'est lui qui avait réalisé les meilleurs temps, précédant chaque fois Munari de quelques petites secondes, mais comblant beaucoup plus nettement son handicap sur les Fiat. Jean-Pierre Nicolas reprenait successivement 12 secondes, 2 secondes, 10 secondes, 9 secondes à Munari, mais il semblait bien que, sauf incident arrivant à la Lancia, rien de décisif ne pouvait survenir. Sandro Munari de quelques petites secondu classement général depuis le début du Rallye, contrôlait la course *à sa guise*, et les *secondes* qu'il concédait ici et là à Nicolas ne remettaient pas en cause sa position.

Un atout déterminant

De fait, il apparaissait à ce moment que Munari avait surtout une préoccupation, bien compréhensible, qu'il confiait avec discrétion : « *Ne prendre aucun risque inutile.* » Il l'a d'ailleurs montré peu avant l'abandon de Nicolas, dans la sixième épreuve spéciale. Sur un *terrain favorable*, convenant à la puissance de sa Stratos, Munari reprenait d'un coup 23 secondes à Nicolas. L'heure était venue de faire les comptes et de regarder la réalité en face. En quatre épreuves spéciales, Nicolas avait grignoté 33 secondes à Munari et il en perdait 23 dès que Munari décidait de réagir.

Ce problème de puissance, de voiture plus moderne aussi, est d'ailleurs la clé du Rallye de Monte-Carlo. Munari dispose dans sa Stratos de plus de 240 chevaux (2 400 cm3) contre 175 chevaux (1 800 cm3) à l'Alpine de Nicolas. A cela, il faut ajouter l'avantage que procure une « six cylindres », qui tient au souffle, à la nervosité, aux reprises plus franches. Sur les petites routes de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Drôme, où l'on peut venir à bout de presque toutes les situations délicates, en utilisant précisément la puissance d'un moteur, il s'agit d'un atout déterminant.

Jean-Pierre Nicolas en avait déjà fait l'expérience ailleurs, lors du dernier Tour de Corse. Son adversaire était alors Andruet, mais c'était la même voiture, la Stratos, et il avait dû s'avouer vaincu. Tout indique que, dans la plupart des cas, la Lancia Stratos sera à l'avenir la voiture à battre et que les berlinettes Alpine, que marquent les ans malgré les refontes qu'elles ont reçues, ne sont plus tout à fait compétitives.

C'est pour les remplacer, à court ou à moyen terme, que Renault se hâte de développer l'Alpine A-310 dont la réussite de conception n'est pourtant *pas* évidente pour tout le monde. L'Alpine A-310 est destinée à recevoir ultérieurement un plus gros moteur : un six cylindres que Renault produit en commun avec Peugeot et Volvo. Il semble que tous ces projets ne seront pas inutiles pour battre en brèche la supériorité actuelle de Lancia dans ce genre de compétition.

Les Fiat-124 Abarth, issues d'un type de série, lourdes mais relativement puissantes (195 chevaux), ont conservé leur place dans le parcours commun. Alen, Mikkola et Bachelli occupent les deuxième, troisième et quatrième places au classement général. *Quoi qu'il arrive au cours* de l'épreuve complémentaire de classement, qui sera disputée dans la nuit du 23 au 24 janvier, le groupe Fiat ne paraît plus pouvoir perdre le quarante-troisième Rallye de Monte-Carlo. Lancia est en effet contrôlée financièrement par Fiat.

FRANÇOIS JANIN.

***

Classement général après les neuf épreuves spéciales du parcours commun. — 1. Munari (Lancia Stratos) ; 2. Alen (Fiat 124 Abarth), à 3 min. 23 sec. ; 3. Mikkola (Fiat 124 Abarth), à 4 min. 16 sec. ; 4. Bacchelli (Fiat 124 Abarth), à 9 min. 31 sec. ; 5. Henry (Alpine-Renault), à 16 min. 58 sec. ; 6. Piot Renault-17), à 19 min. 13 sec. ; 7. Fréquelin (Alfa Romeo), à 26 min. 44 sec. ; 8. Ambrogetti (Lancia Fulvia), à 31 min. 35 sec.

Les Jeux olympiques de 1976

LE MAIRE DE MONTRÉAL CONFIRME QUE LES FRAIS POURRONT ÊTRE COUVERTS

Les organisateurs des Jeux olympiques de Montréal connaissent aujourd'hui les plus grandes difficultés. Des grèves répétées sur le chantier de construction du stade olympique compromettent sérieusement les échéances prévues, tandis que l'inflation et l'augmentation incessante des prix des matériaux de base font que les dépenses, évaluées au départ à 250 millions de dollars, atteindraient en réalité 644 millions de dollars.

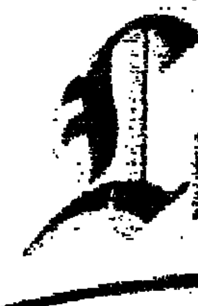
M. Rousseau, commissaire général du comité d'organisation (COJO), estime le déficit à plus de 300 millions de dollars. C'est le chiffre qu'il a avancé devant une commission parlementaire expressément convoquée à Québec.

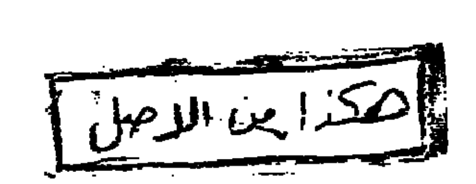
Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, entendu par cette même commission, a confirmé que la municipalité et le comité organisateur parviendraient à couvrir les frais des Jeux sans solliciter l'aide des autorités provinciales ou du gouvernement fédéral. Il souhaite pour cela recevoir l'autorisation d'augmenter le programme d'émission de médailles et de timbres commémoratifs, et d'organiser une loterie après les Jeux.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *En quart de finale de la coupe Korac, Tours a battu l'Innocenti de Milan 82 à 65, et Villeurbanne s'est imposé à Monaco 97 à 96.*

FOOTBALL. — *Paris-Saint-Germain a gagné par 2 à 1 son match de retard disputé le 21 janvier au Parc des Princes contre Nice.*





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le nouveau film d'Ingmar Bergman

« SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE »

INGMAR BERGMAN décrit, dans *Scènes de la vie conjugale*, l'histoire d'un couple en six chapitres. Histoire classique, chronique presque banale des rapports entre deux époux. Description de l'évolution d'un amour qui, par étapes successives, dégringole d'un piédestal factice pour se détériorer et se détruire dans les affrontements, puis qui renaît de ses cendres, comme une petite flamme inextinguible après un grand incendie.

Le cinéaste a intitulé son premier chapitre *Innocence et panique*. Il aurait pu aussi bien l'intituler *Chromo d'un bonheur*. Mariés depuis dix ans, Johan et Marianne forment un couple idéal. Le genre de couple qu'on cite en exemple dans les magazines. Aucun problème, aucun conflit. Ils gagnent largement leur vie (lui est professeur, elle est avocate), ils ont deux filles, leur seul désir est que « rien ne change ». A les voir ainsi solidement installés dans leur confort sentimental et leur tranquillité bourgeoise, à les entendre ronronner, roucouler, on est pris cependant d'une vague inquiétude. Comme si leur image idyllique était trop belle pour être vraie. Comme si l'affreuse querelle qui déchire devant eux un ménage ami était le signe funeste d'une autre vérité, ou un avertissement.

Les premiers craquements sont imperceptibles. Chez Marianne, une brusque et fugitive envie de bouleverser le train-train quotidien. Chez Johan des cachotteries et une nervosité inhabituelle. Rien de grave encore. Rien d'avoué en tout cas. Si une fêlure existe dans le cristal de leur intimité, les deux époux préfèrent ne pas le reconnaître.

Troisième acte : la foudre s'abat sur Marianne quand Johan lui déclare brutalement qu'il a une maîtresse et qu'il a décidé de vivre « à l'essai » quelques mois avec elle. D'une seule coulée, toute en hausses et chutes de tension, la scène est superbe. A la fois courageuse et maladroite, Marianne essaie de comprendre, interroge, s'affole, s'humilie. Johan prend délibérément le parti de la muflerie. « *Cela fait quatre ans que je veux te quitter... Nous sommes morts tous les deux, faute d'oxygène.* » Puis la routine conjugale impose une trêve. Il faut bien se coucher, dormir côte à côte. Au réveil, Marianne apprend que leurs amis étaient au courant de la liaison de son mari. C'est le coup de grâce.

Comme la mort d'un être vivant, la fin d'un amour ne va pas sans rémissions apparentes, sans cris, sans luttes, sans convulsions. C'est cette longue agonie et ces ultimes spasmes que Bergman décrit dans les deux épisodes qui suivent. Le temps d'une soirée, Marianne et Johan se retrouvent, font l'amour, essaient de s'intéresser l'un à l'autre. Mais l'échec est patent. Mieux vaut donc divorcer. Hargneux, aigri, conscient d'avoir raté sa vie sentimentale, comme il est en train de rater sa vie professionnelle, Johan fait face à une Marianne dont les plaies commencent à se cicatriser et qui se révèle lucide, endurcie, presque condescendante. Ils boivent beaucoup, et, entre eux, peu à peu, comme attisée par les souvenirs, la colère monte. Mots atroces, reproches ignobles : c'est le grand déballage des rancœurs accumulées, le raz de marée de la haine, une violence hystérique qui va jusqu'aux coups. Leur rupture, cette fois, semble définitive.

Pourtant, si la terre est brûlée, les racines vivent encore. Huit années ont passé. Marianne et Johan se sont l'un et l'autre remariés. C'est maintenant en cachette qu'ils se donnent rendez-vous. Sur les ruines de leur mariage ils ont reconstruit un autre amour, plus serein, plus apaisé, moins exigeant, un amour fait de tendresse et de compréhension mutuelles. En marge du désordre, du désarroi du monde, ils ont trouvé côte à côte une sorte d'abri. Ils ne sont plus dupes ni d'eux-mêmes ni de leurs sentiments. « *Nous nous aimons de façon terrestre et imparfaite.* » Ce n'est pas encore la paix du soir. C'est l'acceptation de la réalité telle qu'elle est, peut-être ce qu'on appelle la sagesse.

* * *

Film contre le mariage ? Oui, dans la mesure où le mariage est source d'hypocrisies, de frustrations, de malentendus sentimentaux et sexuels, où il nous oblige à porter des masques et nous empêche de voir clair en nous-mêmes. Dans la mesure aussi où, par ses rites et ses contraintes, il étouffe l'épanouissement de la femme. En prenant une maîtresse, en quittant Marianne, Johan a cru s'évader d'une prison. Mais c'est, en réalité, Marianne qu'il a libérée. Tandis qu'il patauge dans ses contradictions, elle, au contraire, passe d'un état de quiétude larvée à une existence qui lui appartient en propre. Comme dans le film de Yannick Bellon, elle cesse d'être la « *femme de Johan* » pour devenir pleinement, intégralement, Marianne.

Cependant, là n'est pas l'essentiel. Ce ne sont pas les institutions qui intéressent Bergman, mais les êtres et, d'une façon plus générale, la condition humaine. Beaucoup plus qu'un film sur le mariage, *Scènes de la vie conjugale* est un film sur l'amour. Ou, plus exactement, sur le « non-amour », sur notre incapacité à donner et à recevoir l'amour. Pour Bergman, l'amour est un don magnifique dont nous ignorons le mode d'emploi. A plusieurs reprises, il revient sur cette idée au cours du film. Elle en est le leitmotiv. « *Nous sommes des analphabètes du sentiment* », fait-il dire à Johan. Et à Marianne : « *J'ai parfois l'impression de n'avoir jamais aimé personne.* » Phrase qui prolonge celle prononcée (dans le second épisode) par une femme en instance de divorce, cliente de Marianne : « *Comment expliquer en quoi consiste l'amour, puisqu'il n'est pas possible de décrire ce qui n'existe pas.* »

Solitude. Incommunicabilité. On retrouve ici les sources vives du pessimisme bergmanien. Nous ne pouvons pas grand-chose les uns pour les autres. Amants et epoux sont condamnés à vivre comme des étrangers. Ils ont beau faire, ils ont beau croire, des cloisons étanches les séparent. Johan : « *Quel glorieux fiasco que le nôtre depuis la première seconde !* » Marianne : « *Comme on s'est menti, Johan !* » Dès que nous voulons nous rejoindre, nous secourir, nous devenons des infirmes (c'est le sens du rêve de Marianne à la fin du film). Cela il faut l'admettre courageusement. En prendre son parti. Accepter le « non-sens total derrière la conscience totale ». Ce n'est pas facile, ce n'est pas toujours agréable, mais c'est la seule solution, la seule chance que nous ayons de voir émerger de notre peur, de notre insécurité, de notre confusion, un peu de tendresse et quelque chose qui ressemble au bonheur. Cette humble tendresse, ce prudent bonheur que finissent par ressentir Johan et Marianne au terme de leur long face-à-face et de leur rude corps à corps.

Au critique et réalisateur Stig Björkman qui lui demandait ce qu'il avait surtout retenu des films de Victor Sjöström (1), Bergman a répondu : « C'est cette exigence de vérité, cette exigence incorruptible, l'observation de la réalité, le fait de ne jamais tomber un seul instant dans la facilité, de ne jamais simplifier, de ne jamais sauter les difficultés, de ne jamais céder à l'esthétisme, au brillant. » Ce que Bergman disait de Sjöström, on peut le répéter mot pour mot à son propos. Cette probité intellectuelle, ce souci d'aller au fond des choses par la voie la plus simple et la plus claire, ce mépris des complaisances, des clins d'œil, cette rigueur mise au service de l'expérience personnelle et de la sensibilité, c'est tout cela qui donne à ce huis clos conjugal, à cette pathétique musique de chambre, ses résonances profondes.

* * *

Dans ce film où les situations fortes se succèdent sans transition (rappelons que l'ouvrage fut d'abord destiné à la télévision, ce qui explique son découpage abrupt), les dialogues jouent un rôle capital. Liv Ullmann raconte que pour la première fois Bergman a interdit à ses acteurs de s'écarter du texte écrit. En fait, la structure du récit est théâtrale. On ne retrouve dans *Scènes de la vie conjugale* ni le lyrisme ni la splendeur plastique de *Cris et chuchotements*. Nous sommes ici à ras de terre, dans le quotidien, parfois dans le sordide. Naturalisme à la Strindberg. L'œil de l'entomologiste, le scalpel du chirurgien. Souvent immobile, la caméra de Bergman se contente de scruter le visage des comédiens : Erland Josephson, effacé, banal, vaguement inquiétant, « *un petit garçon de la cinquantaine* » ; Liv Ullmann, vénusienne, lumineuse, admirable, imposant son personnage de la première à la dernière image. Un constat. Mais un constat qui est aussi la leçon d'une vie.

Sur l'enfer du couple tout sans doute a déjà été dit. Et Bergman ne dit rien de nouveau. Mais il le dit à sa manière. Du mensonge à l'angoisse, de l'angoisse à la résignation : tel est le chemin qu'il nous fait parcourir. Avec l'intransigeance et la puissance qui caractérisent son talent. Et nous sommes fascinés.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *In* Le Cinéma selon Bergman (Seghers, édit.) Les dialogues du film ont été publiés dans *Scènes de la vie conjugale* par Ingmar Bergman (Gallimard, édit., 29 F.)

Couleurs en séries

Artistes et géomètres

C'EST bien connu, en matière de couleur tout est possible, sauf la création. Le cercle chromatique n'a guère changé depuis Chevreul, il a un commencement et une fin. Mais les teintes, elles, sont innombrables : un œil exercé en discernerait deux cent mille, un œil « normal », dix fois moins. Et pour finir, la couleur n'aurait pas d'existence objective : elle n'est que le résultat de la réflexion de la lumière sur une surface pigmentée. On peut tout juste la saturer ou la désaturer, diminuer ou bien accroître son intensité. Et tout le jeu du coloriste ne consiste qu'à rapprocher des couleurs les unes des autres, ou bien à les opposer. En fait, à jouer de l'harmonie et de la dissonance.

Un « ingénieur » de la couleur, André Lemonier, montre au Musée des arts décoratifs les résultats d'une telle exploration de l'espace coloré et les publie en même temps dans un petit ouvrage (1), véritable *manuel du coloriste*, qui peut être d'une grande utilité pour ceux qui cherchent des idées claires dans un domaine qui s'est toujours accommodé du hasard et de la trouvaille intuitive. André Lemonier a cherché des variantes, établi des gammes, les a mises en ordre, les a étiquetées, définies, fixées par des échelles et des schémas. Il a mis au point un outil. Il est étonnant : vingt-quatre planches, correspondant chacune à une couleur du cercle chromatique, qui établissent un cheminement de mille cinq cent cinquante-trois tons qui croissent et décroissent d'intensité et de clarté, s'enchaînent et se déchaînent, se composent et se décomposent. Les gammes sont fixées, comme sur une partition de musique.

Elles commencent par des chiffres et pourraient, si l'on sait en jouer, aboutir à une harmonie, prêtes en tout cas à être « lues » et « interprétées » par d'autres coloristes, stylistes, publicitaires, urbanistes ou bien peintres, certains peintres... Les travaux d'André Lemonier — dont la profession consiste à mettre en couleurs des lieux de travail ou d'habitation, comme Bernard Lassus qui expose également au même musée, ses interventions esthétiques dans les paysages urbains, — s'offrent comme un instrument aux possibilités encore inexplorées. Mais au-delà de la pure technique, André Lemonier, l'ingénieur, cherche à apprivoiser la couleur pour la faire passer sur le versant de l'intuition aléatoire et de la créativité inattendue. Comme l'artiste, il veut atteindre les fonctions expressives et symboliques.

Certains autres artistes ont suivi un chemin opposé. Venus du néo-plasticisme et de sa rectitude géométrique aux trois couleurs primaires, ils ont, eux, cherché à rationaliser le processus créatif et à donner au tableau toutes les apparences d'une production logique, d'où seraient exclus les « hasards » et l'« arbitraire » du sens esthétique. Julio Le Parc, Argentin de Paris et l'un des six fondateurs du GRAV (Groupe de recherche d'art visuel), est de ceux-là.

Le Parc, peintre ingénieur

Les tableaux qu'il montre chez Denise René sont une sorte de manifeste de l'esprit de système appliqué à la couleur. Un système dont la logique serait elle-même génératrice de variations esthétiques. C'est sa seconde exposition de peinture depuis 1968, date à laquelle le GRAV (qui réunissait Le Parc, Yvaral, Morellet, Garcia, Rossi, Stein et dont les petites machines en mouvement appelées œuvre d'art furent mises en crise par les événements) fut dissous. Depuis, Le Parc — comme Yvaral — a repris le pinceau et la feuille de papier pour manipuler la couleur. Il reste fidèle à sa gamme chromatique. Mais la forme a soudain explosé, ici et là, avec un génie inventif, délié et exubérant, parfois diablement décoratif. Il a brisé avec le jeu des surfaces planes un peu scolaires, et se laisse aller à des inventions d'apparences aléatoires.

En fait, les compositions de Le Parc résultent toujours de séries croissantes ou décroissantes de formes-couleurs, mais elles sont plus complexes, le système moins évident que naguère, et respirent un certain bonheur créatif. Quelques œuvres exposées semblent avoir assimilé les données primaires qui prétendent faire ce qu'on appelle des œuvres d'art avec de l'ordre, des idées claires, des chiffres, des ordonnances, des systèmes et des séries.

Julio Le Parc s'était formé dans la foulée du mouvement d' « art concret » qui refusait l'anecdote figurative et la subjectivité, entendant maîtriser et contrôler cette création picturale qu'une très longue tradition laisse au hasard de l'inspiration. Il a choisi une gamme de quatorze couleurs faites à partir des trois primaires (jaune, bleu, rouge) et de leurs complémentaires, les jaunes et les bleus donnant les gammes de verts ; le bleu et le rouge celles des violets, et les jaunes et les rouges, celles des orangés... Chacune ayant un numéro de code, son intensité ou sa clarté. Le peintre vient, sur un papier quadrillé, aligner et permuter des séries de formes-couleurs dans tous les sens possibles et tomber sur des compositions variées où la subjectivité n'a rien à faire : « Le tableau découle d'un système et il est programmable, *dit-il*. En fait, il n'est que l'application d'une proposition esthétique qui pourrait tout aussi bien convenir à une céramique murale, à une tapisserie ou à une architecture. »

Le Parc avait l'intuition de cette démarche analytique en 1959 ; il tient à prendre date par rapport à Vasarely, qui, un peu plus tard, à partir de 1963, a mené la même proposition beaucoup plus loin, la soumettant à une exploitation intensive, prêt à recourir aux ordinateurs, ce qui achève d'identifier le processus pictural à celui de la machine, l'artiste à l'ingénieur. C'est ainsi, d'ailleurs, que certaines planches d'André Lemonier ressemblent à des embryons de Vasarely.

L'œuvre-machine

De part et d'autre, on cherche à établir une impossible jonction. L'ingénieur coloriste travaille pour l'agrément du cadre de vie, autrement dit pour une consommation esthétique populaire, hors des musées. Tandis que certains artistes s'orientent vers la recherche de systèmes pour créer de nouvelles situations visuelles dans le but d'agir sur nos habitudes culturelles, à moins qu'elles ne les expriment tout simplement. Mais c'est naturellement là toute la différence. Chez Le Parc et ses compagnons, il s'agit, en effet, de creer un rapport direct entre le spectateur et l'œuvre d'art « sans passer par la culture ». En faisant toutefois mine d'oublier que la culture géométrique est également une culture. Mais ils entendent opposer au « mystère » de l'expression intuitive et poétique, un art qui serait « révolutionnaire » par son évidence et sa simplicité.

Les « révolutions » artistiques ne cessent de se renouveler : les mouvements les plus récents des jeunes générations de l'anticulture, ceux du « concept », de « l'art pauvre » et du « comportement », apparaissent à la fois plus intellectuels, et étrangement, presque mystiques.

Chassez le naturel... Le « cérémonial » et le « mystère » demeurent au centre de la production artistique.

JACQUES MICHEL.

★ Julio Le Parc, galerie Denise René.
★ André Lemonier et Bernard Lassus, au Musée des arts décoratifs.

(1) « Couleur : échelle et schémas », d'André Lemonier. Éditions audio-visuelles du C.C.I., Centre Beaubourg, 35, bd de Sébastopol. 24 pages, 24 dispositives, textes de Richard Ducousset.

Photos de Bernard Descamps

LA TRACE INTÉRIEURE DE L'HOMME

AUX premiers temps de la photographie, la longueur de pose qu'exigeait pour la prise de vue la faible sensibilité des émulsions et la petite ouverture des objectifs empêchaient de fixer l'homme en action, en mouvement. Il devait se faire statue, devenir chose lui-même pour qu'apparaisse, enfin, son reflet. Tenter de fixer une rue animée revenait à n'offrir, sur l'image finale, qu'une rue hantée par les empreintes floues de ce qui bougeait — ce qui vivait. Lorsqu'en 1839 Daguerre photographia un boulevard à Paris, il ne subsista dans ce décor parcouru d'ectoplasmes que deux êtres : un homme debout et un homme accroupi, un cireur de chaussures — dialectique solitaire du maître et de l'esclave, seuls dans la ville, confrontés.

Plus tard, l'homme put habiter, puis envahir, puis encombrer l'image photographique, même à son corps défendant, à son apparence rebelle. Captif de l'instantané, on crut cet éternel fugitif enfin saisi. Le temps du leurre pouvait naître.

Quelques photographes aux styles différents, dont Atget est peut-être le précurseur, ont surtout appréhendé de l'homme son décor, emprisonné ses objets familiers. Sa trace. Ses signes. Moins ce qu'il est que ce qu'il laisse — ou qu'il lègue. Enquête, pour quel délit ? Qu'est-ce que traque Bernard Descamps, jeune photographe français, en ses quarante-trois noires et blanches « images intérieures et réalités quotidiennes » ? « Mes photographies sont un jeu perpétuel entre moi-même et les objets, *dit-il*, et j'ai pensé un jour qu'il s'arrêterait peut-être devant une surface plane et uniforme. »

Fenêtres où battent des rideaux, vieux fauteuils et vieux sommiers défoncés, vides, objets mystérieux empaquetés, bassins clos, portes, ombres, murs, montagnes à emballer, vitrines d'accessoires : sinistre univers décrépit où quelque chose s'est joué, il y a très longtemps, et qu'on a recouvert quelquefois de housses, par habitude, peut-être une bonne fois pour toutes, en se jurant de ne plus y revenir, jamais plus. Le décor d'un drame invivable, inacceptable, incommunicable. Dans une glaciale station-service, remplaçant les désuets chevaux de bois des enfants, un avion équipé de ses roquettes. Tout en haut d'une montagne de pierres et de galets, un homme et une femme, et une voiture. Adultes précis, parfois menstrueux, saisis nets dans leur monde de choses nettes. Et un enfant, flou, passe devant un rideau de fer baissé, un petit garçon et une petite fille, flous — éphémères, insaisissables, — tournent sur un manège de plage. Flou et net, cru et cuit.

Parlant d'Atget, Walter Benjamin écrivait en 1931, dans la « Literarische Welt » : « Dans nos villes, est-il un seul coin qui ne soit un théâtre du crime, aucun passant qui ne soit un criminel ? Héritière des augures et des aruspices, la photographie ne doit-elle pas, sur ces images, découvrir la faute et désigner le coupable ? »

YVES BOURDE.

★ Galerie du Foyer international d'accueil de Paris, 30, rue Cabanis, Paris (14e). Tous les jours, de 10 à 21 h. Jusqu'au 31 janvier.

Hundertwasser
Galerie Paul Facchetti
6 rue des Saints Pères Paris 7

Une sélection

Cinéma

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
d'Ingmar Bergman

(Lire notre article page 15.)

IL ÉTAIT UNE FOIS HOLLYWOOD
de Jack Haley Jr

Un film de montage sur trente ans de comédie musicale à la Metro-Goldwyn-Mayer, avec commentaires « personnalisés » de Fred Astaire, Gene Kelly, Frank Sinatra, Bing Crosby, Liza Minnelli, Debbie Reynolds. Un extraordinaire document, dansé, chanté, dialogué, sur une époque, un style de film et de pensée, finalement sur l'idéologie hollywoodienne.

ZIG-ZIG
de Laszlo Szabo

Catherine Deneuve et Bernadette Lafont chantent, dansent et se prostituent pour payer un chalet qu'elles font construire en montagne. Elles vivent le plus souvent dans un monde nocturne, un monde de fausses fêtes du plaisir où le néon éclaire l'amertume des amours perdues et des rêves brisés. Moins ancré dans la dérision que les Gants blancs du diable, *le deuxième film de Laszlo Szabo transpose, dans un Pigalle inconnu des Parisiens, les personnages marginaux des romans noirs de David Goodis. Un ton surprenant : violence et tendresse, véhémence et sentiment. Deneuve et Lafont, utilisées à contre-emploi, sont fantastiques, comme tous les interprètes d'ailleurs.*

MES PETITES AMOUREUSES
de Jean Eustache

Dans un passé improbable, peut-être les années 50 ; dans une province qui ressemble à la France, une année perdue... Un adolescent quitte l'école pour entrer en apprentissage parce que sa mère n'imagine pas qu'un fils de pauvres puisse pousser ses études au-delà de la scolarité obligatoire. Un regard glacé sur la solitude, la difficulté d'être et le besoin d'aimer. Jean Eustache, pour son second long métrage, rompt avec les envoûtements de la Maman et la Putain *pour réaliser un constat cruel, qui n'a du naturalisme français que les apparences.*

BANANA SPLIT
de Busby Berkeley

Pour participer à l'effort de guerre américain, Busby Berkeley réalisait, en 1943, une comédie musicale avec soldats et girls, amourette et propagande, musique swing et revue de music-hall. Un pur hommage au monde du spectacle : Broadway et les Ziegfield Folies recréées par des jeux de caméras dansantes, comme dans les grands films Warner des années 30. Coiffée de fruits exotiques, empanachée comme un cheval de cirque, Carmen Miranda, dite la Bombe brésilienne, mène, en virtuose de l'extravagance, une revue aux multiples enchantements visuels.

CHINATOWN
de Roman Polanski

Los Angeles, 1937. L'histoire très compliquée d'un détective privé (Jack Nicholson) qui, lancé sur une banale affaire d'adultère, découvre que sa cliente n'est pas celle qu'il pensait, que le service des eaux de la ville est aux mains d'un gang, que les jeunes veuves sont bien séduisantes quand elles s'appellent Faye Dunaway, mais que la vie n'est pas facile quand on est la mère de sa sœur... Sur ce thème de Série noire, Roman Polanski réalise un film brillant, caustique, violent et superbement interprété. Dans la grande tradition américaine.

Théâtre

LE PRÉCEPTEUR
à Gennevilliers

Dans un univers gris cendre que l'on dirait peint par Goya et qui est pourtant très prussien, et dans une lumière de laboratoire qui entre par la fenêtre comme un soleil du matin, Bernard Sobel déplace avec un tact rare les acteurs blessés d'une grande tragédie écrite par Jakob Lenz entre deux accès de folie.

LES CAPRICES DE MARIANNE
à la Renaissance

Naples ne veut pas dormir la nuit, les saltimbanques du Carnaval ont pris des épées, un juge jaloux hésite entre le crime et le suicide, un fils amoureux de sa mère cherche une issue illusoire. L'instinct rôde, le rêve court. Somnambule, Jean-Pierre Bisson danse sur une corde. Musset, très content de son interprète, dévore sous une tonnelle un homard à la moutarde.

LES DIABLOGUES
à la Michodière

Deux enfants jouent à la bataille. Ils ont peut-être quarante ans et les trèfles, les cœurs sont des mots du dictionnaire. Et ces mots projettent les bizarreries de la vie comme dans une lanterne magique. Et le public ne cesse de rire, en oubliant tout. Dubillard et Piéplu sont deux clowns d'une remarquable finesse.

LES IKS
aux Bouffes du Nord

D'un long séjour en Afrique, les acteurs de Peter Brook ont rapporté une pantomime ethnologique. Nous les voyons construire une case et faire cuire le mil comme des Ougandais. C'est un hommage sans prétention, amical.

EN R'VENANT D'L'EXPO
à l'Odéon

Spectacle vivant et coloré, consacré au cafés-concerts à Paris dans les années qui précèdent 1914. Royalistes et ouvriers s'envoient les guéridons à la figure. Les dialogues de Jean-Claude Grumberg ne présentent aucune difficulté.

GOOD BYE MISTER FREUD et APOLOGUE
à la Porte-Saint-Martin

Jérôme Savary aime le mélodrame et le Châtelet, les décors en trompe-l'œil, les plateaux qui tournent, les toiles peintes qui font descendre des cintres des paysages de rêve. Copi aime les Folies-Bergère, les femmes en plumes qui, d'un tableau à l'autre, passent de Chicago à Naples. Tous les deux aiment le tango qui exprime le long soupir de l'homme solitaire, aiment le théâtre, qui exprime la futilité dérisoire de la vie et sa poésie fragile.

A 23 heures, la fête se termine dans les fastes d'un dîner mondain, c'est Apologue, *du F.B.I. de Guénolé Azerthiope.*

Variétés

ALAN STIVELL
au Palais des Sports

Artisan lucide et généreux de la renaissance celtique, Alan Stivell transforme tous les soirs le Palais des Sports en un lieu privilégié du « fest-noz ».

Musique

MEFISTOFELE de Boïto

Arrigo Boïto n'était pas seulement le librettiste favori de Verdi. Fils d'un prince italien et d'une comtesse polonaise, il connut à Paris Hugo et Berlioz, il écouta beaucoup d'opéras allemands ; il en composa deux, dont ce Mefistofele, *créé sans succès à Milan en 1868 et récemment popularisé en France par un superbe enregistrement.*

Contrairement à Gounod, Boïto s'inspire des deux Faust *de Goethe :* la Nuit de Walpurgis *succède à* la Mort de Marguerite. *Hélène de Troie apparaît au quatrième acte. De la musique à perdre haleine. Du grand spectacle... que Jacques Roulcau, Maria Chiara, Luciano Saldari, Eleana Meriggioli, la maîtrise, les chœurs et l'Orchestre philharmonique de Radio-France exécuteront malheureusement en oratorio, sous la direction de Nello Santi* (le 27, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées).

— UNE HEURE AVEC VICTORIA DE LOS ANGELES (du 22 au 25 janvier, à 18 h. 30, au Théâtre de la Ville) : *Une voix encore agile et une présence rare, en récital.*

— YOURI TEMIRKANOV DIRIGE CHOSTAKOVITCH ET BEETHOVEN au pupitre de l'Orchestre de Paris, soliste L. Kogan (le 22 janvier, à 20 h. 30, au Palais des congrès) : *Deux notables soviétiques et, toujours, le concerto pour violon de Beethoven.*

— TRIO EXTRAIT DE L' « OFFRANDE MUSICALE » DE BACH, sonate pour violon et violoncelle de Ravel, quatuor K. 493 de Mozart, par C. Bernard, J. Casterède, J.-F. Manzone, P. Fontanarosa, etc. (le 21 janvier, à 18 h. 30, au Palais des congrès) : *Soixante-dix minutes de musique de chambre ininterrompue.*

— TOUS LES DON JUAN, livret de Michel Butor, musique de Jean-Yves Bosseur, mise en scène de Henri Ronse (les 22, 23, 24 et 25 janvier, à 21 heures, le 26 janvier, à 16 heures et à 21 heures, au Théâtre oblique) : *Après* Mon Faust, *Butor s'attaque à nouveau aux classiques.*

— ANIMALAE : œuvres de Ravel, Satie, Auric, Chausson... Poèmes d'Apollinaire, Jules Renard, Robert Desnos... Par le chanteur Guillermo Gallardo et Denis Cohen au piano (le 26 janvier, à 18 h. 30, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin) : *Récital musico-poético-zoologique.*

— ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE, dirigé par Jean Martinon, interprète Ravel, Saint-Saëns et Beethoven, soliste R. Serkin (le 29 janvier, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées) : *Le retour d'un solitaire du Kansas.*

Disques

— MUSIQUE SACREE DE MOZART : « Messes du couronnement, des moineaux et du solo d'orgue »; « Offertoires, hymnes et motet K 618 », par les Petits Chanteurs de Vienne, sous la direction de F. Grossmann (Philips 6701 035, deux disques). *Les commandes de l'archevêque de Salzbourg, par le plus justement réputé des chœurs d'enfants.*

— BALLET DES BALLETS, de Lulli : « Bourgeois Gentilhomme », « Psyché », *« George Dandin », « Pastorale comique »,* par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction J.-C. Malgoire (C.B.S. 76 184). *Le siècle de Louis XIV sous son aspect le moins empesé.*

— BACH : Messe en si mineur, avec G. Janowitz, Ch. Ludwig, P. Schreier, R. Kerns, K. Ridderbusch : Orchestre philh. de Berlin, dir. H. von Karajan (3 disques DG, 2740112) : *Version de grand style, d'ampleur romantique, avec des solistes exceptionnels, dans une vision très humaine et souvent dramatique.*

— WAGNER : Ouvertures et Préludes (Maîtres Chanteurs, Tannhäuser, Faust, Tristan, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. P. Boulez (C.B.S. 76215) : *Un Pierre Boulez pensif marque de sa personnalité, comme un Klemperer, ces pages archi-connues, avec une extrême fermeté architecturale et une grande transparence expressive.*

— PUCCINI : Messa di Gloria, par les Chœurs et l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian, dir. M. Corboz (Erato, STU 70890) : *Puccini avait vingt ans lorsqu'il composa, apparemment libéré de toute inquiétude religieuse, la plus champêtre, la plus élégiaque, la plus profane, la plus ravissante des messes. Il n'avait pas encore tâté de l'opéra : cela ne pouvait tarder !*

— RAVEL : L'œuvre pour piano seul, par Jacques Rouvier (Calliope, 1824/26) : *Un Ravel tantôt à la pointe sèche, tantôt d'un orient superbe, à la limite parfois de l'objectivité.*

Arts

L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN
aux Arts décoratifs

Trois créateurs exposent leurs travaux au Musée des arts décoratifs. Gaetano Pesce, militant pour une architecture et un design qui soient une expression et une œuvre d'art ; Bernard Lassus, spécialiste de la perception et de l'organisation concertée de l'espace, qui montre ses projets pour les nouveaux ensembles d'habitation ; André Lemonier, « ingénieur » de la couleur, qui a établi un combinatoire riche et varié de mille cinq cent cinquante-trois couleurs, alphabet dont il reste a tirer les consequences artistiques. Chacun à sa manière s'attache à mettre un peu plus d'art dans notre vie quotidienne.

DÉCOUPAGES DE CALDER
à la galerie Maeght

Voici Calder qui quitte son univers éolien. Les petits volets colorés qui battent l'air se sont immobilisés en stabiles, et il descend sur terre avec sa démarche flottante pour découper dans le papier des personnages qu'il appelle « Crags and Critters ».

A l'heure de la vieillesse, Matisse n'avait plus pour outil qu'une paire de ciseaux pour découper des feuilles qui respiraient un grand air ; les personnages de Calder, eux, ont l'hilarité sauvage, un peu démente : transposés dans la lourde tôle de fer, ils atteignent la démesure. Hauts sur pattes, plutôt trois que deux, et troués de part en part pour que l'air et la lumière deviennent la matière de cette sculpture qui veut perdre du poids.

LE MONDE DE THOMAS JEFFERSON ET BENJAMIN FRANKLIN
au Grand Palais

La première exposition à Paris commémorant le bicentenaire des Etats-Unis d'Amérique. De 1706 à 1826, cent vingt années qui remontent à la naissance du Nouveau Monde et s'achèvent juste avant l'apparition du monde moderne.

Des objets, des images et des mots mis en place par Charles et Ray Eames avec un soin minutieux et le sens de l'invention originale et classique, font revivre dans notre esprit Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, deux hommes d'Etat qui ont présidé à la naissance d'une nation nouvelle.

DE DAVID A DELACROIX
au Grand Palais

David en premier plan avec un choix d'œuvres incroyables, dont le Portrait de Lavoisier jamais vu en France, Gros, Fragonard, Ingres, Delacroix, les premiers Corot, mais aussi quantité de peintres dont nous ne savions presque rien et qui, grâce à l'exceptionnel travail d'investigation réalisé par les organisateurs de l'exposition, ont retrouvé la place qui fut la leur.

JEAN RENOIR, 43, bd de Clichy - TRI. 40-75
CINÉ HALLES, 72, rue Saint-Denis - 236-71-72



CE SOIR PREMIÈRE
THÉÂTRE DE LA MADELEINE
MICHELINE LUCCIONI
JACQUES BALUTIN
GUY TREJAN
MARIE DAEMS
MAÏA SIMON
CHRISTMAS
DE ALAN AYCKBOURN
ADAPTATION DE CHRISTOPHER FRANK
MISE EN SCÈNE DE PIERRE MONDY
DÉCORS DE JACQUES MARILLIER
PAUL BARGE
ANJ. 07-09 et agences

PETIT ODEON 18 h 30
à partir du vendredi 24
CESARE PAVESE
dialogues avec Leuco
adaptation et réalisation
Antoine BOURSEILLER
par la
COMÉDIE-FRANÇAISE
mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche
Renseignements : 325-70-32
Prix : 12 F - Etud. : 7 F.



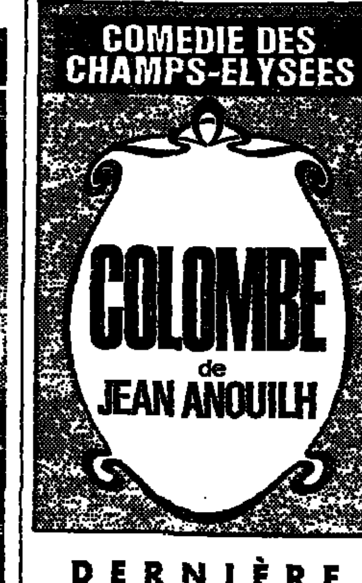
ACTION CHRISTINE
4, rue Christine (6e) - 325-85-78



Carmen MIRANDA dans « BANANA SPLIT » (The gang's all here), un musical en couleurs de Busby BERKELEY
« Un bariolage exotique et musical comme on n'en voit plus. Super-rétro. Un sommet du kitsch ! »
« Le Nouvel Observateur. »
« ...plonge le spectateur dans le ravissement. »
« Le Monde. »
« Un sommet délicieux de ce que l'art kitsch fit de plus délirant, un régal. »
« Télérama. »

ODEON THEATRE NATIONAL
une nouvelle pièce de Jean-Claude Grumberg
mise en scène J.P. VINCENT
en r'venant d'l'Expo
6-7-13-19-25 F. Location 325.70.32 et Agences





DERNIÈRE LE 30 JANVIER

مكبرة عن الأصل

La mort de Ranuccio Bianchi Bandinelli

UN HISTORIEN DE L'ART ANTIQUE ET PLÉBÉIEN

LES historiens de l'art antique viennent de perdre l'un des leurs, un des plus grands : R. Bianchi Bandinelli, né à Sienne le 19 février 1900, mort à Rome le 17 janvier 1975. (le Monde *daté 19-20 janvier*). *Ses amis, qui avaient tant de plaisir à le retrouver dans des congrès ou des colloques, ou chez lui à Rome, ou encore dans sa villa familiale proche de Sienne, évoquent avec beaucoup de tristesse sa forte et brûlante personnalité, son allure « seigneuriale » — il était du reste issu d'une famille illustre —, le charme de ses manières, sa grande culture. Passionné des problèmes de l'Italie et du monde moderne, il avait été conduit au communisme par l'antifascisme, sans doute aussi par sa réflexion personnelle sur les conditions concrètes d'existence de ses concitoyens, les habitants de Sienne, de ses voisins, les vignerons des collines.*

Il a eu une carrière universitaire, celle d'un professeur d'archéologie et d'histoire de l'art antique, dans plusieurs universités italiennes, en dernier lieu celle de Rome, de 1957 à 1964 ; il eut toutefois la charge de directeur général des Beaux-Arts au lendemain de la guerre, de 1945 à 1947, et présida alors à la réorganisation des musées, à la restauration des monuments historiques d'Italie.

Archéologue à ses débuts, et connu pour ses travaux sur les villes et nécropoles étrusques, il s'intéressa de plus en plus aux problèmes de la forme artistique, dans la tradition de B. Croce, mais toujours attentif aux documents, avec une prédilection pour ceux de la sculpture et de la petite plastique, toujours préoccupé aussi de relier les problèmes de l'art à ceux de la politique, de l'économie, de la société. Toutes les phases de l'art antique l'ont retenu, à commencer par les premiers arts italiques, puis l'art grec, à continuer par le développement de l'art romain et les crises qui le secouèrent à partir du troisième siècle. Après ses publications étrusques, de gros articles, parfois de véritables mémoires jalonnent l'évolution de sa pensée : ils ont été regroupés en 1943 dans sa Storicità dell' arte classica, *reprise en 1950.*

Il s'est attaché à quelques grandes questions dont il renouvela réellement l'étude : le rôle des civilisations indigènes et des arts populaires qui précèdent les grandes cultures classiques, mais se prolongent aussi dans les provinces ou sous forme d'art « plébéien », en marge des arts officiels — le développement de l'art hellénistique, lui-même issu du naturalisme de la Grèce classique, qui devint un art méditerranéen et imprégna l'art de Rome. Plus encore peut-être, il s'est intéressé à cette dissociation de la communauté hellénistique qui est liée à la grande crise du troisième siècle, crise politique, sociale, idéologique : alors réapparaissent les courants indigènes et populaires, alors l'Antiquité va céder la place au Moyen Age. Sa publication de 1955 : Hellenistic-Byzantine Miniatures of the Iliad (Ilias Ambrosiana) *est une analyse impeccable d'une compilation d'images (datées de 500 peut-être et provenant de Constantinople) dont les unes se rattachent encore à la tradition hellénistique, dont d'autres s'apparentent à des documents proprement romains, d'autres enfin annoncent le premier âge byzantin. Dans les dernières semaines de sa vie il travaillait encore à une série d'essais rassemblés en un volume du titre caractéristique* Dall' Ellenismo al Medioevo.

Les lecteurs français peuvent aisément apprécier l'ampleur et l'originalité de la pensée de R. Bianchi Bandinelli grâce aux trois volumes qu'il a donnés entre 1969 et 1973 dans la collection « l'Univers des formes » (Ed. Gallimard) : Les Etrusques et l'Italie avant Rome ; Rome, le centre du pouvoir ; Rome, la fin de l'art antique. *C'est là une œuvre magistrale.*

Si attaché, enfin, que fût R. Bianchi Bandinelli à des réformes de toutes natures, ajoutons qu'une de ses préoccupations essentielles, en ces temps de crise, était de sauver les méthodes de recherche élaborées par la culture traditionnelle, de maintenir aux sciences de l'Antiquité leur place dans une culture qui se renouvelle. Son recueil de 1961, Archeologia e cultura, *en témoigne : de cela aussi et encore nous lui sommes reconnaissants.*

PIERRE DEMARGNE.

La politique cinématographique de M. Michel Guy

Réforme du financement et aide à la création

Le cinéma était, ce mercredi matin, à l'ordre du jour d'une conférence de presse que donnait le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy. Dans le dossier qu'il présentait figuraient diverses mesures visant à mettre en application sa politique cinématographique orientée vers cinq objectifs : favoriser l'expansion du cinéma, assurer une profonde réforme du mode de financement de l'industrie cinématographique, faciliter la création, préparer l'unification des activités de l'audio-visuel et intégrer le cinéma à l'action culturelle. On retiendra dans les premières décisions la réforme de la commission d'avance sur recettes, la fondation d'un office de la création cinématographique, l'élaboration d'un schéma directeur pour l'exploitation sur l'ensemble du territoire et la révision du système de crédits au cinéma.

SELON M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, « *l'année 1975 est une année charnière pour le cinéma français* ». Les mesures qu'il annonce pour aider la production, l'exploitation et la distribution se fondent sur une analyse de la situation du cinéma :

1) La production quantitative de films a progressé au cours des deux dernières années (deux cents en 1973, deux cent trente-cinq en 1974). Le soutien public au cinéma a contribué à cette augmentation ;

2) L'amortissement du film est de plus en plus difficile à réaliser, en raison du blocage relatif des prix, de l'accroissement rapide des coûts et surtout de l'étroitesse du marché. Il faut plus de cinq cent mille spectateurs pour amortir un film d'un coût moyen de 2 millions. De plus, l'exportation est en stagnation.

Le secrétaire d'Etat souligne que la politique d'exploitation cinématographique (et principalement celle des multi-salles) a accéléré la consommation des films et diminué la durée de leur carrière. En revanche, elle a permis d'enrayer « l'hémorragie des spectateurs » ;

3) La disparition de l'O.R.T.F. modifie la situation du cinéma français : apparition de trois chaînes indépendantes, dont l'une est consacrée au cinéma, création de la Société de production. M. Michel Guy estime que le prix de passage à l'antenne d'un film est une « *donnée essentielle* » et que l'on doit, en accord avec la profession, parvenir « *à une rémunération équitable* » ;

4) Le rôle que le cinéma joue « *comme agent privilégié de la vie culturelle* » doit enfin être pris en compte dans toute analyse de la situation du cinéma : effet de masse (5 milliards par an de spectateurs et de téléspectateurs) ; forme d'art spécifiquement contemporaine ; perspective de télécâblage.

S'appuyant sur ces données, M. Michel Guy a défini les orientations de sa politique cinématographique. Il compte tout d'abord favoriser l'expansion du cinéma. Différentes mesures vont être prises dans ce sens :

— Libéralisation du prix des places ;

— des négociations vont être engagées avec le ministère des finances ;

— pour favoriser une politique commerciale active des exploitants ;

Vers un allégement de la fiscalité

— Aide à la modernisation de l'exploitation financière par le Fonds de soutien. Une action va être lancée dans les stations de bord de mer et les lieux des festivals (Avignon, Aix, Royan, La Rochelle...), en liaison avec le DATAR. Un schéma directeur de l'exploitation cinématographique sera établi et expérimenté dans deux régions :

— Promotion du cinéma qui s'appuiera sur les organismes déjà existants, dont Unifrance-Films, qui étendra son action à l'ensemble du secteur audio-visuel. Est prévue, également, la mise en place d'une commission du film pour la jeunesse ;

— Développement des industries techniques. Le problème le plus important à résoudre est celui des studios. Le secrétaire d'Etat propose de créer une aide pour les tournages en studio dont une partie serait prise en charge par le Fonds de soutien.

Au chapitre de la politique financière, M. Michel Guy s'est fixé quatre objectifs. Il reforme tout d'abord le système du crédit. M. Yves Malecot, président de la caisse centrale du crédit hôtelier, est chargé d'étudier les modalités de cette réforme et d'améliorer notamment les conditions de « remontée des recettes » (il faut plus d'un an, parfois, pour que le producteur perçoive son dû). Dans l'immédiat doit être révisée la convention avec le pool bancaire, dont le chef de file est l'UFIC (Union pour le financement de l'industrie cinématographique), afin que les avantages que l'Etat lui accorde soient répercutés dans les conditions de crédits.

Autre mesure : l'allégement de la fiscalité. Le secrétaire d'Etat va demander au ministère des finances une diminution de la T.V.A. pour la projection des films « *dans les salles pratiquant des prix compatibles avec les ressources d'un public populaire* », et pour la diffusion de certaines catégories de films, en élargissant l'expérience du cinéma d'art et d'essai.

Pour améliorer les relations entre les professions du cinéma, M. Michel Guy souhaite modifier certaines réglementations. Il a déjà pris la décision d'abroger l'interdiction faite aux exploitants de financer la publicité nationale d'un film.

Enfin, le fonctionnement du Fonds de soutien, dont les ressources vont s'accroître de 25 % en 1975, sera révisé : augmentation du taux de l'aide à la petite et à la moyenne exploitation ; augmentation de l'aide à la production. Le gouvernement a, d'autre part, décidé que les films à caractère pornographique ou violent ne donneraient plus accès automatiquement à l'aide. Cette réglementation, ainsi que celle de la censure, sera à l'ordre du jour d'un conseil des ministres dans le courant du mois de mars.

Réorganisation de la commission d'avance

En ce qui concerne la création, M. Michel Guy a annoncé l'institution d'un Office de la création cinématographique. Centre d'information et de conseil, il gèrera les bourses de création et pourra passer des commandes de courts métrages et de bouts d'essai. Dans ses attributions figurent aussi la préparation des dossiers des candidats à l'avance sur recettes, et la diffusion de certains films dans les salles appartenant au secrétariat à la culture.

La commission d'avance sur recettes est, elle aussi, réformée. Désormais, elle entendra tous les candidats et devra visionner les documents cinématographiques produits par eux. Compte tenu de ce travail, la commission sera dédoublée et ses membres seront nommés pour un mandat plus court.

Une aide à la diffusion sera instituée pour permettre la prise en charge de la moitié des dépenses de copies et de publicité (en deçà d'un plafond de 100 000 F).

Le secrétaire d'Etat souhaite enfin que soit pratiquée une politique unifiée de l'audio-visuel. Dans cette optique, il négocie actuellement une charte avec la société de production que dirige M. Jean-Charles Edeline.

Tous ces projets et ces décisions visent à « *intégrer la politique du cinéma dans la politique culturelle générale* », dit M. Michel Guy. A ce titre, des mesures particulières seront prises :

— en matière de protection, un décret mettra prochainement en application la loi sur le dépôt légal des films (le musée du cinéma rouvrira ses portes le 22 mars) :

— en matière de formation : l'IDHEC va devenir un établissement public ; des ateliers cinématographiques vont être aménagés dans les maisons de la culture, les universités, les lycées, et une centaine de salles auront mission de faire de l'animation. Le C.N.C. doit, à cette fin, créer un service pour l'action culturelle. — L. D.

Vincennes : « le Ghetto expérimental »

« Un film n'est pas une fin »

Pour tourner un film à l'université de Vincennes, il faut beaucoup de curiosité, de la persévérance, et une intelligence politique toujours en éveil. Jean-Michel Carré et Adam Schmedes, deux anciens élèves de l'IDHEC, ont réussi là où beaucoup d'autres ont échoué : le Ghetto expérimental *voit le jour au bout de quatre ans de travail ; il est primé au Festival de Thonon-les-Bains ; et il sort en diffusion commerciale au cinéma le Marais.*

« Nous avons traîné cinq mois à Vincennes avant de tourner, *dit Jean-Michel Carré.* Nous nous sommes fait des amis. Et nous avons pris conscience que la politisation sans égale de cette université était — à un moment donné — en réelle osmose avec la pédagogie. Nous avons commencé à filmer un peu dans le désordre, ici, là, en suivant des conseils. Nous avions le projet d'un double film : *« Pourquoi Vincennes ? »*, était le projet d'un premier long métrage : on voulait s'interroger sur les raisons du pouvoir : décrire comment étudiants et professeurs essayaient de se servir de cette enclave ; et donner une vision personnelle de l'ensemble. L'autre film concernait les groupes politiques dans l'université. On avait le projet de leur dire : *« Vous avez dix minutes pour faire et pour dire ce que vous voudrez. »* Et, en définitive, ils ont tous accepté.

» Filmer à Vincennes nous permettait de mettre en question à la fois l'apparent libéralisme qui a présidé à la création de cette enclave, et la fixation de la presse sur ce qui s'y passe. On espérait trouver, au-delà du phénomène d'intelligentsia parisienne, quelque chose de très positif. Un modèle de politisation. L'université formant des cadres qui pourraient aussi bien servir la révolution que l'industrie. Vincennes, université ouverte au « monde du travail », devait aussi nous permettre de poser le problème de la relation intellectuels–ouvriers.

» Nous avons tourné des tas de choses en trois semaines, et nous avons monté tous les rushes : le film durait cinq heures, et le résultat était assez étonnant. Mais la durée était, évidemment, un obstacle. Il fallait être très motivé pour passer outre. Une première critique du film nous a permis de procéder à un remontage de deux heures et demie. Une seconde critique nous a conduits à affirmer davantage notre point de vue...

— *A partir de quel point de vue avez-vous filmé, monté et commenté le film ?*

— Nous avions pris le parti d'assumer la contradiction qu'il y avait à traiter un sujet politique. Et nous avons choisi de critiquer, en partant de notre point de vue, afin qu'un débat s'instaure. Le film n'est pas une fin : il n'est qu'un point de départ.

» Un film politique n'est pas un objet passif. Il doit contenir des propositions de luttes. Il ne s'agit pas de dire « Ça va marcher », mais de montrer qu'il y a des problèmes non résolus. Nous avons le sentiment que Vincennes gagnerait à sortir du ghetto, en devenant un lieu de théorisation des luttes, et en s'ouvrant en direction des lycées, des C.E.T., des maternelles. Car, faire avancer Vincennes, c'est faire avancer l'université en général. Mais, maintenant, c'est aux autres de prendre la parole sur ce sujet.

— *Etes-vous certain que les techniques du cinéma direct que vous avez utilisées — et qu'on peut assimiler aux méthodes du reportage télévisé — indiquent clairement que vous avez une position sur ce que vous montrez ?*

— On a essayé d'éliminer le problème en tournant, d'une part notre film, et d'autre part celui des groupes politiques. Notre caméra se voulait très naïve, très ouverte. Nous voulions montrer tout ce que nous pouvions voir, le spectaculaire, et le reste, le maximum, en étant conscients que nous n'avions pas le moyen de tout filmer. Notre position politique s'est davantage mise à jour au moment du montage. Il est clair, à ce moment-là, que nous ne montrons pas Vincennes dans sa totalité, mais le phénomène dominant que sont les groupes politiques. Un film produit une seule vision et conduit à la généralisation — voir *Lacombe Lucien* et la mode rétro. — nous avons tenté de lutter contre cela par nos interventions formelles, les « noirs » à l'image, les textes en voix « off ».

— *Il y a une séquence du* Ghetto expérimental *où on voit l'unité-cinéma de Vincennes analyser les actualités Gaumont de mai 68, et montrer comment les documents étaient surdramatisés par l'insertion d'images blanches au moment des explosions. Y a-t-il une différence fondamentale entre ces « blancs » et vos « noirs » ?*

— Les « noirs » d'un film sont visibles ; les « blancs » du Gaumont ne le sont pas. Nous utilisons des « noirs » pour casser le spectaculaire du film car nous nous sommes parfois laissé prendre par les images, par certains coups de théâtre qui étaient plastiquement beaux : au cinéma, on ne peut pas remonter en arrière comme dans un livre, et la meilleure manière d'insister, c'est qu'il n'y ait pas de film ; on enlève l'image pour qu'il reste quelque chose d'autre.

— *C'est presque un aveu des limites théoriques du cinéma, qui serait forcé de se nier.*

— Nous voudrions maintenant engager un débat sur le film politique. Savoir s'il faut avoir une ligne plus précise ou un public plus large, — sans tomber dans le libéralisme, — afin que les gens ne puissent pas se tromper sur nos idées. En tout cas, nous préférons qu'on nous reproche nos analyses, plutôt que notre irresponsabilité.

— *Il semble qu'un des problèmes essentiels du cinéma politique, à l'heure actuelle, soit le choix des sujets : description des luttes ou théorisation.*

— Nous avons actuellement un projet de film sur les sociétés multinationales. Ce serait, à notre sens, le premier vrai film politique, un film qui donne enfin une plate-forme de compréhension de base, qui explique clairement que le capitalisme n'est pas tombé du ciel, que ce n'est pas un impondérable, mais que c'est un système en faillite. Et, au-delà du constat, nous voulons formuler des propositions de luttes. Car nous croyons qu'il est important de donner une approche globale, de lutter contre la division de l'information : de montrer qu'il y a un rapport entre Lip et le Chili, au lieu de faire du romantisme sur l'un ou l'autre sujet.

» Voici une réponse au film sur Vincennes : c'est peut-être aux intellectuels de montrer comment on peut aller plus loin. Nous avons prévu une année d'enquête avec des intellectuels, des ouvriers, des informateurs, afin de posséder tous les éléments nécessaires à la rédaction d'un scénario. Il n'est plus question de partir dans le vide. L'idéal serait, à la limite, un film dont le montage précéderait le tournage. »

Propos recueillis par
'ARTIN EVEN.

★ Le Marais.

Impérialisme de l'horreur ?

Sept longs métrages américains au Festival d'Avoriaz

TRENTE films éliminés par le comité de sélection : il en reste dix, dont sept américains, qui seront présentés en compétition au troisième Festival international du cinéma fantastique, du 24 au 26 janvier, à Avoriaz. Hors compétition, il y aura Dali, de la pornographie américaine, un érotique franco-italien, de la science-fiction soviétique

Le but du Festival d'Avoriaz est de participer au lancement d'une station de sports d'hiver et à celui de films qui doivent sortir prochainement dans les circuits commerciaux. Y présenter Ghost Story, *un film rétro anglo-australien, sur les thèmes rebattus de la maison hantée, de la poupée maléfique mais étrangement sophistiquée, serait peine perdue ; terminé depuis deux ans, il n'a pas trouvé de distributeur. Le Festival d'Avoriaz cherche moins à promouvoir qu'à aider une promotion déjà organisée. Il ne s'agit pas de mettre en transe les quelque milliers de fanatiques, les irréductibles du Grand-Guignol, les puristes de l'épouvante. On accepte* la Légende des sept vampires *(où Dracula investit le corps d'une sorte de moine sulfureux venu à pied de Chine, en Transylvanie, pour lui demander de l'aide) parce que c'est la première coproduction Hammer-Hongkong. A cette occasion, Peter Cushing-Van Elsing donne des cours dans une université chinoise et part chasser le vampire, protégé par quatre émules de Bruce Lee.*

Mais on élimine impitoyablement la Torture, *malgré sa nonne violée et brûlée, sa fière comtesse déchirée par des poulies hérissées de pointes, son bourreau immonde qui bave de plaisir en tordant le cou de ses victimes. On élimine également Nashy, le jeune premier espagnol de l'horreur, transformé en bossu de la morgue, et l'ineffable héros mexicain Santos, une sorte de catcheur frisant l'obésité, qui surmonte tous les obstacles, y compris celui de passer inaperçu dans la ville en dépit de la cagoule cachant son visage.*

Le Festival d'Avoriaz, espérant devenir un « Cannes des neiges », ne peut pas se permettre ces naïvetés grandiloquentes. Il préfère la qualité, la poésie érotique et perverse, Dracula mon amour, *de Paul Morissey,* Bella Dona, *du Japonais Yamamoto,* les Jeux avec le feu, *de Robbe-Grillet, pour satisfaire les esprits raffinés. Mais ce qu'il veut avant tout, c'est attirer*



Roman Polanski préside le jury d'Avoriaz : son « Bal des vampires » est déjà un classique.

les esprits forts et résolument cartésiens, le grand public, vers un genre qu'on lui a appris à mépriser.

Que demandent ces esprits forts et résolument cartésiens ? Du spectacle, du sexe, de la science. La science, pour « expliquer » les fantaisies de l'imagination ; le sexe, parce que ce sont des esprits forts ; le spectacle, parce qu'un film très soigné, très bien fait, n'est jamais réellement ennuyeux.

En ce sens, Phantom of the paradise, *de Brian de Palma, est exemplaire : les délires du show-business dans des décors d'un baroque effréné, d'un « mauvais goût » ricanant.*

Le sexe, bien entendu, se trouve un peu partout. Il est la seule idée de Flash Gordon, *de Benveniste, parodie pesante de bandes dessinées pour adultes. Et c'est la science qui est la principale source d'inspiration pour le fantastique.*

Science et suspense dans Passe 4, *de Saül Bass : deux hommes « prolongés » par un matériel énorme, sophistiqué, parviendront-ils à vaincre une armada de fourmis ravageuses ? Elles se multiplient, se reproduisent, se transforment, s'adaptent à toutes les conditions de vie. Il ne s'agit pas de les vaincre, mais de les anéantir. La technique face à la nature hostile ; le film est fait comme un reportage terriblement angoissant.*

Science et magie se rejoignent dans Man on a swing *de Frank Perry : un meurtre mystérieux, une enquête, un voyant qui propose ses services à la police. Le doute s'installe dans l'esprit du commissaire qui fait appel à un professeur d'université, un maître de la parapsychologie. A vrai dire, le film se traîne, mais Joël Grey fait une grandiose composition de cabotin ambigu. N'oublions pas que le Festival d'Avoriaz décerne des prix d'interprétation.*

Les médicaments qui tuent, la cynique lâcheté des directeurs de laboratoires et des pouvoirs publics, la chasse aux monstres, forment le thème de It's alive, *de Larry Cohen, un mélo tragique, où le monstre est un bébé. Si les femmes enceintes qui ont pris une thalidomide quelconque, au lieu de mettre au monde des infirmes, donnaient naissance à des petits tueurs sanguinaires, les problèmes éthiques resteraient les mêmes : doit-on ou non tuer « les autres », même s'ils sont dangereux ? Comment peut-on échapper aux puissances dont nous sommes les victimes aveugles ?* Parallax view *d'Alan Pakula pose également la question de l'esclavage aveugle de l'indifférence. C'est une parabole violente sur une réalité, le meurtre politique, rattaché à une organisation secrète — dont on ne voit que les exécutants, et encore d'une manière fragmentaire, presque par hasard, — une entreprise énorme, toute-puissante, qui technocratise le fanatisme.*

Les Américains, c'est vrai, font du spectacle avant tout, du sensationnel, du « gros titre ». Ils se réfugient souvent dans une idéologie hypocritement humanitaire mais, même dans les films de fiction, ils savent parler d'aujourd'hui sans pudeur. Ils osent montrer notre monde, rendre crédible le rocambolesque par la précision des détails. Leurs petites productions sont réalisées avec le même soin que les grandes. Ils sont efficaces.

Sept films américains sur dix, la proportion est juste pour le Festival d'Avoriaz. Il s'agit moins d'un « impérialisme culturel » que de la supériorité dans l'organisation et de la supériorité économique d'une industrie, celle du cinéma.

COLETTE GODARD.

Un livre

Le paradoxe du comédien

vu par Jacques Charon

« SI la vie d'un comédien n'est pas une magie, elle est une duperie » : cette formule rayonne au centre du livre étincelant de verve que vient de publier Jacque Charon et qu'illustre plaisamment le titre « Moi, un comédien » sur une couverture où l'on voit le sociétaire-doyen de la Comédie-Française sourire avec contrainte sous le bonnet de nuit d'Argan. Les comédiens aiment montrer leur horreur d'être comme tout le monde, explique Charon, c'est un besoin pour eux d'être démesurés : ici l'évocation des anciens « monstres sacrés » de la Maison de Molière : Edouard de Max ne reposant que sur des couches de fourrure, Le Bargy ne voyageant pas sans sa valise à cravates, Marie Bell sans dix-huit malles, vingt cartons à chapeaux et un basset dans son manchon... Autre explication : le refus pathétique de la solitude. L'acteur de théâtre anime chaque soir, en effet, aux feux de la rampe, un être cent fois plus vivant, plus séduisant que lui, certains personnages allant si bien dans sa peau qu'ils font office de fortifiant. « Quand je suis seul avec moi-même, dit Ledoux, il me manque quelqu'un... » Voilà pourquoi le comédien, particulièrement le gros comique, émergeant de son effort de scène dans une « bulle de bien-être », déteste se replier dans l'anonymat, prend volontiers langue avec n'importe qui et retarde le plus possible l'instant de se retrouver en tête à tête devant son miroir, sans public.

Cet effort de scène, Jacques Charon, au milieu de ses souvenirs, des anecdotes et des compagnonnages extrêmement savoureux qui jalonnent ses trente-trois ans de carrière au Théâtre français, le décrit comme athlétique : « Le bifteck quotidien, écrit-il, compte dans le talent d'un comédien. L'effort physique fourni pendant une représentation est important : Robert Hirsch perdait 2 kilos chaque fois qu'il jouait « les Fourberies de Scapin» ... Un comédien souffre jusqu'à la névrose quand son corps refuse de traduire ce qu'il ressent avec violence... Je défie quiconque de jouer (...) avec les mains crispées ou les poings fermés : il tombera d'épuisement avant la fin du dernier acte.

Ce qui n'empêchait pas Raimu, ce titan, que Jacques Charon dépeint d'une plume attendrie et qu'il a bien raison de dépouiller pour une fois de sa carapace de comique, d'interpréter un rôle de composition les mains dans les poches, planté comme un monolithe, avec une force dramatique terrible : performance vue de mes yeux de vingt ans sur une scène du Boulevard (dans « la Nuit est à nous », d'Henry Kistemaeckers).

Ajoutez aux impératifs du geste la technique vocale, qui, dans la vaste houle des alexandrins ou les « pizzicati » capricants du vaudeville, requiert des qualités d'acrobate.

« Un comédien, eût-il du génie, écrit Charon, ne fait rien passer avec une voix rauque ou détimbrée, une respiration spasmée, une diction molle, un débit boulé, un cheveu sur la langue... A vous les petits cailloux dans la bouche trop molle et la mâchoire qui fait mal d'avoir mordu des heures dans des morceaux bien musclés de la langue française, à vous les répétitions jusqu'à l'obtention du son exact des syllabes et des finales bien soutenues... »

Autre exploit de contrôle physiologique et psychologique : la lutte contre le trac.

Jacques Charon, affligé d'une timidité naturelle maladive, est le plus grand « traqueur » qui soit. Il confesse que depuis ses débuts au Français son trac n'a pas baissé d'intensité, qu'il a même empiré. Chez beaucoup de comédiens, la tension artérielle augmente, soit juste avant leur entrée en scène, soit pendant leur effort. Julien Bertheau, le premier maître de Charon, dont la tension normale était de 14/9, montait à 19/12 au début de l'acte II. Yonnel, le grand tragédien au masque léonin, était au contraire à 17 au lever du rideau et à 14 quand il saluait.

« Je n'ai pas, moi, dit Charon, un trac comme ça. Je fais de l'obsession. Des jours à l'avance, je commence à penser au rôle que je dois créer, et plus l'heure avance, plus je deviens la proie de mon idée fixe. Je dois dominer mon envie de fuir. Je n'ai pas un bon trac. Et j'ai, de plus, un emploi pour lequel le trac est nuisible. Je ne joue pas dans l'émotion, je joue dans la gaieté. Il me faut un souffle libre, une mâchoire détendue, des mains paisibles. Je suis un comique doté d'un trac de jeune première dramatique. »

Qui croirait ça, à voir Charon pétarader en scène, se déplacer et virevolter comme chez lui, lancer des répliques « dente superbo », provoquant des salves de rires dans la salle ? Mais intervient ici le mystère des planches qui débride le vrai tempérament d'acteur.

De la bonneterie à la première scène française

Aucune vocation ne prédisposait Jacques Charon à la carrière théâtrale, sinon la proximité, à deux pas de son domicile — rue des Bons-Enfants, où il habite toujours, — de la Comédie-Francaise. Son père était chef de rayon aux grands magasins du Louvre et n'envisageait l'avenir de son rejeton que dans la bonneterie. Cependant, de connivence avec sa sœur Geneviève, Jacques, tout enfant, nourrissait une admiration dévorante pour les comédiens-français, ses voisins du Palais Royal, dont il découpait les photos dans les programmes et la « Petite Illustration » de ses parents et qu'il apercevait, ensorcelé, à travers les vitres de la brasserie Ruc. A cinq ans, il pénétrait pour la première fois dans le temple de ses rêves : mais les alexandrins tonnés par Madeleine Roch dans « Horace » l'avaient fait hurler de terreur et sa mère avait dû précipitamment lui faire quitter leur deuxième loge du Français. Après cette alerte, il n'avait pas cessé de retourner à la Maison de Molière, suivant avec passion les matinées classiques. Jusqu'au jour de ses dix-huit ans, où il s'était vu, la mort dans l'âme, transformé en vendeur de chaussettes. Il n'en suivait pas moins clandestinement, alors, les cours d'art dramatique de Julien Bertheau, lequel avait fini par avoir raison de la « défense » paternelle. A la veille de la guerre, Jacques Charon entrait au Conservatoire et, presque aussitôt, en raison de la mobilisation, avait l'occasion inespérée de jouer les utilités en tous genres sur cette scène de la Comédie-Française dont il rêvait et qu'il n'allait plus quitter.

C'est en 1947, alors qu'il venait d'être nommé sociétaire sous l'administration de Pierre-Aimé Touchard, que Charon m'était apparu pour la première fois à la ville : trop ouvert et empressé pour ne pas être timide. Je l'avais vu pour la première fois sur scène jouer avec Jacques Clancy, l'un des deux jeunes premiers du « Voyage de M. Perrichon », qu'interprétaient en alternance Denis d'Inès et Louis Seigner. Après quoi, il devait faire nos délices dans « Un chapeau de paille d'Italie » et « le Dindon », partageant la vedette avec Jean Meyer, Robert Manuel, Micheline Boudet, Gisèle Casadesus, la belle et regrettée Marie Sabouret, bientôt avec Robert Hirsch et Jean Piat, qui allaient devenir ses inséparables.

Aujourd'hui, Jacques Charon est arrivé à l'apogée de la parabole : il incarne « le Malade imaginaire ». « On entre à la Comédie-Française pour toujours », constate-t-il.

Il reste un livre à écrire sur les salles du Français. Hier encore, ses dévôts se pressaient à « l'Impromptu de Marigny », où, pour leur délectation, toutes les individualités de la troupe défilaient comme à un spectacle de cabaret. Car il y a aussi une religion, une passion, une « aficion » pour les comédiens-français de l'autre côté de la rampe.

OLIVIER MERLIN.

★ Albin Michel, éditeur, 39 F.

Centres dramatiques

PIERRE VIAL VEUT RESTER A SAINT-ETIENNE

Pierre Vial a décidé de maintenir sa candidature au poste de directeur de la Comédie de Saint-Etienne bien qu'il ait reçu, par lettre recommandée, confirmation du non-renouvellement de son contrat. Il a annoncé aux délégués du personnel qu'il se verrait dans l'obligation, si le ministère ne revenait pas sur sa décision, de procéder au licenciement collectif des vingt-cinq comédiens, techniciens et employés administratifs constituant les effectifs du Centre dramatique. L'ensemble du personnel fait bloc derrière lui. Les syndicats et les partis de gauche ont pris position en sa faveur dès le mois dernier, ainsi qu'une vingtaine de troupes de théâtre amateur de la région. Des pétitions circulent actuellement pour le soutenir.

Pierre Vial considère le maintien de sa candidature comme une forme de protestation. Il s'élève également contre le regroupement des centres dramatiques dans la région Rhône-Alpes. *« C'est une vue de technocrate*, dit-il, *dangereuse pour la création théâtrale et pratiquement impossible à réaliser.* »

PAUL CHAPPEL.

Cinéma

VINGT-CINQ FILMS MEXICAINS A POITIERS

La Maison de la culture et des loisirs de Poitiers consacre ses Treizièmes Journées cinématographiques au cinéma mexicain. Vingt-cinq films (parmi lesquels *Fando y lis* d'Alexandro Jodorowsky, *Reed Mexico insurgente* de Paul Leduc, *El rincon de las virgenes* d'Alberto Isaac, *Mecanica national* de Luis Alcoriza) seront projetés du 31 janvier au 6 février inclus, à 10 h., 14 h., 16 h. 30 et 21 h.

Ce festival cinématographique se doublera d'une semaine mexicaine à laquelle participeront « Los Olvidados », les ballets « Aero-Mexico », et qui comprendra des conférences, un concert de la pianiste Teresa Maranjo.

★ Rens. 6, rue Sainte-Catherine, 86034, Poitiers, tél. (49) 41-34-83.

UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION DANS LE VAUCLUSE

Sous la raison sociale les Productions du Luberon, la Société anonyme de gestion et d'exploitation commerciale SAGEC vient de créer un département production de films. Le P.-D.G. de la SAGEC est un jeune chef d'entreprise de librairie-presse âgé de trente-cinq ans : M. Pierre Conil, résidant dans une petite localité proche d'Avignon, l'Isle-sur-Sorgue, patrie du poète René Char. En créant les Productions du Luberon, Pierre Conil réalise un rêve d'enfant : mettre le cinéma au service de l'information et de la formation. Il s'est attaché les services d'un collaborateur de la société Pathé, Philippe Prince, d'un technicien de la prise de vues, Jean-Pierre Beaudet, et des Studios Eclairs.

GUY LAURENT.

EN BREF

Comédiens

PIERRE LOUKI AU PETIT TEP

Des peintres au bord du vide dans un décor de toile blanche rêvent à voix haute des vies qu'ils n'ont pas. Ils sont deux, elle et lui, sans nom, en combinaison de travail. Elle dit : « *Lui, c'est pas mon frère* » (c'est le titre de la pièce), et il répond : « *C'est pas ma sœur.* » Puis en chœur : « *On est rien* », et comme on est rien on peut tout dire. Pierre Louki, l'auteur de cette comédie montée au TEP par Christian Dante, se livre aux charmes des associations, des affabulations : il dose la tendresse, l'humour et l'amertume. Antoinette Moya et Roger Souza, ses comédiens inventent ce que son texte ne dit pas. Ils en font un délire cocasse sans arrière-pensée. On les croit, on rit avec eux.

Quand Pierre Louki vient seul sur la scène raconter les inquiétudes d'un personnage « qui cherche et ne sait pas ce qu'il cherche », le ton change. La rêverie s'alourdit en suite de sketches étirés et fades, d'une maladroite innocence. Sous le titre *la Petite Cuiller*, il rassemble des histoires de fin de banquets, dans un fastidieux désordre. Dommage. La première partie de son spectacle méritait une meilleure conclusion. — L. D.

★ Petit TEP, 20 h. 30.



(Dessin de Bonnaffé.)

Prochainement à l'écran : « Un linceul n'a pas de poches », d'Horace Mac Coy, réalisé par Jean-Pierre Mocky.

Étranger

LES CRITIQUES ARABES PROTESTENT CONTRE L'ARRESTATION DE SEMIHA TEWFIK

Les représentants en Europe de l'Union des critiques arabes de cinéma protestent contre l'arrestation de l'actrice Semiha Tewfik (interprète du *Moineau*) et contre la *« campagne de dénigrement officiel »* dont sont actuellement victimes, des journalistes et des cinéastes égyptiens pour avoir désapprouvé la ligne politique d'un film.

Il s'agit de *La balle est toujours dans ma poche* de Hussam Eddine Mustapha, dont l'Union des critiques arabes estime *« qu'il n'apporte aucun soutien à la lutte des peuples arabes et africains et qu'il ne peut être qu'un acte de diversion, détournant la marche des pays en voie de développement »*.

Festivals

LES MOSCOVITES VERRONT HUIT FILMS FRANÇAIS

Huit longs métrages (et une quinzaine de courts métrages) ont été retenus par les autorités soviétiques pour être projetés à Moscou au cours d'une semaine du film français qui débutera le 28 janvier. Ce sont : *Vincent, François, Paul et les autres*, de Claude Sautet ; *la Gifle*, de Claude Pinoteau ; *le Retour du grand blond*, d'Yves Robert ; *l'Horloger de Saint-Paul*, de Bertrand Tavernier ; *la Rivale*, de Sergio Gobbi ; *la Femme de Jean*, de Yannick Bellon ; *Antoine et Sébastien*, de Jean-Marie Perrier et *1789*, d'Ariane Mnouchkine.

Chacun de ces films sera projeté quatre ou cinq fois dans deux cinémas de Moscou, au cours de cette semaine bisannuelle qui fait pendant à la semaine du film soviétique organisée en décembre à Paris.

Théâtre

« LA NUIT DES PLEINS POUVOIRS » A REIMS

Et si demain la violence s'installait à la barre, que ferions-nous ? demande Jacques Téphany, dont la Maison de la culture de Reims va créer *la Nuit des pleins pouvoirs*.

La « première » a eu lieu le 21 janvier, à la Maison de la culture André Malraux de Reims.

L'auteur explique lui-même sa pièce. *« L'un des personnages — un milicien — est amené à faire une démonstration sur le thème du « salut public », en s'appuyant sur une page de* Pleins pouvoirs, *un livre écrit par Jean Giraudoux. »*

Pourquoi Giraudoux ? *« Dans un moment d'égarement, sans doute, il a ajouté sa contribution, par ce texte, au racisme, à la xénophobie, au fascisme en un mot. Cela m'intéressait de dénoncer cette erreur »*, précise le jeune animateur du Théâtre populaire de Reims.

Mais ce texte de l'auteur d'*Ondine* n'est qu'un point de départ. Une référence. Cette histoire n'est qu'un détonateur pour une plus large réflexion : *« Les mots « pleins pouvoirs » sont d'ailleurs familiers du public, qui s'est trouvé, en différents moments de notre histoire, devant le problème de la concentration du pouvoir aux mains de quelques-uns ou d'un seul, et ces mot évoquent une situation de crise aiguë »*.

Dans cette pièce — dont la mise en scène est confiée à Pierre Meyrand — on ne donne pas de référence claire. On ne parle ni de l'Espagne ni du Chili. On peut y penser, bien sûr. Mais Jacques Téphany a moins voulu mettre en accusation la violence en elle-même que la passivité de ce groupe d'individus qui bavardent, s'amusent, se déchirent... pendant que des fascistes prennent les « pleins pouvoirs ».

L'auteur reconnaît lui-même : *« Je n'ai pas voulu faire une pièce « politique » qui se réduirait, finalement, à de la propagande. Par contre, elle peut exposer un problème moral dont les implications politiques sont essentielles : le comportement, l'engagement, la responsabilité des individus dans la cité. Ce que je souhaite*, dit-il aussi, *c'est que la pièce, que j'ai voulue drôle, divertissante, invite le spectateur à une réflexion sur sa vie quotidienne. »*

RICHARD FOY.

LES DIRIGEANTS DU T.P.L. ÉCRIVENT A M. MICHEL GUY

Après la publication d'une lettre de Mme Puhl-Demange, président-directeur général du *Républicain lorrain* (« le Monde des arts et des spectacles » du 9 janvier 1975), les trois responsables du Théâtre populaire de Lorraine, Jacques Kraemer, René Loyon et Charles Tordjmann, ont écrit au secrétariat d'Etat à la culture :

« Mme Puhl-Demange affirme que les dirigeants du T.P.L. comptent sur la fortune de leurs parents. Quand il y aurait mécénat, où serait la faute ? Mais il n'y a pas de mécénat, il n'y a pas de fortune chez les parents des dirigeants du T.P.L.

» A la vérité, tout ceci n'est que diversion pour empêcher la vraie question que voici :

» Monsieur le secrétaire d'Etat, vous avez promis de donner au T.P.L., en 1975, des moyens normaux de fonctionnement, vous avez promis de le nommer Centre dramatique national. Or, d'après les récentes déclarations de vos services, vous revenez sur ces engagements. Avec la subvention annoncée, le T.P.L. n'a pas les moyens de tenir six mois. Céderez-vous à la cabale ? Vous renierez-vous ? Le public, les gens de théâtre, nous-mêmes, demandons une réponse sans détour ni faux-fuyant. »

La Longue Marche
JEAN DEWASNE
Orly Ouest dec.74 mars 75

GALERIE DES ORFEVRES
66, quai des Orfèvres
23, place Dauphine - 326-81-30
POINTE et BURIN
Gravures originales
Jusqu'au 25 janvier inclus

cahiers du CINEMA
N° 254/255
CHILI 70-73 :
Appareils idéologiques d'Etat et Mouvement révolutionnaire (Entretien avec Armand Mattelart)
BRECHT à HOLLYWOOD
Extraits du journal de Travail (inédit)
CINÉMA et HISTOIRE !
CRITIQUES :
Vincent, François, etc...
Histoires d'A
Bicots-nègres, nos voisins
Entretien avec Borhan Alaouié : Kafr Kassem
EDITIONS DE L'ETOILE
Passage de la Boule-Blanche
PARIS (12e)

Studio Gît le Cœur
12, rue Gît le Cœur (6e)
DAN. 80-25



THÉATRE DE GENNEVILLIERS
793-21-63
LE PRECEPTEUR
DE LENZ
mise en scène de Bernard Sobel

GALERIE BERNHEIM JEUNE
83, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 PARIS - 266-60-31
ISABELLE DE MOUSSAC
23 janvier - 7 février

Galerie L. 55
55, rue de la Pompe - 504-51-34
GILLEN
peintures
Jusqu'au 31 janvier

PARIS-SCULPT
Centre de Sculpture Contemporaine
PAKCIARZ
Sculptures, 17 janv., 20 février

LES EXPOSITIONS DU PREMIER SEMESTRE

QUE LE TANTRIQUE METROQUE



Alechinsky au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Musée du Louvre

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA.

★ Cabinet des dessins, 8 mars - fin mai.

L'Albertina de Vienne possède un fonds de dessins italiens des quinzième et seizième siècles d'une rare richesse. Soixante-cinq d'entre eux seront présentés à Paris. Parmi les plus rares citons des études de Michel-Ange (dont un projet pour la Sixtine), des feuilles de Raphaël, de Pisanello, Léonard de Vinci, Jules Romain, Véronèse, Parmesan.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE.

★ Cabinet des dessins, 31 mai - 29 septembre.

Les soixante-quatorze dessins du Louvre qui ont été exposés à New-York dans le cadre des échanges avec le Met. Michel-Ange, Raphaël, Andrea del Sarto, Corrège, Parmesan...

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE.

★ Département des peintures, 31 mai - 13 octobre.

Autour des sept peintures de Mantegna, Costa, Perugin et Corrège pour la décoration du Studiolo de la marquise de Mantoue — ces œuvres sont aujourd'hui conservées au Louvre, — le dixième des dossiers du département des peintures regroupera des dessins, gravures ou documents du Laboratoire, éclairant leur iconographie savante. L'exposition montrera en outre l'influence de ces œuvres sur des artistes comme Poussin, Coypel, Ingres, Gustave Moreau.

Grand Palais

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX.

★ 12 mars - 5 mai.

Dans cette exposition organisée à l'occasion du centenaire de la mort de Carpeaux, des esquisses, des maquettes et variantes d'exécution illustreront les thèmes particulièrement chers au sculpteur de « la Danse », d'« Ugolin », de « Flore ». S'y ajouteront des témoignages de l'artiste sur son temps, ses sources d'inspiration. Pour suivre une démarche créatrice.

Petit Palais

FUSELI.

★ Fin avril - début juillet.

L'œuvre de Johannes-Heinrich Fuseli (1741-1825), cet « inspiré » dont se sont réclamés les surréalistes, a été très peu vu en France. Plus de deux cents numéros — soixante-deux peintures et le reste de dessins — constitueront la rétrospective actuellement présentée à Hambourg, qui passera par Londres avant de venir à Paris.

Musée national d'art moderne

MATISSE.

★ 29 mai - 14 septembre.

L'exposition des dessins et sculptures de Matisse, qui était attendue pour l'automne 74.

ROUAN.

★ 29 mai - 14 septembre.

Douze tableaux romains et dessins d'un pensionnaire de la Villa Médicis, dans une présentation libre d'accès à l'intérieur du musée.

Centre national d'art contemporain

DUBUFFET.

★ 19 février - 5 mars.

« Paysages castillans » et « sites tricolores » : quarante-sept peintures sur toiles réalisées en 1974. Suite et fin du cycle de l'Hourloupe.

KRACJBERG.

★ 13 mars - 14 avril.

L'élément naturel, — comme les traces laissées par la mer sur le sable mouillé, les troncs et les racines des palétuviers, — reste à la source des nouvelles œuvres de l'artiste brésilien. Dix-sept pièces monumentales et vingt-quatre empreintes.

JACCARD.

★ 13 mars - 14 avril.

« Nœuds et empreintes » : quand la corde nouée et tressée devient, enduite de couleur, un outil de travail qui sert à imprimer des toiles. Quand l'outil de travail devient sculpture.

POMMEREULLE.

★ 22 avril - 26 mai.

« Fin de siècle » : sous ce titre on verra « le mur des couteaux », un mur hérissé de lames, la « sculpture séculaire », « le toboggan », plein de surprises coupantes en fin de glissade. Trois nouvelles sculptures de grande taille (si l'on peut dire) d'un inquiétant bricoleur de l'imaginaire.

LES LALANNE.

★ 3 juin - 13 juillet.

Une rétrospective des animaux-meubles et des bijoux-fleurs de François-Xavier et Claude Lalanne. Un chat n'est pas seulement un chat pour ces fabricants d'anti-design.

Bibliothèque nationale

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE.

★ Début février - fin avril.

Depuis les manuscrits jusqu'aux publications récentes, le livre et son utilisation dans la vie de chaque jour : livres pour apprendre à lire, livres de cuisine, de classe... sept cents numéros, livres, gravures et documents, sont inscrits au catalogue.

RAVEL.

★ Inauguration début avril.

L'exposition commémorative du centenaire de la naissance du compositeur français réunira manuscrits et documents. Elle comportera notamment une importante section consacrée à Ravel et le théâtre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

ARMAN.

★ 29 janvier - 30 mars.

Présentation des « Objets armés » du sculpteur des « Accumulations ». Il s'agit cette fois d'assemblages (1973-1974) dans du ciment.

HANS REICHEL.

★ 13 février - 20 avril.

Créateur d'un monde imaginaire proche de celui de Paul Klee, Hans Reichel fera l'objet d'une rétrospective de deux cents peintures, gouaches et aquarelles : de ces petits formats pleins de tendres et liquides floraisons.

ALECHINSKY.

★ 20 février - 6 avril.

L'exposition a déjà eu lieu à Rotterdam. Elle réunit cent œuvres de 1965 à 1974 de cet ancien du groupe Cobra, inventeur d'une calligraphie vermiculée de haute fantaisie.

VAN THIENEN.

★ 15 avril - 26 mai.

Il y aura bien une soixantaine d'œuvres du sculpteur, un passionné de recherches sur le mouvement. Un jeu savant d'aimants et de moteurs perturbera la course programmée des tiges de métal élégamment agencées dans l'espace.

Musée des Arts décoratifs

L'ART DU MITHILA.

★ 20 mars - 5 mai.

Dans la province du Mithila, au nord de l'Inde, entre le Gange et la frontière du Népal, le rôle des femmes est de peindre à l'occasion de fêtes rituelles, de mariages... Plus de deux cents peintures et dessins.

WILHELM WAGENFELD.

★ 9 avril - 8 juin.

Les travaux d'un designer allemand, qui fut membre du Bauhaus. Il est connu pour ses réalisations dans le domaine de la table : orfèvrerie, verrerie, porcelaine. (Salles du C.C.I.)

ARC 2

MARK BRUSSE, ERIK DIETMAN, ET HESSIE.

★ Du 12 février au 16 mars.

Brusse travaille le bois et construit des formes abstraites auxquelles il donne une apparence faussement utilitaire ou réalise des objets culturels détournés de leur fonction.

Erik Dietman crée des objets usuels enveloppés de sparadrap, aquarelles, dessins, collages, procédant d'un esprit dadaïste.

Hessie propose un itinéraire d'images puisées dans la réalité extérieure, décrites en quantité de petits bâtonnets. Comme au temps où, sur les bancs de l'école, on apprenait à écrire.

J. PLUCER-SARNA

Le portrait, il faut l'admettre comme une évidence, ne sera jamais remplacé par la photographie. Le sujet aimé du peintre s'impose par son charme : une grâce, une attirance indicible, s'échangent du sujet au peintre et du tableau au spectateur. Plucer-Sarna a aimé, « en lui », tel visage, tel paysage qu'il fait vivre sous nos yeux, élégant, délié, profond, noble, aimé. (Galerie Hélène Appel, 23, rue de Miromesnil, jusqu'au 4 février). Etienne LAMBRIERE.

denise rené rive droite
yoshikuni iida

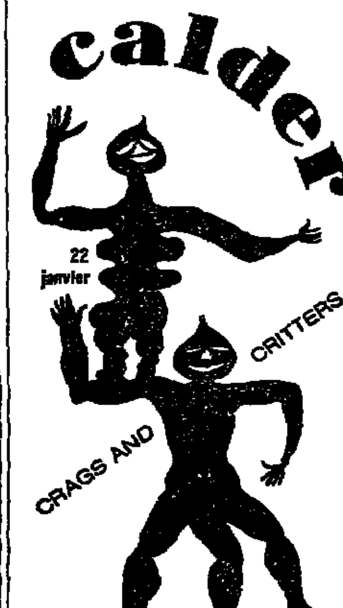
denise rené rive gauche
peter knapp

WALLY FINDLAY
Galleries International
new york - chicago - palm beach - beverly hills
EXPOSITION
HUIT PEINTRES NAIFS ET PRIMITIFS
ADAMOFF - MAIK
MILINKOV - NOVOA
OLLIVARY - POUCETTE
THOMAS - TREMBLOT
8 jan. - 3 fév.
Regards sur
SIMBARI - GANTNER
ODILON ROCHE
impressionnistes, post-impressionnistes
2, av. Matignon - Paris 8e
Tel. 225.70.74
lundi-samedi 10-19 h

FERMETURE DÉFINITIVE
LE LUNDI 3 FÉVRIER 1975, AU SOIR DE L'EXPOSITION
DE DAVID A DELACROIX
GRAND PALAIS
Tous les jours, sf mardi, de 10 à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h.

Pour commencer
NOUS CHERCHONS 1000 PEINTRES
Etant donné le nombre de réponses reçues à la suite de notre annonce parue dans "Le Monde" des 7 - 8 et 9 janvier, nous invitons les intéressés à une réunion d'information :
Samedi 25 janvier à 15 heures
PISCINE LUTÉTIA 17 rue de Sèvres, 75006 Paris.

GALERIE MAEGHT
13 RUE DE TEHERAN 75008 PARIS



GRAND PRIX NATIONAL DES ARTS - 1975
calder
autobiographie
l'inventeur des mobiles et des stabiles se raconte
3 lithographies originales en couleurs, 190 illustrations noir et couleurs, un vol. de 212 p., relié. PRIX : 120 F
MAEGHT EDITEUR
19 RUE DE TEHERAN 75008 PARIS

Galerie Rencontres
46, rue Berger, 75001 Paris
236-84-63 (métro Louvre)
PERICAUD
7 Peintures
Du 23 janv. au 27 févr.

MUSEE DE CAEN
THEO KERG
15 janvier - 16 mars
Rétrospective tactiliste



MUSÉE DE SAINT-MAUR
5, av. du Bac - 94 La Varenne
ART AFRICAIN
11 Janvier-9 Février
14 h. à 18 h. sauf mardi

Galerie de France
3, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris 265 69.37 et 265 73.69
MANESSIER
14 janvier-22 février
75 aquarelles, 1 tapisserie

Galerie Arnaud
212, bd Saint-Germain, 75007 Paris 548 46.31
itinéraire de
HANS HARTUNG
17 janvier-1er mars

La Hune
170, bd Saint-Germain, 75006 Paris 548.35.85
ANNA EVA BERGMAN
bois gravés
HANS HARTUNG
photographies
17 janvier-début février

GALERIE DE PARIS
14 PLACE FRANÇOIS 1er
ROHNER
vernissage le mardi 28 janvier de 17 h à 21 h
du 28 janvier au 1er mars

GALERIE ALTMANN CARPENTIER
46, rue du Bac - 7e - 222-79-58
LÉONOR FINI
Œuvres récentes
Jusqu'au 1er février

GUGGENHEIM MUSEUM NEW YORK
SOTO
rétrospective

GALERIE DENISE RENE
SOTO
œuvres récentes
6 WEST 57 TH STREET NEW YORK

Expositions

ART DU XXe SIECLE. FONDATION PEGGY GUGGENHEIM. VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. (Gratuite le 23 janvier.) Jusqu'au 3 mars.

DESSINS DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : 1890-1945. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (704-61-10). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 4 F. Prolongée jusqu'au 3 février

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

MILLENAIRE DE L'ETHIOPIE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F; le samedi : 3 F. Jusqu'au 17 février.

L'ART ALBANAIS A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DE DAVID A DELACROIX. La peinture française de 1774 à 1830. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 février.

LE NEO-CLASSICISME FRANÇAIS. DESSINS DES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F; le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 février.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

L'U.R.S.S. ET LA FRANCE. LES GRANDS MOMENTS D'UNE TRADITION. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

DESSINS DU MUSEE ATGER. DE MONTPELLIER. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 2 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 10 février

RENAISSANCE DU MUSEE DE BREST. ACQUISITIONS RECENTES. — Musée du Louvre, département des peintures (voir ci-dessus). Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 février.

PRESENCE DE TAMAYO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 février.

WOLF VOSTELL. ENVIRONNEMENTS/HAPPENINGS : 1958-1974. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 janvier.

BESTIAIRE POUR LES ENFANTS. — Musée des enfants. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

DESSINS DE ROY LICHTENSTEIN. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 16 février.

BERTRAND LAVIER. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

ANDRE LEMONNIER. COULEUR. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars.

GAETANO PESCE. *LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE.* — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

BERNARD LASSUS. PAYSAGE QUOTIDIEN. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F Jusqu'au 3 mars.

BRAM VAN VELDE, ŒUVRE GRAVE : 1955-1974. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 février.

L'ENFANT, SES LIVRES, SES JEUX. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21) Du lundi au vendredi, de 10 h. à 20 h Entrée libre. Jusqu'au 12 février.

VILLES NORDIQUES EN BOIS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 février.

THEA EKSTROM, peinture et aquarelles ; **RAGNAR VON HOLTEN**, collages, objets, gravures. — Centre culturel *suédois (voir ci-dessus)* Jusqu'au 11 février.

TONI UNGERER. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Sauf dimanche de 10 h. à 21 h.; le samedi de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 22 fevrier.

ERNST WOLFHAGEN, eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 14 février.

PAUL FOUJINO et SATISH PANCHAL. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 12 février.

CEREMIQUE IMPRESSIONNISTE. Atelier Haviland de Paris-Auteuil 1873-1882. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche, lundi et jours fériés, de 13 h à 20 h. Entrée libre Jusqu'au 15 février.

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F Prolongée jusqu'au 16 mars.

LOUIS-PHILIPPE, L'HOMME ET LE ROI. 1773-1850. — Archives nationales, 83, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 février.

GALERIES

LE JEU DE L'ETERNEL ET DE L'EPHEMERE : ART JAPONAIS. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusque fin janvier.

CALLIGRAPHIE CHINOISE. — Galerie Annick Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusque fin janvier

LA MORT D'UN BISTROT. — Photographies de M. Petitjean et D Mathieu. Galerie des Champeaux, *97, rue Saint-Denis. De 12 heures à* 20 heures. Jusqu'au 31 janvier

L'ART ET SES STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES — Galerie Germain, 19, rue Guénegaud (633-69-81). Jusqu'au 28 janvier.

LE PLEIN ET LE DELIE. — Institut de l'Environnement, 14-20, rue Erasme (335-42-61). Sauf dimanche, *de 13 h. à 18 h. Entrée libre.* Jusqu'au 7 février.

GEORGE BESSON, critique d'art (1882-1971). — Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix (073-84-77). Jusqu'au 1er février.

CALDER. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19).

OYVIND FAHLSTROM. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (548-20-59).

HANS HARTUNG. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31), Jusqu'au 1er mars.

PETER KNAPP Il fait beau. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

ROY LICHTENSTEIN. Œuvres nouvelles. — Galerie Sonnabend (633-47-84). Jusqu'au 7 février

IPOUSTEGUY. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 8 février.

MANESSIER, aquarelles. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37) Jusqu'au 22 février

EN BANLIEUE

CORBEIL-ESSONNES. Cueco. — Galerie du centre culturel Pablo-Neruda, rue Marcel-Cachin Jusqu'au 9 février

CRETEIL. Yvaral et siège poeme. — Maison des arts et de la culture (899-90-50) Jusqu'au 1er mars.

GENTILLY. L'atelier de lithographie Dayez. — Cercle culturel du Chaperon Vert. Sauf dimanche, de 16 h à 19 h. 30. Jusqu'au 1er février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. Art africain. Mythes et vie de la savane. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-22-40). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 février.

EN PROVINCE

AUXERRE. Le monde minéral. — Musée d'histoire naturelle. Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 18 février.

CAEN Théo Kerg. Naissance et évolution du tactilisme. — Musée des Beaux-Arts (81-78-63) Jusqu'au 16 mars

CLERMONT-FERRAND. Richesses artistiques du canton de Vic-sur-Cère — Musée Bargoin. Jusqu'au 23 février.

DIEPPE. Louis Le Breton : 1909-1957. — Château-musée. Jusqu'au 15 février.

FLAINE (Haute-Savoie). Pol Bury. Jusqu'au 6 février — « Vivre en *France », photographies de Cartier-*Bresson. Jusque fin février Centre d'art contemporain.

LYON Les artistes francfortois contemporains. — Palais Saint-Pierre Jusqu'au 16 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Bozzolini et Laks. — Centre artistique Septentrion, ferme des Marguerites (78-30-32). Sauf lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 2 février

NANTES. L'art de la vallee de la Loire — Musée Dobrée Jusqu'en février

PAU. Equipo Cronica. — Musée Jusqu'en février.

SAINT-ETIENNE. *Olivier Debre.* — Musée d'art et d'industrie et Maison de la culture et des loisirs Jusqu'au 20 février. — J Poncet. Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 10 février.

SAINT-OMER Charles Huard. 1874-1965 — Musée Jusqu'au 24 février.

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 23 (abon. Md), 25, 28 (abon. Mb) à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; les 23 (abon. Jf) et 31 (abon. Vg) à 19 h. 30, le 27 (abon. gala Ho) à 20 h. : Manon ; les 24, 29 (abon. Me) et 30 à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant. (Palais des Sports), 21 h. : le Ballet de l'Opéra (à partir du 28).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (236-04-41 ou 742-27-31), à partir du 23 à 20 h. 30 (abon. D le 27, A le 28, salle réservée le 29), mat. le 26 à 14 h. 30 : la Célestine ; les 25 (abon. 1) et 29 (abon. rose) à 14 h. 30 : le Médecin malgré lui ; l'Ecole des maris.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), 20 h. 30 (D. soir., L.), mat. D 16 h. : En revenant de l'Expo.

PETIT-ODEON, les 24, 28, 25, 29, 30 et 31 à 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.

CHAILLOT. Théâtre de la Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 2e (208-18-50), 20 h. 30 (D soir., L.), mat. D. 15 h., mar., et ven., à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 22, 23, 24 et 25, à 18 h. 30 : Victoria de Los Angeles ; les 28, 29, 30, 31 et 1er février, à 18 h. 30 : Henri Tachan ; les 22, 25, 30 et 31 à 20 h. 30, mat. les 25 et 26 à 14 h. 30 : Turcaret ; les 23, 24, 28, 29 et 1er février, à 20 h. 30, mat. le 2 à 14 h. 30 : la Création du monde et autres bisness.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (J. D., soir., L.) 20 h. 30, mat. D. à 15 h. : l'Opéra de Quat'sous. — Petit TEP, 20 h. 30, mat. D. à 15 h. : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère : le 23 à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h 30, mat. dim. à 15 h : le Tube

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Folie de Chaillot (à bureaux fermés le 28)

BIOTHEATRE, 4, *rue Marie-Stuart*, 2e (508-17-80) (D soir) 20 h. 30, mat. mer sam et dim à 15 h. : Macbeth : (D. soir) 22 h. 30 : les Chaises

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat sam. et dim à 15 h : les Iks.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D. L.) 20 h. 30 : Tu ne voleras point

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat dim à 15 h. 10 : *Boeing-Boeing*

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.) 20 h 30 mat dim à 15 h. : Colombe (dernières).

COUR DES MIRACLES, 23, Avenue du Maine, 14e (548-85-80) (D.) 20 h. 30 . Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.) 20 h. 45, mat. dim à 15 h. : Les portes claquent.

DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-34-51) (D. soir) 20 h. 30, mat dim. à 16 h. 30 : Tabo ou la sainte Barbe de combat.

DIX-HEURES, 36, boulevard de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. : les Autres

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-80) (D soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h la Mamma.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 45, rue d'Ulm, 5e (326-07-25) (D. soir. L.), 21 h., mat. sam. et *dim. à 15 h. : le Triomphe de* l'Amour.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 3e (278-46-42) (L.), 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; (L.), 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Voyage autour de la marmite.

ESPACE TRIBUCHE, 3, rue de la Bûcherie, 5e (325-91-37), (J., V. et S.), 20 h. : la Chanson d'un gars qui a mal tourné.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (D. soir, J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18), à partir du 27 (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Abîme, la Visite.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h : Cher menteur.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 et 17 h. : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Docteur Hero.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Buffet-Bontems, l'Affaire ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : le Plaisir des Dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Christmas (à bureaux fermés le 28).

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Péril bleu.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

***MICHODIERE**, 4 bis, rue de la Mi*chodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h et 18 h 30 : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (L.), 21 h. mat. dim. à 15 h. : le Pique-nique de Claretta.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : les Clows Macioma.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim. à *16 h. : la Libellule.*

NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : le Prince travesti.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALAIS-ROYAL, 48, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.), 20 h 30 : Vie et mort d'une concierge (à bureaux fermés, les 22, 25 et 28).

***PARIS-NORD T.P.N.**, 16, rue Geor*gette-Agutte, 18e (229-09-27) (D., L.), 20 h 45 : l'Ile de la raison (dernière le 27).

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16 boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ! ; 23 h. : l'Apologue ; le 26, à 18 h. 30 : Animalia.

14-JUILLET, 4, bd Beaumarchais, 11e (700-51-13), sam. à 19 h. 15 et 23 h. 15 : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81). 20 h. 30 : Sudd (dernière, le 31).

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 2e (208-18-50), les 22, 23, 24, 25 à 20 h. 30 ; le 26 à 15 h. ; les 24 et 28 à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue M.-Sangnier, 14e (533-07-59) (D., L.), 21 h. : les Ventres brûlés ou la Vie sereine.

TERTRE, 15, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Chose blanche ; à 22 h. : La chanson d'un gars qu'a mal tourné (dernière le 25).

THEATRE D'ART, 19, avenue Victoria, 1er (236-12-60) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim. à 17 h. : le Dernier Empereur ; à partir du 23, à 20 h. (D. soir, L.), mat. dim. à 15 h. . la Femme de Socrate

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57). — La Resserre (D., L.), 21 h. : J.-C. Bussi et J.-C. Mornet : La Galerie (D.), 21 h., mat. sam. à 15 h. : Oreste (dernière le 25), à partir du 27 à 21 h. : Couples ; Au Jardin, mar. à 15 h. : Chantefleurs et Chantefables ; à partir du 28 à 21 h : Nuits sans nuit.

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-31) (D.), Petite Salle, 20 h. . Grimm : contes ; Grande Salle, les 22, 23, 24 et 25 à 21 h., le 26 à 16 h. et 21 h. : Tous les Don Juan ; à partir du 28 : le Golem, par le Théâtre de l'Expérience.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). — Grande Salle, les 23, 24, 26 et 28 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 22 à 20 h. 30 et le 26 à 15 h. : Zarathoustra ; Petite Salle (L., D soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Emigrés.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Frédéric-Baptiste (mime)

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-38-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Fétichiste (à bureaux fermés le 23).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 22 h. : Xibât.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT, Théâtre *de Boulogne*, 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : la Guérite.

CHAMPIGNY, Théâtre Jean-Vilar, rue Pierre-Marie, le 25 à 21 h. : Ensemble 2e 2M.

CRETEIL, Maison de la Culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), mercr., jeudi, vendr. et sam., à 21 h. : Crime et Châtiment.

GENNEVILLIERS, Théâtre, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), vendr., sam. et mardi, à 20 h. 45, dim. à 17 h. : le Précepteur.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), jeudi, vendr. et sam., à 20 h. 30, dim., à 16 h. : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde (243-00-59), le 28, à 20 h. 30 : Cora Vaucaire et Mouloudji chantent Prévert.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin (726-28-10), le 26, à 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Verdi : Requiem).

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue C.-Pathé (808-73-74), petite salle (D. soir, L., me.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Hamlet ; grande salle, les me., jdi et vendr. à 21 h., le samedi, à 18 h. : la Station Champbaudet.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar, avenue Y.-Gagarine (680-85-20, poste 288), vendr. et sam., à 20 h. 45, dim., à 16 h. 30 : Un couple pour l'hiver.

Théâtre expressionniste allemand
Représentation exceptionnelle du
Forum-Theater de Berlin
Rudimentär
de August Stramm
Jeudi 23 janvier, à 20 h. 30
Centre Culturel Allemand
17, av. d'Iéna. Tél. : 723-61-21.

un chef-d'œuvre de
ROBERT BRESSON
pickpocket
LA PAGODE

TH. de la NOUVELLE COMÉDIE
7, rue Louis-le-Grand - Tél. 073.54.74
le Prince Travesti
MARIVAUX
Mise en scène : Daniel MESGUICH
Tous les soirs à 21 h (sauf Dim. et Lundi)
Matinées : Samedi 17 h - Dimanche 15 h

U.G.C. BIARRITZ v.o. (359.42.33) • VENDOME v.o. (073.97.52) • CLEF-CENSIER v.o. (337.90.90) • U.G.C. ODEON v.o. (325.71.08)
U.G.C. MARBEUF v.f. (225.47.19) • GAUMONT MADELEINE v.f. (073.56.03) • CLICHY-PATHE v.f. (522.37.41)
MAGIC CONVENTION v.f. (828.20.32) • LES "NATION" v.f. (343.04.67) • BIENVENUE-MONTPARNASSE v.f. (544.25.02)

FILMEDIS présente
le nouveau film de
INGMAR BERGMAN



Scènes de la Vie Conjugale
interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON
écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN images de SVEN NYKVIST
EASTMANCOLOR
distribué par UGC/SEP/CFDC

CYRANO VERSAILLES v.f. • C 2 L ST. GERMAIN v.f. • CARREFOUR PANTIN v.f. • ARTEL PORT NOGENT v.f. • HOLLYWOOD ENGHIEN v.f.
ATTENTION : Horaires spéciaux, veuillez consulter les salles

Le Théatre 347
OLIVIER HUSSENOT
LE FETICHISTE
de MICHEL TOURNIER
Mise en scène d'Etienne Le Meur

TEP
direction guy rétoré
théâtre national
Bertolt BRECHT
l'Opéra de Quat'Sous
AU PETIT TEP
pierre louki
2 pièces mises en scène par Christian DENTE
créations avec :
Antoinette MOYA et Roger SOUZA
du 7 janvier au 16 février
17 rue Malte-Brun 75020 Paris
M° Gambetta - tél 636.79.09

U.G.C. MARBEUF — BILBOQUET — STUDIO RASPAIL — LA CLEF



Au long de rivière Fango
Beside river Fango
UN FILM DE SOTHA

هكذا من الأصل

Concerts — Variétés

Concerts

MERCREDI 22 JANVIER

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 18 h. 45 : Ensemble baroque de Paris (Vivaldi) ; 20 h. 30, Orchestre Colonne et M.-P. Siruguet, dir. M. Soustrot (Brahms, Strauss, Lasry).

JEUDI 23 JANVIER

INSTITUT DE MUSICOLOGIE, 3, rue Michelet, 6e, 13 h. 30 : les Ménestriers (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (227-06-30), 21 h. : V. Bellas (Beethoven).

SALLE GAVEAU, 21 h. : V. Yankoff (Chopin).

VENDREDI 24 JANVIER

MUSEE GUIMET, 6, place d'Iéna, 16e (723-61-65), 21 h. : A. Adjemian (piano) et A. Manoukian (chant).

SAMEDI 25 JANVIER

O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 17 h. 30 : Th. Dussault (Pascal, Ravel, Schubert).

THEATRE DE LA MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09), 17 h. : Quatuor Parrenin (Bartok, Brahms).

DIMANCHE 26 JANVIER

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 7e, 17 h. 45 : A. Bedois (école portugaise des XVIe et XVIIe siècles).

PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J.-C. Casadesus (Bach, Vivaldi, Beethoven).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 17 h. 45 : Concerts Pasdeloup, dir. I. Karabtchevski (Milhaud, Sibelius, Dvorak).

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Paganini, Ravel, Bartok).

LUNDI 27 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. N. Santi (Boïto).

MARDI 28 JANVIER

C.I.P., porte Maillot, 17e (758-27-88), 18 h. 30 : Concert du mardi (Rossini, Ravel, Brahms).

SALLE GAVEAU, 21 h. : I Musici (Vivaldi).

Variétés

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaité, 14e (033-30-49), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. (jusqu'au 26) : Serge et Stéphane Reggiani ; à partir du 28, à 20 h. 30 : Barbara.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), 22 h. : le groupe Saravah.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 15, mat. dim. à 14 h. 30 : Michel Sardou. Le 25, à 17 h. : Ginger Barker. Le 26, à 18 h. : Ben Zimet. Le 21, à 17 h. : Au bonheur des dames.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-22-03), 21 h., mat. le 26, à 15 h. : Serge Lama.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (532-41-29), 20 h. 30, dernière le 26, à 15 h. 30 : Alan Stivell.

VARIETES : 7, bd M[illegible] (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. [illegible] Zoue.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 18 h. 30, Sam. à 18 h. 30 et 24 h. : Chair pour Narcissus Plash. 20 h. 45 : Dormir debout. 21 h. 30 : les Amours de Jacques le fataliste.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) 20 h. 30 : Sainte-Jeanne-du-Larzac. 22 h. 15 : P. Val et P. Font.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) 20 h. : Just e Sweet Dream 22 h. : les Semelles de la nuit (jusqu'au 25).

CAFE D'EDGAR, 53, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.) Chorus Débile. 22 h. 15 : les Bancs. 23 h. 45 : P. Péchin

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83) Me., J., V. et Sam., à 21 h. 45 : la Palata.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, r. Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (Dim.) 20 h. : la Collection. 21 h. : Huis clos. 22 h. 30 : Femmes parallèles. (D., L.) 23 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque. Lundi, à 21 h. 30 : Complexe oblique. « Outre-vie ».

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.) 21 h. : Mr Barnett 22 h 45 : Délire à deux.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48) (L., Mar.) 22 h., Dim. à 18 h. et 22 h : Tu ne veux rien de bien méchant

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : Evariste. 22 h. 30 : H. Gougaud.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.) 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre. 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Mar.) I. 20 h. 30 : La Rimaquoi ? La Rimarien ! 22 h : la Jacassière. II. 21 h. : March à la une. 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.), 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.) 23 h. : Paris-Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29) 22 h. et 0 h. 30 : Douze super-beautés.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (200-64-45) 23 h. et 2 h. : Bons baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (mer.) 21 h. 15, mat. à 16 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-19-59) (D., L.) 20 h. : Franck Fernandel, etc.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : De toute façon il nous reste le cheval.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48) 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim à 14 h. : Valses de Vienne.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25) mer. à 16 h. 30, sam. à 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.

NOUVEAU CARRE-SYLVIA MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : le Cirque Grüss.

Les ballets

NOUVEAU CARRE-SILVIA MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h., jusqu'au 26 : Mémoire pour demain, par le Ballet-Théâtre Joseph Russillo. A partir du 27, à 20 h. 30 : Il était une fois comme toutes les fois.

Folk

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57) à 21 h., jusqu'au 25 : Mary Faith Roads (chanteuse américaine).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

NORMANDIE - UGC MARBEUF
CINEMONDE OPERA - STUDIO MEDICIS
MONTPARNASSE-BIENVENUE
CLICHY PATHE - CAMBRONNE
LES TROIS MURAT - LIBERTE
Périphérie : C2L (Versailles)
ARTEL (Nogent)
STUDIO (Rueil) - ULIS II (Orsay)





Grand Théâtre
DERNIERES
REGARDS
VERS L'INDE DU NORD
multivision sur trois écrans géants
Galerie
DERNIERES
ORESTE d'Euripide
Jardin
DERNIERES
MARY FAITH RHOADS
Chanteuse Folk
Resserre
J.C. BUSSI :
COMEDIE IMAGINAIRE
« Un tour de force à lui tout seul... »
(Le Quotidien de Paris.)
J.C. MONNET :
CHANSONS VECUES
« Un jeune chanteur bourré de talent. »
(Télérama.)

SALLES CLASSÉES
CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

LE SEINE Cinéma
8, rue Frédéric-Sauton. — 325-95-99
à 12 h. 15 (sauf dimanche) :
LA CHINE ANTONIONI
à 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15 :
LANCELOT DU LAC
de Robert BRESSON
à 20 h. 15 et 22 h. 15 :
LA CLINIQUE EN FOLIE
DERNIERE SEMAINE

LE SEINE Studio
8, rue Frédéric-Sauton. — 325-95-99
à 12 heures (sauf dimanche) :
LE CUIRASSÉ POTEMKINE
à 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h. :
Jean-Luc BIDEAU dans
L'HOMME DU FLEUVE

ST. BERTRAND 29, rue du Général-Bertrand
TEL. : SUF. 64-66
A CHAQUE SEANCE :
ANIMAL CRACKERS
avec les MARX BROTHERS
L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES
avec Vincent PRICE

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue St-André-des-Arts. — 326-48-18
DE 14 HEURES A 24 HEURES :
GÉNÉRAL IDI AMIN DADA
de Barbet SCHROEDER
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
LES CARABINIERS
de Jean-Luc GODARD

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue St-André-des-Arts. — 326-48-18
[illegible] HEURES A 24 HEURES :
LA TARTE VOLANTE
de Lino DEL FRA
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD

CONCORDE vo / ST. GERMAIN STUDIO vo
GAUMONT-LUMIERE vf / MONTPARNASSE-PATHE vf / CLICHY-PATHE vf
CAMBRONNE vf / GAUMONT SUD vf / LES "NATION" vf



vf • PATHE Champigny / AVIATIC Bourget / TRICYCLE Asnières / ARIEL Rueil / TANNERIE Versailles

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 22 JANVIER. — 15 h., courts métrages de H. Lloyd et Laurel et Hardy ; 18 h. 30, *le Grand Meaulnes*, de J.-G. Albicoco ; 20 h. 30, *le Fleuve sauvage*, d'E. Kazan ; 22 h. 30, *Fenêtre sur cour*, d'A. Hitchcock.

JEUDI 23. — 15 h., *la Fleur d'amour*, de D.W. Griffith ; *Scarlet days*, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, *la Petite Marchande d'allumettes ; On purge bébé ; la Partie de campagne*, de J. Renoir ; 20 h. 30, *Tristana*, de L. Bunuel.

VENDREDI 24. — 15 h., *A travers l'orage*, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, *Week-end*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *le Lien*, d'I. Bergman ; 22 h. 30, *Sodome et Gomorrhe*, de R. Aldrich.

SAMEDI 25. — 15 h., *Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde*, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, *Têtes coupées*, de G. Rocha ; 20 h. 30, *Entre le ciel et l'enfer*, de Kurosawa ; 22 h. 30, *Queimada*, de G. Pontecorvo.

DIMANCHE 26. — 15 h., *Cléopâtre*, de C.B. de Mille ; 18 h. 30, *Vie privée*, de L. Malle ; 20 h. 30, *le Jardin des Finzi Contini*, de V. de Sica ; 22 h. 30, *les Diables*, de K. Russell.

LUNDI 27. — Relâche.

MARDI 28. — 15 h., *les Rapaces*, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, *Loulou*, de G.W. Pabst ; 20 h. 30, *Des insectes et des hommes*, de W. Green ; 22 h. 30, *J'irai comme un cheval fou*, de F. Arrabal.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Dominique, 7e (551-04-55).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40 compris.

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).

DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Univers, 14e (331-74-13).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Bio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 18e (522-59-54) ; Ordener, 18e (607-07-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense-Puteaux) (788-29-34) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Plaza, 8e (073-74-55).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Capri, 2e (508-11-69).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Liberté, 12e (333-01-59).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. angl.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90).

MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).

MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES MONGOLS (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29).

MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; La Royale, 8e (265-82-66).

747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Murat, 16e (288-99-75).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00).

LA TARTE VOLANTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59).

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

SCENES DE LA VIE CONJUGALE, film suédois d'I. Bergman. — V.o : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, film français de J. Besnard, avec B. Blier. — Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Les Images, 18e (522-47-94), Publicis Sofitel, 15e (842-04-68).

FRIC-FRAC RUE DES DIAMS, film américain d'A. Avakian, avec C. Grodin, C. Bergen et Trevor Howard. — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).

LA SOUPE FROIDE, film français de Robert Pouret, avec Christine Laurent, Sylvie Milhaud et Julian Negulesco. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GHETTO EXPERIMENTAL, film français de J.-M. Carré et A. Schmedes. — Le Marais, 4e (278-47-86).

DOSSIER ODESSA, film anglo-allemand de R. Neame, avec Maximilian Schell. — V.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) à partir du 29, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

DU SANG POUR DRACULA, film américain d'Andy Warhol. — V.o. : Concorde, 8e (359-92-84), St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Les Nations, 12e (343-04-67).

Les grandes reprises

ANIMAL CRACKERS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) avec : l'Abominable Dr Phibes (A., v.o.).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) V., S. et Dimanche.

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

PICKPOCKET (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les festivals

H. BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : le Faucon maltais ; ven., sam. : Key Largo ; dim., lun., mar. : le Grand Sommeil.

OTTO PREMINGER. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), jeu. : Condamné au silence ; ven. : la Rivière sans retour ; sam. : Bunny Lake a disparu ; dim. : Autopsie d'un meurtre ; lun. : Tempête à Washington ; mar. : le Cardinal.

ECRAN FANTASTIQUE. — V.o. New-Yorker, 9e (770-63-40), mar. à 20 h. : Abattoir 5 ; la Nuit des mille chats.

ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 10e (805-51-33), mer., jeu. : Deux cents motels ; ven., sam. : Elvis Show ; dim., mar. : les Folles Années du rock.

POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), mer., jeu., ven. : Pink Floyd à Pompéi ; sam., 14 h. 20 : Une rousse qui porte bonheur ; 16 h. et 22 h. le Shérif de ces dames ; 18 h. et 24 h. : Un direct au cœur ; dim., mar. : Joe Cocker.

PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39), la Fille du puisatier (à partir du jeu.).

DE GODARD A GARREL. — Olympic I, 14e (783-67-42), mer. : Le Père Noël a les yeux bleus ; la Rosière de Passac ; jeu. : la Religieuse ; ven. : Je t'aime, je t'aime ; sam. : la Maman et la Putain ; dim. : le Genou de Claire ; lun., mar. : les Yeux fermés.

M. MONROE. — V.o., Ranelagh, 16e (224-14-08), jeu., à 20 h., sam., à 17 h., dim., à 19 h. 30, mar., à 22 h. : Bus Stop ; jeu., à 22 h., sam., à 19 h. 30, dim., à 17 h., lun., à 22 h. : les Misfits ; sam., à 22 h., dim., à 14 h. 30, mar., à 20 h. : Les hommes préfèrent les blondes ; sam., à 14 h. 30, dim., à 22 h., lun., à 20 h. : le Prince et la Danseuse.

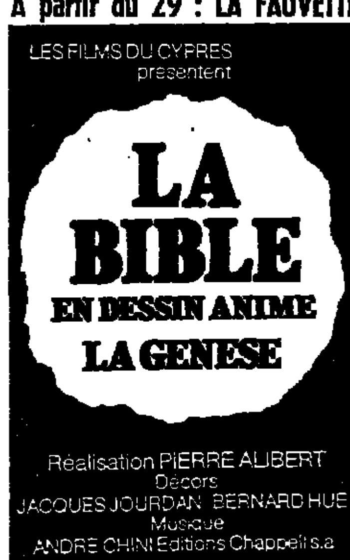
ROBERT WISE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 14 h. : Le jour où la Terre s'arrêta ; 16 h. : Je veux vivre ; 18 h. : le Coup de l'escalier ; 20 h. : la Maison du diable ; 22 h. : Marqué par la haine.

Les séances spéciales

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 15.

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

LA NUIT DU FANTASTIQUE (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), ven. à 24 h. : le Survivant ; les Monstres de l'espace ; les Damnés ; Les soucoupes volantes attaquent.



DE 10 H 00 A 2 H 00 DU MATIN

CONVENTION GAUMONT
SAINT-LAZARE PASQUIER
A partir du 29 : LA FAUVETTE

LES FILMS DU CYPRES présentent
LA BIBLE EN DESSIN ANIMÉ
LA GENÈSE
Réalisation PIERRE ALIBERT
Décors JACQUES JOURDAN - BERNARD HUE
Musique ANDRÉ CHINI Éditions Chappell s.a.
Distribué par VALORIA

CINE HALLES POSITIF 72 rue SAINT-DENIS / Tél 236.71.72 Métro CHATELET
L'œuvre maîtresse du cinéma novo Brésilien
Les DIEUX et les MORTS
un film de RUY GUERRA

Salle Gaveau à 20 h 30
I MUSICI
28 janvier — Deux concerts : Corelli - Mozart, Vivaldi "Les Saisons"
31 janvier — Vivaldi - Bach
PHILIPS
Vivaldi "Les Saisons" - disque n° 6515 007
Mozart - disque n° 6500 210
Bach - coffret n° 6747 098
PHILIPS

GAUMONT AMBASSADE vo
GAUMONT RICHELIEU vf
CLICHY PATHE vf
DANTON vo
MONTPARNASSE 83 vf
GAUMONT SUD vf à partir du 29
GAUMONT BOSQUET vf
GAUMONT GAMBETTA vf



VELIZY
PARINOR Aulnay-sous-Bois
ALPHA Argenteuil
BELLE ÉPINE Thiais
MULTICINÉ Champigny

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THÉÂTRE D'ORSAY
dimanche 26, à 17 h. 30
conférence - débat
à propos de
Ainsi parlait Zarathoustra
de Nietzsche
avec
Jean-Louis Barrault
Entrée libre
548-65-90

SAINT ANDRE DES ARTS
30 rue st andré des arts
LA TARTE VOLANTE



LA CROISIERE JAUNE
une épopée du 20e siècle
14 auto.chenilles
12 000 kms de BEYROUTH à PEKIN par l'HIMALAYA
SEUL A PARIS
au studio JEAN COCTEAU
3 RUE D'ARRAS ODE 47-62
PARIS INTER PRODUCTIONS SOFRADIS
FILM DE LINO DEL FRA

ELYSEES LINCOLN - MADELEINE
CLICHY PATHE - MONTPARNASSE 83
ST. GERMAIN VILLAGE
CONVENTION GAUMONT
périphérie :
TRICYCLE (Asnières)
MULTICINE PATHE (Champigny)
AVIATIC (Le Bourget)



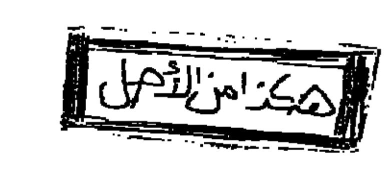
STUDIO MARIGNY
à 18 h., 20 h. et 22 h.
LA SALAMANDRE
d'Alain TANNER
avec Bulle OGIER

ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - CLICHY PATHÉ - GAUMONT OPÉRA
CAMBRONNE - GAUMONT GAMBETTA
TRICYCLE Asnières - MULTICINÉ Champigny - VÉLIZY 2



PARAMOUNT ELYSEES v.o. / PARAMOUNT OPERA v.f.
PARAMOUNT ODEON v.o. / PARAMOUNT MONTMARTRE v.f.
GRAND PAVOIS v.f.
PARAMOUNT Orly / PARAMOUNT La Varenne / CARREFOUR Pantin





RADIO-TÉLÉVISION

Vu

MOMENTS SAUGRENUS

Il est 18 h. 30. Vous passez devant le poste. Vous appuyez distraitement sur le bouton. L'eau sombre de l'écran se trouble, s'éclaire et soudain se dessine. En noir et blanc, une scène curieuse, cocasse. Une forte dame, docteur de son état, assise bien droite sur sa petite chaise, vous parle des méfaits du tabac. Dans un nuage de fumée. D'abord, vous ne comprenez pas. Et puis, vous voyez apparaître, avachi sur une autre petite chaise, la locomotive de service, un Serge Gainsbourg blafard, bougonnant, entre deux bouffées, de vagues et véhémentes dénégations. La pollution... Bof ! Le cancer... Peuh ! L'infarctus.... Il a eu le sien et s'en porte très bien, merci. Cigarette ?

C'est une blague ? Non, c'est une séquence d' « Au fil des jours », magazine de la vie pratique sur TF 1. Vous éteignez votre récepteur, en rallumant fébrilement votre mégot et quand, poussé par la curiosité, vous revenez vous planter, deux heures plus tard, devant la « boîte », qu'est-ce que vous voyez ? Un oiseau de nuit aux yeux battus, bouffis... Mais c'est encore Gainsbourg ! Non, enfin si. C'est un grand duc, un de ces animaux en péril comme nous menacés, défendus mieux que nous par des émissions autrement sérieuses.

*Ce sont ces monuments saugrenus, savoureux, surgissant par hasard au détour de la grille, qui donnent son juste prix à la télévision. Les plaisantes perplexités du candidat malheureux à la timbale — au fait, c'est quoi ? — du nouveau jeu de Pierre Sabbagh, « Le blanc et le noir ». Quel est l'auteur d'*Œdipe roi *? Non, monsieur, ce n'est pas Aristote... T.R., c'est la plaque minéralogique de quel pays ? Non, monsieur, ce n'est pas la Trinité, c'est la Turquie !*

Mêmes interrogations passionnées, haletantes, souvent pertinentes, mais noyées dans un flot de protestations, de platitudes lénifiantes sur ce qui fait un « best-seller », d'où vient que Tintin — il y quarante-six ans — se soit vendu de par le monde à quarante-six millions d'exemplaires ? Serait-il parce qu'il est un peu raciste sur les bords ? Qu'en pensez-vous monsieur Hergé ? Raciste, Tintin, vous plaisantez !

A quoi Jean d'Ormesson attribue-t-il le succès de son dernier livre Au plaisir des dieux *? A ses qualités, parbleu ! Quand Gaston Defferre essaiera de mettre les pieds dans le plat, en reprochant au directeur du* Figaro *ses prises de position réactionnaires, celui-ci l'accusera à juste titre de faire de la politique, de fausser un débat purement littéraire. Les téléspectateurs apprécieront. Faut-il l'avouer ? Surpris de voir brusquement cesser le ronron d'usage, mi-honteux, mi-heureux, on a apprécié. Pour de mauvaises raisons.*

CLAUDE SARRAUTE.

LA « GUERRE » DES ÉCRANS

M. Marcel Jullian voudrait limiter le nombre des films sur Antenne 2

Les responsables d'Antenne 2 ont engagé ces jours-ci des discussions avec des représentants des comédiens et de l'industrie cinématographique. Il semble qu'ils doivent parvenir à un accord rapide, mais le financement de cette politique restera à déterminer.

« *Nous sommes là pour avoir une politique de création, et non de diffusion*, dit M. Marcel Jullian. *La télévision n'est pas faite de discussions et de films. Notre objectif est de parvenir à un autre résultat que la privatisation, et les pourparlers que nous menons doivent nous permettre d'établir des quotas plus intéressants que ceux qui nous sont fixés par les cahiers des charges, dont le seul propos est de nous donner des limites : je pense que notre but est de parvenir à un équilibre entre la création originale* (de films ou d'émissions) *et la diffusion. Car la polémique sur le nombre de films me semble vaine : il y a actuellement quatre cents longs métrages disponibles, ce qui signifie, au rythme où nous allons, l'impasse d'ici deux ans — et peu importe, dans ces conditions, de savoir si nous passerons 50 % de films français. Nous sommes disposés à diffuser moins de films. Nous sommes prêts à passer moins de cent cinquante films par an... A condition de pouvoir faire autre chose.*

» *Antenne 2 est la seule société qui ait refusé son cahier des charges et qui n'ait pas voté son budget : nous voulons rendre public le débat sur le prix d'une bonne télévision. Ainsi, si nos ressources ne sont pas augmentées, les téléspectateurs sauront pourquoi les programmes ne sont pas meilleurs.* »

Le prix des émissions commande en effet leur traitement et leur contenu : ce prix peut varier de un à cent, selon qu'il s'agit des « Après-midi » d'Armand Jammot (15 000 F de l'heure) ou d'une série dramatique ambitieuse comme *le Pain noir*. D'ici quelques semaines, les responsables d'Antenne 2 seront fixés sur leurs possibilités. Au cas où aucune amélioration ne serait faite à leur situation, la chaîne serait conduite à multiplier les rediffusions et les émissions bon marché.

Le point de vue des exploitants

Curieusement, l'analyse de M. Marcel Jullian se rapproche de celle du Syndicat français des artistes (C.G.T.), qui refuse également de considérer que l'antinomie cinéma-télévision est fondamentale (*le Monde* du 22 janvier).

En revanche, la Fédération nationale des distributeurs de films a rendu public un rapport de son président adjoint, M. Gilbert Grégoire, qui met en cause le petit écran : « *Le nombre de téléspectateurs qui regardent les films diffusés par la télévision est évalué à 4 800 000 000 par an, alors que le nombre de spectateurs dans les salles de cinéma n'est que de 173 000 000* (...). *La télévision assure la représentation publique des films devant 97 % de leur public. Elle exploite un cinéma de 40 millions de places (à raison de trois fauteuils en moyenne autour de chaque récepteur) et change de programme plus de dix fois par semaine* ».

Le rapport précise encore que depuis 1958 le nombre d'entrées dans les salles de cinéma n'a cessé de diminuer. Plus de 411 600 000 alors pour descendre à 173 000 000, tandis que le nombre de récepteurs de télévision augmentait : 442 000 jusqu'à 12 959 000.

Le rapport indique qu'en 1973 l'O.R.T.F a payé 19 051 492 francs pour l'acquisition des droits de diffusion de trois cent trente-trois films, soit un prix moyen de 57 300 francs par film. Sur la base de ce prix moyen, les quatre cent soixante films diffusés par l'O.R.T.F. en 1973 correspondaient à une dépense de 26 310 000 francs pour 4 800 000 000 de téléspectateurs. Cela représente par téléspectateur, note alors M. Gilbert Grégoire, une recette pour le film de 0,0054 franc : un demi-centime, T.V.A. comprise. Si les téléspectateurs devaient régler eux-mêmes le prix de la prestation qui leur est faite lorsqu'ils voient un film à la télévision, il faudrait qu'ils se groupent pour remettre la plus petite pièce de monnaie existant actuellement : la pièce de 1 centime, en disant : « *C'est pour deux personnes !* », et le rapport conclut : « *Ce n'est plus un prix, c'est un gag, un gag dramatique pour l'industrie cinématographique.* »

Les producteurs de disques aussi

Mis en appétit, sans doute, par leurs confrères du cinéma, les producteurs français de disques ont demandé mardi, à Cannes, qu'une redevance soit payée aux artistes et éditeurs phonographiques par les radios et télévisions utilisant leurs œuvres musicales.

M. Lucien Ades, président du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle (SNEPA), a précisé, au cours d'un déjeuner-débat organisé au Midem, que les radios périphériques diffusent sur leurs antennes les productions des éditeurs, sans jamais verser à ceux-ci aucune rémunération.

Le président du SNEPA a, d'autre part, déploré le « *vide juridique* » entre le Syndicat et les sociétés de télévision à la suite de la disparition de l'O. R. T. F. Le contrat signé en 1946 entre l'O.R.T.F et le SNEPA avait en effet assuré, jusqu'au 31 décembre 1974, le versement par l'Office aux éditeurs de musique d'une indemnité annuelle. M. Ades a souligné que des contacts avaient été établis avec les P.-D. G. des sociétés nationales de télévision et les stations de radio périphériques. « *Il faut*, a-t-il dit, *que la situation soit rééquilibrée entre les deux parties, car nous avons l'impression d'être des mendiants.* »

Le principe d'une grève du disque sur les ondes, un instant envisagée, a cependant été rejeté.

● *Le premier numéro du magazine de Brigitte Bardot*, « Au pied du mur », passera sur Antenne 2, le jeudi 6 février, à 20 h. 35. Cette émission, qui n'a pas lieu en direct, présente un film de trente minutes dénonçant une injustice sociale ou posant une question d'ordre général. Ensuite, Brigitte Bardot reçoit sur le plateau des responsables qui devront s'engager devant les téléspectateurs à résoudre le dilemme. Ce magazine sera diffusé tous les deux mois environ.

D'une chaîne à l'autre

DÉBUTS DE RADIO-FRANCE INTERNATIONALE VERS L'AFRIQUE

● La cinquième chaîne de la radio d'Etat s'appelle Radio-France Internationale. Les programmes de ce réseau, qui couvre principalement l'Afrique, sont composés d'une sélection des émissions de France-Inter, et d'émissions originales composées pour les auditeurs africains de langue française, sauf entre 18 et 19 heures, où une session de langue anglaise est intercalée. Ce sont les vingt émetteurs en ondes courtes d'Issoudun qui diffuseront ce programme, de 6 heures à 23 heures, à partir d lundi 20 janvier.

Les autres activités de Radio-France Internationale comportent des émissions en allemand et en espagnol sur les ondes moyennes. Cet ensemble représente l'héritage de la direction des affaires extérieures et de la coopération de l'ex-O.R.T.F. : la « Voix de la France » a renoncé depuis le 1er janvier 1975 à se faire entendre en Europe de l'Est, en Extrême-Orient et en Amérique latine.

UNE STATION RADIO DU PARTI SOCIALISTE A LA FIN DE L'ANNÉE ?

● Le parti socialiste vient d'achever l'étude d'un dossier portant sur l'éventualité de la création d'une nouvelle station de radio en France.

Ce projet, mené sous la responsabilité de M. Maurice Séveno, ancien journaliste à l'O.R.T.F., délégué du parti socialiste pour les questions d'audio-visuel, ne pourra cependant pas, dans le meilleur des cas, être opérationnel avant la fin de cette année.

L'une des difficultés essentielles, en plus de l'aspect financier, est d'ordre juridique. L'Etat détient un monopole en matière d'émission sur le territoire français. Le parti socialiste tient évidemment compte de ce fait important, mais il n'ignore pas non plus que l'Etat lui-même vient de créer un précédent en accordant une dérogation à Radio-Monte-Carlo (dont, par l'intermédiaire de la Sofirad, il est le principal actionnaire) lui permettant d'installer un nouvel émetteur à Roumoules, dans les Alpes-de-Haute-Provence (*le Monde* du 11 avril 1974).

LE FESTIVAL DE MONTE-CARLO

● Le quinzième Festival international de télévision de Monte-Carlo aura lieu du 14 au 23 février 1975. La Nymphe d'or, qui constitue le grand prix de cette compétition annuelle, sera attribuée au « *programme réunissant le maximum de qualités télévisuelles* ».

Quatre Nymphes d'argent seront décernées : au meilleur scénario ou à la meilleure mise en scène ; à la meilleure interprétation ; au meilleur programme pour enfants, choisi par un jury international composé d'enfants de neuf à douze ans ; et au meilleur film de série.

Cinq prix spéciaux seront, en outre, attribués par des jurys spéciaux ; ainsi un prix a été créé par le prince Rainier III de Monaco, pour « *le meilleur film traitant de la défense de la nature et de l'espèce* ».

R.T.L. A BORDEAUX

● Radio-Luxembourg (R.T.L.) transportera la plupart de ses activités à Bordeaux entre le 22 février et le 2 mars, comme elle l'avait fait à Lyon en septembre dernier.

Un studio sera aménagé dans les locaux du journal *Sud-Ouest*, d'où les animateurs, Maurice Favières, Anne-Marie Peysson, Fabrice, Menie Grégoire, Philippe Bouvard, André Torrent, Jean-Bernard Hebey et Max Meynier, présenteront leurs émissions. Michel Drucker réalisera « R.T.L. c'est vous », en direct des rues de Bordeaux.

TRIBUNES ET DÉBATS

● MERCREDI 22 JANVIER :

— *Mme Annie Lesur*, secrétaire d'Etat à l'enseignement préscolaire, est l'invitée de TF 1 à 18 h. 15.

— *MM. François Mitterrand*, premier secrétaire, et *Claude Estier*, secrétaire national du parti socialiste, répondent aux questions de Maurice Séveno en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Claude Estier*, secrétaire national du parti socialiste, est l'invité de TF 1, à 20 h. 5.

— *M. Jacques Sallebert*, directeur des informations d'Antenne 2, s'entretient avec Jocelyn Saab, réalisatrice du film sur les camps palestiniens présenté sur A 2, à partir de 21 h. 20.

● JEUDI 23 JANVIER :

— *Les Mormons* exposent leur point de vue en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 22 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 15 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Dramatique policière : « les Malfaisants », d'après F. Noro. Réal. J. Kerchbron, avec P. Michael, M. Tolo, A. Medina, P. Muler, Ch. Roux.

L'homme à abattre . Dino, combie, aimé et riche. Le limier . Tob, condamné au Brésil pour un crime qu'il n'avait pas commis, à la suite d'un faux témoignage de Dino.

21 h. 55 Emission médicale : Indications. P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou.

Une mongolienne âgée de vingt-huit ans ; La pollution domestique ; La réadaptation des mutilés ; Le système médical en Angleterre, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak : Au diable Kojak !
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.

Un document exclusif filmé par Jocelyn Saab sur une base souterraine d'entraînement de commandos palestiniens.

22 h. 30 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Les classiques français : « Mam'zelle Nitouche », de M. Allegret (1931), avec J. Marèse, Raimu, Alerme, E. Mera.

L'opérette-vaudeville d'Hervé, adaptée aux débuts du parlant, dans un style qui paraîtra, aujourd'hui, délicieusement vieillot. A voir pour Raimu et Janie Marèse.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance, Autour des quatuors de Schoenberg : « Suite pour orchestre à cordes », extrait, par l'Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Dir. P. Mestral : « Six pièces pour chœurs d'hommes, a capella, opus 35 », « Quatrième quatuor à cordes », par le Quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven (1), de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Programme de la R.T.B. Jeunes auteurs : Marcel Moreau, par J. Bourlet.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « l'Enlèvement au Sérail » (Mozart), avec O. Meilles, A. Auger, R. Grist, P. Schreier, H. Neukirch, K. Moll, Orchestre national de Dresde, dir. K. Boehm ; 23 h., Musique française méconnue. Disciples de Tony Aubin : « Musique en couleurs » (I. Gotkowsky), « Concerto pour violon » (A. Roizenblat), « le Fil d'Ariane » (J. Castérède) ; 24 h., Musique et poésie : C. Ballastre, Rachmaninov, Bartok, Liszt, Takemitsu ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 23 JANVIER

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing s'adresse aux Français dans une allocution radiotélévisée « au coin du feu » diffusée à 20 heures.

● CHAINE I : TF 1

18 h. 15 Magazine : Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard : « Laura ». Réal. Christian Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garani, M. Comtell.

La Marie-Aude est détournée vers l'Amérique centrale par trois guérilleros, dont une jeune femme. Cette séduisante Laura ne tarde pas à gagner Jo Gaillard à ses idées politiques. Apparition surprise de Med Hondo dans le maquis.

21 h. 25 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.

« Egypte 75 » : un reportage réalisé à l'occasion de la visite officielle en France du président Sadate ; « Opera-Mode » : les collections du printemps et de l'été, filmées en avant-première dans les coulisses de l'Opéra ; P.C.-P.S. : la polémique.

22 h. 15 Variétés : Le club de la semaine, de J. Chabannes.

Des chansonniers et cinq tarités : René Barjavel, Claude Brasseur et Jacqueline Maillan, Annabel Buffet et Edwige Feuillère.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 45 Le palmarès des enfants.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés, d'A. Michel : « l'Affaire Taillette ». Réal. M. Genoux. Avec T. Taffin, A. Reybaz, H. Adji.

Jacques Taillette, ingénieur diplômé a dû épouser Nicole, fille d'ouvrière. Lorsque Nicole est retrouvée morte, assassinée, son mari est accusé du meurtre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les Mormons.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film, un auteur : « le Démon des femmes », de R. Aldrich (1968), avec K. Novak, P. Finch, E. Borgnine, M. Selzer.

Une jeune comédienne chargée d'incarner à l'écran une star disparue dont elle est le sosie, revit jusqu'au bout la vie de son modèle. Aldrich s'en prend beaucoup moins bien, hélas, que Minnelli ou Mankiewicz aux mœurs hollywoodiennes. Il tire des boulets de mélodrame sur une cible brouillée.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Grotte ou la Maison de Mélusine », de R. Gueunlaud (réal. J.P. Colas), avec N. Tabaglio, P. Vaneck, C. Sellers ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Autour d'une œuvre : « Visage », de L. Bério ; 23 h. 25, Les noctambules.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), L'Ensemble polyphonique de la radiodiffusion au Festival estival : « le Jeu de Daniel » (anonyme, XIIe siècle) ; 22 h. 15 (S.), Musique ancienne ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker (3) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

PRESSE

RÉUNION EN FAVEUR DE LA « TABLE RONDE » SUR L'AIDE A L'ÉTAT

La première réunion de la « table ronde » sur l'aide de l'Etat à la presse aura lieu dans la deuxième quinzaine de février. La séance inaugurale sera présidée par M. Jacques Chirac.

L'organisation de cette « table ronde » avait été proposée par M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, rapporteur spécial du budget de l'information à la commission des finances de l'Assemblée nationale, pendant la discussion du projet de loi de finances. Ses travaux seront strictement limités aux aspects fiscaux de l'aide que l'Etat peut apporter à la presse. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, y participera au côté de M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, chargé des problèmes de presse.

En plus du gouvernement et des éditeurs de journaux, les quatre rapporteurs du budget de l'information à l'Assemblée nationale et au Sénat participeront aux discussions.

« *N'étant pas conviées à la première « table ronde » sur les problèmes de l'aide à la presse* », la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. et l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.), qui se sont réunies le 21 janvier, « *demandent au premier ministre d'y être représentées au même titre que les organisations patronales* ».

● *Les pays non-alignés*, pour améliorer le fonctionnement de leurs agences de presse, ont décidé de créer un « *pool* » d'échange d'informations. L'agence Tanyoug (yougoslave) centralise les informations fournies par onze autres pays et les rediffuse. Ce « *pool* » ne veut pas concurrencer le « *système traditionnel* » des agences, mais fournir aux pays non alignés davantage d'informations sur les autres pays non alignés. — *(U.P.I.)*

SKI - NEIGE - SOLEIL

avec



Partez à « L'ETAPE », un nouveau chalet au pied des pistes à MONTGENEVRE (Hautes-Alpes, 1.800-2.680 m.)

Une semaine à partir de 420 F tout compris.

- Pension complète ;
- 7 jours de remontées mécaniques illimitées ;
- 6 jours de cours de ski avec l'Ecole du Ski Français ;
- L'animation L.V.J., jeune et sportive ;
- Transport en supplément.

Renseignements et inscriptions :

LOISIRS et VACANCES de la JEUNESSE
4 et 6, rue de Château-Landon
75010 PARIS
Tél. 203-20-50

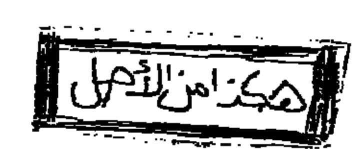
Informations aux adhérents L.V.J.

au centre du meilleur NEUILLY
LES JARDINS DE CHEZY
41 rue de Chézy - 92000 NEUILLY
dans un jardin 2 petits immeubles en pierre de taille
19 appartements seulement

presque le 7e
DESAIX CHAMP de MARS
28 rue Desaix - 75015 PARIS
un petit immeuble résidentiel en pierre de taille
17 appartements de grand luxe
+ chambres individuelles

Vente directe par constructeur
constructions LOUPEYRE
34 rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS
842.47.66

Nom ____
Adresse ____
____ Desaix ○ Jardins de Chézy ○ M



CARNET

Naissances

— Le docteur Michel Raccat et Mme (Denise née Nataf) laissent à David la joie d'annoncer la naissance de son frère
Benjamin - Charles,
le 19 janvier 1975.
12, rue Rémusat,
Paris (16e).

— M. Patrick Henault et Mme, née Capdepon, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils
Damien.
Paris, le 11 janvier 1975.

— Le docteur et Mme Philippe Daude ont la joie d'annoncer la naissance d'
Isabelle.
le 18 janvier 1975.
94170 Le Perreux.

— Florent et Marie - Christine de Vernejoul, née Chapulut, ont la joie d'annoncer la naissance de
Nathalie.
le 17 janvier.
Paris.

— Alain Richard et Mme, née Bernadette Rochereau, ont la joie de faire part de la naissance d'
Emmanuel.
le 7 janvier 1975.
S.P. 69031.

Fiançailles

— Le docteur Duteil et Mme, née M.-Th. Le Roy de Presale, ont le plaisir de faire part des fiançailles de leur fille
Nicole avec Dieter,
fils de Mr Alfons Horstrup, décédé, et de Mme, née Claire Bockhoff.
Saint-Mandé.
Münster i/W.

— Mme E. Bloch.
Le docteur et Mme P. Carrez,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Anne Schapiro et Bernard Carrez.
192, avenue Victor-Hugo,
Paris (16e).
15, rue Villebois-Mareuil,
02100 Saint-Quentin.
60, rue Madame,
Paris (6e).

Décès

Georges GOVY

On nous prie d'annoncer le décès de
Georges GOVY
survenu, à Paris, le 18 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux-Parisien.

[Né en 1913, à Eupatoria, en Crimée, Georges Govy quitta très tôt son pays natal, et mena, pendant son adolescence, une vie errante. Il s'engagea comme docker, puis comme matelot à bord d'un bateau français, ce qui lui permit de découvrir la Roumanie, la Grèce, l'Egypte, l'Inde, le Japon, l'Amérique du Sud.

En 1934, avant choisi la nationalité française, il se fixa à Paris. Il suivit les cours d'une école de journalisme. Pendant la guerre, il prit une part active à la Résistance, et donna, par la suite, des reportages à « Action », à « Gavroche » et au « Monde ». En même temps, Georges Govy poursuivait une activité d'écrivain, publiant deux romans, « Sang russe » (Le Seuil), « les Jours maigres » (même éditeur), et obtenait le Grand Prix de la nouvelle pour son recueil intitulé « Sang d'Espagne ».

En 1955, le prix Théophraste-Renaudot lui était décerné pour « le Moissonneur d'épines » (La Table Ronde). Depuis lors, Georges Govy s'était consacré surtout à des œuvres dramatiques pour la radio et la télévision. On se souviendra de ses adaptations de « Guerre et Paix », des « Frères Karamazov » et des « Possédés », et de ses pièces originales : « la Forteresse », « Complot », « la Chasse à l'empereur », et bien d'autres.]

— Lyon.
Le directeur, le personnel et les étudiants de l'Institut de sciences sociales appliquées,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue, ami et professeur,
Fernando BELLET,
survenu le 20 janvier.
Les funérailles auront lieu jeudi 23 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Michel, avenue Berthelot, Lyon (7e).

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme René BERTIN-MOUROT,
née Gisèle Mollandin,
décédée subitement le 20 janvier, à l'âge de soixante-huit ans.
De la part de
M. et Mme Philippe Bertin-Mourot,
M. et Mme Patrick Bertin-Mourot,
M. Olivier Bertin-Mourot,
Ses enfants,
Catherine, Dominique-Marc, Agathe, Amélie et Thomas Bertin-Mourot,
Ses petits enfants,
Brigitte Mollandin, en religion Sœur Saint Hugues,
M. et Mme François Moncondult.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 janvier, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire part.
6, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

— Mme R. Clode,
M. et Mme Gérald Clode,
Docteur et Mme Marinel Segal,
Capitaine Roger Clode, R.N., R.T.D.,
Ingénieur Luiz Peter Clode,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Marseille le 17 janvier, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
M. Ralph CLODE,
président d'honneur
du conseil régional
de la Chambre de commerce britannique,
officier
de l'Ordre de l'Empire britannique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 39-45,
médaille de la Résistance,
leur époux, père et beau-père.
A partir de 10 heures vendredi 24 janvier 1975, la dépouille mortelle reposera en la chapelle œcuménique du cimetière Saint-Pierre.
Les obsèques auront lieu à 14 heures, au Crématorium.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Dalche de Desplanels, son épouse,
M. et Mme Emmanuel de Baillien-court-Courcol,
M. et Mme Jean Lesueur, ses enfants,
M. et Mme Bruno de Bailliencourt-Courcol et Philippe,
Dr et Mme Jean-Pierre Jablonski,
M. Jérôme de Bailliencourt-Courcol,
Mlles Sabine et Clarissa Lesueur, ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Et les familles Dalidet, Curl-Spada, Aurange, Descorps, Hirigoyen, Russac,
Et ses amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. René DALCHE DE DESPLANELS
survenu, le 20 janvier 1975, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 23 janvier, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation (16e).
7, rue de la Pompe,
75016 Paris.
16, rue A.-Laurant,
92100 Boulogne.
16, boulevard Saint-Roch,
06300 Nice.

— Madame Jean Dublineau, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœur et beau-frère,
ont la douleur de vous faire part du décès du
Docteur Jean DUBLINEAU,
licencié ès sciences,
médecin honoraire des hôpitaux psychiatriques de la Seine,
expert national
près des cours d'appel,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Ordre national du mérite,
officier de la santé publique,
pieusement décédé à Paris, le 16 janvier 1975, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) dans l'intimité familiale.
25, avenue Arnold-Netter,
75012 Paris.

— Mme Gaston Giraud,
Le professeur et Mme Paul Barjon et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Blanc et leurs enfants,
Mme Robert Brenac, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Gaston GIRAUD,
doyen honoraire de la faculté de médecine de Montpellier,
membre de l'Académie nationale de médecine,
correspondant de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
survenu le 16 janvier 1975 à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 18 janvier à Montpellier.
5, enclos Tissié,
34000 Montpellier.

— M. André Lavanchy,
Les familles présentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de
Mme André LAVANCHY,
née Léa Moreau,
survenu le 14 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu le 18 janvier, en la collégiale de Candes-Saint-Martin.
« La Savotière », Candes-Saint-Martin, 37500 Chinon.

— M. Lionel Maton, ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont le regret de faire part du décès, le 17 janvier 1975, dans sa soixante-treizième année, munie des sacrements de l'église, de
Mme Lionel MATON,
née Marie-Louise Fremont.
Le service religieux, suivi de l'inhumation, a été célébré à Thérines (Oise) dans l'intimité familiale, le 21 janvier 1975.
9, rue Papillon, Paris (9e).

— Mme Jean Merminod,
Le pasteur et Mme Gérard Merminod et leurs enfants,
Le docteur et Mme André Merminod,
M. et Mme Clemens Von Thuemen et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean MERMINOD,
leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu le 17 janvier 1975, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques ont eu lieu le 22 janvier.
« Lorsque vous avez fait tout ce qui vous était ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles. Ce que nous avons fait, nous devions le faire. »
(Luc, 17/10.)
26, chemin des Clochettes,
CH - 1206 Genève.
33, boulevard Jacques-Monod,
84000 Avignon.

— M. et Mme François POIREL ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de
Géraldine,
à l'âge de dix-huit mois, le 14 janvier.
La cérémonie religieuse et les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
12 bis, rue Pergolèse,
75016 Paris.

— Mme Georges Régnier,
Mme Jean-Marie Régnier,
Florence et Dominique Régnier,
Mme Jacques Sauvé,
Et toute sa famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Georges RÉGNIER,
professeur de philosophie honoraire,
survenu à l'âge de soixante-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 13 janvier 1975, à Cambrai, dans le caveau de famille.

— De Cannes, Paris, Tunis.
Mme Alfred Sebag,
Les familles parentes, alliées,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred SEBAG,
avocat
à la Cour de cassation de Tunis.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, le mardi 21 janvier, dans la plus stricte intimité.
35, boulevard Carnot,
06400 Cannes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messe

— La comtesse Jean Pastré,
Les enfants de M. François Ouvré,
Les enfants de Mme François Ouvré,
feront célébrer une messe le vendredi 24 janvier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, place Victor-Hugo (16e), à l'intention de
M. François OUVRÉ
et de
Mme François OUVRÉ,
née Maria-Stella Herrera.

Anniversaires

— Que ceux et celles qui ont connu et aimé
Claude-Henri SELLIER
se souviennent de lui à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— Association parisienne des anciens élèves des lycées de Marseille. — Assemblée générale (suivie d'un dîner) jeudi 30 janvier 1975, à 19 heures, à la Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Inscriptions : Mme Fonsagrives (3, rue Marcelin-Berthelot, 92000 Nanterre - Tél. 204-75-12).

— A l'occasion de la sortie de son premier Annuaire, le comité directeur de l'Association des anciens du service cinéma des armées organise une soirée au Cercle militaire, le 22 janvier à partir de 19 heures, sous la présidence du ministre de la défense et Michèle Morgan.

Soutenances de thèses

— Vendredi 24 janvier à 14 heures, faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, salle des Actes, M. André Clair : « Pseudonyme et paradoxe - La pensée dialectique de Kierkegaard ».

Visites et conférences

JEUDI 23 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, 58, rue d'Hauteville, Mme Legregeois : « L'hôtel de Bourrienne ». — 15 h., les Invalides, Mme Bouquet des Chaux : « J. Hardouin Mansart ». — 15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Chapuis : « Gondoin : l'ancienne faculté de chirurgie ». — 15 h., 16, rue Bonaparte, Mme Lamy-Lassalle : « L'Académie de médecine ». — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibault : « La Rome antique : Auguste empereur ».

14 h., hall d'entrée, côté porte Maillot : « Le Centre international de Paris » (L'art pour tous). — 16 h., 2, rue de Sévigné : « Les rénovations du Marais. Hôtel de Lamoignon » (A travers Paris). — 15 h., 34, quai de Jemmapes : « Chez un réparateur tailleur de cristal » (Mme Hager). — 15 h., église Saint-Sulpice : « Œuvres d'art et curiosités » (Histoire et archéologie). — 15 h., entrée du Grand Palais : « Exposition : de David à Delacroix » (Paris et son histoire). — 15 h., 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Mme Sneyers). — 15 h. 45, Grand Palais, Mme d'Ahrigeon : « Exposition : de David à Delacroix ».

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, Mme Claire Constans : « Fragonard et Hubert Robert ». — 18 h. 30, 14, cours Albert-Ier, M. Pierre-Yves Leprince : « Wagner, L'amour » (suivi d'un débat) (Les Amis de Richard Wagner). — 18 h. 30 et 21 h., Palais de Chaillot, salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « La Grèce » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, 28, rue Bergère, Mme Marie-Madeleine Davy : « L'obéissance est-elle aujourd'hui une vertu ? » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, 44, rue de Rennes, MM. Bernard Guion, Jacques Couland, Pierre Abeil, Mme Elizabeth-Mathiot : « La situation au Moyen-Orient. Guerre ou paix ? » (Conseil parisien du Mouvement de la paix). — 20 h. 45, amphithéâtre de Paris-III, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, M. Jean Bancal : « Le contradictoire géniteur, moteur et équilibrateur de la société économique, culturelle et éthique » (Centre international de recherches sur les logiques d'antagonisme). — 20 h. 45, Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, M. Pierre de Calan : « Le rôle de l'entreprise dans le développement des valeurs de liberté et de responsabilité » (Université libre du soir). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Dieu : qui est-Il ? où est-Il ? » (Loge unie des théosophes).

« Indian Tonic », c'est l'un des SCHWEPPES. Bitter Lemon c'est l'autre SCHWEPPES.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 2 - Meubles. Me Thullier.
S. 3 - Tissus et broderies anciens. Mme de Heeckeren. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 6 - Objets d'art, beaux meubles de style, tapis d'Orient. Etudes Audap, Godeau, Solanet.
S. 7 - Livres. M. Loliée, Mes René et Claude Boisgirard.

VENTE A VERSAILLES

Me BLACHE, commissaire-priseur
à Versailles, 5, rue Rameau
950-55-06 et 951-20-95
DIMANCHE 26 JANVIER à 14 h.
250 TABLEAUX MODERNES
120 œuvres par
KLESZKIEWICZ
et 140 œuvres par
LURCZINSKI
Expo vendredi et samedi

VOG
SOLDES
4
JOURS
22. 23. 24. 25
JANVIER
de 9 H 30 à 19 H 30
34 rue Tronchet PARIS

Lentilles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.



Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
YSOPTIC

Mon foie connais pas ?
Qu'en dit le Zodiaque ?..



Verseau. Vous avez tous les talents. Si vous les mettez à toutes les sauces, versez-les donc avec sagesse, et...
buvez Vichy Saint-Yorre



soldes
22, av. Victor Hugo

ATTENTION
POUR 8 JOURS SEULEMENT
VENTE
D'UN LOT DE TAPIS
D'ORIENT ET DE CHINE
d'occasion et anciens
COLLECTION D'IVOIRES ET DE PIERRES DURES SCULPTÉES
D'EXTRÊME-ORIENT
La VENTE se fera
du 18 au 26 janvier
79, rue Legendre, Paris (17e)
de 10 h. à 19 h. - Tél. MAR 46-17

AVEC SES SOLDES FANTASTIQUES
MONDIAL MOQUETTE
RESTE LE MOINS CHER !
A QUALITÉ ÉGALE
MOQUETTE DÉCORÉE
100 % NYLON
GRANDE LARGEUR
29 F le M²
SUPER
TAPIS AIGUILLETÉ
MARQUE RENOMMÉE
STOCK LIMITÉ
10 F le M²



TOUTES GAMMES
TOUTES QUALITÉS
A TRÈS BAS PRIX
APRÈS INVENTAIRE
APPORTEZ VOS DIMENSIONS
DÉPÊCHEZ VOUS !
100 000 m² EN STOCK !
OUVERT : LUN - MAR
MER - JEU - VEN :
9 h à 21 h
SAMEDI - DIMANCHE :
9 h à 20 h
MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean-Jaurès, R.N. 5, Tél. 368.44.70
PARIS 13e : 40, Quai d'Austerlitz, face gare d'Austerlitz, Tél. 331.72.38
PARIS 14e : 90, bd Jourdan, 50 m porte d'Orléans, Tél. 336.38.62
PARIS 19e : 144, bd de la Villette, M° Cl Fabien et J. Jaurès, Tél. 203.00.79
SARCELLES : 29, av. de la Division Leclerc, R.N. 16, Tél. 990.00.77
BOULOGNE : 82 bis, rue Gallieni, Tél. 605.45.12
BAGNOLET : 191-193, av. Pasteur 5 mn Pte des Lilas, Tél. 858.16.46
COIGNIERES (N 10) - près Trappes - route du Pont d'Aulneau - Tél. 461.70.12

هكذا في الاصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRÉSENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recherche pour son
DÉPARTEMENT INGÉNIERIE

INGÉNIEURS DE PROJET CONFIRMÉS

MISSION :
Étude et réalisation d'unités de fabrication de produits chimiques à l'étranger.
PROFIL :
Expérience en Ingénierie ou travaux neufs indispensable. Connaissances en blanchiment pâte à papier ou traitement d'acide nitrique ou sulfurique ou utilités (électricité, eau, vapeur) très appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions, ss n° 12.329, 12, quai Henri-IV. — PARIS (4e).

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL MÉTALLURGIQUE ET MÉCANIQUE
recherche :

AUDIT INTERNE SENIOR

Formation niveau expertise

Expérience de la responsabilité d'une comptabilité générale et analytique dans une entreprise importante.

Lieu de travail principal : PARIS.
Déplacements fréquents.

Ecr. av. curric. vitae, prétent., référ., n° 89.501, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

- Nous sommes *un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en France,*
- Nous disposons *du matériel IBM suivant :*
  - 1 x 370/168 - 3.000 K
  - 2 x 370/158 - 2.000 K
    dont l'un sera bientôt remplacé par un deuxième 370/168 de 3.000 K
  - 300 terminaux téléprocessing à ce jour.
- Vous êtes :

chefs de projet
analystes
ingénieurs système
programmeurs

- Vous êtes intéressés *par les bases de données et le téléprocessing.*

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
ECRIVEZ-NOUS !

G.I.E.
Service du Personnel (sous réf. 6.052 M)
Tour Franklin. — Cédex 11
92081 PARIS LA DÉFENSE

plein emploi

---

emplois régionaux



LA BOUTEILLE...
Nous la fabriquons
SUR LES 3 CONTINENTS...
EUROPE, ASIE, AFRIQUE
POUR LE CAMEROUN
nous recherchons notre

DIRECTEUR D'USINE

Il sera de formation A. et M. ou similaire, si possible enrichi d'une première expérience professionnelle en fabrication de verre creux mécanique. Il bénéficiera de la garantie de reclassement en France.
Nous serons exigeants sur les qualités techniques et humaines du candidat et nous lui garantissons que nous ne le laisserons pas...

PRENDRE DE LA BOUTEILLE
Adresser C.V. à M. le Directeur des
VERRERIES DU PUY-DE-DOME
63290 PUY-GUILLAUME

Important Groupe international
recherche

Directeur Général Adjoint

Ingénieur A.M. ou équivalent
(âge minimum : 40 ans)

Pour société située dans l'Yonne, fabriquant instruments de manutention à commande électromécanique ou électronique, programmation.

Envoyer curric. vitae et prétentions avec photo à :
MINET PUBLICITE, n° 39.550,
40, rue Olivier-de-Serres. — 75015 PARIS, qui tr.

JURISTE FISCALISTE

IMPORTANT CABINET CONSEIL DE SOCIÉTÉS

- Connaissances approfondies fiscalité, droit commercial, sociétés.
- Expérience professionnelle de quelques années.
- Responsabilité haut niveau.

Brillantes perspectives d'évolution du poste.

Pour informations complémentaires, écrire sous référence 196 A à :
L.C.H., 30, rue des Mathurins, 75008 PARIS.

CHEF COMPTABLE

La Société fabrique des revêtements muraux de haut standing. Elle occupe une position leader en France et progresse fortement à l'étranger.
Elle souhaite confier ses services comptables (20 personnes) à un cadre confirmé de formation DECS ou équivalent, ayant une très bonne pratique des procédures comptables manuelles et informatisées.
Lieu de travail : 150 km au sud de Paris

France Cadres — 26 RUE MARBEUF - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 560 M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GRENOBLE
recherche pour son
CENTRE ESSAIS SOUDAGE

INGÉNIEUR SOUDEUR

diplômé, avec formation complémentaire ESSA. Quelques années d'expérience soudage souhaitées mais non indispensables.

Adresser curriculum vitae + photo, sous n° 89411, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHEFS DE GROUPE ET RÉVISEURS COMPTABLES

Min. D.E.C.S., expérience confirmée, recherchés par Cabinet en pleine expansion.
Grandes villes province Ouest.
Salaire très intéressant.

Adresser lettre man., C.V. et photo à N° 89.384, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Filiale d'un très grand groupe industriel français recherche pour une importante usine de Province, petites séries et grande variété de pièces mécaniques :

un DIRECTEUR D'USINE

Il sera responsable :
- de réaliser les objectifs de production, de stock, de coût, de qualité ;
- de la coordination des Services Fabrication et Contrôle ;
- de la gestion administrative et comptable ;
- de la mise en place des Équipements.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 40 ans minimum, diplômé Grande École d'Ingénieurs (X-Cale, A.M.) de formation Mécanique générale, ayant déjà assuré responsabilité de gestion d'une usine et acquis l'expérience des problèmes sociaux.

Discrétion et réponse assurées à toute candidature + C.V. + photo.

Écrire à : **MEAD CARNEY FRANCE**
« Value Analysis »
, rue Chateaubriand. Tél. : 359-28-64. 75008 PARIS.

La Direction départem. de l'action san. et soc. du MORBIHAN recr. par concours sur titres un
MÉDECIN CONTROLEUR
de l'Aide sociale.
Rens. : D.D.A.S.S., Serv. Action sociale, 13 bis, rue Olivier-de-Clisson, 56019 VANNES.
Tél. : (97) 66-27-89, poste 39.

ROUEN
Import. Société multinationale secteur distribution cherche
CHEF DE DÉPART. ACHAT ET APPRO.

Nous souhaitons :
- Haut niveau de formation ;
- Expérience confirmée gestion comptable et administrative ;
- Langue anglaise.

Il aura pour mission et responsabilité :
- Organisation et direction personnelle du département ;
- Contrôle, élaboration et gestion des plans ;
- Lancement des commandes ;
- Responsabilité niveau économique des stocks ;
- Établissement et maintien des procédures ;
- Relation avec département informatique.

Première lettre et C.V., prétent. à O. P. P., n° 750, 12, rue de l'Isly, PARIS (8e), qui transm.

HENRI MAIRE
VINS FINS
recherche pour Siège social
ARBOIS - JURA

JEUNE CADRE

chargé, après période formation, des relations administratives et commerciales avec secteurs européens sous contrôle Direction exportation.
Bonnes connaissances allemand souhaitées.

Ce poste peut convenir à diplômé École commerce, ayant déjà expérience professionnelle dans le secteur commercial et sens des contacts humains.
Emploi stable dans Société en expansion.
Salaire en fonction capacités.

Adr. lettre man. et C.V. détail. à HENRI MAIRE, 39600 Arbois, en rappelant « référence 524 ».

SOCIETE METALLURGIQUE
Pyrénées-Atlantiques
recherche

JEUNE INGENIEUR

Formation mécanique ou métallurgique complétée par expér. ou formation.
FONDERIE (E.S.F. souhaitée), sens de l'organis., contact hum.

Pour poste
Adjoint chef services méthodes et bureau d'études. Rapports av. clients et fournisseurs personnel d'atelier et de bureau d'études.
Env. C.V., photo et prétentions n° 686.004, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SOCIETE METALLURGIQUE
Pyrénées-Atlantiques
recherche

INGENIEUR

30 ans minimum
Formation mécanique
Expérience plusieurs années fabrication.
Sens commandem. et organisat.
Expérience ou connaissance problèmes de fonderie ou métallurgie souhaitée.

Pour poste :
Responsabilité ateliers, adjoint chef de fabrication.
Env. C.V., photo et prétentions REGIE-PRESSE, n° 686.003, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SOCIETE CHAUDRONNERIE ET MECANIQUE GENERALE
Implantée en Bretagne proximité mer recherche

UN CHEF DE FABRIC.

- Libre rapidement ;
- Age minimum 35 ans ;
- Formation C.N.A.M. ou équ. ;
- Expér. métallurgie, soudure, mécanique, gestion prix de revient, lancem. et méthode.

Adres. C.V. manuscrit + photo et prétentions à REIDOM, 34, Champs-Elysées (8e), qui tr.

... MÉTALLURGIQUE PYRÉNÉES-ALTANTIQUES
recherche

CADRE COMMERCIAL

25 ans minimum

Formation ESCAE impérative
Complète expérience marketing industriel ou exportation. Allemand-Anglais vivement souhaités. Connaissances métallurgiques et dessin appréciées.

Pour poste
Service Commercial rattaché à Chef Département Administratif et Commercial.
Contacts avec clients, agents commerciaux et bureau d'études, administration commerciale, etc...

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 898.005, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

CAP/SoGETI LOGICIEL

La société du Groupe CAP/SoGETI spécialisée dans le logiciel de base et les systèmes temps réel

recherche

ingénieurs chefs de projets

4 ans d'expérience soit dans le domaine des systèmes d'exploitation pour grands ordinateurs, soit dans le domaine des systèmes d'automatisation.

ingénieurs d'études

2 ans d'expérience minimum, de préférence chez un constructeur ou dans une société de services en informatique.

Ces ingénieurs se verront confier des responsabilités dans la conception et la réalisation de grands projets utilisant les techniques les plus avancées pour la production du logiciel de base (langages d'implémentation de haut niveau, gestion automatique des programmes et de la documentation, outils de mise au point et d'optimisation de système).

Env. C.V., photo et prétentions en précisant la référence 7.502 à :

CAP/SoGETI LOGICIEL,
5, rue L.-Lejeune,
92128 MONTROUGE
(Mo Porte d'Orléans).



SELECTION

DSM France

Who is representing an International Chemical Company, manufacturing and selling bulk and specialities products is looking for the following employees :

I - RUBBER SALES MAN

WE REQUIRE :
- A degree or higher qualification in Chemical education.
- I.F.C. specialization.
- 5 years minimum experience with the Rubber Industry.
- Good background corresponding to the formulations and converting processes - Extrusion, injection-molding and calendering.
- Age 30 years old minimum.
- Easy and good contacts with customers.
- Ability to visit French customers 60 % - 70 % of his working time.

WE OFFER :
- Training on the job.
- Career opportunities based on your own performances.
- Company car.

II - JUNIOR SALES OPERATIONS RESPONSIBLE

(Male of Female)

WE REQUIRE :
- IUT education with specialization either Marketing or Informatic.
- 2 to years experience.
- Age 25 years old minimum.
- Capable to be flexible and adaptable from the commercial point of view.
- Be capable to work on a team-spirit attitude.

WE OFFER :
- Training on the job.
- International contacts.
- Responsabilities as far as plannings, orders control, statistics and informatical problems are concerned.
- Career opportunities based on your own performances.

If you are looking for a challenging job within a dynamic and international Company, please write and send us application form corresponding to your demand to :

D S M FRANCE — Immeuble "Périsud"
5, rue Louis Lejeune — 92128 MONTROUGE

C&C

Les Laboratoires WYETH-BYLA
recherchent

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

(25 ans minimum)
pour visiter MEDECINS, HOPITAUX et CLINIQUES
des secteurs :

- RÉGION PARISIENNE
- COTE-D'OR/HAUTE-MARNE
- VOSGES
- NORD
- SUD-OUEST
- VOLANT NATIONAL

Stages 3 semaines (rémunérés) début février/début mars.
Voiture indispensable.

Ecrire avec C.V et photo à
Direction Visite Médicale
Laboratoires WYETH-BYLA
161, r. de Tolbiac - Paris-13e

SOCIETE MONDIALE LEADER DANS SA SPECIALITE
recherche

POUR LA FRANCE
siège 40 km Nord de PARIS

UN RESPONSABLE

CHARGÉ :
- déclarations en douane (import-export) ;
- transports internationaux, transit douanier.

Connaissance de l'anglais indispensable.
LIBRE DE SUITE.

Adresser C.V. et références sous n° 6848/M P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Pfizer

chimiste organicien chef du centre de recherche appliquée

Cadre supérieur dans le plan de recherche et développement appliqués de fabrication de Pfizer International, ce Directeur dépendra administrativement de l'organisation française, et, techniquement du Directeur de la recherche appliquée à l'extraction et la synthèse de produits, pour l'industrie pharmaceutique de Pfizer International New York. Il aura à animer un groupe de 4 ingénieurs et 8 techniciens chimistes pour mener les études et recherches en laboratoire et atelier pilote. sur une gamme définie de produits actifs biologiques. L'un des principaux objectifs sera de mettre complètement au point, en collaboration avec les responsables de production locaux, les méthodes sélectionnées dans les usines Pfizer françaises ou étrangères, plus particulièrement européennes.

CARACTÉRISTIQUES DU CANDIDAT

● DIPLÔMES
Le titulaire du poste devra être diplômé d'Etudes Supérieures de Chimie Organique, doctorat d'Etat, P.H.D. ou équivalent.

● EXPÉRIENCE
5 à 10 ans d'expérience en synthèse organique dans l'industrie pharmaceutique. autant que possible en mise au point de méthodes en procédés sont exigés. Une expérience en usine pilote et passage en phase industrielle serait particulièrement appréciée.

● DISPOSITIONS PERSONNELLES
Communiquant aisément à la fois oralement et par écrit, le titulaire de ce poste devra connaître parfaitement la langue anglaise.

● DISPOSITIONS PROFESSIONNELLES
Le titulaire du poste devra être à la fois réalisateur et souple, intéressé aux coûts de production. Son poste comportera de nombreux déplacements à l'étranger.

Le candidat retenu dirigera un centre de recherche appliquée créé en 1973 par la Division Production de Pfizer International. Les laboratoires et ateliers pilotes sont implantés dans l'usine de Pfizer France, en banlieue parisienne.

Les candidatures seront à adresser à : PFIZER France, Service du Personnel, 86, rue de Paris — 91400 ORSAY.

---

franlab

marine
DIVISION DE FRANLAB S.A.

Bureau d'Etudes Marines en rapide expansion travaillant :
— avec les principaux constructeurs de structures et compagnies pétrolières impliquées dans l'exploitation du pétrole en mer ;
— avec des sociétés de travaux ou d'ingénierie maritimes et portuaires

recherche

INGÉNIEURS et UNIVERSITAIRES

de haut niveau
débutants
ou quelques années d'expérience
possédant une excellente formation en
HYDRODYNAMIQUE

Le candidat idéal aura en plus de bonnes connaissances en
ANALYSE NUMÉRIQUE
PROGRAMMATION FORTRAN

Postes à pourvoir immédiatement.
Lieu de travail : RUEIL-MALMAISON.

Envoyer un curriculum vitae très détaillé mettant l'accent sur les travaux personnels à :
M. ALLOUARD - FRANLAB MARINE,
4, av. du Bois-Préau, 92502 RUEIL-MALMAISON.

SOCIETE DE SERVICES
recherche
pour postes de responsabilités
et hautement rémunérés

1° INGÉNIEUR Grande École

(X, MINES, CENTRALE...)
5 ans d'expérience INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
parfaite maîtrise du
FORTRAN

2° INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

(Applications de gestion)
parfaite maîtrise :
● COBOL
● D.O.S. - O.S.
● Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé s/réf. n° 91.322,
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL (banlieue Sud-Ouest)
recherche

INGENIEURS analystes-programmeurs

de formation : écoles d'Ingénieurs ou Université

débutants ou possédant une expérience dans les domaines suivants :
- systèmes de réservations de places d'avions ou systèmes similaires;
- programmation en langage assembleur;
Bonne connaissance de la langue anglaise indispensable;
Allemand et espagnol souhaité;

pour assurer :
- la conception et la réalisation de systèmes en temps réels;
- la programmation d'ordinateurs interconnectés pour contrôle de communications.

Nous proposons :
- une formation complémentaire de 3 semaines;
- de larges possibilités d'évolution de carrière en France et à l'étranger.
Nombreuses facilités de transport assurées par la société

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence 2201 à :



SCS conseil
SEDES/CAM/SINORG
7, rue Royale - 75008 - PARIS

Revue écon. spéc. marine marchande, rech. pour sit. permen. Paris J.H., minim. 25 a., dég. oblig. milit., bonne instr. secondaire, cultivé, anglais lu couramment obligation, prêt. ayant étudié quest. transport. Situat. intér. candid. sérieux et travailleur. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et référ. à SPIMEC 190, bd Haussmann 75008, q. tr.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
JEUNE COLLABORATEUR

COMPTABLE

afin de lui confier la gestion et le suivi d'un portefeuille de clients (tenue de comptab., décl. sociales et fiscales, T.V.A., bil.).

Ce poste conviendrait à un jeune comptable posséd. une première expérience acquise en entreprise ou en cabinet.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adres. cand. avec C.V. + photo récente et rémunération actuelle s/nº 686.000 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Institut programmatique rech. pour serv. Informat. IBM

IMPORTANTE BANQUE

4 OPERAT. IBM 370
2 OPERAT. IBM 1419
4 ANAL.-PROGR. PL 1
2 PROGR.-ASSEMBL.

Personnel confirmé, lib. rapid. Tél. : 253-22-37 +.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour ses Services

assistance technique software

INGENIEURS "SYSTEME"
ANALYSTES PROGRAMMEURS "SYSTEME"

Les candidats devront justifier d'au moins un an d'expérience de préférence dans l'un des domaines suivants :
- Systèmes d'exploitation,
- Langages et simulateurs,
- Bases de données
- Télétraitement
- Packages.

Réf. 13.304

études et développement

INGENIEURS LOGICIENS
INGENIEURS "SYSTEME"

pour concevoir et mettre au point les systèmes de détection et de localisation automatiques des pannes.

Réf. 13.305

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à :

s.n.p.m 189, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

ORGANISME NATIONAL
A PARIS
recherche PLUSIEURS

INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE

MISSION : Assistance technique dans la mise en place d'importants systèmes, à tous les niveaux :
- PARTICIPATION AUX ETUDES DE DEVELOPPEMENT ;
- LANCEMENTS ;
- EXPLOITATION ;
- AUDIT ET OPTIMISATION ;
- FORMATION.

NOUS DEMANDONS :
- UNE FORMATION SUPERIEURE ;
- DES BASES TECHNIQUES SOLIDES ;
- UN MINIMUM DE 5 ANS D'EXPERIENCE DIVERSIFIEE ;
- L'EXPERIENCE REELLE D'UN OU PLUSIEURS SYSTEMES D'EXPLOITATION : DOS/VS - SIRIS 2/3 - GECOS 2 ;
- GRANDE MOBILITE ;
- APTITUDE AUX RAPPORTS.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions (indispensable) à :
AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE
67, bd Richard-Lenoir, 75536 PARIS CEDEX 11.



directeur régional

PARIS et REGION PARISIENNE

L'Entreprise :
Un important Laboratoire Pharmaceutique dont le Siège est en province, filiale d'un Groupe Français Multinational, recherche son DIRECTEUR REGIONAL PARIS ET REGION PARISIENNE.

L'Homme :
Ce poste de réelle et importante responsabilité s'adresse à un homme âgé d'au moins 32 ans ayant une bonne formation scientifique (domaine cardio-vasculaire de préférence).

Il doit dominer parfaitement les problèmes de Formation (méthodes audio-visuelles souhaitées), d'Animation et de Relations Médicales sur Paris et la Région Parisienne. Il devra pouvoir prouver son efficacité et sa réussite.

Le poste :
Nous sommes prêts à lui confier la Direction de notre équipe de 17 Visiteurs Médicaux et nos bureaux parisiens (5 personnes). Il sera le véritable patron de sa région (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 28).

Nous recherchons un véritable Professionnel qui soit un "Leader" capable de payer de sa personne, alliant autorité, efficacité, psychologie et sens de l'humain.

Salaire mensuel de départ 6 000 F + primes + participation + frais importants.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente sous référence 288/M.

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

Union des Caisses Centrales de la Mutualité Agricole
RECHERCHE POUR PARIS

programmeurs

Titulaires du Bac. Mathélem. ou diplôme IUT Informatique

Matériel utilisé : IBM 370/145.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo au Département du Personnel, 8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

plein emploi



SG2 Société Générale de Service et de Gestion
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS
ANALYSTES PROGRAMMEURS

Envoyer C.V. prétentions et disponibilité à :
SG 2 12, Avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS
sous référence PHT 014

VOUS ÊTES Diplômé d'Ecoles de Commerce, de l'I.E.P., licencié en Sciences Économiques ou Ingénieurs Grandes Écoles.
ET VOUS SOUHAITEZ faire une carrière dans la commercialisation des matériels informatiques (ordinateurs universels, matériels de saisie de données).

La Division ordinateurs de
PHILIPS Data Systems
recrute des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX DÉBUTANTS

La formation technique et commerciale sera assurée par nos soins.

NOUS DEMANDONS :
— Que les candidats soient dégagés des obligations militaires ;
— Qu'ils aient 25 ans minimum ;
— Qu'ils aient bonne connaissance de l'anglais ;
— Et, surtout, qu'ils possèdent suffisamment de dynamisme et d'ambition pour saisir les possibilités intéressantes de carrière qui leur sont offertes au sein d'une grande Société.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à PHILIPS Data Systems, Direction du Personnel, 5, square Max-Hymans, 75741 PARIS CEDEX 15.

IL SERA REPONDU A TOUTES LES CANDIDATURES
PHILIPS ASSOCIE DANS UNIDATA

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE CHIMIE, PETROCHIMIE et NUCLEAIRE
Banl. OUEST - SAINT-LAZARE
recherche

DES INGENIEURS
CONFIRMES
D'AFFAIRES ET D'ETUDES

ayant une bonne expérience dans spécialités demandées.

Appointements et avantages soc. intéressants. Restaurant d'entreprise. Horaire hebdomadaire : 40 hres.

Adresser C.V. à nº 88.262, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE XVIIe
recherche

1) CADRE
COMPTABILITE ANALYTIQUE
avec connaissance informatique.

2) CADRE
COMPTABILITE GENERALE

Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise - Primes.

Adr. C.V. et prét. à nº 89.433, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF COMPTABLE

Une des premières sociétés de Travail Temporaire de Paris et de la Région Parisienne recherche, dans le cadre de son expansion sur le plan national, un Chef des comptabilités auxiliaires.

Sous l'autorité du Directeur administratif et financier il aura pour mission d'organiser et de diriger un service groupant une douzaine de personnes.

Il sera chargé de la paie du personnel intérimaire (administratif et industriel), de la comptabilité de la paie, de la facturation et de la comptabilité clients.

Il réglera les problèmes de gestion administrative du personnel intérimaire. Il assurera l'audit interne en ce qui concerne les règles ACOSS, la législation du travail et les procédures administratives et comptables.

Le candidat recherché, âgé de plus de 30 ans, aura de bonnes notions d'informatique, une parfaite connaissance de la législation sociale et du travail, de l'établissement des paies, des déclarations sociales. Il sera au courant des procédures de recouvrement. Il devra être familiarisé au commandement, avoir le sens de l'organisation. Il aura un minimum de 5 années d'expérience à un poste similaire.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et du niveau de responsabilité actuelle du candidat.

Envoyer candidature manuscr. avec C.V. et photo à PUBLI-DIRECT, 41, bd de Strasbourg, 75010 PARIS. Réf. 2006, qui transmettra.

ENTREPRISE MOYENNE - BAGNOLET
recherche

CHEF COMPTABLE

B.P. (ancien régime) ou D.E.C.S. - 35 ans min.
5 à 10 ans d'expérience - Anglais courant.
Notions d'INFORMATIQUE et COMPTABILITE ANGLO-SAXONNE SOUHAITABLES.
70.000 à 90.000 F/an.

Ecrire N. CHOAY - G.F.C., 103, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

Notre Laboratoire Pharmaceutique possède l'un des centres de Toxicologie les plus réputés sur le plan européen :

Nous recherchons :

un jeune VETERINAIRE

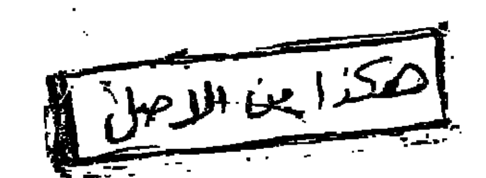
pour prendre en charge notre unité de Toxicologie - chiens

Sous la dépendance du Directeur du Département, il sera responsable de l'organisation, la planification, la mise en place, le suivi et l'interprétation des travaux toxicologiques sur les nouveaux produits.
Ceux-ci, issus d'un Centre de Recherches moderne et performant, sont nombreux et leur valeur thérapeutique est incontestable.
Pourront également être examinées les candidatures d'universitaires de bon niveau, orientés vers la physiologie animale, ou de pharmaciens.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous référence 349 à :

CANOVA
BOITE POSTALE 78 - 92200 NEUILLY

هكذا من الاصل



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi

Le Secrétariat Général D'UN GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL souhaite compléter son équipe de

CADRES FISCAUX

- Les candidats diplômés de l'école nationale des impôts disposent d'une expérience approfondie dans la fonction publique en particulier aux contributions directes.
- Ils sont aptes à résoudre des problèmes fiscaux variés et se verront progressivement confier d'importantes responsabilités au niveau du groupe.
- L'un des postes exige une bonne pratique de l'Anglais.

Ecrire avec C.V., Prét., Photo s/Réf. 51-73

GANIDE
GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, r. de Montmorency
75003 PARIS
Chargé du recrutement

INGÉNIEURS TRAVAUX

- Vous avez une formation X, ENPC, ECP, ESTP ou équivalent et 2 ou 3 ans d'expérience.
- Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre vie professionnelle.
- Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'importants chantiers de bâtiment, faisant ainsi la preuve de vos qualités de meneur d'hommes et de gestionnaire.
- Notre Entreprise occupe un rôle de leader dans le secteur de la construction par son dynamisme et ses innovations techniques ; son développement garantit votre avenir.

Postes à pourvoir à PARIS et PROVINCE.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. manuscrit et photo sous référ. 9.512 à ORGANISATION et PUBLICITÉ 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

---

gan
Groupe des Assurances Nationales (Vie)

RECHERCHE pour son SERVICE INFORMATIQUE

analystes organiques

- débutants,
- diplômés I.U.T. ou Grandes Ecoles,
- libérés des O.M.

(Réf. 101)

analystes

- possédant 2 ans environ d'expérience, de préférence sur matériel IBM 370/145 sous DOS/VS avec télétraitement et bases de données.

(Réf. 102)

Adressez C.V. manuscrit en précisant la rémunération souhaitée et la référence du poste choisi, à Mme SERIAL-DEPEYRE Service du Personnel 2, rue Pillet-Will 75448 - Paris Cedex 9.

plein emploi

SOCIETE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, LEADER EN REGION PARISIENNE, FILIALE GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche

CHEF DES VENTES

75.000-85.000 francs + voiture
intéressement envisagé

Assisté de deux vendeurs, il prospectera les entreprises de bâtiment (gros œuvre), négociera les marchés, contrôlera la facturation et la solvabilité, participera à l'établissement des budgets.

PERSPECTIVES INTERESSANTES DANS UNE SOCIETE EN PLEIN DEVELOPPEMENT.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous référ. 3.969, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour ses Bureaux proximité Pont de Neuilly

INGENIEUR TRES EXPERIMENTE

pour concevoir et calculer (résistance des matériaux, vibrations, etc...) des caisses de véhicules ferroviaires.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 4115 à AXIAL Publicité, 91 Fbg Saint-Honoré - 75008 PARIS qui tr.

---

responsable du recrutement et de la formation

Société en pleine expansion, nous recherchons le Responsable du Recrutement et de la Formation de notre personnel de chantier (100 personnes).

- *Vous avez déjà une première expérience de l'animation des hommes;*
- *Vous avez le goût des méthodes pédagogiques actives;*
- *Le choix et l'orientation des hommes vous attirent;*
- *Votre solide formation de base dans les Sciences Humaines vous permet de vous adapter rapidement au monde productif.*

Le lieu de travail est à Brétigny-sur-Orge (Essonne). Les déplacements sont fréquents.

Écrivez sous réf. 30/120/M à EUREQUIP que nous avons chargé de ce recrutement.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. 30 92420 Vaucresson

UNE GRANDE BANQUE DE DEPOT offre à un

Ingénieur-Informaticien

la possibilité d'entrer dans l'équipe AUDIT INFORMATIQUE de son réseau national et international. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grandes écoles ou à un titulaire d'une Maîtrise d'Informatique, ayant au moins 3 ans d'expérience et possédant de solides connaissances des applications de gestion, des langages de programmation et, si possible, des problèmes d'exploitation.
Une formation bancaire complémentaire sera assurée. Le point d'attache est à PARIS, mais la fonction exige d'assez fréquents déplacements de courte durée en province et à l'étranger.
Connaissance de l'Anglais courant souhait.

Adresser C.V. détaillé photo sous réf. 75014

ORGAMATIC
126, bd Auguste Blanqui, 75013 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

Société en pleine expansion recherche pour nouveau poste à créer au siège

INGENIEUR RESPONSABLE DE CHANTIERS

EN FRANCE ET A L'ETRANGER EN LIAISON AVEC SES SERVICES TECHNIQUES

Le poste convient à un Ingénieur ayant une bonne expérience des chantiers et si possible une expérience d'engineering.
Connaissance d'anglais nécessaire

Adres. C.V. dét. et prétent. à n° 2093 SPERAR 12, rue J.Jaurès 92807 PUTEAUX qui transm.

SOCIÉTÉ MARITIME
QUARTIER SAINT-LAZARE OPERA
recherche

COMPTABLE H. 2e ÉCH.

- pour assister chef comptable ;
- minimum 30 ans ;
- formation BTS ou D.E.C.S. ;
- 5 ans minimum d'expérience en comptabilité générale et analytique ;
- bonne connaissance en fiscalité.

Références exigées.

Adres. C.V. détaillé sous réf. 1791 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transm. Il sera répondu à toutes candidatures.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE EN INFORMATIQUE
FILIALE D'UN GRAND GROUPE DE RECHERCHE
pour la vente de prestations machine et études

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- 27 ans minimum ;
- Vendeurs de classe ;
- Formation de préférence scientifique.

La rémunération comprenant un fixe intéressant peut dépasser 120.000 F/AN, selon expérience, âge, formation et, bien entendu, réussite.

Adr. curric. vitae et prét., n° 88.428, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPTE SOCIETE INTERNATIONALE D'EDITIONS recherche pour son siège à Paris

UN SPÉCIALISTE EN DICTIONNAIRES

Capable de former et diriger une section pour la création de dictionnaires techniques en plusieurs langues.

Il sera indispensable d'avoir une expérience certaine dans ce domaine, de même que la maîtrise de plusieurs langues, de façon à pouvoir diriger une équipe internationale et garantir une création de très haute qualité.

Envoyer C.V. et prétent. de salaire à INTERMEDIA, n° 670/313, 69, r. La Fayette, 75009 PARIS, qui tr.

Une Société, faisant partie d'un Groupe Important, spécialisée dans la commercialisation de produits de grande consommation en Afrique francophone, recherche pour son Agence du GABON - CONGO un :

délégué régional

Le poste implique la responsabilité entière, dans les deux territoires, de la commercialisation des produits par l'intermédiaire de grossistes et de distributeurs, et nécessite de bonnes qualités de vendeur, de gestionnaire et d'organisateur.

Il peut intéresser un jeune CADRE DIPLOME ayant déjà acquis une expérience de la vente de produits de grande consommation, ou un chef de produit désireux d'exercer de réelles responsabilités opérationnelles.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 88256 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



assistant(e) marketing et promotion des ventes

Si vous avez de 2 à 4 années d'expérience (Distribution — Annonceur — Société conseil)

Si vous êtes intéressé(e) par le conseil en Marketing et en Promotion des Ventes au sein d'une équipe qui compte parmi ses clients de nombreuses grandes sociétés.

Si vous savez participer à une analyse marketing rigoureuse grâce à votre connaissance de la Distribution et des problèmes commerciaux qui se posent aux fabricants de produits destinés au grand public.

Si vous avez été associé(e) à la préparation et au suivi d'actions de développement des ventes et de stimulation.

Donnez-nous l'envie de vous rencontrer en envoyant votre C.V. (+ photo et rémunération actuelle) sous référence 2138/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
recherche son

responsable formation

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il aura une EXPERIENCE INDUSTRIELLE de quelques années ou une EXPERIENCE PEDAGOGIQUE acquise dans un ORGANISME SPECIALISE.

Il sera chargé de la politique de formation pour un effectif de 6000 personnes (définition des besoins, élaboration des plans de formation, suivi de ces plans tant de l'aspect quantitatif que qualitatif, gestion du budget, etc...).

Envoyer C.V. détaillé à No 89.131 — CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recherche
pour son département Ingenierie

INGENIEUR PROJETS

(A & M ou équivalent)

D'au moins 35 ans, ayant déjà une expérience de 5 à 10 ans.

Spécialiste de services généraux, il sera chargé des études et réalisations d'installations de production et de distribution en usine d'eau, vapeur, électricité, fluides en général.

Anglais apprécié.
Poste à pourvoir à Paris.
Déplacements assez nombreux à prévoir.
Adresser CV sous référence 31.010 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

SOCIETE AMERICAINE NEGOCE INTERNATIONAL
recherche pour l'Europe

AUDITEUR INTERNE

Résidence Paris, déplacements fréquents sur l'Europe. Bilingue français-anglais, langues allemande et espagnole souhaitées.

- Expérience audit ou société multinationale.
- Connaissance de l'exécution des contrats de matières premières très appréciée.

Adresser C.V. à COOK INTERNATIONAL 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS, à l'attention de Mlle BOUCHER.

Vous avez une connaissance des rouages de l'entreprise par une expérience de 4 à 5 ans dans un ou plusieurs des domaines suivants :

— MÉTHODES
— PERSONNEL
— ORGANISATION
— CONSEIL
— ...

Nous vous offrons des possibilités d'évolution de carrière dans une activité concernant l'emploi.

Rémunération annuelle de l'ordre de 56.000 francs.

Ecrire avec C.V. détaillé, n° 89.059, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Association pour le développem. de la formation professionnelle dans les transports, rech. pour ses bureaux à Puteaux

1 COMPTABLE

2e éch. (hme ou fme), niv. BTS, min. 3 a. expérience, respons. unité 3 ou 4 personnes, comptabilité tenue sur ordinateurs

1 COMPTABLE

1er échelon (hme ou femme), CAP aide-comptable, min. 5 a. exp. comptabilisation paie, comptabilisation et suivi honoraires, avances, frais déplacements.

1 COMPTABLE

1er échelon (homme ou femme) CAP aide-comptable, min. 5 a. exp., comptabilisation dép. et recettes de ctres région. 40 h. en 5 jrs, hor. souples, 13e mois, tick. rep., avant. socx. Adr. C.V. et prét. A.F.T., Serv. du Personn., Tour Horizon 52, 54, quai National, 92806 Puteaux.

Groupe alimentaire leader sur son marché recherche

CHEF DE PRODUITS JUNIOR

Diplômé HEC, ESSEC + 2 a. mini. expér. confirmée dans une Société performante. Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 89.385 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

G. T. M. ENTREPOSE ELECTRICITE

recherche pour travaux en FRANCE et à l'ETRANGER

JEUNES INGENIEURS

ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET INSTRUMENTATION.

Formation E.S.M.E., I.E.G., I.E.T., E.E.I.M. ou similaire, quelques années d'expérience en entreprise sur travaux industriels et pétroliers.

Pratique courante langue anglaise.

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. le Directeur Général G.T.M.E., 61, avenue Jules-Quentin, 92000 NANTERRE.

Recherchons

CHEF COMPTABLE

CONFIRME
Relevant directement du Directeur financier.
Adr. C.V., photo et prét. à Direction du Personnel, C.G.S.T. SAVE, 67, rue Archereau, PARIS (19e).

Sté d'INSTALLATIONS ELECTRIQUES PREFABRIQUEES et TRADITIONNELLES BATIMENT
Leader dans son domaine recherche

1) JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN

DIPLOME
4 années d'expérience électricité - bâtiment pour diriger l'unité d'exécution comprenant :
— Bureau d'études de Conception - 20 personnes
- d'ordonnancement
- planning et lancement Achats et gestion
— Atelier de préfabrication 30 personnes
Poste généralem. sédentaire

2) JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN

ou SIMILAIRE
pour bureau d'études devis. Expérience études installations électriques, bâtiment de technicité supérieure, chauffage électrique

Poste d'avenir
Lieu de travail : PARIS

Ecr. Sté française OCTOPUS CLEMANÇON 23, rue Lamartine, 75429 Paris Cedex 09.

IMPORT. CABINET IMMOB. recherche

CHEF DE SERVICE

Appartements - Pavillons pour diriger et animer bureau centre de Paris
Bonne rémunération - Régime cadre Budget publicit. import.
Excellente situation pr personne dynamique et qualifiée.
Ecr. av. C.V. Publipress n° 8.465, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Société moyenne de produits cosmétiques sur Melun rech.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Age minimum : 35 ans et expérience gestion
Ecr. Havas 77007 Melun n° 5579.

EAM

DIRECTION FINANCIERE

GROUPE INDUSTRIEL DE POINTE
- Biens d'Equipement -
2 milliards C.A. - 40 % à l'exportation
- PARIS -
offre possibilités intéressantes de carrière au sein d'une équipe dynamique à

cadre finances export

PROFIL - Formation supérieure appréciée. Anglais indispensable, espagnol souhaité. Expérience financière export entreprise biens d'équipement ou banque.
QUALITES - Initiative, sens de l'organisation et de la gestion, sens des responsabilités.
MISSION - pour ces contrats :
— participation, élaboration;
— prévision et mise en place de financement; gestion;
— relations banques, COFACE,...

Adresser C.V. et photo sous pli confid. à C. Daley - EAM RECRUTEMENT - 14, r. G.-Péri - 92120 Montrouge - en rappelant la référence 4391.
Réponse et discrétion assurées.

EAM

HOMME 30 ANS minimum

parlant espagnol et anglais. Un esprit d'initiatives développé est nécessaire. Il peut obtenir, dans notre organisat., un poste responsable. Ns sommes une Sté pratiquant l'assistance en France et à l'étranger. — Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : MINET Pub. n° 39.558, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Sté d'Expertise Comptable Quartier ETOILE, rech. :

COLLABORATEURS / TRICES

Niv. DECS, expérience Cabinet

ECRIRE : SECOEM 32, avenue Kléber, 75116 PARIS.

Sté industrielle 300 pers. en expansion - recherche

CHEF DU PERSONNEL

30 ans minim. Lieu de travail : RUNGIS ZONE SILIC
Avant. sociaux. Ecr. n° 13657 B BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

Sté de NEGOCE DE METAUX Quartier Champs-Elysées recherche

ATTACHE COMMERCIAL

pour assister Directeur ventes. 30 ans min., excellent niveau, expér. cciale souhaitée, Anglais indispensable. Envoyer C.V. avec photo récente sous n° 14.246 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

Société de composants électro-mécaniques recherche pour son départ. électronique

TECHNICO-COMMERCIAL

DYNAMIQUE
Expérience techniq. indisp. Niv. BTS ou équival. Nombrx avant. sociaux. Env. C.V. à n° 12.930 B BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

Banque Privée recherche pour Agence de Paris, 15e arrondt :

ATTACHÉ COMMERCIAL

Le candidat, vendeur confirmé, devra avoir une expérience bancaire acquise au contact d'une clientèle de petites entreprises et de particuliers.

Nous souhaitons une solide formation bancaire, un B. P. de banque serait apprécié.
Un candidat de valeur pourrait évoluer vers une responsabilité de Second d'Agence.

Se présenter avec C.V. et photo, entre 9 et 12 h., jusqu'au 31 janvier au : Service du Personnel, 20, rue Treilhard. — Paris (8e).





offres d'emploi

Importante Sté en Construction thermique et nucléaire, recherche pour son département qualité contrôle

UN TECHNICIEN SUPERIEUR

pour son siège social à Vélizy - Villacoublay

UN TECHNICIEN SUPERIEUR

pr son usine à LANNOY (Nord).

B.T.S. ou D.U.T. mécanique générale ou chaudronnerie. Sér. connaissances en soudage. Quelques années d'expérience exig. Anglais indispensable, allemand souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétent. à SWEERTS B.P./269 75424 PARIS CEDEX 09. Sous référ. nº 1332.

S. L. V. - B.P. 478 94156 RUNGIS, recrute

COMPTABLE

QUALIFIE - Homme
Expérience indispensable.
Connais. lois sociales et fiscales.
Libre immédiatement.

Ecr. av. C.V., photo, prétent. et numéro de téléphone.

UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATION. IMPLANTEE DANS LE MARCHE COMMUN cherche pour sa division PHOTO et CINEMA un

DIRECTEUR DES ÉTUDES TECHNIQUES

responsable de la création et de la construction de prototypes.

Vous avez une format. techniq. supér. et quelqu. années d'expérience dans le développem. de produits électro-mécaniqu. et/ou optiques. Vous êtes créatif et vs savez diriger une petite équipe.

Si cette opportunité vous intéresse écrivez à G. DE BRABANDERE, sous référ. 751-232 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS.

Important cabinet commissaires aux comptes recrute :
— Reviseur confirmé (connaiss. bancaires souhaitées).
— Reviseur débutant.
Niveau ESC exigé.
Tél. : 260-38-68 pr rendez-vous.

IMP. ORG. PUBLIC PARIS recherche Chargé d'Etudes : circuits de distribution, implantations commerciales. Condit. : HEC, ESCP ou ESSEC. Expérience : Service étude - société de distribution. Env. C.V. nº 681.966 Rég. Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

P.M.E. regroupées recherche : 6 cadres dirigeants
Vacants 90.000 F par an.
Excellents gestionnaires de la production, de la conduite des chantiers ou de la vente sur le terrain, 10 ans de responsabilité d'une unité de gestion indispensables.
Progrès - Sélection 531-39-38.

Entreprise étrangère ch. pr son siège Parisien CHEF DE VENTES. Allem. indisp., conn. produits chimiques et pétroliers. 30 a. min. Ecr. av. C.V. manus. nº 064.063 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune Société export. produits chimiques en expansion recherche collaborateur H. ou F. expér., transit., shipping. Prix de revient anglais indispensable, 48.000 an. Adres. C.V. manuscrit à : EURODEX S.A., 46, quai Henri-IV, 75004 PARIS.

Etablissem. petit effectif, rech.

EDUCATEUR

ou JEUNE HOMME dynamique, actif, pouvant s'occuper enfants difficiles mais intelligents. Collège Saint-Maximin (Institut psycho-pédagogique), Place de l'Eglise - 60740 Saint-Maximin - Tél. : 455-96-10.

Nous cherchons le

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT TP

futur DGA d'entreprise française de TP

C'est un ingénieur X, ECP, 40 a. minimum, expérience chantiers, direction d'agence.

Ecrire sous réf. 2.811 M, à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 Paris

Banque Populaire

recherche pour assurer la maintenance d'une base de données, ainsi que les mises à jour périodiques

DUT INFORMATIQUE
(H. ou F.)
ou similaire

Débutante (e) ou ayant déjà une première expérience professionnelle
● Lieu de travail : PARIS

Adr. C.V., photo (ret.), lettre manuscr. mentionnant salaire annuel souhaité sous REF. 121 451
30, rue de Mogador (9e).



Centre de Psychologie Appliquée

emplois féminins

LA RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

recherche pour ses **Services Commerciaux**

Trois Secrétaires de Direction trilingues

(anglais-espagnol ou anglais-allemand) titulaires du B.T.S. ou équivalent.

Il est indispensable de maîtriser parfaitement ces langues étrangères.

L'un des postes se situe à VELIZY, les deux autres à BILLANCOURT.

Les candidates sont priées de téléphoner pour prendre rendez-vous au 609-79-57 :
SERVICE DE MISE EN PLACE DU PERSONNEL COLLABORATEUR - A.R. 515, 8, place Bir-Hakeim, 92109 BILLANCOURT.

Service de médecine du Travail interentreprise
- NANTERRE -
recherche de toute urgence

SECRET. MEDICALE-STENODACT. EXPERIM.

Tél. pour rend.-vous. 204-08-76.

VIIIe SUR PARC MONCEAU demande Nurse ou Gouvernante expérim. de préférence parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de trois ans à plein temps, logée et nourrie. Référ. exigées, très bon salaire. Se prés. ou tél. de 9 h. à 12 h., : Mme MICHEL CCT, 2, bd Magenta, Paris-10e. Tél. : 203-71-48.

La filiale de l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux, désire intégrer dans son service ADMINISTRATION DES VENTES

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Ayt au moins deux ans d'expérience dans la fonction.

Horaire variable
13e mois
Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux

Téléphoner pour rendez-vous :
MSD CHIBRET
3, avenue Hoche - PARIS (8e) 755-97-22, poste 375

Direction Commerciale impte société métallurgique recherche

SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS
sténo 2 langues. Connaissances espagnol appréciées.

Ecr. à 89.496 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Centre National de Transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel (15e), cherche

INFIRMIERE D.E.

Poste nécessitant grande disponibilité. Salaire annuel : 31.000 F. - Adresser C.V.

Centre René-Huguenin, 5, r. G.-Latouche, St-Cloud (92), recherche

INFIRMIERES D.E.
40 heures par semaine.

SAL. DEBUT 2.670 F

si ancienneté 2 ans 2.850 F + prime 7,50 %, 5 sem. congés. Possibilité logt célibat. Ecr. ou téléphone : 602-38-58, poste 315.

représent. offre

Couple de bons vendeurs, éloquents et accrocheurs pour foires - Exposit. Permis exigé. Emploi durable, bien payé si capable. Ecrire : M. JOUBERT, 9, rue Michelet - 94200 - Ivry.

représent. demande

Monsieur habitant banlieue Nord posséd. voiture, téléph., cherche Emploi V.R.P. ou promoteur de vente L.S.P. Sérieuses et nombr. références. Téléphoner pour rendez-vous au 254-33-18, de 8 h. à 10 h. et de 12 h. à 15 h.

traductions

Demande

J. H., 25 a., lic. allem., COCFA, B.T.S. trad. comm., ferait ttes trad. d'allem. Ecrire M. Gilles THEVEAU, 12 - La Chapelle-du-Pont - 36100 - ISSOUDUN.

boxes-autos

A vendre : PARKING. Excellent emplacement, Rond - Point - des - Champs-Elysées - Tél. 359-27-34.

demandes d'emploi

J.F. - 33 ANS
cherche place
SECRETAIRE
(notions sténo et comptabilité). 2.400 X 13. Intérim s'abstenir. — Ecr. nº 6.643, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre commerc. confirmé, 36 a., diplômé étud. supér., trilingues franç., angl., all., possède un esprit marketing et une expér. de vente de plus. années relations et introduct. au plus haut niveau. Rech. poste à resp. éventuel. poste négoc. étranger. Ecr. France-Lafayette, poste 15 10, rue Bleue, Paris-9e, qui tr.

J.H. 22 a., lib. O.M., ch. emploi Programmeur COBOL débutant. Ecrire M. MADAR, 8, rue de la PETITE-PIERRE, 75011 PARIS.

Juriste 28 ans, spécialisé propriét. industrielle, droit des affaires, ch. poste à responsab. industrie ou conseil juridique.
Ecr. nº T 064.057, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Etudte Ecole du Louvre DUEL littérat. ch. empl. mi-tps, mat., not. dactylo, libre 1er février. Ecr. nº 91.307 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. bonne présentation, connaiss. et sens artistique parlant anglais, sachant conduire rech. situation dans galerie de tableaux ou autre. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS nº 61.298.

J.F. 25 ans, assistante sociale D.E. 1972, 2 ans service social familial cherche poste secteur privé ou entreprise.
Ecr. nº 91.369 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 27 a., lic. fac. lett., bonne expér. profess. et assist. d'étud. docum., rédact., gestion de dossiers, récept. public, angl, not. dact., ch. situat. Mlle OPPENS 65, r. Max-Dormoy, 75018 Paris.

H., 31 a., DECS, 7 an. expér. dont 3 an. Afrique noire, ch. poste de chef compt. dans pays d'Afrique noire francophone ou Nouvelle-Calédonie.
Ecr. à 2.233, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADAPTABLE LADY
33 ans, secrét. dir. bil. anglais, rech. poste COLLABORATRICE Ecr. à 2.284, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 24 a., lic. socio, anglais, 18 m. expér. SECRETAIRE-DOCUMENT., ch. empl. simil. Ecr. à 2.279, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 25 a., niveau DUES-BTS biophysique, 4 ann. rech. labor. pharmacologie. actuell. documentaliste domaine - médical, rech. : poste documentaliste-assistante d'ingénieur chimiste, biochimiste, pharmacologue. - Paris 14e, 15e, 16e, 17e, 7e ou RP 92 ou écr. 6.650 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 49 ans, gde expér. gér. immobil. (copropriété et locatif) rech. poste simil. ou étud. ttes proposit. Peut se lib. immédiat. Tél. 589-28-75, entre 10 h. et 13 h. Ecr. à 6.649, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE/TRADUCTRICE Anglais conn. ital., Cambridge Proficiency, ch. comm. britann., réf. 8 a. Londres (importante firme de la City), rech. poste conf. Préf. Versailles Montparn. Ecr. à 2.281, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 35 a., licence droit privé, ch. emploi (exp. enseignement, rédaction, relations extér. et information). Ecr. à Mme BUTERI Marie-Josèphe, 10-12, r. de Reims, 75013 Paris.

Jne Femme recherche PARIS emploi SECRETAIRE bilingue angl., bonnes not. comptabilité, sens respons., excell. culture gén., peut se libérer rapidement. Ecr. MARSOT, 98, rue Ordener, 75018 PARIS.

J.H., 24 ans, célib., lib. O.M., bac A-4 lang. angl., esp. (lus et écrits), lic. droit privé, gdes options droit civil, comm. et pénal, 1 an gestion du personnel sur ordinateur Philippe P. 880, cherche situation.
Ecr. à 6.648, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 a., tit. B.T.S. compta + D.E.C.S., parf. mob. géo., étud. ttes propos. France ou étr. Ecrire : Christian LAFONT, 27550 - NASSANDRES.

SECRET. TRADUCT. - B.T.S. Anglais - Italien - Espagnol 3 a. exp. stés intern., ch. travail mi-temps - Téléph. : 754-65-34.

J. F., 28 a., D.E.C.S. 6 a. expér. dont 2 ds cabinet comptable, ch. poste adjointe au chef comptable ou comptable qualifié. Ecrire à : Mlle SERVE, 12, villa Poirier 75015 - PARIS.

J. F., 24 a., Anal.-Progr., 5 ans exp. Cobol, Assemb. ATOS, IBM 360, DOS. ch. place stable. Libre immédi. Ecr. : Mme CHESNE, 2, pl. du Perruchet, 94320 Thiais.

Maître d'hôtel, 25 a., parl. angl., cherche place sérieuse - 738-49-79

Contrôleur de gestion, 10 a. expér., branches variées. Analyste économ. et financier, pratique de l'organisat., solides connaiss. juridiques, bon anglais, ch. poste adjoint D. G. Paris ou proche banlieue. Ecrire : nº T 64.045 - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 2e, qui tr.

Jne Fme, 26 a., lic. droit privé B.S.E.C., dact., 1 ann. expér., rech. poste ds contentieux ou de cab. jurid. Paris, Rouen. Ecr. : nº 18.880, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy — 75008 - PARIS.

Cadre administ., Lieutenant Air, 25 a., ch. situation en rapport. POTEL, 16, rue Trétaigne Paris (18e) - Téléph. 255-81-45.

J. F., Sc. Po. Socio, angl., arabe, journaliste, cherche situat. dans presse, relat. publ., doc., inform. ou tte situat. en rapport avec format. Téléph. à 033-32-45 ou écrire au 7, rue Soper, Paris-6e à Mlle TABET.

JEUNE FEMME, 30 ANS, expérience directrice / gérante Hôtel-Club, 300 lits. Bon niveau comptable, très dynamique, rech. poste France ou étranger. Libre de suite. Ecr. nº 52007 P.A. S.V.P., 37, rue Gral-Foy - 75008 Paris.

ANALYSTE INFORMATICIEN
28 ans, expérience 6 ans, gros et mini systèmes, rech. poste à responsabilités. Ecr. ss réf. 3687 à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75083 Paris Cedex 02.

GEOLOGUE-MINERALOG.
27 ans. Grande expér. rayons X, synthèses, spécial. minerais de terres rares. Expér. dans labo nord-améric. — Téléphon. jeudi 606-07-08 (13 hres à 18 hres) R. PERSO, 6, rue Claude-Monet, 93 SAINT-OUEN.

CADRE COMPTABILITE
D.E.C.S. Cert. Sup. Organis. et Gestion, Niveau Expert, 46 ans. très bonnes connaiss. juridiques, fiscales, habitude informatique, rech. poste haut niveau, domaines comptable, gestion, finances. Ecr. nº 2.254, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Analyste Programmeur
3 ans expér., Bac Math. Elém. COBOL - ANS, NOTIONS GAP 2. ayant travaillé sur CII, HONEYWELL, IBM.
Ch. emploi fixe Paris, province. Ecr. nº 6.646, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DECORATRICE - STYLISTE
4 a. expér. agence de publicité :
— Stylisme photos ;
— Conception, décoration appartements-témoins.
Libre rapid. Recherche situat. Tél. : 325-04-45 (le matin), ou écrire à Bénédicte de Gesny, 82, bd Saint-Germain, Paris-5e.

JEUNE HOMME 21 ANS

3 ans dans milieu publicitaire, dont un an et demi en studio créations graphiques, ayant très bonne connaissance P.A., cherche situation dans agence de publicité ou annonceur.

LIBRE DE SUITE

Ecrire nº 6.621 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF (CONTROLLER)

diplômé en Finances et Gestion Administrative (Business Administration)
Licencié pour cause conjoncture économique.
Quadrilingue : français, anglais, arabe et persan
Cherche poste région parisienne ou pour missions au Moyen-Orient.

J.-P. Ziadé, 32, rue de Garches, 92420 Vaucresson. Tél. : 970-15-94.

Directeur technique et technico-commercial

INGÉNIEUR III C

Gestion d'Entreprise - Expérience industrie biens d'équipement (chaud. soudage, méca., mont., levage combustion indust.)

Négociation et gestion de contrats. Plannings financiers. Polyvalent. Forte personnalité. Animateur. ANGLAIS LU, ECRIT.
Libre janvier 75.

Ecrire nº 2272, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

VOUS

qui cherchez à vous implanter ou à prendre de l'expansion

EN AFRIQUE

JEUNE HOMME 30 ANS
Résidant à l'étranger
ambitieux, dynamique, poussé par la volonté de réussir.
Sens : de la responsabilité et de l'organisation.
Ayant : contact humain facile, connaissance du MAGHREB.
Notions : économique en AFRIQUE, MARKETING, science de la vente, psychologie humaine, longue expérience commerciale.

Ecrire pour éventuel contact à Mlle GODET, 167, rue du Temple, 75003, PARIS, qui transm.

ALGÉRIE

PROPOSE

à Société française ou européenne possibilité d'être son correspondant permanent à ALGER.

ASSURERAIT TOUS CONTACTS AVEC :
— Sociétés Nationales,
— Clientèle privée,
— Administrations,
— Banques (mise au point accréditifs et cautions),
— Surveillance livraisons, expéditions, règlement litiges.

Ecrire nº 7.804, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Directeur commercial

40 ans. 20 années d'expérience de la Distribution. Responsable de l'implantation nationale d'un produit de grande consommation devenu le leader de son marché. Capable de créer, d'organiser, de dynamiser un Service Commercial ; d'élaborer une politique et de la mener à terme en utilisant les techniques les plus modernes tout en demeurant un homme de terrain. Recherche situation équivalente ou DIRECTION GENERALE. Prétentions : 240.000 F. Préférence : PARIS - MIDI ou TERRITOIRES d'OUTRE-MER. Discrétion exigée. Pour premier entretien, écrire sous numéro 88.372, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

LABORATOIRE DE RECHERCHES APPAREILS DE CHAUFFAGE MAZOUT-GAZ

DISPOSE COURANT FEVRIER DE PERSONNEL TOUTES CATEGORIES

— **INGÉNIEURS D'ÉTUDES**
CONCEPTION
— **INGÉNIEURS DE PLATE-FORME**
— **AGENTS TECHNIQUES D'ESSAIS**
MISE AU POINT BRULEURS GAZ/MAZOUT, REGULATION
— **PROJETEURS ET ÉTUDES**
CONCEPTION CHAUDIERES HYDRAULIQUES, SCHEMAS ELECTRIQ., DOSSIERS DE FABRICATION
— **SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS**
COURRIER, RAPPORTS TECHNIQUES
— **TOLIERS PROFESSIONNELS**
PROTOTYPES

Ecrire sous la référence 893 à AJAX PUBLICITE, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE. H., 31 a., form. jur. sup. et banc., prof. CFPB. 15 a. exp. dt régl. des changes, ch. situat. cadre, préf. s/étrang. ou formation. Nº 2.230 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Infirmière diplômée d'Etat, expérience médecine du travail, accepterait poste ds entreprise. Ecr. nº 6.640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ex-coopérant Afrique du Nord, 34 a., célibat., lic. Sc. de la terre + D.E.S. Géologie, cherche emploi région indifférente.

Ecrire nº E. 6.249, à HAVAS, 31002 TOULOUSE. — CEDEX.

JEUNE INGENIEUR - 28 ANS célibat., Ecole nat. sup. de méc. de Nantes, après séjour 2 ans au BRESIL, cherche emploi de préfér. technico-commerc. dans industrie biens d'équipem., travaux publics, pétrole. Société d'Engineering, en France ou à l'étranger - anglais - espagnol portugais courants.

Ecr. Havas, Pau, D 122.913, q. t.

H., 30 ans, expert-comptable, non inscrit à l'ordre, 6 ans d'expér., ch. place dans impte entrepr. ou cab. d'expert-compt. Ecrire nº 64.309, PUBLIPRESS, 71, bd Bonne-Nouvelle Paris-2e.

J. F. - 30 ANS - CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL, anglais, italien, cherche poste à Paris ou banlieue Nord - Ouest. Ecr. nº 88.472, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Directeur des ventes, 47 ans, dernier poste occupé 12 ans dans Société distribution produits alimentaires, anglais, recherche poste à responsabilité. Ecr. nº 7.788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 29 ans, maîtrise PSYCHO + diplôme pratique psycho industr. LYON, expérience recrutement dans groupe industriel très important, recherche poste

RECRUTEMENT ou FORMATION

Téléphoner : 280-37-39.

ECOLOGISTE
J.H. 25 a., cél., dég. O.M., doct. 3e C., ch. empl. rég. indif. Ecr. ROBIN VEUVES, 41150 ONZAIN.

CADRE FINANCIER
Sciences Po + Droit
8 ans expér. dans institutions bancaires, propose sa collaboration à société désirant renforcer son équipe de gestion financière. Ecr. nº 2.205, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE - 28 ans
Licencié en droit privé
6 ans EXPERIENCE BANQUE ET FINANCIER (crediman), rech. sit. stable toutes fonctions et tous domaines PARIS. Ecr. nº 2.216, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
45 ans - SPECIALISTE
BONNETERIE SPORTWEAR PRET-A-PORTER
DE LUXE

Grande expérience distribution, organisation réseaux. Réussite contrôlable. Anglais, italien commercial. Rech. situation de responsabilité avec groupe français ou étranger en expansion, basé région parisienne. Ecr. nº 89.475, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Ingén., parlant russe, roumain, italien, cherche poste Collabor. Service Export ou Traducteur-Interprète. Ecrire Régie-Presse, nº TR 91.274, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

FEMME, 29 a., DECS + plus. ann. expér. confirm., libre de suite, poste/PARIS CHEF comptable ou CADRE adm. et financ. Ecr. nº 2.240, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., bonne prés., angl. cour., dact.-compt., lib. de ste, rech. secrét., récept. ou hôtesse. Tél. : 933-51-17, après 17 heures.

Coiffeuse expér. av. CAP ch. place stable pr début février si poss., Enghien ou Montmorency. Ecrire Mlle F. Bastard, 6, rue Saint-Denis, 95160 Montmorency.

cours et leçons

Jeune ingén., effect. serv. nat. marine Paris, donnerait cours de math., phys., chimie à domicile. 25 F, 30 F selon niveau. Téléph. : 523-30-00.

ENGLISH - CONVERS., COMM. Priv. your resid. exp. Amer, Tél. 254-96-79, 9-12, after 18 h. 30.

proposit. com. capitaux

Entrepr. suisse, fabricant gaines et emballages polyéthylène, ch. appuis financiers. Affaire saine, disposant matériel moderne, bâtiment récent et terrain permettant expansion. Excellente occasion pour firme française désirant créer filiale suisse. Participation au capital ou rachat possibles. Nécessaire pour traiter : F. S. : 700.000 à 1.000.000 F. Ecrire sous chiffre 22-3978 à : PUBLICITAS, CH-1002 Lausanne.

Fabricant ch. personnes dispos. capitx, pr placement ds matériel PARA-MEDICAL inédit. Marge bénéfic. importante. Ecr. nº 21, Publimax, 36, a. Hoche, Paris-8e.

Cède cours privé Paris, classes 1er cycle, pts effectifs. Etud. ttes proposit. Ecrire : LEDUC, 5, rue Dautancourt, Paris (17e).

Serions intéress. par achat de fonderie. Reprise ou participation. Rég. Paris. Ecrire sous le nº 506 - Gautron Publicité, 14, rue Clauzel - 75009 PARIS.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

Restauration de tableaux pastels, dessins par spécialiste. Achat pour collection internat. Rech. beaux meubles anciens, etc. LETOURNEUR, 28, bd Raspail, Paris-7e. Tél. : LIT. 07-58.

TIMBRES - POSTE - ACHETE collection. — 267-09-19, le matin.

Particulier vend livres géograph. XIXe Malte-Brun, J. Verne, Grégoire. Ecrire, sous le nº 6.647, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris

Près PARC MONTSOURIS Im. p. de t., 7 p., tt cft, 145m2 + serv., balc. 600.000 F. 589-49-34.

112, RUE SAINT-HONORE dans très bel immeuble classé, rénovation en cours, studios et 2 pièces gd standing. "Le propriétaire : DID. 97-23.

16e - Pr. AV. FOCH
DUPLEX 4e et 5e ETAGES 7 P., 280 M2 plus sanitaires, poss. division, 4 chbres serv., 3 garages. Vis. jeudi 14-17 h : 5, SQUARE de L'AVENUE DU BOIS SEGONDI - 874-08-45

HENRI-MARTIN Très grand standing Appt 450 m2, ét. élevé, 4 récept., 5 chbres, gar. - 577-60-10, matin.

FACULTES (près) - APPART. 3 P., entrée, cuis., bains, 70 m2, dans bel imm. sans vis-à-vis, 3e étage. Visite s/place demain 23, de 14 h 30 à 17 h : 31, RUE DE POISSY PASTEYER - 266-35-04, matin.

PATAY-TOLBIAC Im. stdg, 2 p., 51m2, cuis. équip., tout confort. 192.000 F. 589-49-34.

République, propr. vd 2 p. cuis., s. de bns, w.-c. 78.000, 227-19-75.

HOTEL DE VILLE. P. de tail., 5 gdes p., gde cuis., 2 s. de bns. 158 M2, très clair, 3e étage. 530.000. — FONCIAL, 266-32-35.

ARTS-ET-METIERS Bel imm. p. de t., 5 p., décoré, 2 sanitaires, chambre service. — MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

BD VOLTAIRE (près). Prix intéressant. 2 p., cuis., w.-c. poss. — MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

XVIe SPONTINI - FOCH Exceptionnel, à voir Tr gd stand., 7 p. princ. 300 m2 + 2 ch. serv. 1.380.000 F. 260-88-31 - 260-81-44

7e BOSQUET Studio + loggia intér., cuis. équipée, w.-c., bains, 110.000 F. - MED. 99-88.

19e - SUR LES BERGES

PORT DE PLAISANCE PREVU Pour investisseurs avertis 20 STUDIOS TOUT CONFORT Cuis. équip., s. de bns, moquette PLACEMENT SANS PRECED. Location maxi facile assurée GIRPA - 325-99-99 - 56-78

FACE LUXEMBOURG Ds hôtel XVIIIe grande classe, ravissant 4 p., 125m2, 3e étage, sol, boiseries, 2 bns, tél., chbre serv., box, ascens. privé, possib. joindre duplex 38m2, 2 chbres. SUR MEME PALIER 200m2, 5-6 pces, boiseries, bains, poss. 2e. Trav. à prévoir. S/pl. JEUDI 23, de 13 h. 30 à 16 h. 30, 58, RUE DE VAUGIRARD. FRANK ARTHUR, 924-07-69.

MONTPARNASSE Gd living + ch. Prix 225.000 F. Exclusiv. S. N. E. C., 266-25-02.

15e - FELIX-FAURE Magnif. 100m2, sél. double, 2 ch., tout confort. 390.000 F. 567-22-88.

TROCADERO **6 et 8 P.** Imm. stand., bon plan calme, impec. 578-93-93

QUINZE-VINGTS **STUDIOS** et DUPLEX d'ARTISTE entrée s/cour, jardin. 343-46-89. Vis. s/pl. : 45, r. de Charenton.

XXe Sur place pittoresque Imm. ref. neuf. STUDIO - 2 P. Jardi. Excel. placement. 522-62-14

Mo GLACIERE A SAISIR Cause urgence B. 2 p., cuis., w-c, peint. et bns à priv. Bel im. rav. 3e ét. s/rue. Ensol. 129.000. — Tél. 336-41-75.

Me Gobelins. R. des Cordelières. Imm. récent - Bon standing **3 PCES TT CONFT** 95 m2 Px except. 390.000 F. — Tél. : 336-41-75.

12 BIS, BD DE LA BASTILLE. Immeuble neuf, 120 m2 + 60 m2 terrasse. Grand living, 3 chbres, 2 sanitaires. — SOL. 24-18.

BUT. MONTMARTRE, 3-4 p. tt confort, dépend. Soleil. Profess. commerciale. Idéal sculpteur. Prix 220.000 F. — 580-01-20.

PORTE CHAMPERRET Gd 4 p., bains, 135m2, ch. serv. ; 1er ét. Tout conft. Clair, calme. Prix 550.000 F. — 265-99-05.

Mo WAGRAM Imm. P. de T. Tt conft GD LIVING DBLE + 5 CHBR. 240 m2. Tt cft + chbre serv. 53, rue de Prony. Vis. 14/17 h. 30. Téléphoner matin : 525-36-26.

XVIe - EXCEPTIONNEL
Ds imm. fac. P. taille, 4e étage. Vue/rue et Seine. Ascens. payé. **4 PIECES** (double living + 2 chbres) tt conft. REFAIT NEUF
PRIX : 395.500 F
S. pl. jeudi, vend., sam. 14-19 h., 3, RUE FANTIN-LATOUR ou BAL. 23-83.

Mo PASTEUR Appt 130 m2 + chbre service. Prix : 550.000 F. T. 926-82-60.

JASMIN
5, RUE DANGEAU
SUPERBE 4 PIECES
Tt confort. Entièr. refait neuf. S/place CE JOUR, 11-13 h.

S/CHAMP-MARS (même). Spl. apparteme. : vaste galerie, 3 p., 175m2, 4e étag., rigour. impecc., chambre de service. EXCLUSIV. IMMOBIL. BOSQUET, 705-22-60.

NATION. Récent. ét. élevé, liv. + 3 ch., verdure. — MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

IENA. Bel appartement. Grand standing. 5 chbres, 3 réceptions. SOL. 24-18.

LUXEMBOURG Unique
Grand standing, 6e étage 325 m2 + 2 chambres service. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

INVALIDES
Imm. p. de taille ravalé. Propr. vd 4 pièces, cuis., bains, chauff. central, 3e ét. s/rue. Soleil. Poss. chbre service. — Tél. 296-37-32.

Région parisienne

BOULOGNE, lux. 3 pces, balc., immeuble réc., calme et soleil. Téléph. : 808-00-51.

Parc MAISONS-LAFFITTE, Lux. 4 pces, 97 m2 + balcon. 290.000 F. garage compris. Sélection Immob. - Tél. 962-50-95.

MARLY-LE-ROI F 4, 66 m2 + 6 m2 loggia. EXCLUSIVITE A SAISIR. 128.000 F + 6.000 F Créd. fonc. Sélection Immob. - Tél. 962-50-95.

FONTENAY-LE-FLEURY. 2/3 pièces, 64 m2 avec jardin. Prix : 145.000 F - Tél. 460-31-22.

BOULOGNE, près bois, excell. situation, 3 p., cuis., entr. à rén. Imm. P. de T. ravalé. Téléph. : 924-96-18, poste 26.

PANTIN (métro Eglise) Propriétaire vend libres studios et 2 pièces, confort. Crédit Impt. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy 75009 - Paris - Tél. : 742-99-09.

Province

73 - SUPER TIGNES, studio meublé plein sud 4 pers. 30 mètres carrés CLAVEL R. - Givray - 38550 Saint-Maurice-l'Exil Tél. (74) 86-36-21 de 8 h. à 9 h.

COTE D'AZUR
Cros-de-Cagnes
ETOILE DE MER
Petit immeuble de luxe à 100 mètres de la plage, vue sur la mer imprenable.
LIVRAISON EN COURS.
Sur place : av. Général-Leclerc, place St-Pierre - Cros-de-Cagnes. Tél. (93) 31-67-68 et, FRANCE PROMOTION, 29, rue Pastorelli - Nice. Tél. (93) 80-31-17.

A NICE
QUARTIER CIMIEZ
Une réalisation exceptionnelle Résidence « LA CHARMERAIE » 2, av. Villebois-Mareuil
Très grand standing
Appartements de 2 à 5 pièces Répartis en deux petits immeubles implantés dans des jardins A calme, à 15 minutes à pied du centre de Nice
PRIX DE SOUSCRIPTION FERMES ET DEFINITIFS
Renseignements et documentation sur place et Cabinet Jacques PERDU (FNPC)
11, rue Halévy - 06000 NICE Tél. (93) 87-10-59

Etranger

PARADIS DE YACHTING AU LAC DE NEUCHATEL SUISSE
à vendre :
Appartement meublé à 2 lits dans hôtel directement au lac avec piscine, port de yachting, restaur., bar, école de yachting et charter de barques à voile. Occasion unique pour sportifs nautiques. Vente possible aux étrangers. Rendement d'env. 7 % en cas de louage par organisation hôtelière.
Prix Frs 79.000

Demandes sous chiffre 03-99660 Publicitas, CH-4001 BALE.

appartem. achat

Rech. appart. 3/4 pces. Part. à part., si possible dans immeuble bon standing. Vincennes ou St-Mandé. Cadre agréable. Tél. au 260-13-90.

URGENT, RECHERCHE moderne living + 2 chres, tt cft 16e, 17e, Neuilly, dégagé. Libre fin avril. Paiement cpt. MICHEL & REYL S.A. - Tél. 265-90-05.

ACHETE, URGENT, comptant, chambre bonne, Paris — 873-80-67.

ACH. URGENT RIVE GAUCHE préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, studio. Paiement comptant chez notaire - Téléphone : 873-23-55.

appartements occupés

XIIIe TOUR BERGAME 16e étage. 87 m2 4 P. LIBRE le 1er déc. 1978. Prix : 250.000 F. - 522-62-14.

locations meublées

Offre

17e, Malesherbes, gd stud., cuis. éq., bns, TEL. 1.250 F. 222-26-05.

14e, Parc Montsouris, lux. imm. réc., dble liv. + 1 ch., cuis. éq., bs. TEL. terr. 2.400 CC. 222-26-05.

locations non meublées

Offre

BAC - UNIVERSITE beau studio, confort, calme : 900 F + ch. S.N.E.C. : 266-25-02.

Rue Mouffetard, studio, cuisine, bains, wc, 750 C. C. - 337-69-59.

XVIe, POMPE. Conviendrait à AMBASSADE, H. P., 3 NIVX. gde surface + PAVIL. 3 NIVX. Tt cft, 14.000 mens. - 754-76-76.

10e Mo BASTILLE : Gd 2 pces, 85 m2, tout confort, impeccable, 2.000 F. C. C. Tél. : 644-22-16.

Mo Etoile, rue Lauriston, 2 P., tt cft, tél., 1.200 + ch. 874-27-74.

2e TRES CENTRAL - STUDIO conft. imm. mod. Tél. matin. SEGECO - 522-49-72.

Demande

Couple étudiants cherche 2 pièces. Paris. — Tél. 548-02-34.

PROPR. ET INVESTISS.
NOTRE STÉ VOUS ASSURE : LE PAIEMENT INTEGRAL ET MENSUEL de vos loyers en cas de défaillance ou d'absence de location. Pour tous renseignements. Téléphonez : 555-84-80.

CHERCHE A LOUER 2 PIECES
cuis., wc, bains, dans immeuble neuf ou ancien PARIS 11e - 12e ou SAINT-MANDE Mensuel 850 F

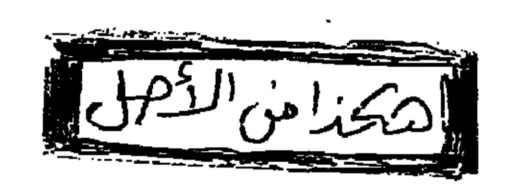
Ecr. nº 6.645, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locaux indust.

GENNEVILLIERS-COLOMBES à louer loc. industr., et entrep. reliés. FER. G.I.M. 260-31-03.

BAGNOLET. A louer 800 M2 Local industriel transfo 150 KWA. G.I.M. 260-31-03.

Voir la suite de notre immobilier en page 29



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

bureaux bureaux

A LOUER (disponibles immédiatement)

13ème : 148, boulevard Masséna
environ 300 m2 de bureaux au 2ème étage
2 parkings – un box – 4 lignes téléphone

15ème : 30, rue des Favorites
environ 150 m2 de bureaux au rez-de-chaussée
+ réserve en sous-sol – 2 lignes téléphone
possibilité parkings

15ème : 72 bis, rue de Lourmel
environ 450 m2 de bureaux au rez-de-chaussée
4 lignes de téléphone – possibilité parkings

Boulogne : 67 bis, route de la Reine
110 m2 de bureaux au rez-de-chaussée et
1er étage – 4 lignes téléphone

SOGIT

SOGIT-ENTREPRISES 80, Boulevard Haussmann 75008 PARIS
Tél. 293.47.06 +

Sté, installée Pte Maillot, désire louer 1 ou 2 burx, gd stdg, av. tél., télex, secrétariat. Pr tous renseignem. Tél. au : 766-37-88.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux, immeuble neuf. Tél. : 758-12-48.

TROCADERO
A LOUER PETIT IMM. NEUF 6 étages, bureaux de 500 m² + appart. de 150 m², ent. équipés + 10 lignes téléph. Bail 3, 6, 9, sans pas-de-porte. Libre Imméd. PROPRIET. DIRECT. 755-99-82.

LOUONS, près Saint-Augustin, 300 m² de bureaux entièrement aménagés, 4 lignes de téléphone, télex. Téléph. à COFIREM : 265-30-65, au poste 12.

EXCEPTIONNEL
Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, à louer 3 lots de 105, 150 et 170 m². Téléph. : 602-08-71.

8e - 9e - 10e - NEUILLY, etc. 1 à 50 BURX ss pas-de-pte. MAILLOT - 293-45-55 - 522-19-10.

fonds de commerce

Vends, Préfecture SUD-OUEST, HOTEL-RESTAURANT (***NN) moderne, 20 chambres, 3 salles, parc, piscine, clientèle séminaires. Nécessaire 150 U. + facilités. Accepte échange. Ecrire à : J'ANNONCE 1.621, B. P. 1507, 31083 TOULOUSE. — CEDEX.

Magas. mbles, Champs-Elysées, galerie décorat., 8e arrdt. Prix élevé. Ecr. nº 3.353, à Centrale Annonces, 121, rue Réaumur-2e.

MAROQUINERIE. — A CEDER France-Star, 127, bd Voltaire, à Paris-11e. Téléphone : 700-62-59.

locaux commerciaux

XIIe RUE DE REUILLY
Ds ensemble immobil. récent, murs à vendre de local ccial 272 m² + 172 m² réserve. Bail 9 ans. 77.000 F annuel. PRIX 788.000 F. - 522-62-14.

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-91, 26, rue Taine - PARIS-XIIe.

A louer ou à ach. 1 salle 70 m² min., ds le quartier Latin, pour install. cinéma. Ecr. M. Weber, 68, rue Mouffetard, PARIS-Ve.

Bur. d'étude d'administr. rech. locx intra-muros, minim. 600 m², évent. à aménag. T. 544-25-35 à Mme DEBREUIL.

immeubles

17e - PARC MONCEAU
Dans très bel immeuble 1964
2 P. 56 M2 - 3 P. 95 M2
4 PIECES 118 M2
Chambre service, parking
6.500 F environ le M2
Sur place mercredi 22
DE 10 à 17 heures
18, RUE DE PROSNY
Pour tous renseign. : CIMOBI : 247-43-48 et 43-49

hôtels-partic.

VILLA DE LA TOUR
16e Raviss. Hôtel part. 240 m2 ss-sol aménagé + service, jardin plein Sud. Exclusivité : SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

NEUILLY Vue sur Seine H.P. Vaste récept. +4 ch., 2 bs, tt cft. Jdin. Gar. Cabinet DORMION. — 924-12-04.

pavillons

LA VILLE-DU-BOIS (91) pav. nf vide, style campagne, 2 appts jumelés de 110 m² + sous-sol, 55 m² chacun, gar. 2 voit., sol et sanitaire au goût acquéreur, garantie isol. électr. et therm., tr. belle aff. except. 250.000 F chacun, urgent. 246-16-65, p. 8.

villas

MARNES-LA-COQUETTE
Village
Bordure parc Saint-Cloud
Charmante maison de style
dans nid de verdure
Situation exceptionnelle
Récept. double, 5 chbres, bains, tout confort, jardin 1.000 m², toutes facilités d'agrandir. KATZ, gare Garches. 970-33-33.

terrains

EN CORSE. — A céder bail à construire, 2 hectares (200 m. plage), possibilité de construire hôtel, permis de construire acquis. Ecrire sous nº 87.925, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Propr. vd terr. boisé à BOISSY-ST-LEGER, 1.800 m², 30 m. faç. Prix 310.000 F. Crédit possible. Pour tous renseign. : 533-31-77.

Terrains industriels et terrains pour centres commerciaux. Téléphone : 533-31-77.

Propr. vend terr. à bâtir, site privilégié, région MONTFORT-L'AMAURY. — Tél. : 533-78-99.

Entre Dourdan et Rambouillet, ST-ARNOULT-EN-YVELINES Sud-Ouest de Paris, propr. vend terr. à bâtir proximité autoroute Paris-Chartres. - Tél. : 258-37-63.

LIMOURS, près ORSAY, secteur résident., magnif. terr. à bâtir, toutes superficies. Tél. 250-77-93.

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
échangerait
IMMEUBLE RUEIL RER
28 appartements
du STUDIO au 3 PIECES
conçu pour LOCATION
LIVRAISON IMMEDIATE
contre
TERRAIN A BATIR
Banlieue OUEST ou limitrophe
J. LELU
9, place de la Libération
92310 - SEVRES

POUR PROFESSIONNELS
TERRAINS A BATIR :

LEVALLOIS	8 Logts
SOISSY-sous-MONTMORENCY	33 Logts
GENNEVILLIERS	35 « «
MONTMORENCY	30 « «
TREMBLAY-LES-GONESSE	9 « «
PARIS-16e	12 ou 6
Super standing	
ANDILLY	33 « «
SAINT-MAUR	50 « «
CHAMPIGNY	15 « «
COURBEVOIE	15 « «
LES LILAS	20 « «
PUTEAUX	12 « «

Tél. : 294-38-68, poste 2.

propriétés

30 KM SUD. Propriété style Manoir anglais flanqué d'une tour, 2 p. récept., 4 ch., 2 s. de bs + logt amis, dépend. Parc 8.500 m², bordé par rivière.
LARGIER
32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

45 KM. PARIS AUTOR. OUEST MONTFORT-L'AMAURY PROPRIETE LUX. AMENAG. séjour, S. à M., bureau, 5 chambres, 2 bains, toilette, cuisine équipée, chauffage au mazout. PARC BOISE 5.389 M2 - VUE. A. DUSSAUSSOY « NADEL », Tél. : 073-97-27 et 073-36-93.

REGION DE TARBES
Part. vd propr. 2 ha avec belle maison caract., 10 Pces, tt cft, calme. Ec. 2.161 « le Monde » P. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

16e, libre, 4 P., 110 m², 1 tête, 75 a., 225.000 cpt + 2.750 rente. S/pl., mercr.-jeudi, 18 à 19 h., 1, rue Largillière. Me Muette.

Rech. viager import. ou nue-pté. Libre ou occupé. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-80-99.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

exclusivités

appartements vente

Paris

DAUMESNIL. 2 p., cuis., bains, wc, ch. cent., 2e sur rue. Prix 140.000 avec 28.000. - 700-46-21.

Mairie 17e. Imm. P. de T., 2 p., cuis., bs, 160.000 F 292-07-77.

2e PRES BANQUE DE FRANCE
STANDING - ORIGINAL
10 STUDIOS ET 2 PIECES + chambres en loggia duplex. - Grand confort - Rangements. Décoration et aménagements luxueux. Prix étudiés et justifiés. GIRPA, 325-56-78, 99-99.

49, RUE CLAUDE-BERNARD Paris-5e, immeuble P. de T., 4 pièces, confort, téléphone - 707-44-08 (après 18 heures).

VIIe - ELISEE-RECLUS
Appt grand standing - 170 m². Somptueuses réceptions. ODE. 95-10.

PRES AV. RAPP-BOSQUET Bel imm. STUDIOS, tt cft, ref. NEUF, 110-140.000. AMP. 11-24.

15e. Prop. vd b. 2 p. nf, 75, 265.000 F. 256-61-61, poste 5.172

RUE DES SAINTS-PERES
4 p., 90 m², bs, ch. c. 566-80-31.

ODEON Beau 6 pièces, 220 m², 3 belles RECEPT. + 3 ch, tél., ch. serv. - 387-96-58.

17e 70 m2, 3 pièces, cuis., bns, téléph., chauffage central. Prix 206.000 F - 387-65-24.

9e Beau 2 p., ent., cuis., bains, wc., 42 m². Px 125.000. Créd. KIJOXSON - LAB. 13-09

BD MALESHERBES
Imm. grand stdg duplex 250 m² 2 ch. serv. conft, parking, poss. créd. 40 % par pptaire, 522-28-74.

Région parisienne

78-CELLE-ST-CLOUD/ELYSEE. P. à P. de préf., calme, s/bois, 2e éta., pignon, 4-5 p., 2 s. bs, cave, garage, 230.000 F. Tél. après 18 heures : 969-95-30.

ASNIERES. Imm. neuf 3 PCES tt conft + parkg, 187.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09.

Le VESINET-Le PECQ. 10' RER Part. vd appart. 5 p., garage, chbre service, impecc., tt cft, vue, 3 expositions, soleil. 520.000 F. - Téléph. 976-66-44.

bureaux bureaux

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :

Richard Ellis
17, rue de la Baume
75008 PARIS.
Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +

Sogepat
25, rue Marbeuf
75008 PARIS.
Tél. : 225-05-04/09-21.

PERIPH. SUD. 845 m2/1.690 2.530/3.375. Impeccable. Entièrement équip. tous services. Bail sans reprise - 225-66-10.

hôtels-partic.

XVe LUX. H.P. de CARACTERE 8 P. + Service + Garage + Jardin. Refl neuf. Prix intéress. 508-43-17, ou apr. 18 h : 532-85-13

URGENT cause départ, 350 m² BOULOGNE, très résidentiel, calme. gd jardin. Tél. 637-14-40.

BOULOGNE. Parc des Princes, belle réception, 6 chb., jardin, garage. Parfait état. 605-27-65.

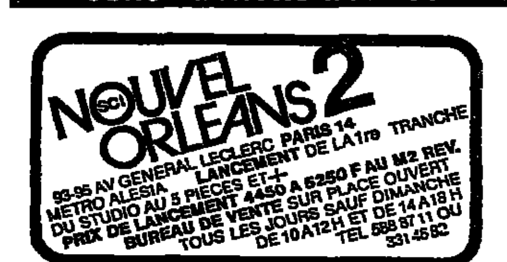
appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près NATION. Tél. : 343-62-14.

viagers

LIBRE. BUTTES-CHAUMONT Pavill. 1957, r.-de-ch., atelier, 100 m² + gar. ; 1er, 3 p., cuis., bs. Cpt 90.000 + 2.000 F mens. DECOBERT - 742-20-06.

constructions neuves



CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 168 m² TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vte s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 70 m² ;
— Un 3 Pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974
Livraison 1er trimestre 75
Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-28 et 622-16-08.

locaux commerciaux

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CCIAL, 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipement intérieur au gré du preneur Bail 3-6-9. LOYER EXCEPT. BAL. 66-10.

Fg ST-MARTIN - Me Stalingrad 200 m2 au sol + cour. Park., entrepôt et 3 Burx. Chff. Tél. En ppté. - NADE : 887-87-34.

IMPORTANTE STE rech. pour Paris. Bail ou ppté Usine 1.500/2.000 m² couv. ou entrepôt 800/1.200 m². Urg. 887-87-34

locations non meublées

Offre

15e. Loue 3 p., c., wc, tt cft + ch. ind. 1.200 F C.C. Vis. 23, r. Morillons, jeudi, à 19 heures.

Rue VANEAU. B. 5 p., c., s. bs. 2.500 F - Tél. TUR. 97-81.

ST-AMBROISE. 3 p., c., s. bs. imm. réc., 1.250 F. TUR. 97-81.

FRANKL.-ROOSEVELT. B. 2 p. c., bs, wc, tél. 1.500. LAF. 15-66.

(93) Bagnolet, Me Galliéni
SANS INTERMEDIAIRE
3 p., 66 m², loy. 744 à 776 F.
4 p., 77 m², loy. 818 à 903 F.
5 p., 96 m², loy. 956 à 1.063 F.
Charges et parking en sus.
S'adresser Bureau de gérance, LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13 rue de la Noue, BAGNOLET. Tél. 858-02-31.

fonds de commerce

Cse santé, cède bureau centre Paris, vente construct. individ. Bon rapport. Px 70.000 F. M. Gausson, 102, rue Réaumur-2e.

15e - Près Porte de Versailles. Bout. ts comm., 30 m², ss-sol, tél., loy. ann. 7.000 F av. pet. repr. 487-60-65, à part. 19 h. 30.

immeubles

TROUVILLE-SUR-MER - Dans petit immeuble normand Luxueux studios, 2, 3 et 4 pièces VUE PANOR. SUR MER Crédit. Livraison été 1975 Rens., SOGEFRANCE, 13, boul. Courcelles, 75008 Paris. 522-37-68.

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

propriétés

PRESBYTERE
Oise Normande 80 km Paris, caract. Entr., sél. av. cheminée, cuis., 5 ch., w.-c., dépend., gar., chauf. centr. Terr. 2.500 m² avec vestiges de château fort. Prix : 170.000, av. facil., 25, rue Calais 60 Troissereux. Tél. : 700-46-21.

terrains

CROISSY Village
beau TERRAIN de 800 m² gde façade, entièrem. viabilisé. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet. — Tél. : 976-05-90.

GROUPE FINANCIER recherche IMMEUBLES A PARIS et TERRAINS A BATIR, devant figurer au bilan 1974. Discrétion assurée. - H. LE CLAIR, ELY. 69-36. Pour rendez-vous, 44, rue La Boétie. PARIS-8e.

boxes-autos

EXCELLENT PLACEMENT
A VENDRE
A CLICHY-SUR-SEINE
sous import. centre commercial (ascens.) 65 boxes fermés et 48 parkings couverts. Ensemble ou séparément. Rentabilité : 8 % l'an. J.-L. SICNA 267-58-24 et 25.

villégiatures

VACANCES ESPAGNE
Demandez prospectus couleurs et prix. Location villas et appartements. IDEAL COSTA BRAVA 58 bis, rue de Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Tél. : 744-65-97. C'est un service des Constructions E. RAMOS MARCA.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 8 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 villas de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

LA VARENNE - ST-MAUR-LE PARC
VILLAS NEUVES EN FINIT. 6-7 PIECES, livraison mars 75. Prix de 550.000 à 650.000 F. E.T.I.S. - 207-12-34

pavillons

FERTE-sous-JOUARRE, centre, libre et habitable de suite, prop. vend maison parf. état, 5 p., cuis., s. de bs, wc, jdin. Prix total 290.000 F. - Tél. 022-08-44.

Alfa est heureux de présenter aux «Alfistes» parisiens...

3 nouveaux concessionnaires Alfa Romeo.

DELAIZEMENT SA

• **S.F.A.M. France**
23, boulevard de Courcelles 75017 Paris
292 02-50

• **S.F.A.M. France**
40 ter, avenue de Suffren 75007 Paris
734 09-35

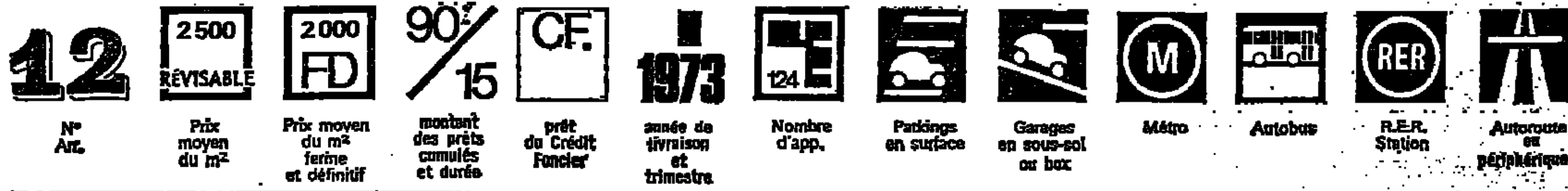
• **Delaizement S.A.**
5, rue de Bretagne 92300 Levallois
270 10-19 et 737 64-40

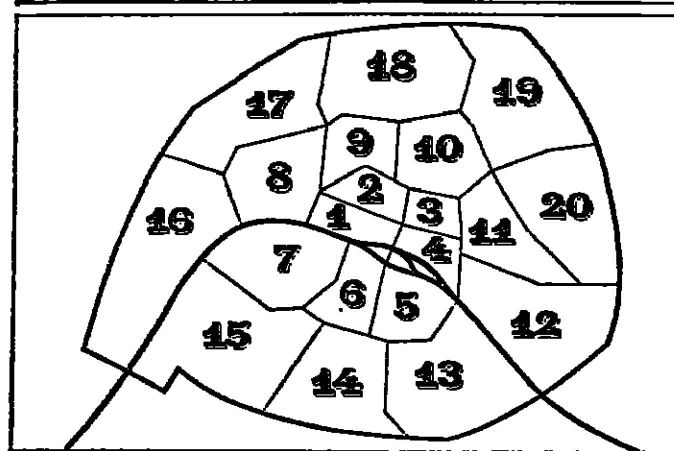
Trois "Alfistes" convaincus de longue date qui rejoignent les rangs des 250 spécialistes Alfa Romeo déjà à votre service aujourd'hui en France. Notamment à Paris et sa région :
- ETS. LE CALVEZ 6, rue Vulpian 75013 Paris 535 98-69
- ETS. DUPLEIX 6, rue Dupleix 75015 Paris 566 09-09
- GARAGE DU GOLF 27 bis, route de St-Germain 78560 Port-Marly 958 44-42
- GARAGES BELLANGER 37, route de Fontainebleau 91550 Paray-Vieille-Poste 921 53-61
- G.A.P. 122, rue Vaillant-Couturier 93130 Noisy-le-Sec 845 97-67
- GARAGE ALIX MARIA 39, rue de Varenne 94100 Saint-Maur 883 17-56

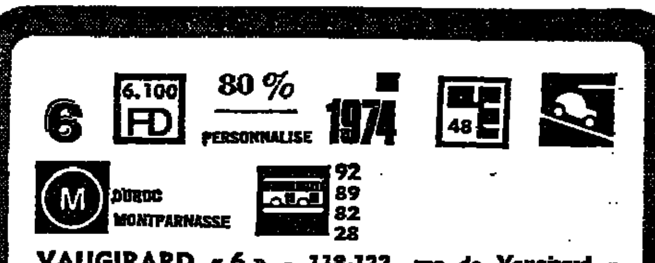
Passez les voir et profitez-en pour jeter un coup d'œil sur les nouvelles Alfa : Alfasud, Alfasud TI, Alfetta GT, etc.

alfa romeo 

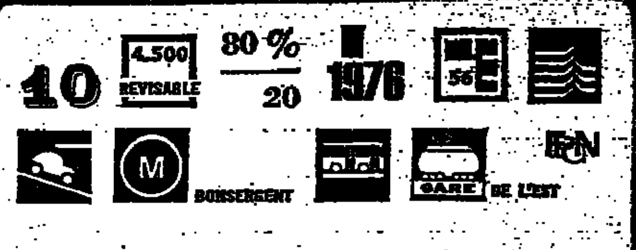
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.



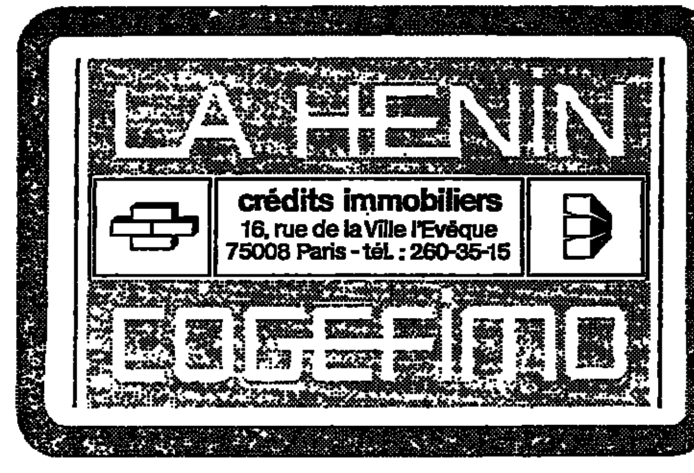


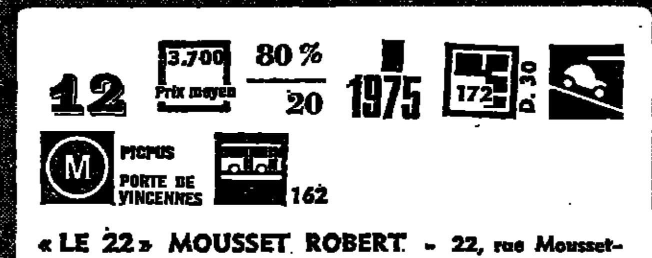


VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble grand standing, chambres équipées, studios, 3, 4, 5, 6 pièces, loggias, terrasses et jardin. Reste à vendre 10 appart. Vis. s. pl. lundi, jeudi, vendr., de 14 à 18 h 30 ; samedi et dimanche de 10 à 13 h et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris, Téléphone : 260-33-02

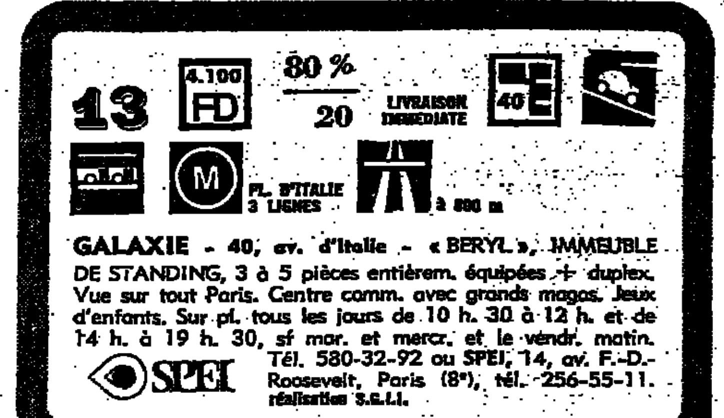


SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE - 31-33, rue des Vinaigriers - Petit immeuble de studios et 2 pièces, 7 étages, un 4 pièces au dernier étage avec terrasses. Pour ts rens. et vente s'adresser : **ZANNETTACCI**, 15, av. Matignon et 20, rue Royale - Téléphone : ELY. 98-32.

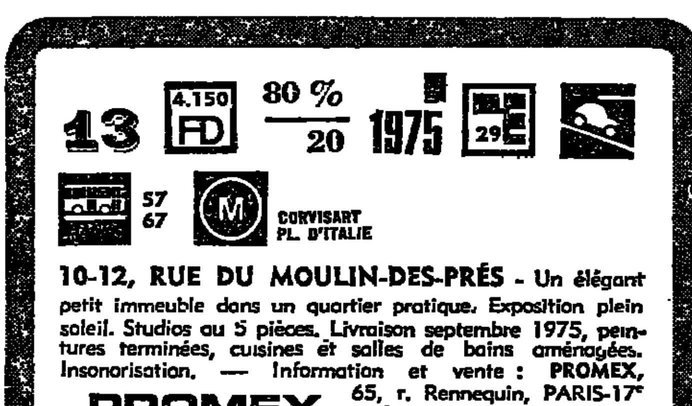




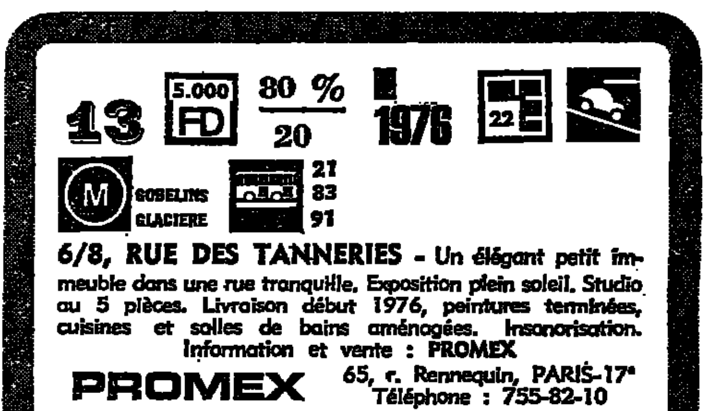
« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m M° Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand. 10 étages, faç. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 h 30.
S.I.E.T.R.A. 125, r. du Cherche-Midi (15e), SUF. 24-28.



GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipées + duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sf mar. et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11.
SPEI — réalisation S.G.I.I.



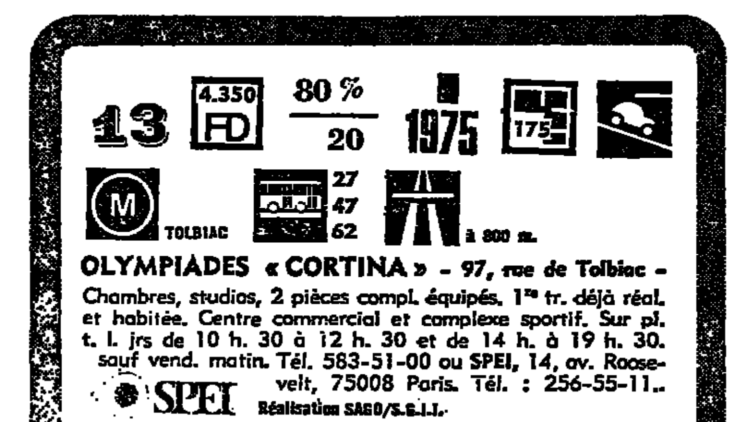
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.
PROMEX



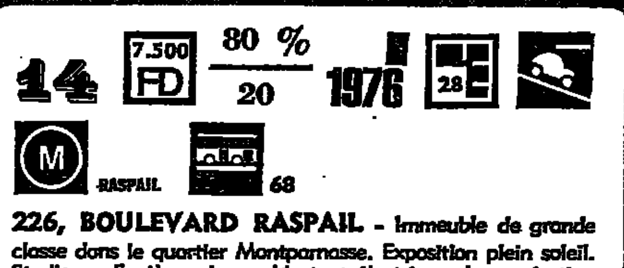
6/8, RUE DES TANNERIES - Un élégant petit immeuble dans une rue tranquille. Exposition plein soleil. Studio au 5 pièces. Livraison début 1976, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. Information et vente : PROMEX
PROMEX 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10



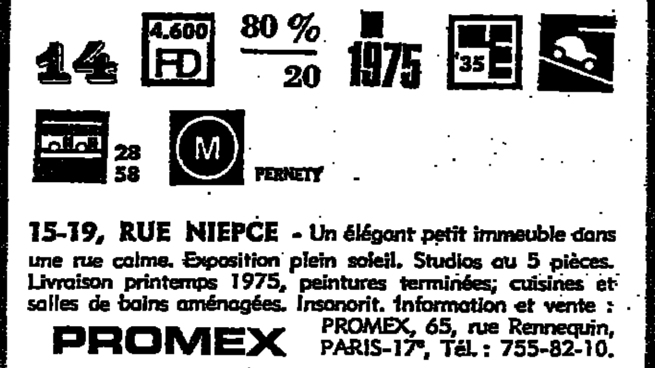
KELLERMAN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. du Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante. Du studio au 5 pièces avec balcons, terrasses et jardins privatifs. Appartement témoin ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h. 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e) Tél. : 720-80-00.



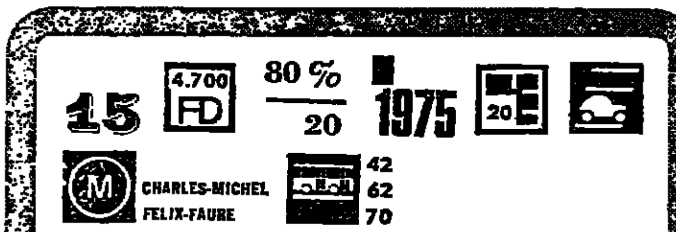
OLYMPIADES « CORTINA » - 97, rue de Tolbiac - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipés. 1re tr. déjà réal. et habitée. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. l. jrs de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30. sauf vend. matin. Tél. 583-51-00 ou SPEI, 14, av. Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 256-55-11.
SPEI Réalisation SAGO/S.G.I.I.



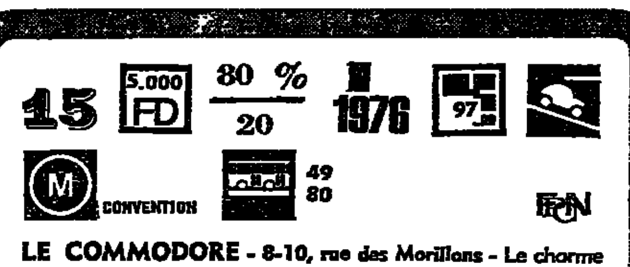
226, BOULEVARD RASPAIL - Immeuble de grande classe dans le quartier Montparnasse. Exposition plein soleil. Studio au 5 pièces. Immeuble tout électrique. Insonorisation thermique et phonique très poussée. Livrais. fin 1976.
PROMEX Inform. et vente : 65, r. Rennequin, Paris (17e). Tél. : 755-82-10.



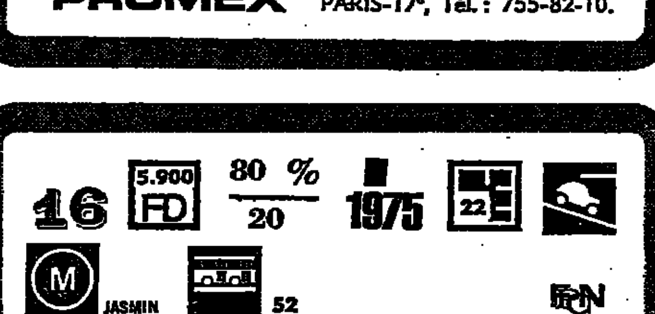
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées; cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente :
PROMEX PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.



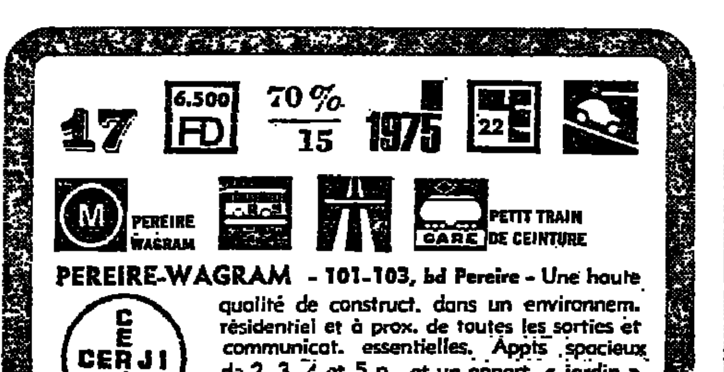
91, RUE DE JAVEL - Elégant petit immeuble en plein quartier résidentiel exposé plein sud. Studios, 2 et 4 p., livr. début 75. Peintures terminées, cuisine et salle de bains aménagées, insonorisation. Information et vente :
PROMEX PROMEX 65, rue Rennequin, Paris (17e). Téléphone : 755-82-10.



LE COMMODORE - 8-10, rue des Morillons - Le charme d'un immeuble élégant, la sécurité d'un investissement pierre. Du studio au 6 pièces + chamb. ind. Pierre BAHON S.A., 20, avenue F.-D.-Roosevelt (8e), BAL. 46-62. Bureau de vente sur place en semaine de 14 h. à 19 h., sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 19 h. Tél. 531-88-39.
Co-réalisation SINVIM – Pierre Bahon s. a.



LA FONTAINE - 53, rue La Fontaine - 10, av. Boudon - Studio, 3-4 pièces, l'une des façades donnant sur jardin. Sur place, bureau de vte et appartement modèle : sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 19 h. ; lun., vend. de 14 à 19 h. Pierre BAHON S.A. BAL. 46-62 - 20, av. F.-Roosevelt (8e).
pierre bahon s.a — Une production Legestalois s.a.r.l.

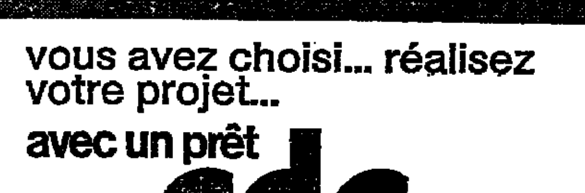


PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Appts spacieux de 2, 3 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+
CERJI

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt



COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 260.35.10 et 742.73.15

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Une étude de l'institut d'urbanisme

Le métro fait monter les prix

Hausse des prix des terrains et des logements, accélération de l'urbanisation, telles sont les conséquences depuis 1970 de la mise en service du tronçon Nation-Boissy-Saint-Léger du métro express régional.

Le choix de construire la branche Nation-Boissy-Saint-Léger « a correspondu plus à un héritage historique qu'à une option d'aménagement clairement déterminée », écrit M. Michel Boulet dans une étude publiée dans le dernier numéro des Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne *(I.A.U.R.P.) (1). Autrement dit les auteurs de la première version du schéma directeur de la région parisienne publiée en 1965 ont été mis devant le fait accompli ont dû se résigner à laisser le métro express desservir une zone qu'ils n'avaient pas prévu d'urbaniser.*

Ville nouvelle menacée

Conséquence : à proximité des stations (Saint-Maur, Champigny, Sucy, etc) l'ouverture de la ligne du métro express a accéléré la montée des prix de vente et de location des logements. « Un véritable marché de standing se développe près des stations à des prix souvent supérieurs en 1973, à 2 500 francs le mètre carré », *indique l'auteur de l'enquête. A Saint-Maur-des-Fossés par exemple la plus-value sur la vente des logements s'élèverait, depuis 1970, à environ 50 millions de francs.*

Dans les secteurs plus éloignés, le métro a « joué un rôle moteur dans l'urbanisation des grands espaces disponibles ». *A Champigny-sur-Marne, Chennevières, Limeil, Villecresnes et même dans les communes rurales du plateau de Brie, les promoteurs ont su vanter, auprès d'une clientèle aisée ou relativement aisée, les avantages d'une bonne desserte en transports et ceux de la « nature ». Depuis 1974, près de 50 % des ménages ont choisi leur résidence en raison de la présence du métro express.*

Les transports en commun ont été favorisés — 16 % des habitants ont abandonné leur voiture. Mais les effets sur l'installation d'activités économiques nouvelles pourtant souhaitable dans l'Est parisien, ont été « peu significatifs ». L'avenir, conclut M. Boulet, *dépendra de la politique d'urbanisme. Parviendra-t-on à freiner une urbanisation « sauvage » qui concurrence la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, qui attend toujours son métro ? Evitera-t-on cette hausse spectaculaire des prix des appartements qui sélectionne, par l'argent, les nouveaux habitants.*

E. M.

(1) *Cahiers de l'I.A.U.R.P.*, 21-23, rue Miollis. 75732 Paris

TRANSPORTS

Les passagers ont mal accepté l'augmentation des tarifs aériens

Les compagnies aériennes ont marqué le pas en 1974. Leur trafic — passagers et fret — a crû de 5 % seulement d'une année sur l'autre, soit la plus faible majoration enregistrée depuis 1958. D'après ces estimations, publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), on constate, pour la première fois, une baisse de 5 % du nombre de kilomètres parcourus et une augmentation — de 69 à 76 — du nombre moyen des voyageurs à bord de chaque avion.

Pour lutter contre la hausse de leurs frais d'exploitation, due à l'inflation et à l'enchérissement du coût du carburant, les transporteurs ont réduit leurs vols, et de ce fait amélioré le taux d'occupation de leurs appareils.

Ces mesures, prises à chaud, ne leur ont pas permis de se remettre à flot. La clientèle touristique, que, depuis quelques années, les compagnies régulières s'efforçaient de soustraire, par des tarifs promotionnels, aux séductions des transporteurs à la demande, a commencé de leur échapper. Elles ont dû relever leurs barèmes pour payer leur carburant, provoquant ainsi une évasion de passagers dont le pouvoir d'achat était déjà entamé par l'inflation.

De 1973 à 1974, le trafic touristique par la voie des airs a chuté de 40 % en Italie. Le déficit de la compagnie Alitalia est estimé, pour l'an dernier, à 500 millions de francs, contre 55 millions en 1973. En Grande-Bretagne, après la faillite de Courtline Aviation, on s'attend que cinq cents agents de voyages disparaitront du marché, cette année, par le biais de regroupements ou de dépôts de bilans. La compagnie British Caledonian a licencié quelque huit cents employés ; son directeur général s'est inscrit lui-même sur la liste des partants.. Les Allemands, grâce à la bonne tenue de leur monnaie, ont dépensé, en 1974, autant d'argent à l'extérieur de leur pays que les Américains en dehors de chez eux

Sauf T.W.A. et Pan Am. dont le déficit atteindrait 641 millions de francs, la plupart des grandes compagnies américaines ont bien terminé le dernier exercice. Elles ont réalisé, en 1974, les bénéfices nets les plus importants depuis 1967 : 1,75 milliard de francs. Northwest Airlines, par exemple, a doublé les siens par rapport à l'année précédente.

Ces transporteurs ont eu, face à la crise, des réactions de défense énergiques et immédiates. Ils ont notamment opéré des licenciements massifs, réduit sensiblement leurs vols. Politique que beaucoup de compagnies européennes, placées dans un tout autre contexte politico-économique, n'ont pu suivre.

Sur la route la plus fréquentée du monde — celle de l'Atlantique nord. — le trafic, en 1974, a baissé de 10 % pour les vols réguliers, de 30 % pour les vols non réguliers. C'est la première fois que l'on constate, sur ce réseau, une réduction du nombre de passagers, d'habitude toujours en progression.

Les transporteurs à la demande, qui « tiralent » sur leurs prix, ont subi très durement les effets de la crise de l'énergie. Quarante ont disparu en Europe depuis 1968, dont douze en 1972. L'an dernier, cinq ont déposé leur bilan : Donaldson et Courtline Aviation (Grande-Bretagne), Mey Air (Norvège), Phoenix Airways (Suisse) et Pomair (Belgique).

La compagnie danoise Sterling Airways, qui contrôlait avec Conair environ 60 % du trafic non régulier scandinave, ne peut honorer ses dettes contractées auprès de l'Aérospatiale pour l'achat de Caravelle-12. Le marché charter intra-européen représentait 25 % du marché aérien total en 1973, environ 11 % seulement l'an dernier. Malgré des déboires communs compagnies régulières et transporteurs à la demande, qui n'ont pas réussi à s'entendre sur un prix minimal pour les vols charter, continuent de s'ignorer.

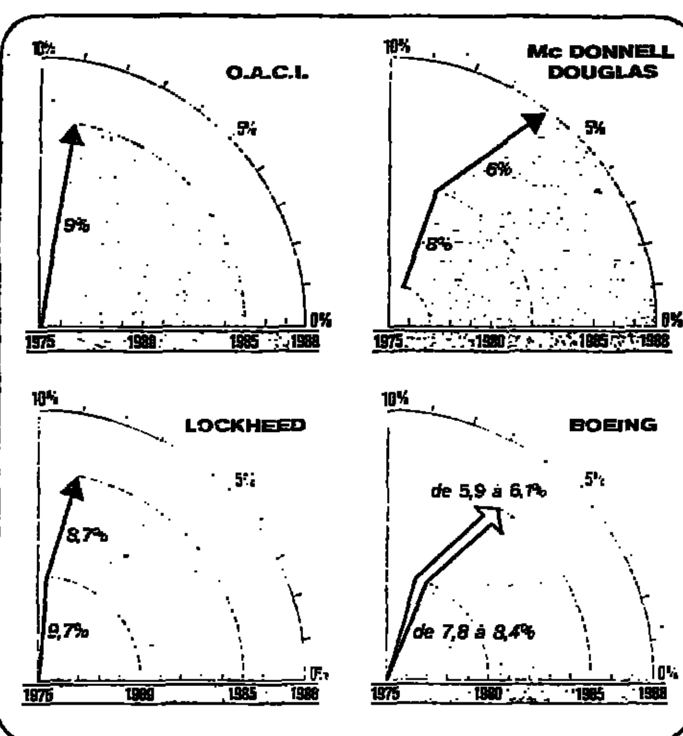
JACQUES DE BARRIN.

Les résultats...

	Passagers	Fret	Poste	Total	% d'augmentation
1970	41 570	11 940	3 140	56 650	—
1971	44 470	13 120	2 880	60 470	+ 7 %
1972	50 460	14 930	2 770	68 160	+ 13 %
1973	55 380	17 540	2 880	75 800	+ 11 %
1974	57 390	19 650	2 860	79 900	+ 5 %

Ces statistiques — exprimées en milliards de tonnes-kilomètres — intéressent l'ensemble du trafic régulier des compagnies des cent vingt-neuf Etats-membres de l'O.A.C.I., y compris l'U.R.S.S., mais Chine exclue.

...les perspectives



Les taux d'augmentation annuels du trafic des passagers établis par l'O.A.C.I. et les trois constructeurs aéronautiques américains, sont proches. Ils se situent, d'ici à 1980, autour de 8,5 %. Le trafic devrait évoluer différemment selon les réseaux : Amérique du Nord (+ 8 %), Europe (+ 10 %), Moyen-Orient (+ 13 %). Ces evaluations tiennent compte de la crise de l'énergie. En 1968, l'O.A.C.I. avait prévu un taux de croissance annuel de 14 % jusqu'en 1980...

Le tunnel sous la Manche

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN PROPOSE UN FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE

La décision d'arrêter les travaux du tunnel sous la Manche est « *une entrave dans la marche de l'unification européenne* », a déclaré, le mercredi 22 janvier, M. Cornelis Berkhouwer, président du Parlement européen.

Après avoir indiqué que cette affaire concernait « *non seulement l'Angleterre et la France, mais tous les pays de la Communauté et spécialement les riverains ou les voisins de la Manche* », et suggéré d'en faire « *une entreprise européenne commune* », M. Berkhouwer a proposé la mise en place d'un consortium européen qui émettrait des parts d'un montant modeste et les offrirait aux deux cent cinquante millions d'Européens de la Communauté.

La décision du gouvernement britannique a été mal accueillie dans plusieurs milieux politiques français. M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré : « *L'Angleterre manifeste une fois de plus son absence d'intérêt, d'ambition, de solidarité dès qu'il s'agit de participer à une entreprise communautaire à laquelle tiennent ses partenaires. Devant un goût aussi faible pour l'Europe, on est amené à se poser la question : « Faut-il s'obstiner à vouloir faire boire un âne qui n'a pas soif ? »*

En revanche, la compagnie Sealink, filiale de la Société des chemins de fer britanniques, a annoncé qu'elle allait investir environ 60 millions de livres (607 millions de francs) au cours des dix prochaines années, afin d'accroître les services de navires transbordeurs sur la Manche vers la France et la Belgique.

● FUSION PAN AM-AMERICAN AIRLINES ? — Les compagnies Pan American Airways et American Airlines ont annoncé, le mardi 21 janvier, qu'elles étudient la possibilité d'une fusion de tout ou partie de leurs activités.

Pan Am, qui connaît de sérieuses difficultés financières, a déjà envisagé de se rapprocher de deux autres transporteurs américains : T.W.A. et Eastern Airlines.

URBANISME

Les professionnels : l'architecture n'est pas un luxe

« *Le public assimile l'architecture à un luxe et ignore que l'intervention des professionnels de l'architecture représente moins de 2 % du prix de vente d'un appartement* », a déclaré, le lundi 20 janvier, M. Alain Gillot, président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (U.N.S.F.A.). « *Aucune mesure partielle ne peut suffire à améliorer notre cadre de vie* », estime M. Gillot, qui se félicite que le gouvernement tente une « *approche globale de l'environnement* bâti » en abordant à la fois les questions foncières, celles du financement de la construction et la réforme de la profession d'architecte.

Le gouvernement doit, en effet, présenter au Parlement, au printemps prochain, le projet de loi sur l'architecture voté par le Sénat en juin 1973. Depuis un an et demi, les professionnels ont examiné entre eux et avec les pouvoirs publics ce texte qui déclare l'architecture d'intérêt public et rend obligatoire l'intervention d'un architecte pour toutes les constructions, sauf les très petites (*le Monde* du 12-13 novembre 1972). Tout en protégeant la fonction, le projet de loi ouvre plus largement l'accès au titre d'architecte. D'autre part, un système d'aide architecturale est mis en place afin de conseiller ceux qui construisent eux-mêmes.

L'UNSFA estime que cette possibilité ne devrait pas être offerte aux collectivités locales, comme le Sénat l'avait demandé. Le syndicat refuse, d'autre part, que les architectes participent au financement de ces organismes. Les architectes sont prêts, en revanche, a indiqué M. Gillot, à assurer gratuitement des actions d'information et de formation du public, ce qui doit être, selon eux, la fonction essentielle de l'aide architecturale.

Pour ce qui concerne le recours obligatoire aux architectes, l'UNSFA regrette que le projet de loi la limite aux documents du permis de construire. « *C'est vouloir faire de l'architecte un prête-nom, un conseil, un signataire de documents administratifs* », estime M. Gillot, qui demande que « *l'architecte, même s'il n'est pas chargé de contrôler les travaux, soit à même de contrôler que son projet est respecté.* » Enfin, l'UNSFA demande que le projet de loi précise l'interdiction faite aux architectes salariés d'un constructeur de signer les projets de leur employeur afin d'éviter que les préoccupations commerciales briment la création.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● LE BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON. — Le budget 1975 de la communauté urbaine de Lyon (55 communes) s'élève à un peu plus de 1 160 millions de francs et augmente de 26 % par rapport à l'an dernier. Les groupes socialiste et communiste du conseil ont voté contre.

Environnement

● PAS D'USINE POLLULANTE DANS LA MEUSE. — Le projet d'installation à Pagny-sur-Meuse de la Chemische Werke, l'usine allemande de stéarate de plomb refusée par les Alsaciens a été beaucoup plus mal accueilli qu'on ne s'y attendait (*le Monde* du 18 janvier). Sur les onze conseilers municipaux de Pagny, huit (dont le premier adjoint) viennent de se prononcer contre. Ils demandent à la population de « *s'unir pour faire front contre l'usine fantôme rejetée par tous* ». Le maire, M. Henri Perot, se trouve donc en minorité. — (Corresp.)

Paris

● L'AVANCEMENT DES TRAVAUX A BEAUBOURG. — M. Robert Bordaz a fait le point, le 21 janvier, sur l'avancement des travaux du centre Beaubourg-Georges-Pompidou, qui doit être inauguré en 1976. L'aménagement de l'ensemble coûtera, selon lui : 99 millions de francs pour l'acquisition du terrain : 298 millions pour la construction proprement dite, et 27,8 millions pour les éléments complémentaires, avec une tolérance de dépassement de l'ordre de 12 %.

● CONTRE LA RADIALE VERCINGETORIX. — Afin de protester contre le projet d'autoroute urbaine porte de Vanves-Montparnasse, dite radiale Vercingétorix, le comité de défense de ce quartier, l'Association des droits du piéton et la Fédération des usagers des transports organisent, le samedi 25 janvier 1975, à 15 heures, une manifestation au carrefour des rues du Château, de l'Ouest et de Guilleminot (14e).

Pêche

● COMPROMIS AU LARGE DE LA NORVEGE. — La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et la Norvège se sont mis d'accord, le 21 janvier à Londres, sur un compromis relatif à la pêche au large des côtes norvégiennes.

Pour des raisons de surveillance des eaux et de préservation des fonds, le gouvernement d'Oslo a, en effet, décidé de créer dans ses eaux territoriales trois importantes zones où la pêche sera interdite à tout chalutier étranger pendant certaines périodes de l'année. Les pays de la Communauté européenne intéressés auraient obtenu des autorités norvégiennes un assouplissement dans le calendrier des cantonnements norvégiens.

A PARIS
BUREAUX A LOUER
A PROXIMITE
IMMEDIATE
DU PERIPHERIQUE
ET DU METRO

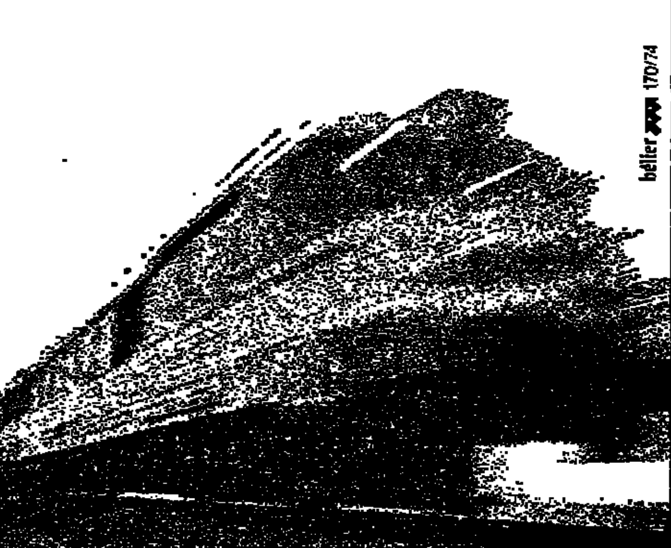
A la Porte d'Orléans PERISUD
de 300 à 7000 m² - 445 F le m²
A la Porte de Pantin EVOLUTION
de 140 à 5000 m² - 415 F le m²
SAF 42 Av. de Friedland 75008 PARIS
622.10.10

Avec les turbotrains la SNCF met un trait d'union entre les régions.

En service aujourd'hui : Paris-Caen-Cherbourg; Paris-Deauville; Lyon-Strasbourg; Lyon-Nantes; Lyon-Bordeaux.
En service en 1975 : Bordeaux-Toulouse; Lyon-Chambéry-Annecy; Lyon-Grenoble; Genève-Chambéry-Grenoble-Valence.

Qu'est-ce qu'un turbotrain ?
Une nouvelle technique de transport qui fait ses preuves chaque jour pour des milliers de voyageurs. Depuis quelques années, les turbotrains roulent d'une ville à l'autre, au service de tous : en 2e classe comme en 1re classe.
Rapides et insonorisés, ils sont une nouvelle manière de voyager que la S.N.C.F. veut développer pour vous. Au service de l'aménagement du territoire, la S.N.C.F. va poursuivre la mise en place des turbotrains entre de grandes métropoles régionales.

Avec les turbotrains de la SNCF le futur existe déjà. en 2e classe comme en 1re classe. SNCF



PROTEGEZ VOTRE CAPITAL PAR UN INVESTISSEMENT DE PREMIER ORDRE A PARIS

– Bureaux et Locaux Commerciaux libres ou occupés
– Studios et Appartements tout confort dans des immeubles rénovés.
Vendus directement par propriétaire

UNION FONCIERE : 766.51.08.
39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Gestion possible par nos soins
Sécurité et Rentabilité.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

VIIe PLAN

M. Giscard d'Estaing : la pression fiscale que supportent les Français ne doit pas être accrue

La pression fiscale (1) en France ne doit pas être accrue, a déclaré M. Giscard d'Estaing, qui recevait mardi 21 janvier, à l'Elysée, les membres du bureau de l'Assemblée permanente de chambres de commerce et d'industrie. Le président de la République a précisé qu'il exprimerait cette volonté pour orienter la première phase des travaux du VIIe Plan, qui se dérouleront jusqu'en mars.

Rapportant les propos de M. Giscard d'Estaing à l'issue de l'entretien qu'il venait d'avoir avec lui, M. Peillon, président de l'A.P.C.C., a ajouté : *« Peut-être y aura-t-il des modifications de la fiscalité, car il y a encore des injustices. Mais la déclaration était nette : M. Giscard d'Estaing prendra personnellement position. »*

M. Giscard d'Estaing, a souligné qu'en conséquence, *« il ne fallait pas alourdir l'appareil administratif de l'Etat. Il faut, avec le même effectif, aboutir à une meilleure efficacité »*.

Au cours de cette réception, qui s'est prolongée plus d'une heure, M. Giscard d'Estaing a exprimé sa conviction qu'il était possible de limiter à un taux modéré la hausse des prix durant cette année et, d'autre part, qu'il n'y aurait pas de réduction de la consommation. Il a estimé, toujours selon M. Peillon, que l'on enregistrera une progression du volume de la consommation de 2 à 3 %, soit, compte tenu de la hausse des prix attendue, un chiffre d'affaires global qui représenterait une progression importante (2).

(1) Poids de la fiscalité par rapport au produit intérieur brut (PIB).

(2) Le compte économique pour 1975 prévoit une croissance de 3,5 % en volume de la consommation des ménages.

SYNDICATS

LA C.G.C. : on ne peut aller plus loin dans l'écrasement de la hiérarchie.

« Nous sommes à la limite du supportable. On ne peut aller plus loin dans l'écrasement de la hiérarchie », a déclaré devant la presse, le 21 janvier, M. André Malterre, président de la C.G.C. Les responsables de cette centrale estiment, en effet, inacceptables les propositions relatives aux salaires qui sont faites dans tout le secteur nationalisé. M. Ricco, président de la fédération des cadres C.G.C., l'a dit aussi catégoriquement. Toutefois, la C.G.C. reconnait que la grève, à l'heure actuelle, n'est pas le moyen d'action le plus efficace.

Auparavant, M. Malterre, traitant de la relance de l'économie française, avait rappelé ses propositions concernant la protection de l'épargne par l'indexation du capital ou des taux d'intérêts.

Le chômage des cadres et, en particulier, celui des jeunes diplômés, la réforme du système de relèvement du plafond de la Sécurité sociale, l'alourdissement de la fiscalité, les perspectives du Plan, sont autant de graves préoccupations pour la C.G.C., qui va reprendre contact avec les divers groupes parlementaires, pour rappeler les promesses de la campagne présidentielle. De plus, M. Malterre a annoncé qu'il serait très prochainement reçu par le président de la République.

La C.G.C., d'autre part, précise sa position sur la réforme de l'entreprise. Hostile à l'étatisation, à l'autogestion comme à la cogestion, les cadres C.G.C. sont plus que jamais attachés à la concertation. L'accord conclu l'été dernier avec le C.N.P.F. sur la création de commissions de concertation est appliqué, déclare la C.G.C., dans des professions très diverses. Elle cite notamment les sociétés Singer, Malissard et Salvarzeix, M.G.M. Hervé et fils, Novaservices, La Vigie parisienne, Rexim et Bata. Une dizaine d'autres sont en préparation dans la papeterie, l'automobile, la chimie, la pharmacie, le commerce, l'habillement. Jusqu'à présent, seule la C.G.C. a signé ces accords d'entreprise, bien qu'elle souhaite voir les autres cadres participer aux commissions de concertation.

EMPLOI

POLÉMIQUE ENTRE MM. DURAFOUR ET CEYRAC

M. Durafour, ministre du travail, commentant dans un article du « Figaro » les dernières statistiques sur l'emploi, s'est inquiété de l'importance du chômage des jeunes, critiquant à ce propos l'attitude de certains chefs d'entreprise.

« Tout se passe, écrivait-il, comme si certains employeurs hésitaient aujourd'hui à engager des jeunes. (...) Une société hostile à sa jeunesse ou seulement indifférente est une société condamnée. »

M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a répliqué en qualifiant ces accusations de « contre-vérités » : « C'est un problème général d'embauche qui est posé et qui ne peut être résolu que par une relance de l'économie. Jamais les jeunes n'ont été aussi nécessaires à la vitalité de la société française. »



CORRESPONDANCE

La majorité « sociale » à dix-huit ans

Dans la page « Evénement » sur « La majorité à dix-huit ans », nous avons indiqué par erreur que « l'âge requis pour être élu délégué du personnel, membre d'un comité d'entreprise ou délégué syndical reste fixé à dix-huit ans ». M. Robert Schwint, sénateur du Doubs (socialiste), nous écrit à ce propos :

En fait, l'âge requis pour accéder à ces postes de responsabilité est toujours de vingt et un ans, en vertu des articles L 412-12, L 420-9 et L 433-4 du code du travail. Une proposition de loi socialiste, déposée à mon initiative et dont j'étais également le rapporteur, vient d'être adoptée sans difficulté par le Sénat, le 16 décembre dernier, pour abaisser cet âge à dix-huit ans. (Là encore le Sénat sait se mettre à la pointe du progrès, comme dans le cas de la majorité électorale à dix-huit ans, votée par lui en juin 1973.)

Il reste à souhaiter que les députés se saisissent de ce texte, sans doute à la session de printemps, pour que les salariés civilement majeurs dès l'âge de dix-huit ans puissent obtenir le droit de représenter leurs camarades de travail au titre de délégué du personnel membre du comités d'entreprise et délégué syndical.

[Rappelons, comme le fait d'ailleurs le rapport sur la proposition de loi de M. Robert Schwint, que, depuis 1972, l'âge des électeurs pour la désignation des comités d'entreprise et des délégués du personnel a été ramené à seize ans et qu'un arrêt de la Cour de cassation en date du 17 octobre 1973 a reconnu la validité d'accords collectifs d'entreprise abaissant en deçà de vingt et un ans l'âge d'éligibilité aux instances de représentation du personnel. Mais dans ces cas il y avait accord des employeurs en dérogation expresse de l'inspecteur du travail. Il reste à souhaiter, avec M. Schwint, que l'Assemblée suive l'avis du Sénat et aligne sur ce point le code du travail sur les dispositions concernant la majorité civile et électorale.]



SALAIRES

Légers progrès des négociations dans la fonction publique

La cinquième rencontre, le 21 janvier, entre les fédérations de fonctionnaires et M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, s'est traduite par de nouvelles propositions gouvernementales de portée limitée. Elles sont estimées insuffisantes par les syndicalistes. Une nouvelle réunion aura lieu le 28 janvier. De toute façon, la C.G.T. et la C.F.D.T. réaffirment catégoriquement leur opposition à un compromis faisant référence à l'indice officiel des prix, et la C.G.C. a déjà exprimé les plus formelles réserves devant un nouveau resserrement de la hiérarchie.

Pour l'essentiel, les dernières proposition de M. Péronnet sont les suivantes :

● *Maintien du pouvoir d'achat.* — Les traitements seraient relevés, à titre provisionnel, de 1 % le 1er janvier, 2,5 % le 1er avril, puis de 1,75 % au 1er juillet et de 1,75 % au 1er octobre. Soit 7 % au total, le gouvernement retenant l'hypothèse selon laquelle la hausse officielle des prix serait de 8 % dans l'année. Au cas où elle serait supérieure à 6 % durant le premier semestre, les partenaires se réuniraient de nouveau. En tout état de cause, un ajustement en fonction de l'évolution du coût de la vie aurait lieu à la fin de chaque trimestre.

● *Progression du pouvoir d'achat.* — Seules en bénéficieraient les petites et moyennes catégories avec deux mesures : attribution de cinq points d'indice à la catégorie D. Soit, pour 70 000 agents, un supplément mensuel de 38 F à 40 F, le point valant entre 7,50 F et 8 F. De plus, versement d'une indemnité dégressive de 60 F à la base s'arrêtant en « sifflet » à l'indice 230. Elle serait perçue par environ un million d'agents.

Les syndicats estiment ces dispositions trop minces et reprochent à l'indemnité dégressive de ne pas concerner les retraités, pour lesquels ils demandent une nouvelle tranche d'intégration de l'indemnité de résidence dans le calcul des pensions.

Une augmentation des traitements de 1 % coûte actuellement 1 milliard de francs lourds en année pleine.

Les revendications sur les améliorations catégorielles, est-il précisé, seront discutées ultérieurement, indépendamment de l'accord salarial proprement dit. — J. R.

● **REPRISE DE LA SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS JEAN-CHARLES STRIBICK** à Saint-Etienne par la Société auxiliaire d'entreprise, sous le nom de société nouvelle Stribick. L'entreprise concernée (1 300 salariés) a été admise au bénéfice du règlement judiciaire (*le Monde* des 25 et 26 octobre 1974). Après 242 licenciements et de nombreux départs, les 612 salariés restant vont être licenciés et en partie réembauchés : la totalité des ouvriers et la moitié des cadres. — *(Corr.)*



(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Nationale des Industries Textiles « Sonitex »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Textiles lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un projet de :

TISSAGE FINISSAGE SOIERIES

La remise des offres aura lieu, au plus tard, le 15 mars 1975, à 12 heures.

Les cahiers des charges pourront être retirés dès la parution de cette annonce à :

SONITEX - Division Projets et Réalisations, 5, rue Abane-Ramdane - 4e étage - ALGER.

Les offres seront remises à la même date indiquée, et à la même adresse.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Nationale des Industries Textiles « Sonitex »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Textiles lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un projet de :

FILATURE TISSAGE COTON 15.000.000 M2

La remise des offres aura lieu, au plus tard, le 15 mars 1975, à 12 heures.

Les cahiers des charges pourront être retirés dès la parution de cette annonce à :

SONITEX - Division Projets et Réalisations, 5, rue Abane-Ramdane - 4e étage - ALGER.

Les offres seront remises à la même date indiquée, et à la même adresse.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Nationale des Industries Textiles « Sonitex »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Textiles lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un projet de :

FILATURE TEINTURE COTON 5.000 TONNES

La remise des offres aura lieu, au plus tard, le 15 mars 1975, à 12 heures.

Les cahiers des charges pourront être retirés dès la parution de cette annonce à :

SONITEX - Division Projets et Réalisations, 5, rue Abane-Ramdane - 4e étage - ALGER.

Les offres seront remises à la même date indiquée, et à la même adresse.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Nationale des Industries Textiles « Sonitex »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Textiles lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un projet de :

3 TISSAGES FINISSAGE LAINE CAPACITÉ TOTALE 28.000.000 MÈTRES/LINÉAIRES

La remise des offres aura lieu, au plus tard, le 12 avril 1975, à 12 heures.

Les cahiers des charges pourront être retirés dès la parution de cette annonce à :

SONITEX - Division Projets et Réalisations, 5, rue Abane-Ramdane - 4e étage - ALGER.

Les offres seront remises à la même date indiquée, et à la même adresse.

de la tour Bretagne vous dominez tout l'ouest

au centre de Nantes : la tour Bretagne
16.000 m2 de bureaux
lot minimum : 145 m2

Bourdais Bureaumatique
Paris : 164, bd Haussmann 75008 - Tél. 227.11.89.
Nantes : tour Bretagne, Pl. Bretagne - Tél. 73.89.21.

Pour toute documentation :
Nom ....
....
Adresse ....
....

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Les Neuf reprendront le dossier des prix agricoles le 10 février

Bruxelles (Communautés européennes). — Comme prévu, les ministres de l'agriculture des Neuf qui étaient réunis lundi et mardi à Bruxelles se sont séparés sans avoir arrêté les prix de la prochaine campagne. A la demande insistante de M. Ertl, ils ne reprendront pas le débat avant les 10, 11 et 12 février. L'engagement pris par le conseil des ministres d'approuver cette année la nouvelle grille de prix avant le 31 janvier, de telle façon que pour les produits laitiers la campagne puisse débuter au 1er février, ne sera donc pas tenu.

A première vue, les conséquences pratiques de cet échec pour les exploitants agricoles ne seront pas considérables : les augmentations des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait, qui seront approuvées courant février, pourront en effet être appliquées rétroactivement au 1er février. Ce retard risque néanmoins d'être mal accueilli par les paysans qui viennent de connaître une période difficile.

De notre correspondant

A la demande de la France et de l'Italie, le conseil a autorisé la distillation des excédents de vin. Le prix qui sera payé aux viticulteurs par les organismes d'intervention a été fixé à 1,58 unité de compte par degré-hecto (8,77 F), soit un prix proche de celui constaté actuellement sur le marché. Les Français s'en montrent très satisfaits, car c'est la première fois qu'une opération de distillation est ouverte par la Communauté à un prix qui ne soit pas « pénalisateur » pour les viticulteurs.

C'est avec l'accord sur l'achat de sucre, le seul résultat de cette session, les positions des Neuf restent en effet passablement éloignées sur les prix de la prochaine campagne. Trois principaux problèmes sont posés aux ministres :

— *Le niveau général des prix.* — La France souhaite que le réajustement atteigne 10 %. L'Allemagne insiste au contraire pour qu'il reste inférieur à 9 %.

— *Le soutien des productions animales* et plus particulièrement de la viande bovine. — Les Allemands, comme la Commission, voudraient profiter de l'occasion pour remettre en cause le système de l'« *intervention permanente* », en fixant un « *prix d'intervention* » qui décourage les producteurs de vendre leur bétail aux organismes stockeurs. La France s'oppose résolument au démantèlement du régime d'intervention, qu'elle considère comme un des acquis importants de la politique agricole commune. En outre, M. Bonnet a proposé de verser une prime de 30 U.C., soit 165 F par tête de bovin femelle, aux éleveurs s'engageant à conserver en 1975 un troupeau de vaches adultes équivalant à celui de 1974.

Une opération mal accueillie

Cette opération qui coûterait 600 millions d'U.C., soit 3 300 millions de francs au FEOGA, a été plutôt mal accueillie par les autres délégations. Les Britanniques n'ont pas eu davantage de chance. Ils souhaiteraient que les pays membres soient autorisés à organiser, comme bon leur semble, le soutien du marché de la viande bovine.

Toutes les délégations se sont opposées aux idées largement exprimées par M. Peart, le ministre britannique, faisant valoir que la « *renationalisation* » des mécanismes de soutien souhaitée par le Royaume-Uni aboutirait très vite à la dislocation du Marché commun de la viande bovine.

— *Les mesures complémentaires*, communautaires ou nationales qui devront être prises pour « accompagner » un réajustement des prix dont on peut déjà deviner qu'il ne suffira pas à compenser les effets de l'inflation sur le revenu des exploitants.

Bref, le travail à effectuer est encore considérable. Sur le plan politique, on constate que c'est la position au demeurant peu précise et peu cohérente défendue par M. Ertl, le ministre allemand, qui freine le plus la mise au point d'un accord de compromis. Ce dossier agricole européen fera sans doute l'objet d'un examen attentif lors du prochain « sommet » franco-allemand à Paris, le 3 février.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DEMEURE FRAGILE, COMPLEXE ET INACHEVÉE SOULIGNENT LES CHAMBRES D'AGRICULTURE.

Etabli par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), le « *bilan des Communautés européennes et de la politique agricole commune* », qui a été remis au président de la République la semaine dernière, a été rendu public ce mercredi 22 janvier :

« *Il serait irréaliste de clore un tel bilan sur une nette distinction entre le doit et l'avoir pour chaque Etat membre ou pour chaque activité économique. Ce serait oublier que l'objectif fondamental des traités de Paris et de Rome est d'établir une communauté européenne* », note l'APCA. La Compagnie consulaire paysanne souligne les « *résultats appréciables* » acquis dans certains domaines — croissance, commerce extérieur, niveau de vie, conditions de travail — en dépit de l'inachèvement de l'union économique et monétaire, du manque d'unité en matière de politique énergétique, des lacunes de la politique des transports, des insuffisances en matière sociale et des déséquilibres régionaux persistants. C'est pourquoi les chambres d'agriculture estiment que l'ensemble européen conserve un aspect fragile.

Fragilité, complexité, inachèvement, sont encore les caractéristiques de l'Europe verte en dépit d'un « *acquis important* » relevées par l'APCA.

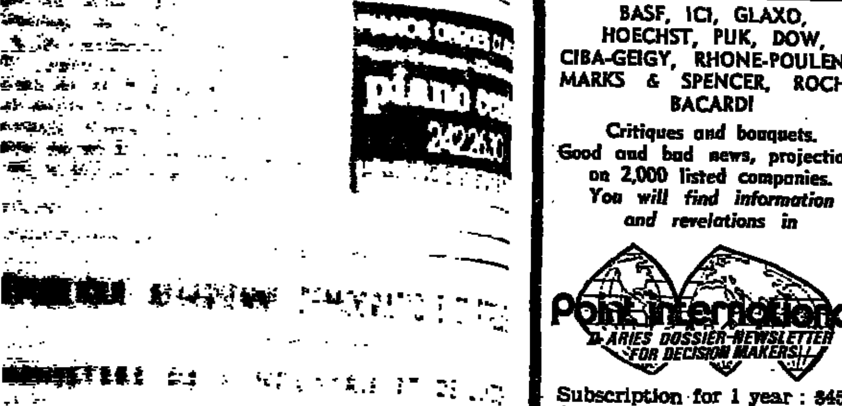
— Fragile, parce que les mécanismes de la politique agricole commune « *perdent une grande part de leur signification en l'absence de décisions des Neuf en matière monétaire, régionale, sociale et fiscale* ».

— Complexe, en raison des politiques agricoles différentes dans chacun des Etats membres et de l'inorganisation des marchés mondiaux des denrées.

— Inachevée, car, restant essentiellement une politique de marchés et de prix, elle n'a pu « *parvenir à rapprocher le revenu des agriculteurs de celui des autres catégories professionnelles, à combler les disparités de revenus entre productions et régions, à harmoniser ou supprimer les aides nationales qui faussent la concurrence entre producteurs* ».

BASF, ICI, GLAXO, HOECHST, PUK, DOW, CIBA-GEIGY, RHONE-POULENC, MARKS & SPENCER, ROCHE, BACARDI

Critiques and bouquets.
Good and bad news, projections on 2,000 listed companies.
You will find information and revelations in



Subscription for 1 year : $450.
Current (monthly) issue : $50.
ARIES INTERNATIONAL
15, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.
Téléph. : 504-88-79 - 770-29-69.

DES AGRICULTEURS MANIFESTENT DEVANT LA PRÉFECTURE DES COTES-DU-NORD

Une vingtaine de syndicalistes de la Fédération départementale des exploitants (F.D.S.E.A.) ont effectué une « *opération éclair* » dans la nuit de lundi 20 à mardi 21 janvier contre la préfecture des Côtes-du-Nord à Saint-Brieuc.

Les agriculteurs ont placardé des affiches, déversé des produits laitiers aux abords de l'entrée principale et accroché des porcelets aux grilles. Des fourches ont été plantées dans les pelouses de l'hôtel préfectoral.

La manifestation, qui n'a duré que quelques minutes, était liée aux négociations sur les prix agricoles à Bruxelles. — (A.F.P.)

AFFAIRES

Rien ne sert d'être gros

De notre envoyé spécial

Alger. — « *Si on avait attendu après le C.N.P.F., les banquiers et les ambassades de France, on n'en serait pas là.* » Là, c'est-à-dire pour les établissements Lapouyade et leur directeur général, M. Michel Trompe : en Algérie, en Iran, au Koweït, dans les émirats du golfe Persique et dans une demi-douzaine d'autres pays qui sentent bon le pétrole et dans lesquels cette société du Loir-et-Cher exporte en grandes quantités ses rayonnages métalliques. Expérience banale, dira-t-on, puisque partagée aujourd'hui par tant d'autres industriels français. L'original en la circonstance est que Lapouyade — 52 millions de chiffre d'affaires, quatre cent vingt-cinq personnes — compte parmi les petites entreprises, que sa conversion inopinée à la grande exportation ne remonte qu'à deux années, ce qui n'empêchera pas pourtant le gouvernement algérien de lui confier la construction en 1976 de la première usine nationale de rayonnages, soit un investissement d'une trentaine de millions de francs. « *On parle toujours de contrats « fabuleux » de Creusot-Loire, de la C.G.E. ou de Renault. On oublie que les P.M.E. peuvent en faire autant à leur échelle* », a commenté le jeudi 16 janvier à Alger M. Trompe, après avoir annoncé la conclusion prochaine de l'accord.

C'est un peu par hasard que la société Lapouyade a mis le pied en Algérie. Berliet, maître d'œuvre du formidable complexe de fabrication de véhicules industriels en cours d'édification à Rouiba, l'avait appelée pour résoudre un problème de rangement de pièces détachées. « *L'affaire fut réglée en deux heures*, explique M. Trompe. *Il nous restait du temps. Nous avons démarché des sociétés nationales. Nous nous sommes dit alors : après l'Algérie, pourquoi pas la Libye, l'Iran, etc. Et nous sommes allés pendant les week-ends avec notre petite valise, mes deux adjoints et moi.* »

Lapouyade, aujourd'hui, fait 10 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, et cette activité serait « *au moins aussi rentable que la vente en France* ».

Cependant, M. Trompe assure ne pas avoir trouvé dans ses démarches les concours qu'il espérait du conseil du patronat français et des ambassades de France qui, selon lui, sacrifieraient trop aux missions lénifiantes et aux études générales, alors que « *pour une P.M.E., ce qui compte c'est vendre* ». Il se plaint tout autant des banquiers dont l'un, directeur important d'un établissement nationalisé, se serait exclamé : « *Lapouyade exporter ? Mon pauvre ami... Une si petite société ! Il faut un gros cash flow, vous vous prenez pour Pechiney ?* » Bref, par ces temps difficiles, plutôt que d'attendre le salut du gouvernement, les dirigeants des petites sociétés feraient mieux de se prendre par la main pour aller décrocher des contrats dans les pays pétroliers, lesquels seraient à la recherche de partenaires industriels sérieux et honnêtes. « *Il suffit de tirer les sonnettes. Et simplement d'avoir du coffre et du culot* », tranche M. Trompe, qui, pour sa part, en aurait plutôt à revendre. — P.-M. D.

SI LA SITUATION DE LA FIRME DU QUAI DE JAVEL NE S'AMÉLIORAIT PAS D'ICI A 1976

Peugeot renoncerait à prendre le contrôle de Citroën

Peugeot s'explique. Dans le rapport qu'il soumettra le 28 janvier à une assemblée extraordinaire de ses actionnaires, la direction de la firme de Sochaux commente les raisons et les modalités de son rapprochement avec Citroën. La lecture de ce rapport permet de faire quatre constatations :

● La situation dans laquelle se trouvait Citroën était encore plus grave qu'on avait pu l'imaginer. Les dirigeants de Peugeot constatent que « *la société du quai de Javel traverse une crise très aiguë* ». Ils poursuivent : « *Pour 1974, comme pour 1975, ses pertes seront très lourdes et son cash-flow fortement négatif. Par la suite son redressement sera encore long et difficile.* » Certes, le directoire de Peugeot est « *sincèrement convaincue que le redressement est réalisable* ». Mais le fait même qu'il estime « *les chances de survie de Citroën à 50 % et plus* », malgré l'importance de l'aide apportée par l'Etat, témoigne que tout reste possible. Il est, de la même façon, significatif que Peugeot prévoit d'obtenir de nouveaux concours publics : le Fonds de développement économique et social, qui a déjà prêté 1 milliard de francs, pourrait apporter en 1976 un prêt complémentaire de 200 millions de francs.

● Peugeot souligne que le rapprochement en dépit des risques encourus « *ne se traduira pas par un effort financier trop lourd pour lui* », confirmant ainsi l'impression générale qu'en cette affaire ses dirigeants avaient bien joué le coup. Il apparaît que la société de Sochaux ne prendra, en 1976, la majorité dans le capital de Citroën Automobiles que si « *l'évolution de la conjoncture générale* » ne compromet pas « *les efforts de redressement entrepris* ». Si cette hypothèse, malheureusement, devait se réaliser « *le changement de majorité ne se produirait pas* » et le groupe Michelin, qui, de toute façon, est appelé à rester « *un actionnaire durable de Citroën* » garderait alors le contrôle de cette société. Il est dit également, dans le même ordre d'idée, que « *Peugeot ne participera pas au financement de Citroën en 1975* », donc, « *jusqu'à ce qu'il ait, le cas échéant, décidé de prendre la position de premier actionnaire* ». La direction de la firme de Sochaux ne cache pas à ses actionnaires qu'elle estime avoir assez bien défendu leurs intérêts : « *En comparaison*, écrit-elle, *de l'avantage majeur que présente la constitution d'un groupe automobile de dimension internationale sous le contrôle de notre groupe, nous pensons donc que le risque vous paraîtra comme à nous limité et les précautions qui l'entourent suffisantes.* »

● La direction de Peugeot confirme ensuite, ainsi que nous l'indiquions dans *le Monde* du 7 décembre 1974, que la motivation essentielle du rapprochement a été la crainte de compromettre à terme l'existence de leur firme si Citroën avait été repris par un constructeur étranger ou, « *hypothèse plus vraisemblable, (...) par l'Etat français* ». Dans un cas comme dans l'autre, cela aurait eu « *pour conséquence l'introduction dans la construction automobile de notre pays d'un déséquilibre qui aurait inéluctablement entraîné la perte de l'indépendance du groupe Peugeot* ».

● Enfin, sans attendre, les managers réputés de Peugeot se sont attelés à la remise en ordre de Citroën. Une direction de la gestion a été créée au quai de Javel. Il est déjà envisagé que la production des moteurs de Citroën « CX » et « D » sera assurée dans des usines de Peugeot et, inversement, pour certaines boîtes de vitesses. Pourtant, à terme, les deux constructeurs ne devraient pas évoluer vers une « *structure monolithique* » mais vivre chacun avec leurs marques, leurs modèles et leurs réseaux, formant un groupe de taille comparable à celle de Fiat, Volkswagen et Renault.

A cet égard, notons que l'association Peugeot-Renault évolue bien vers « *une communauté réduite aux acquêts* ». La dernière bataille, opposant l'un et l'autre pour le contrôle partiel de Motobécane, n'a évidemment pas amélioré des relations déjà fort tendues. On n'a pas encore digéré à la régie Renault le fait d'avoir été averti à la dernière seconde du rapprochement Citroën-Peugeot.

COMMERCE

LES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS

En dépit de la progression du CID-UNATI les organisations traditionnelles conservent une large majorité

Les résultats définitifs des élections aux chambres de métiers ne seront connus que lundi 27 janvier : la lenteur des dépouillements et de traditions dans les assemblées consulaires.

Selon l'Assemblée permanente des chambres de métiers, l'Union professionnelle artisanale (qui regroupe les représentants des « traditionnels ») conserverait le contrôle de soixante-treize des quatre-vingt-dix-sept assemblées consulaires, ce qui laisserait vingt et une chambre au CID-Unati, qui en contrôlait jusqu'ici onze. En fait l'A.P.C.M. aurait recensé quatre-vingt-huit résultats métropolitains : soixante-sept chambres où l'UPA est majoritaire, vingt et un où le CID-Unati l'emporte et six départements où les résultats sont encore incertains : le Loiret, l'Ain, l'Orne, la Somme, la Seine-Maritime et l'Eure-et-Loir avec une « *forte probabilité* » que l'UPA l'emporte dans la moitié de ces départements, tandis qu'elle conserve les chambres d'outre-mer : la Guadeloupe (où l'on ne votait pas), ainsi que la Martinique et la Réunion.

Les évaluations du CID-Unati sont très sensiblement différentes, puisque l'organisation des artisans contestataires, sur cinquante-cinq résultats recensés par ses soins, s'attribue la majorité dans vingt-cinq compagnies et l'égalité dans cinq autres.

De toute façon les jeux sont faits : on assiste à une réelle poussée du CID-Unati, sans que cependant on puisse parler de raz-de-marée. Le fait que le CID-Unati n'ait pu présenter de candidats dans le collège des organisations syndicales (il n'a pas les cinq ans d'ancienneté nécessaires, n'ayant cette qualité que depuis un an) y est sans doute pour quelque chose. L'organisation contestataire accroît son influence dans le Sud-Est et dans les zones urbaines.

Une autre constatation s'impose : la participation à ces élections, qui, durant de nombreuses années, fut toute symbolique (puisque le quart seulement du corps électoral pensait à se déranger), continue de s'accroître : de 35,1 % en 1971, elle atteindra cette année de 40 % à 45 % en moyenne, avec des pointes de plus de 50 % à Rennes et dans le Jura. C'est probablement ce qu'il y a de plus positif dans la présente consultation : l'intérêt que l'artisan porte aux assemblées consulaires est sans doute un des meilleurs garants de leur efficacité pour faire du secteur artisanal ce « tissu conjonctif si indispensable à l'équilibre économique du pays », comme l'on dit si souvent dans les discours officiels.

Cette participation accrue s'explique sans doute par le fait que désormais les résultats ne sont pas acquis avant que les urnes ne se remplissent

Des listes concurrentes s'affrontent et le véritable enjeu est le « contrôle » de la majorité des chambres de métiers. La forte participation enregistrée témoigne que les organisations traditionnelles se sont ressaisies et ont, elles aussi, fortement contribué à réveiller ces « belles au bois dormant » que furent trop longtemps les assemblées consulaires.

Faits et chiffres

Étranger

● AUX ETATS-UNIS LES PRIX DE DETAIL ont augmenté de 0,7 % en décembre, contre 0,9 % en novembre et en octobre, ce qui paraît traduire un ralentissement de l'inflation. En un an la hausse du coût de la vie a été la plus forte qui ait été enregistrée depuis 1946, ayant atteint 12,2 % en 1974. Le précédent record avait été établi en 1960 (+ 11,6 %). — (A.F.P.)

Industrie

● ATO CHIMIE, filiale à parts égales du groupe Total et de l'Union chimique Elf-Aquitaine, et la firme chimique hollandaise AKZO étudient la possibilité de construire en commun une plate-forme pétrochimique sur le site de Gonfreville-l'Orcher, proche du Havre. Le projet principal porte sur l'édification d'un vapo-craqueur d'éthylène, qui alimenterait en aval une unité de chlorure de vinyle monomère (M.V.C.), dont une partie serait transformée sur place en P.V.C. par ATO Chimie. La firme française assure que toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurité des ouvriers.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La SNIC (Société Nationale des Industries Chimiques) lance un Appel d'Offres International, pour l'étude et la réalisation d'une unité, « Clés en main », de produits d'entretien domestiques.

Les fournisseurs ou sociétés intéressés par cette affaire peuvent consulter ou retirer le « Cahier des Charges » auprès de la

SNIC, Département Engineering et Développement, 29, rue Didouche-Mourad - ALGER - Tél. 63-04-21 à 25

à partir de la parution dans la presse du présent Appel d'Offres.

(PUBLICITE)

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE SONATRACH
DIRECTION TRANSPORT

CONSTRUCTION D'UNE BASE D'ENTRETIEN A LAGHOUAT

LA SONATRACH — DIRECTION TRANSPORT lance un appel d'offres pour la construction d'une base d'entretien à LAGHOUAT comprenant :

- **1 magasin de 1.200 m2.**
- **1 atelier de 1.400 m2.**
- **1 garage de 900 m2.**
- **1 bâtiment administratif de 3.200 m2.**

Les sociétés ou entreprises intéressées pourront consulter ou retirer les dossiers à partir du 23 janvier 1975 à la **SONATRACH — Direction Transport, Département Etudes — 10, rue du Sahara - Hydra - ALGER Tél. : 60-06-07 — 60-00-09**

Les offres accompagnées des références et des pièces fiscales exigées par la réglementation en vigueur devront parvenir à la SONATRACH avant le 12 mars 1975 à 16 heures, délai de rigueur.



Offre un dossier complet sur :

LES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES

Envoyez 6 francs (timbres ou chèque) à APRÈS-DEMAIN 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 30 F pour l'abonnement annuel (40 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

D'ici à 1983, les Charbonnages de France devront embaucher plus de six mille mineurs

« Nous nous organisons pour produire le maximum de charbon. Le nouveau programme de production charbonnière, qui prévoit une production de 20 à 21 millions de tonnes en 1980, n'est pas un objectif mais un plancher, et nous ferons tout pour aller au-delà », a déclaré M. Jean Mattéoli, président des Charbonnages de France, en présentant le bilan 1974 de l'entreprise nationale.

La révision du programme charbonnier a déjà permis un ralentissement de la baisse de la production française, qui a atteint 24,5 millions de tonnes en 1974, soit 2,5 millions de moins qu'en 1973, contre une diminution moyenne de 4 millions de tonnes par an au cours des dernières années.

En 1975, la production devrait légèrement progresser, puisqu'il est prévu l'extraction de 24,6 millions de tonnes, qui se répartissent ainsi : 8,3 millions de tonnes pour le bassin du Nord-Pas-de-Calais, 10 millions de tonnes en Lorraine et 6,3 millions de tonnes dans le Centre-Midi.

La révision du programme se traduira également par un renversement de la politique de l'emploi des C.D.F. Le programme élaboré au début de 1973, avant la crise de l'énergie, prévoyait un effectif de 15 540 ouvriers mineurs de fond pour l'année 1980. Le nouveau programme estime entre 23,880 et 24 350 l'effectif nécessaire pour un objectif de production de 20 à 21 millions de tonnes en 1980. Pour l'exécution de ce programme, il faudra embaucher entre 6 025 et 6 425 mineurs de fond autochtones entre 1974 et 1983.

La crise de l'énergie a permis aux Charbonnages de France d'équilibrer leurs comptes en 1974. *« Pour la première fois depuis bien longtemps, les houillères sont devenues économiquement exploitables »*, a déclaré M. Gardent, directeur général de l'entreprise nationale. Le résultat brut d'exploitation des houillères sera positif en 1974 et atteindra 100 millions de francs environ.

Il ne tient cependant pas compte des amortissements ni des subventions gouvernementales.

Si les barèmes avaient pu être adaptés à la situation du marché, les résultats financiers auraient présenté un solde bénéficiaire. Néanmoins, malgré le retard que gardent les prix du charbon français sur le marché de l'énergie, le résultat final de l'exercice sera limité à une perte d'environ 20 millions de francs au lieu de 124 millions en 1973 alors même que l'aide de l'État a pu être réduite de 400 millions de francs.

La diversification

Le blocage des prix du charbon à un niveau insuffisant a été longuement dénoncé par la direction des charbonnages, qui estime à 800 millions de francs la perte des recettes due à l'insuffisance des tarifs. *« La subvention pourrait être utilisée ailleurs. C'est une véritable rente que le gouvernement donne aux utilisateurs de charbon français*, a déclaré M. Bonnefond, directeur financier de C.D.F., *d'autant plus qu'il faut économiser l'énergie. »*

La hausse des barèmes de 9 % au 1er avril prévue par le gouvernement est jugée insuffisante par les responsables des C.D.F., qui ont souligné qu'elle corrigeait à peine les effets de l'inflation.

La direction des Charbonnages de France a enfin exposé la politique de diversification de ses activités, qu'elle entend poursuivre et accentuer au cours des prochaines années. En 1974, sur un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs (12 milliards sont prévus pour 1975), la moitié environ provenait d'activités qui ne sont pas directement liées au charbon.

C.D.F.-Chimie a réalisé un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs, en augmentation de près de 100 % sur 1973, et a dégagé une marge brute d'autofinancement de 600 millions de francs. Les investissements chimiques du groupe seront maintenus : distillerie de pétrole à Carling, unité de P.V.C. à Mazingarbe, extension de l'unité de polystyrène de Dieuze. Les Charbonnages de France envisagent également une diversification plus poussée dans d'autres secteurs tels le bâtiment, les matières plastiques et l'engineering.

ÉNERGIE

SELON UN RAPPORT OFFICIEUX

Priorité devrait être accordée à la recherche de pétrole sous-marin et aux économies de chauffage et de transport

Un rapport confidentiel du Comité consultatif de la recherche et du développement dans le domaine de l'énergie (C.C.R.D.E.) circule depuis plusieurs semaines entre les ministères. Le président de la République lui-même en a pris connaissance pendant le dernier week-end. Le conseil central de planification consacrera, à la fin du mois, une séance spéciale aux questions énergétiques. Retiendra-t-il l'une des conclusions du rapport du C.C.R.D.E., à savoir que des actions immédiates doivent être engagées prioritairement, d'une part, dans la recherche de pétrole off shore *et, d'autre part, dans les économies sur le chauffage des locaux d'habitation, le chauffage industriel et le transport ?*

Le rapport a-t-il succombé à la tentation des chercheurs français de négliger les innovations, qui ne peuvent avoir qu'un impact économique très faible dans un avenir prévisible ? La recherche « à l'américaine » consiste, au contraire, à ne négliger aucune piste pour la recherche fondamentale. Cette différence d'attitude peut s'expliquer par les écarts de taille, de ressources et de puissance des deux pays, le second pouvant se permettre d'explorer l'avenir tous azimuts, alors que le premier est obligé de ne considérer que les futurs les plus probables. — Ph. S.

Le comité a passé au crible quatre types d'investissements énergétiques :

1) LES SOURCES D'ENERGIE « NON CLASSIQUES ». — Dans cette catégorie, le comité fait ressortir le pétrole et le gaz sous-marin qui pourraient fournir, en 1985, 20 à 30 % du ravitaillement énergétique français pour le seul *off shore* moyen (à moins de 200 mètres de profondeur). Les gisements plus profonds sont mis sur le même plan que ceux de l'Arctique ; les uns comme les autres pourraient seulement fournir 2 à 3 % du ravitaillement de 1985.

Quant aux autres sources « non classiques », il y a fort peu à en attendre si l'on en croit le comité : le soleil, le vent, la « thermique des mers », les marées (parce qu'il y a peu de sites aménageables) devraient occuper en 1985 une place tout à fait négligeable dans le bilan énergétique français.

2) LES COMBUSTIBLES ET CARBURANTS produits à partir de matières premières fossiles par action de l'hydrogène ou de l'oxygène et de la vapeur d'eau. Dans ce domaine, *« les ressources disponibles en France*, ont estimé les experts, *sont issues de mines dont le coût d'extraction est élevé* (200 à 250 F la tonne) *et conduisent à une rentabilité contestable »*. Et de conclure : *« Il s'agit de techniques de troc ; celles qui concernent la fabrication de méthanol paraissent, à première vue, les plus intéressantes. »*

3) LES TECHNOLOGIES NOUVELLES, à savoir la récupération « assistée » des gisements de pétrole, l'utilisation des « explosions nucléaires contenues » pour le stockage et la production des hydrocarbures, le magnéto-hydrodynamique à plasma et à émulsion (1), le transport par canalisation sous-marine du gaz naturel, la pile à combustible et la cryoélectricité, ne devraient pas, dans l'ensemble, avoir d'impact sur le ravitaillement français d'ici à 1985, sauf peut-être le transport du *gaz* naturel (1 à 2 %).

4) Par contre, LES TECHNIQUES D'ECONOMIE D'ENERGIE sont toutes hautement prisée par les experts. Ce sont 7 % du ravitaillement français que l'on peut attendre d'une économie sur les chauffages des locaux d'habitation (36 % de la consommation en 1972), 4 % d'un moindre gaspillage dans le chauffage industriel (41 % de la consommation en 1972) et 2 % d'une plus grande rationalité dans les transports (22 % de la consommation en 1972). Ces trois techniques ont en outre l'avantage d'avoir des effets favorables sur l'environnement.

(1) Procédé de génération d'énergie électrique utilisant un plasma de gaz de combustion à haute température s'écoulant à grande vitesse dans un champ magnétique, ou bien l'écoulement d'une émulsion argon-radium.

DEPUIS LE MOIS D'AOUT

La production pétrolière a baissé en Algérie

De notre correspondant

Alger. — Plusieurs indices montrent que l'Algérie a diminué sa production pétrolière à partir du mois d'août, mais il n'est pas possible de chiffrer l'importance de cette baisse. Elle serait due à plusieurs raisons.

Constatant que les pays importateurs avaient réduit leur consommation, les services commerciaux de la SONATRACH (1), normalement partisans d'une intensification de la production, auraient freiné les ventes plutôt que de descendre au-dessous d'un prix qu'ils s'étaient fixé. La production aurait été réduite après le remplissage de tous les réservoirs — d'une capacité de plus de 2 millions de tonnes.

En 1974, le prix du baril de brut algérien est descendu de 14 dollars au cours du premier semestre à 13 dollars pendant le troisième trimestre, puis à 12,50 dollars pendant le quatrième. Selon M. Mahroug, ministre des finances, le prix moyen pour l'année a été de 13,11 dollars. Les rentrées fiscales pour 1975 sont estimées à 13 milliards de dinars, soit autant qu'en 1974 (environ 15 milliards de francs).

La conjoncture a contribué à renforcer le point de vue des experts du ministère de l'industrie et de l'énergie, qui n'ont cessé de préconiser une préservation des gisements pour permettre d'étaler la production plus longtemps dans le temps.

Cette préoccupation va-t-elle l'emporter sur les autres considérations et prendre un caractère permanent ? Si tel était le cas, l'objectif fixé par le deuxième plan quadriennal — porter la production à 65 millions de tonnes à la fin de 1974 — devrait être révisé.

Alors que les pays du golfe Persique vont « nationaliser » à 100 % les sociétés pétrolières, quelle est l'attitude de l'Algérie, qui contrôle à 51 % Total (C.F.P.) et Elf-Algérie ? Les dirigeants que nous avons interrogés nous ont répondu que la situation actuelle serait maintenue. En 1971, l'Algérie a essentiellement cherché à prendre le contrôle de la gestion et y est parvenue. Les deux sociétés françaises trouvent leur compte à cette association, estime Alger, même si les avantages qu'elles en tirent ne sont en rien comparables à la position de quasi-monopole dont elles bénéficiaient précédemment.

En revanche, nous a dit un haut responsable, dans la plupart des pays du golfe la « nationalisation » est surtout financière ; faute de cadres et de techniciens, la gestion continuera à échapper en grande partie aux États intéressés aux profits des sociétés étrangères. Pour pallier une telle situation, l'État des émirats arabes unis a demandé à l'Algérie de lui fournir des conseillers.

PAUL BALTA.

(1) Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures.

Expansion ?

Récession ?

Les réponses dans :

« PRÉVISIONS POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN 1975 »

Documentation sur demande à :

EUROFUTUR

11, rue d'Uzès - 75002 Paris.

MATIÈRES PREMIERES

La France va constituer un stock national de matières premières

M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé mardi un conseil restreint sur la politique des matières premières minérales. Participèrent à ce conseil, outre MM. Chirac, Sauvagnargues, J.-P. Fourcade et d'Ornano, M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et M. Ripert, commissaire général au Plan. Le président de la République a décidé la mise en œuvre d'une politique destinée à accroître la sécurité de l'approvisionnement de la France en matières premières et à contribuer au rééquilibre de la balance des paiements, dont le déficit a avoisiné 7,5 milliards en 1974 dans ce secteur. Une série de mesures ont été arrêtées :

● 125 millions de crédits seront affectés à un programme pluriannuel de recherche des ressources métropolitaines, très limitées pour l'instant : 10 millions iront dès 1975 au bureau de recherche géologique et minière.

● Les ressources minières de la Guyanne et de la Nouvelle-Calédonie vont être prospectées et exploitées de manière intensive. En Nouvelle-Calédonie, M. Stirn, secrétaire d'État aux DOM et TOM, a été chargé de mettre en œuvre une réforme fiscale remplaçant en cinq ans la taxe de sortie sur les minéraux par l'impôt sur les bénéfices des sociétés, avec une contribution dégressive du budget métropolitain destinée à faciliter la transition.

● Longtemps retardée pour des questions budgétaires, la création d'un stock national de matières premières a été décidée. Il sera progressivement constitué au fil des ans, avec un crédit initial de 100 millions de francs ouvert dès 1975, et sa gestion sera confiée au Groupement d'importation et de répartition des métaux (G.I.R.M.), dont le contrôle est assuré par l'État.

● Le projet de loi relatif à l'élimination des déchets, à la récupération et au recyclage des matériaux sera soumis au Parlement lors de la prochaine session. M. d'Ornano désignera *« un expert chargé, sous son autorité, de promouvoir et de coordonner l'ensemble des actions ainsi entreprises »* : il s'agit de nommer un « M. Recyclage ». Parmi les objectifs figure l'augmentation des taux de récupération du cuivre (de 35 % en 1973 à 42 % en 1980) et du papier (de 28 % à 43 %). Dans le domaine du verre, le développement des emballages perdus sera freiné au profit de la consignation, et il est prévu de porter le tonnage de verre réutilisé par seconde fusion de 100 000 tonnes actuellement à 700 000 tonnes en 1977.

Le commissariat au Plan, enfin, sera chargé de proposer des orientations à moyen terme dans le domaine des matières premières.

CORRESPONDANCE

Et si l'on regardait de près la proposition Mendès France

M. Roger Chatelain, ancien député radical socialiste des Deux-Sèvres, nous écrit :

(...) Il m'a été donné, il y a peu de temps, d'entendre un brillant économiste (les économistes sont toujours brillants) sur les problèmes monétaires. Dans son exposé, du reste fort intéressant dans sa partie analytique, il a rejeté, je dirai du revers de la main, comme bien d'autres avant lui, la proposition faite il y a quelques années par M. Mendès France de gager une monnaie internationale sur les produits de base.

Ce n'est pas la première fois que j'enregistre pareille réaction ; cette suggestion n'ayant, il faut bien le dire, soulevé que critiques, mépris et quelquefois ironie. Comment allait-on évaluer la quantité de matières premières, leur valeur, quelles seraient les matières premières retenues, etc., et j'avoue que moi-même je l'avais trouvée fort compliquée.

Or que se passe-t-il sous nos yeux : les matières premières pèsent de plus en plus lourdement sur l'économie mondiale et personne ne peut nier les conséquences de cette évolution sur la monnaie, de sorte que ces produits de base ont pris la place que P.M.F. avait imaginée, mais cela s'est passé dans l'incroyable désordre monétaire que nous subissons ; l'or étant du reste une matière première parmi d'autres. Ne serait-il pas temps d'en tirer les conséquences, car enfin il faudra bien refaire des accords genre « Bretton Woods ». (...)

Certes, les non-experts, et j'en suis, ont toujours quelque scrupule à parler de ces problèmes généralement réservés aux spécialistes, mais j'ai tellement vu lesdits spécialistes se tromper que je me sens un peu rassuré et pense qu'il n'est pas possible de dire plus de sottises que nos futurologues patentés. C'est pourquoi, je m'enhardis à proposer que la suggestion de P.M.F. retienne maintenant l'attention, et qu'elle et approfondie. (...)

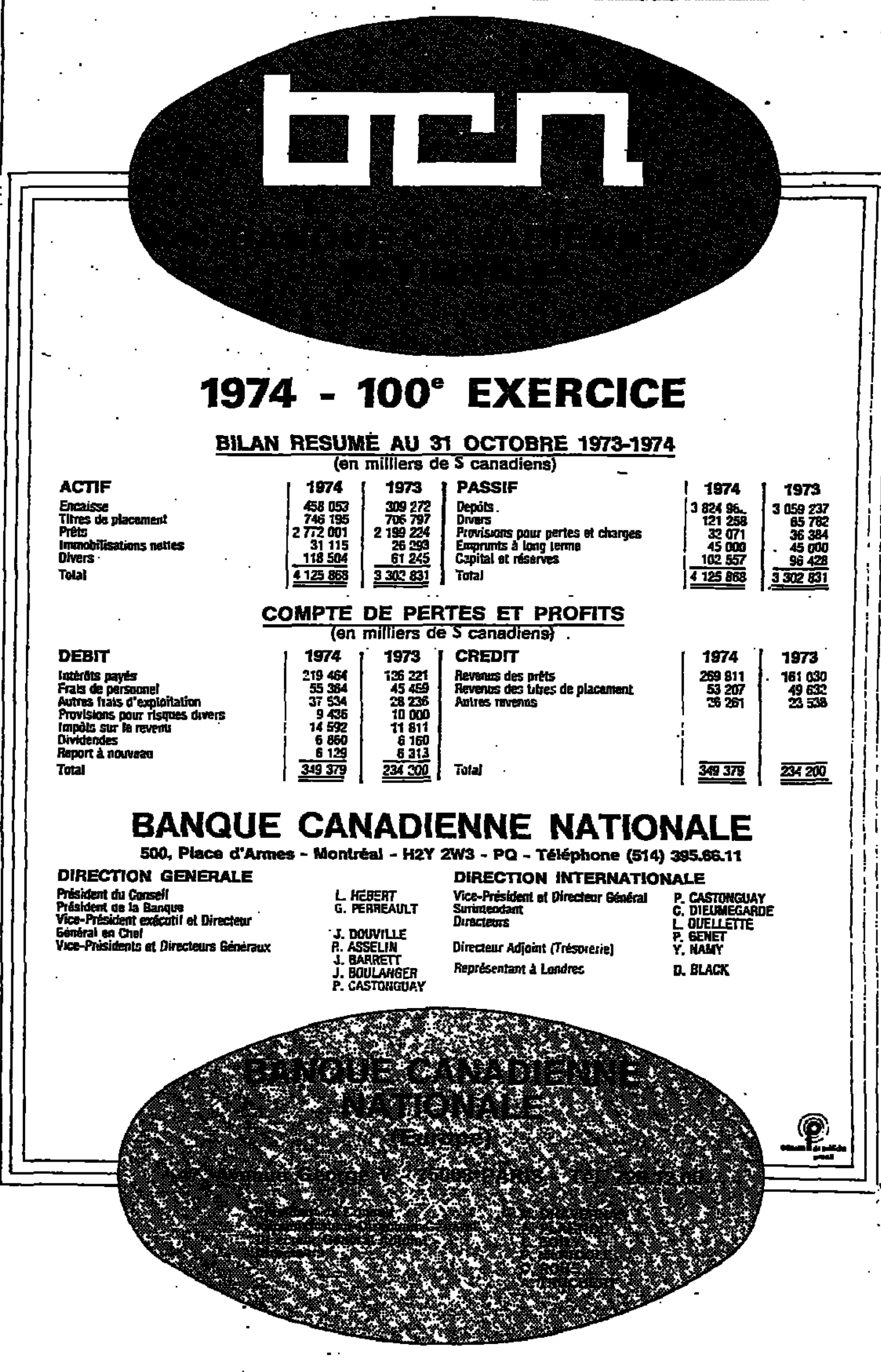
Elle aurait l'intérêt d'abandonner le principe d'une monnaie gagée sur l'or seul, principe qui paraît difficilement soutenable, quand on sait qu'il a entraîné au dix-neuvième siècle le retour périodique de crises violentes et de longues périodes de dépression, sans parler du manque d'élasticité venant de sa faible production ; ce qui ne manquerait pas de faire plaisir aux États-Unis, mais, à mes yeux, elle aurait surtout l'immense avantage pour les représentants de l'Europe, lorsqu'ils entameraient le vrai dialogue sur ce problème capital, de ne pas avoir devant eux qu'un interlocuteur, mais de quel poids, à savoir les mêmes États-Unis et leur dollar.

Je sais bien qu'on pourra rétorquer que l'Europe n'est pas riche en matières premières (ce qui n'est pas très exact, si on tient compte des produits agricoles, du charbon, etc.), que la valeur actuelle de ces dernières n'engage guère à les « intégrer » dans le système monétaire, mais dans la conjoncture présente, je me demande s'il n'y a pas là le moindre mal à une situation qui ne peut être que dramatique pour nous si elle continue de se dégrader. Elle aurait, d'autre part, l'avantage d'être assurée de l'appui d'alliés à l'amitié desquels je crois comprendre que nous tenons.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

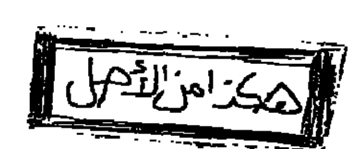
	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 3/8	7 3/8	7 1/2	8 1/2	3 1/2	4 1/2
1 mois	6 5/8	7 1/8	6 3/4	7 1/4	5 5/8	6 1/8
3 mois	7 1/2	8	7 1/8	7 5/8	6 1/2	7
6 mois	7 3/4	8 1/4	6 7/8	7 3/8	6 5/8	7 1/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ACTIF	1974	1973	PASSIF	1974	1973
Encaisse	458 053	309 272	Dépôts	3 824 96..	3 059 237
Titres de placement	746 195	706 797	Divers	121 258	65 782
Prêts	2 772 001	2 199 224	Provisions pour pertes et charges	32 071	36 384
Immobilisations nettes	31 115	26 293	Emprunts à long terme	45 000	45 000
Divers	118 504	61 245	Capital et réserves	102 557	96 428
Total	4 125 868	3 302 831	Total	4 125 868	3 302 831

DEBIT	1974	1973	CREDIT	1974	1973
Intérêts payés	219 464	126 221	Revenus des prêts	269 911	161 030
Frais de personnel	55 364	45 459	Revenus des titres de placement	53 207	49 632
Autres frais d'exploitation	37 534	28 236	Autres revenus	26 261	23 538
Provisions pour risques divers	9 436	10 000			
Impôts sur le revenu	14 592	11 811			
Dividendes	6 860	6 160			
Report à nouveau	6 129	6 313			
Total	349 379	234 300	Total	349 379	234 200



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 JANVIER

Hausse des vedettes

La Bourse de Paris ne manque décidément pas de ressort. Une séance pour reprendre son souffle après son dernier galop... et la voilà repartie de l'avant.

Assez indécis à l'ouverture, le marché a repris son avance au bout de vingt minutes de transactions et en clôture les hausses l'emportaient très nettement sur les baisses dans presque tous les compartiments.

L'intérêt s'est principalement concentré sur les grandes valeurs de la cote (Radar, Moët, Michelin, Peugeot, Poclain, Ferodo, C.G.E., Moulinex, Française des pétroles, P.U.K., Bic, L'Air liquide, L'Oréal, Skis Rossignol), qui ont monté de façon notable, les autres titres se contentant de gains plus modestes.

Si les progrès accomplis n'ont pas revêtu l'ampleur de ceux enregistrés vendredi dernier, ils n'en ont pas moins été remarquables dans la mesure où de nouvelles ventes bénéficiaires ont été enregistrées à la veille de la liquidation générale, qui commence mercredi avec la réponse des primes.

Deux facteurs expliquent ce retournement de tendance : la reprise des achats étrangers et la baisse de 3/8 % du loyer de l'argent au jour le jour.

Malgré le nouveau fléchissement de la monnaie américaine, l'or est remonté sur les avis de Londres. Le lingot a regagné 260 F à 25 510 F, et le kilo en barre 230 F à 25 430 F. Sur la base de 1 dollar pour 4,34 1/2 F, le prix de l'or à Paris est ainsi ressorti à 182,5 dollars l'once. La hausse des pièces a été plus forte encore. Le napoléon, pour sa part, a progressé de 2,4 % et atteint 272,80 F (+6,30 F). Le volume des transactions a toutefois fortement diminué : 14,21 millions de F contre 23,77 millions.

Reprise de la rente 4 1/2 % 1973 et nouvelle avance du 7 % 1973.

Aux valeurs étrangères, reprise quasi générale des cours. Progrès des américaines, des allemandes, des pétroles internationaux et des cuivres. Irrégularité des mines d'or.

LONDRES

Soutenu

Le marché conserve mardi, à l'ouverture, les gains acquis la veille. Aux industrielles, quelques valeurs vedettes progressent même encore légèrement : I.C.I., Beecham, Glaxo. Fermeté des fonds d'État. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 174 50 contre 175 75

VALEURS	CLOTURE 21 I	COURS 22 I
War Loan 3 1/2 %	22 1/4	22 1/4
Beechamps	130 ..	131 1/2
British Petroleum	254 ...	254 1 2
Shell	156 ..	158
Vickers	77	76 3/4
Imperial Chemical	146 ...	149
Courtaulds	64 ..	65 3/4
De Beers	184 ...	182 1/2
* Western Holdings	28 3/4	28 ..
Rio Tinto Zinc Corp	89 ...	90 ...
* West Driefontein	37 ..	36 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	110,2	111,5
Valeurs étrangères	104,4	105,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	65,2	65

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	11 3/8 %
Moyen terme	....	10 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PEUGEOT-CITROEN. — Dans un premier temps, la participation de Peugeot S.A. dans Citroën S.A. sera comprise, suivant les réponses des actionnaires à l'offre publique d'échange, entre 25 et 46,8 %, Michelin conservant la participation majoritaire (53,2 %) qu'il détient au travers de la holding PARDEV.

Au début de 1976, si la situation de Citroën évolue favorablement, Peugeot en prendra la majorité avec 52 %, par échange avec Michelin d'obligations convertibles Peugeot S.A. contre des actions Citroën S.A. (1 pour 8), ce qui donnerait à Michelin 8,4 % du capital de Peugeot S.A.

L'ensemble des opérations s'effectue au travers de la SONEDIA, dont le capital est détenu à 50/50 par Michelin et la S.F.P.P., holding familiale du groupe Peugeot.

NEW YORK

Irrégulier

La tendance a été de nouveau très irrégulière mardi, à Wall Street. En progrès durant la première partie de la séance, les cours ont fléchi par la suite, et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 641,90, soit à 5,55 points au-dessous de son niveau de la veille. Il n'a toutefois pas rendu parfaitement compte de la physionomie de la séance. Sur 1 793 valeurs traitées, 746 ont monté, 591 ont baissé et 456 n'ont pas varié. Ce phénomène s'explique, une fois de plus, par les dégagements qu'ont subis les vedettes, dont plusieurs composent le fameux *Dow*, comme Du Pont et Kodak par exemple.

La conférence donnée par le président Ford a laissé le marché sur sa faim, et la plus grande indécision a continué de régner quant à la conduite à adopter en fonction des maigres données sur les perspectives économiques. Seul élément encourageant, qui a motivé l'avance initiale des cours : l'abaissement des réserves obligatoires des banques, qui va libérer plus de 1 milliard de dollars.

L'activité, quoique en augmentation, est restée faible : 14,73 millions de titres ont changé de mains contre 13,45 millions la veille.

Indices Dow Jones : transports, 152,57 (— 0,74) ; services publics, 77,16 (— 0,13).

VALEURS	COURS 20 I	COURS 21 I
Alcoa	28 3/4	28 1/2
A.T.T.	46 1/4	46 3/4
Boeing	15 3/4	15 7/8
Chase Manhattan Bank	32 7/8	33 1/4
Du Pont de Nemours	92 3/8	87 3/8
Eastman Kodak	65 3/8	63 7/8
Exxon	67 7/8	67 3/8
Ford	35 3/4	36 5/8
General Electric	35 ..	34 5/8
General Foods	20	19 1/8
General Motors	37 1/8	36 1/2
Goodyear	14 3/4	14 3/4
I.B.M.	160 ...	159 5/8
I.T.T.	16 5/8	16 1/4
Kennecott	37 1/4	37 ...
Mobil Oil	35 ...	35 ...
Pfizer	25 3/4	26 5/8
Schlumberger	98 5/8	97 3/8
Texaco	23 1/4	23 5/8
U.A.L. Inc.	14 ...	14 3/8
Union Carbide	41 3/4	41 1/8
U.S. Steel	40 7/8	40 7/8
Westinghouse	10 7/8	10 7/8
Xerox	56 .	56 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 I	22 I
1 dollar (en yens)	300 80	300 60

BOURSE DE PARIS — 21 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 60	0 929
5 %	58 20	4 863
5 % 1920-1960	131 .	4 863
3 % amort. 45-54	87	1 430
4 1/4 % 1963	95 50	2 876
4 1/4-4 3/4% 63	83 40	1 471
Emp. N. Eq. 6% 65	95 70	1 492
Emp. N. Eq.6%66	94 20	1 858
Emp. N. Eq.6%67	91 70	3 863
Emp. 7 % 1973	114 90	0 115
E.D.F. 6 1/2 1950	d 111 20	4 399
— 5 % 1960	95 10	4 658

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	356 20	356 20
— parts 1959	366	365
Ch. France 3 %	112 50	113
Abeille-I.G.A.R.D.	450	450
Abeille (Vie)	230	226
A.G.P	340	340
Concorde	d 263	265
Epargne France	322	332
Fonc. I.I.A.R.D.	86 40	90
Foncière (Vie)	310	297 60
France (I.A.R.D.)	d 324	328 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	396	396
Préservatrice S.A.	310	310 .
Prévoyance	1074	1078
Protectrice A.I.R.	241	240
Alsacien. Banque	303	303 .
(Li) Bque Dupont.	..	208 .
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	164 50	161 10
Ste B. et Partic.	375 .	379
Banque Worms	152 .	151
C.F.E.C.	555	556
C.G.I.B.	79	78 .
Codetel	115	116
Cofica	d 47	d 48 50
C.A.M.E.	d 6 25	d 6 50
Créd. gén. indust.	104	108
(M) Crédit Mod.	66 .	65 80
Financière Sofal		135
Finextel	111 20	111 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	75 50	76
France-Bail	180	182
Hydro-Energie	38	39 50
Immobanque	130	129 50
Immofice	114 50	114
Interbail	122 90	123 30
Locafinancière	114 70	114 70
Lyon-Alemand	125	123
Soc. Mars. Crédit	261	261

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	232	241
SLIMINCO	128	129 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. imm. France.	110 10	105 60
Acier investiss.	92 50	92 .

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
561	4,50 % 1973	517	524 90	524	527 ..
988	C.N.E. 3 %	1040	1040 50	1044	1045

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 390	4 343	4 34
Canada ($ can. 1)	4 430	4 382	4 34
Allemagne (100 DM)	184 360	184 650	183 75
Belgique (100 fr.)	12 312	12 356	12 05
Danemark (100 krd.)	77 720	77 770	76 750
Espagne (100 pes.)	7 820	7 770	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	10 312	10 272	10 27
Italie (100 lires)	0 677	0 674	0 65
Norvège (100 krn.)	85 720	85 600	84 75
Pays-Bas (100 fl.)	177 650	177 925	176 750
Portugal (100 esc.)	17 920	17 790	17 50
Suède (100 krs.)	107 700	108 220	107 25
Suisse (100 fr.)	171 900	173 300	172 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

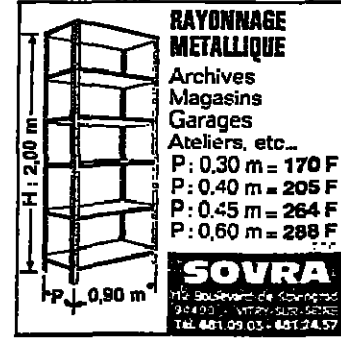
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	25200	25485
Or fin (kilo en lingot)	25250	25510
Pièce française (20 fr.)	266 50	272 80
Pièce française (10 fr.)	199 50	196 50
Pièce suisse (20 fr.)	257 70	256 50
Union latine (20 fr.)	238 50	249
Souverain	242	248 60
Pièce de 20 dollars	1180	1200
Pièce de 10 dollars	620 -	620 .
Pièce de 5 dollars	475 .	471 .
Pièce de 50 pesos	1011	1020 ..
Pièce de 10 florins	240 20	243 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1975 a été tiré à 563 650 exemplaires.

Louer une voiture c'est bien pratique. Europcar : 645.21.25.



RAYONNAGE METALLIQUE
Archives
Magasins
Garages
Ateliers, etc...
P : 0,30 m = 170 F
P : 0,40 m = 205 F
P : 0,45 m = 264 F
P : 0,60 m = 288 F
SOVRA

EN ISRAËL

Les déclarations du président Sadate au « Monde » sont largement reproduites dans la presse

Sans se référer aux déclarations faites au Monde *(du 22 janvier) par le président Sadate, le ministre israélien de la défense, M. Pérès, a déclaré mardi que l'Egypte témoignait incontestablement du désir d'entamer des négociations politiques. Pour notre part, a-t-il dit,* « nous sommes prêts à des concessions territoriales qui feront baisser la tension, à condition qu'elles ne mettent pas en danger notre sécurité ».

Rappelons que le chef de l'Etat égyptien a déclaré qu'il était prêt à conclure un accord de paix avec Israël. Il a cependant réclamé des « retraits successifs » *dans les trois prochains mois des forces israéliennes dans le Sinaï, sur les hauteurs du Golan et en Cisjordanie, pour éviter l'* « irréparable ». *En échange, le chef de l'Etat égyptien s'était déclaré prêt à faire des concessions* « uniquement dans le cadre d'un règlement global ». *Il avait ajouté qu'en tout cas* « ces concessions ne devront porter atteinte ni à l'intégrité de notre territoire ni à notre souveraineté nationale ».

De notre correspondant

Jérusalem. — *L'interview du président Sadate au* Monde *est abondamment reproduite dans la presse israélienne. Les deux grands quotidiens du matin* Haaretz *et* Davar *lui consacrent des titres couvrant la moitié de leur première page.*

Les journaux du soir Maariv *et* Yedioth Aharonoth *lui consacrent des éditoriaux, et le Davar, organe de la Histadrouth, proche du gouvernement, souligne la contradiction flagrante entre la déclaration de M. Sadate et celles de M. Allon, qui a affirmé que le président égyptien manifestait des* « dispositions encourageantes ». *Rien dans les propos confiés au* Monde *par M. Sadate, ajoute le Davar, ne vient confirmer de telles dispositions.*

Le Yedioth Aharonoth *emploie à son habitude un langage plus sévère envers M. Allon, et se demande si le gouvernement israélien ne se propose pas de mettre le pays devant des faits accomplis en acceptant les concessions sans contrepartie exigées par M. Sadate.*

Le Maariv *énumère, quant à lui, les contradictions entre les propos du chef d'Etat égyptien et les assurances prodiguées par Washington à M. Allon. Qui faut-il croire, demande le* Maariv, *M. Kissinger lorsqu'il parle de son règlement* « à petits pas », *ou M. Sadate lorsqu'il réclame tout simultanément.*

Dans les milieux officiels, on refuse de commenter les déclarations de M. Sadate, estimant qu' « il n'y a aucune utilité à se lancer dans une polémique par voie de presse ». *On déclare cependant à Jérusalem que M. Sadate aurait tort de renoncer au règlement par paliers, et que de toute façon il est encore trop tôt pour juger si ce sont des déclarations à la presse, ou des attitudes définies dans le secret des chancelleries, qui sont le plus près de la vérité.* — A. Sc.



KEN claude
Fabricant,
tout vêtement de cuir et peaux lainées.
SOLDE
ses collections
199, rue St. Denis Paris 2e

COUVERTS ARGENTÉS
garantie 25 ans
Fabricant - Vente directe
FRANOR 70, RUE AMELOT Tél. : 700-87-94
Mo St-Sébastien. Ouv. ts les jours sf samedi

525 25-25
Gratuitement. Tous les renseignements sur 30.000 appartements
Information Logement
• vous renseigne sur plus de 600 programmes immobiliers
• vous aide à choisir selon vos disponibilités et vos désirs
• vous donne des descriptifs, informations juridiques, conseils fiscaux
• vous indique les possibilités de crédit
Sur simple rendez-vous, un entretien personnalisé
Information Logement
Centre Etoile 49 avenue Kléber, Paris 16e 525-25-25
Centre Nation 45 cours de Vincennes Paris 20e 343-11-74
Centre Maine 210 avenue du Maine Paris 14e 734-17-09
Service spécialisé créé par la Compagnie Bancaire

L'épiscopat ouvre une enquête pour élucider les circonstances du décès de Mgr Roger Tort

Les circonstances exactes de la mort de Mgr Roger Tort, évêque de Montauban (« le Monde » daté 19-20 janvier), survenue à Paris dans la nuit du 16 au 17 janvier, ne sont pas élucidées. Son corps a été retrouvé dans le couloir d'un hôtel de la rue du Ponceau, près de la rue Saint-Denis dans le 2e arrondissement.

C'est le service de presse de l'épiscopat français qui avait fait savoir, dès le 17 janvier dans un communiqué, le lieu exact où était mort le prélat, en précisant qu'il « *avait prévu de passer la soirée chez un camarade de captivité* ». Mgr Tort l'avait lui-même précisé à deux reprises à son entourage à l'issue de la dernière séance de la session triannuelle évêques-vicaires généraux à laquelle il avait pris part dans la matinée.

Après la mort de Mgr Tort, l'Institut médico-légal, où il a été transporté sur instruction du commissariat de police du deuxième arrondissement, a rendu parmi les objets personnels du prélat son anneau épiscopal et la petite croix que presque tous les prêtres portent sur le revers de leur veston depuis la suppression de la soutane.

L'épiscopat français semble bien décidé à faire toute la lumière sur cette affaire. En effet, le service d'information de l'épiscopat a diffusé, le 21 janvier, le communiqué suivant : « *Mgr Roger Tort, évêque de Montauban, est décédé à Paris dans la nuit du 16 au 17 janvier. La presse a diffusé divers commentaires à ce sujet. Avec l'accord du cardinal Guyot, archevêque de Toulouse, j'ai demandé à Mgr Collini, coadjuteur de Toulouse, de s'informer immédiatement des circonstances exactes de cette mort. Nous ferons connaître nos conclusions. Signé cardinal Marty.* »

Obsèques solennelles

Les obsèques solennelles de Mgr Tort auront lieu jeudi 23 janvier à 15 heures en la cathédrale de Montauban. Le corps sera inhumé à l'intérieur même de cette cathédrale auprès des tombeaux des précédents évêques de la ville. La cérémonie funèbre sera présidée par le cardinal Guyot, archevêque de Toulouse. Dès ce mercredi 22 janvier, une veillée funèbre doit avoir lieu à 21 heures au cours de laquelle des témoignages sur Mgr Tort seront lus par un évêque, un prêtre, une religieuse et un laïc. Il s'agira, pour la plupart, de textes et d'homélies écrits par Mgr Tort portant sur la solidarité à l'égard des morts, la destinée humaine et les relations avec le Christ.

N.D.L.R. — *Le Canard enchaîné* et Europe 1 ont affirmé que le corps de l'archevêque avait été découvert « dans le couloir d'un hôtel de passe de la rue du Ponceau ».

L'Aurore du 22 janvier croit savoir que, « atteint d'un malaise dans la rue, il s'était réfugié dans cet hôtel, où le médecin ne put que constater son décès ».

L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN ÉTAIT A PARIS POUR DES RÉUNIONS DE TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Montauban. — *A l'évêché de Montauban, on précise que Mgr Tort était un homme* « irréprochable et que toute interprétation des circonstances de son décès ne serait que pure calomnie ». *Evêque de Montauban depuis 1972, Mgr Tort, ajoute-t-on, n'a jamais été amené à se préoccuper de problèmes de mœurs pour des motifs apostoliques.*

On ignore, à l'évêché de Montauban, quel a été l'emploi du temps de Mgr Tort jeudi après-midi 16 janvier et vendredi 17. On précise seulement qu'il s'était rendu à Paris pour assister, jeudi matin, à une réunion de travail de la commission épiscopale. Au terme de cette réunion, Mgr Tort, qui était logé au Secours catholique, rue du Bac, a pris son repas 6, rue du Regard, sur les lieux mêmes de la réunion à laquelle il avait participé. C'est ensuite que l'on ignore son emploi du temps.

L'évêché de Montauban n'est pas en mesure de préciser si Mgr Tort avait l'intention de rendre visite à un ancien camarade de captivité. En revanche, le 9 décembre, Mgr Tort avait adressé à une quinzaine de camarades qui avaient été prisonniers avec lui à Tecklembourg (commando 1714) une lettre les invitant à se regrouper les 10 et 11 septembre prochain à Montauban.

● *Le Conseil d'Etat* examinera, le 3 ou le 4 février prochain, M. Vasseur, conseiller d'Etat en service extraordinaire, étant le rapporteur, le projet de loi sur le divorce, dont nous avons donné de larges extraits dans *le Monde* du 4 janvier.

Au conseil des ministres

M. Barre présiderait la commission chargée d'étudier la réforme du financement de la construction

Le conseil des ministres de ce mercredi 22 janvier devait décider, sur proposition de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, la création d'une nouvelle commission chargée d'étudier, sous la présidence de M. Raymond Barre (1), le financement de la construction. Composée d'une dizaine de personnalités choisies « intuiti personae » en raison de leur compétence technique, cette commission, qui devra mener à bien sa tâche d'ici à l'automne, ressemblerait à celle qui, sous la présidence de M. Sudreau, finit de se pencher sur la réforme de l'entreprise, plutôt qu'à la commission Delmon, qui a été chargée d'améliorer l'épineux problème des charges locatives.

Ainsi le gouvernement reprend à son compte l'idée d'un nouvel effort de réflexion sur les questions du logement, qui a conduit ces derniers temps l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M. à mettre en chantier la rédaction d'un Livre blanc sur les « *éléments d'une nouvelle politique de l'habitat* ». Les « sages techniciens » nommés par le gouvernement auront toute latitude pour entendre ceux dont l'avis leur paraîtra utile et proposer un peu de clarté dans les méthodes complexes de financement de la construction, qui aboutissent parfois à accentuer la ségrégation entre les catégories sociales, les formes diverses d'aide au logement contribuant à renforcer les séparations entre citoyens.

La commission aura à réfléchir une fois encore aux avantages respectifs de la formule de l' « aide à la pierre » et de l'« aide à la personne », seule capable de rendre accessible à tous des logements de types divers. M. Galley a récemment laissé entendre que le gouvernement inclinait à entreprendre une politique de qualité du logement social qui soit moins coûteuse à long terme, et qu'il préférait ne pas s'obstiner à rendre compatibles les coûts de construction avec les moyens très limités que les Français les plus défavorisés peuvent consacrer à leur habitat.

Le conseil des ministres devrait également entendre une communication de M. Barrot sur l'habitat ancien et les problèmes financiers que pose son entretien. Enfin, le secrétaire d'Etat au logement proposerait, pour améliorer l'information des candidats au logement, d'étendre et de coordonner les centres d'information au sein d'une association nationale. Il ferait également part de ses réflexions sur l'amélioration de la participation des locataires et des propriétaires dans les grands ensembles d'habitation.

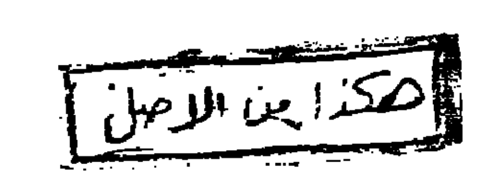
Relèvement des taux des prêts H.L.M.

En revanche, le conseil des ministres ne devrait pas aborder le problème de la hausse des conditions de prêts aux H.L.M. locatives, hausse qui se répercutera sur les loyers. Déjà, la Confédération nationale du logement « *proteste vigoureusement* » dans un communiqué contre une hausse éventuelle (de 2,75 à 3,90 %) des taux d'intérêt.

La décision, à cet égard, n'a pas encore été prise, mais elle est attendue dans les jours qui viennent. Il faudra bien, en effet, que l'augmentation des intérêts versés aux titulaires de livrets de caisses d'épargne (une des plus importantes ressources du logement « social ») soit financée d'une manière ou d'une autre. En attendant que les savantes études menées dans les différentes instances débouchent sur une politique du logement à long terme, les organismes d'H.L.M. ont un besoin urgent de « *mesures de dépannage* » : on peut craindre, en effet, que la hausse des loyers, s'ajoutant aux lourdes augmentations de charges, mette les plus défavorisés dans l'impossibilité de continuer à bénéficier des « *logements sociaux* » que sont les H.L.M.

(1) Professeur agrégé de droit, M. Raymond Barre a été de 1967 à 1973 vice-président de la commission des Communautés européennes.

BARNETT
CHEMISIER HABILLEUR
soldes annuels
COSTUMES:
3 pièces 980 F 580 F
Harris tweed 790 F 498 F
PARDESSUS:
Cashmere 980 F 498 F
Chameau 890 F 580 F
CHEMISES 2 L
Voile tergal 98 F 50 F
Coton 100 % 138 F 89 F
PYJAMAS tergal 118 F 68 F
IMPERS trench 468 F 298 F
vestes sport, pantalons, chaussettes, robes de chambre, pulls, gants, etc. etc...
19, AV. VICTOR HUGO



GEORGES MAGENDIE A SUCCOMBÉ A SES BLESSURES

Georges Magendie, le pilier de l'équipe de rugby du Racing Club de France, est mort pendant la nuit du 21 au 22 janvier, à l'hôpital Pellegrin, à Bordeaux, où il se trouvait en traitement ; il avait été blessé lors du match de championnat de rugby à XV Saint-Médard-en-Jalles - Racing Club de France. Gravement atteint aux vertèbres cervicales, Georges Magendie, âgé de vingt-cinq ans, était père d'un enfant de deux mois.

UN MUSÉE AU MARAIS ABRITERA LES « PICASSO DE PICASSO »

Un musée Picasso devrait être inauguré fin 1976 à Paris, a annoncé M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, au cours d'une émission télévisée. Les problèmes de la succession du peintre étant à peu près réglés, quelque trois cents œuvres de Picasso, une partie devant faire l'objet d'une dation en paiement de droits de succession et une autre, provenant d'une donation de la famille, constitueraient la collection de ce musée, qui serait installé à l'hôtel Salé, un des plus beaux monuments de l'époque Louis XIV dans le Marais, où était établie l'Ecole des métiers d'art. Le patrimoine du musée sera constitué par les « *Picasso de Picasso* », les œuvres que le peintre prélevait régulièrement sur sa production.

LA BAISSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,31 F

Le dollar a continué à baisser mercredi matin sur les marchés des changes. A Francfort, il a glissé de 2,354 DM à 2,346 DM, et à Paris de 4,345 F à 4,3175 F, au plus bas depuis septembre 1973. La baisse des taux d'intérêt américains et la crainte d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis entretiennent la défiance vis-à-vis du dollar.

TATAOUINE le plus proche des GRAND SUD
VOS VACANCES CET HIVER EN TUNISIE
La Land Rover ronronne, la piste s'ouvre devant vous jusqu'à l'horizon.
Sous un ciel d'un bleu surprenant, dunes de sable du Grand Erg Oriental, oasis luxuriante, ville troglodite, vous êtes sur la route de Tataouine, capitale du Grand Sud.
8 jours Paris/Paris
à partir de .....1 950 F
GRANDES VACANCES
1, rue du Louvre, Paris 1er
260.34.35
Pour recevoir notre brochure vacances en TUNISIE, renvoyez ce bon après l'avoir rempli. Lic 736 A
Nom ....
Adresse ....
.... M 27
En collaboration avec l'Office National du tourisme Tunisien

Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
dans un choix de 3.000 draperies
PROFITEZ des PRIX HORS SAISON
LEGRAND TAILLEUR
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)

Jeudi 9 h.
SOLDES annuels
à la Grande Maroquinerie de Paris
RIVES
156, Rue de Rivoli, 156
MÉTRO : LOUVRE
MAGASIN OUVERT JUSQU'A 20 HEURES